

*AUTUN (Saône-et-Loire), intra-muros
1, Petite rue Marchaux
(Parcelles AV 114, 115, 396 et rue de la Caisse d'Epargne)*

Projet de démolition d'un ensemble de bâtiments et création d'un espace public (stationnement, espaces verts)



Rapport de diagnostic archéologique Volume de texte (1/2)

Sous la direction de Yannick LABAUNE

Numéro d'arrêté préfectoral : 2017/284

Code opération patriarche : 043206

Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2017.6

Fevrier 2018

Autun: **Service Archéologique** de la **Ville d'Autun**

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN (Saône-et-Loire), intra-muros
1, Petite rue Marchaux
(Parcelles AV 114, 115, 396 et rue de la Caisse d'Epargne)*

Projet de démolition d'un ensemble de bâtiments et création d'un espace public (stationnement, espaces verts)

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Yannick LABAUNE

avec la collaboration de:

Anne-Lise BUGNON-LABAUNE (Inrap)
Anne DELOR-AHU (Inrap)
Tristan DESSOLIN (Service archéologique de la Ville d'Autun)
Carole FOSSURIER (Inrap)
Katia LAGORSSE (Inrap)
Pascal LISTRAT (Inrap)
Arnaud MEUNIER (Bibracte EPCC)
Angélique TISSERAND (Service archéologique de la Ville d'Autun)
Bernadette SOUM (Inrap)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2017/284
Code opération patriarche : 043206
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2017.6

Février 2018
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Données administratives, techniques et scientifiques

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques	4
FICHE SIGNALETIQUE	8
GENERIQUE DE L'OPERATION	12
 I. Contexte géologique et environnement archéologique	15
I.1. Contexte géologique	15
I.2. Environnement pour l'époque antique	15
I.3. Environnement pour l'époque médiévale et moderne	23
II. Mode opératoire de l'intervention	28
II. 1. Stratégie et implantation des tranchées	28
II. 2. Stratégie et expertise du bâti	32
II.3. Méthode d'enregistrement des données	34
III. La trame viaire d'époque antique et la limite occidentale de l'îlot IX-X 8	48
IV. Observations chrono-stratigraphiques d'ensemble et phasages des occupations	51
IV.1. Phase 1 : fonctionnement de sols artisanaux	51
IV.2. Phase 2 : construction et fonctionnement de l'aqueduc St. 2	51
IV.3. Phase 3 : abandon et démantèlement de l'aqueduc St. 2, phénomène d'ensable-ment et indices funéraires	63
IV.4. Phase 4 : construction et fonctionnement du bassin St. 5 et des infrastructures environnantes	67
IV.5. Phase 5a : abandon des infrastructures en dur	77
IV.6. Etat 5b : démantèlement des infrastructures en dur, poursuite de l'occupation dans des infrastructures en terre et bois (?) et premier horizon de « terres noires »	77
IV.7. Phase 6 : occupation médiévale / développement du bourg de Marchaux et second horizon de « terres noires » au début de l'époque moderne	83
IV.7.1. L'enceinte de Marchaux	83
IV.7.2. La porte du sud-ouest	86
IV.7.3. Le système de défense avancée (« ravelin ») ?	91

IV.7.4. Le fossé d'enceinte (?) et les indices d'un atelier métallurgique (forgerons ?)	92
IV.7.5. Mise en place d'un second horizon de « terres noires »	93
IV.8. Phase 7 : occupation moderne de Marchaux, déstructuration et intégration de son enceinte aux infrastructures civiles	95
IV.8.1. L'enceinte et le système de porterie.....	95
IV.8.2. Le système de défense avancée (« ravelin ») ?	96
IV.8.3. Traces d'une ruelle et d'un tènement moderne intramuros en bordure de l'enceinte.....	96
IV.9. Phase 8 : modalités d'occupation du secteur entre le milieu du XIX ^e et le XX ^e s.	99
V. Synthèse et mise en perspective des vestiges dans leur environnement archéologique proche.....	104
V.1. L'époque antique	104
V.1.1. La trame viaire.....	104
V.1.2. L'occupation de l'îlot IX-X 8 au cours du haut Empire	104
V.1.3. L'occupation de l'îlot IX-X 8 au cours de l'Antiquité tardive	106
V.2. Les périodes médiévale et moderne	109
V.2.1. L'enceinte de Marchaux.....	109
V.2.2. La porte du sud-ouest	111
V.2.3. Fossé et système de défense avancée (« ravelin ») ?	111
V.2.4. La question des « terres noires » et de la mise en place du bourg de Marchaux.....	112
V.2.5. Les indices artisanaux du début de la période moderne	112
VI. Etat de conservation des vestiges et potentiel archéologique du gisement	112
VI.1. Estimation de la puissance stratigraphique et du niveau d'apparition des vestiges	112
VI.2. Potentiel archéologique du gisement	113
Bibliographie sommaire.....	115
Annexes.....	124
Annexe 1. Description des Unités Stratigraphiques et des maçonneries	125
Annexe 2. Etudes spécialisées et expertises	153
Annexe 3. Expertise sur le bâti conservé en élévation.....	209
Annexe 4. Inventaires.....	242

Annexe n° 5. Listing des points topographiques	262
Annexe n° 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention	269

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2017.6
Numéro de site – DRAC : néant
Région : Bourgogne
Département : Saône-et-Loire
Commune : Autun
Lieu-dit / adresse actuelle : 1, Petite rue Marchaux
Cadastre : AV parcelles 114 (bâti à démolir), 115, 396 + domaine public (rue de la Caisse d'Epargne)
Propriétaire du terrain : ville d'Autun
Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant
Aménageur : ville d'Autun
Cordonnées Lambert (moyennes) 93 : x = 798838,282; y = 6651112,243

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Numéro de l'arrêté préfectoral portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive : 2017/284 du 14 juin 2017
Numéro de l'arrêté préfectoral portant attribution du diagnostic d'archéologie préventive au service archéologique d'Autun : 2017/340 du 19 juillet 2017
Numéro de la décision portant désignation du responsable scientifique : 2017/416 du 13 septembre 2017
Responsable scientifique : Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)
Opération : diagnostic archéologique
Code opération Patriarche : 043206
Réalisée en phase terrain par : Tristan DESSOLIN (service archéologique de la ville d'Autun) ; Yannick LABAUNE (service archéologique de la ville d'Autun) ; Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)
Phase terrain : 9-27 octobre 2017
Raison de l'intervention : projet de démolition d'un bâtiment et création d'un espace public (stationnement, espaces verts)
Demande anticipée de prescription : effectuée par la ville d'Autun, reçue en préfecture de Région (SRA) le 23 mai 2017
Emprise du diagnostic totale : 2400 m²
Emprise du diagnostic réellement accessible (hors bâti en élévation voirie publique) : env. 1350 m²
Superficie totale de la fenêtre de diagnostic : 275,67 m²
Superficie utile (hors talutage) de la fenêtre de diagnostic : 100 m²
Taux d'ouverture « utile » : 7,40 %

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 2 (1 volume de texte et 1 volume de planches)

Nombre de pages : 277

Nombre de figures : 123

Rédaction : Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Expertise céramologique antique : Anne DELOR-AHU (Inrap)

Expertise céramologique médiévale et moderne : Anne-Lise BUGNON-LABAUNE (Inrap)

Expertise monnaies antiques : Bernadette SOUM (Inrap)

Expertise monnaies médiévales : Pascal LISTRAT (Inrap)

Expertise anthropologie : Carole FOSSURIER (Inrap)

Expertise bâti : Katia LAGORSSE (Inrap) avec la collaboration de Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Expertise « Petit mobilier », indices artisanaux, éléments architecturaux : Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Cartographie : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Photogrammétrie : Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

DAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

PAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

LES RÉSULTATS

Vestiges post-antiques (XIII^e-XIX^e s.) : entre 0,50 et 1,30 m sous le sol actuel de circulation, soit :

- entre 316,95 m NGF et 317,75 m NGF (sondage 2 : au nord des bâtiments promis à la démolition)
- entre 317,40 et 318,20 m NGF (sondage 4 : immédiatement au sud des bâtiments promis à la démolition),
- entre 317,85 m NGF et 318,65 m NGF (sondage 3 : au sud-est de l'emprise du projet).

Vestiges structurés d'époque romaine : en moyenne 1,30 m sous le sol actuel de circulation, soit :

- vers 316,95 m NGF (sondage 2 : au nord des bâtiments promis à la démolition),
- vers 317,40 m NGF (sondage 4 : immédiatement au sud des bâtiments promis à la démolition),
- vers 317,85 m NGF (sondage 3 : au sud-est de l'emprise du projet).

Puissance stratigraphique : supérieure à 2,50 m

Substrat non atteint

Mots clés :

Sur la chronologie : I^{er}-V^e s., XIV^e-XX^e s. (*hiatus* possible entre la fin du V^e et la fin du XIII^e s.)

Sur la nature des vestiges immobiliers : sols artisanaux, complexe thermal, aqueduc, bassin, enceinte, porte monumentale, barbacane, « terres noires »

Sur la nature des vestiges mobiliers : céramique, terre cuite architecturale, décor plaqué (roches décoratives), monnaies, ossements animaux, ossements humains, outil, déchets artisanaux (scories, tabletterie)

Problématique de la recherche et principaux résultats

Chose particulièrement rare à Autun en raison de la forte déprise urbaine amorcée au milieu du III^e s., le spectre chronologique rencontré sur l'emprise du projet est très large couvrant deux millénaires d'occupation avec toutefois un hiatus possible, mais dont l'ampleur reste à démontrer, entre la fin du V^e s. et la fin du XIII^e s.

Pour la période romaine, le projet prend place à l'emplacement d'un îlot antique important situé en plein cœur du centre monumental, en périphérie de l'emplacement présumé du forum, au croisement du *cardo maximus* et de la rue décumane se dirigeant vers la porte Saint-Andoche. Grâce à ce diagnostic, c'est la première fois qu'il est possible d'ouvrir une fenêtre sur ce quartier d'une importance fondamentale à l'époque romaine, depuis les quelques modestes sondages réalisés préalablement à la restructuration en profondeur du quartier dans les années 1990 lors de la « percée Eumène Mazagran » dans des conditions particulièrement difficiles.

Les résultats de ce diagnostic, il fallait s'y attendre, sont particulièrement riches d'enseignements. L'intervention tend tout d'abord à confirmer l'identification des infrastructures du haut Empire édifiées dans cet îlot qui pourraient appartenir à un vaste complexe thermal. Elle suggère également une restauration de ces aménagements balnéaires à la fin du III^e s. ou bien au cours du IV^e s. La portée historique de ces observations doit être soulignée car il pourrait s'agir d'une nouvelle trace tangible des restaurations tétrarchico-constantiniennes évoquées par les textes à l'instar de celles récemment en évidence au niveau du *cardo maximus*, du monument Latouche (les écoles méniennes ?) ou de l'aqueduc principal (Labaune, 2014, p. 113-117) et dont on doutait encore il y a peu de la réalité (Rebourg, 1998),

On ajoutera que notre îlot se distingue aussi par une occupation antique qui s'inscrit dans la durée. Si on exclue l'enceinte réduite, il s'agit en effet de l'un des cinq îlots de l'enveloppe urbaine d'époque romaine (qui en comporte environ 200 à l'origine) qui continuent à être fréquentés à partir des années 450. Tous situés à l'intérieur de la « baïonnette » constituée des deux rues décumanes décalées menant chacune à une porte monumentale, ils se répartissent dans des secteurs bien particuliers (croisement *cardo maximus* et *decumanus* menant à la porte Saint-André à l'emplacement d'un vaste complexe thermal ; le long d'une rue décumane principale menant à la porte Saint-André à l'emplacement de riches demeures urbaines ; au voisinage de la porte Saint-Andoche qui voit se développer un complexe religieux dès le haut Moyen-Âge).

Pour la période médiévale et moderne, les premiers résultats obtenus n'en sont pas moins importants.

L'intervention a permis de préciser le tracé de l'enceinte de Marchaux dont la courtine est conservée en élévation sur une hauteur de l'ordre de 6 mètres. Un sondage sédimentaire mené au droit de cette infrastructure

a permis d'obtenir pour la première fois des arguments chronologiques issus de l'archéologie qui tendraient à confirmer la datation tardive de l'enceinte de Marchaux à partir des sources archivistique (dans le courant du XIV^e s. au plus tôt). Une première analyse des vestiges d'une des deux portes monumentales d'entrée dans le bourg de Marchaux, en partie conservés dans les sous-sols des constructions des XVIII^e et XIX^e s., permet potentiellement d'en préciser le plan. C'est semble-t-il le cas également d'un dispositif de défense avancée de type barbacane dont on soupçonnait jusqu'à présent l'existence qu'à partir des vues d'Autun de la fin du XVI^e s.

Les horizons de « terres noires » d'une hauteur comprise entre un et deux mètres constituent une autre potentialité de ce secteur. Deux grandes phases de développement de ces horizons ont pu être distinguées au cours de notre opération à partir de l'observation macroscopique des coupes stratigraphiques, couplée à la fouille manuelle de quelques niveaux. La première relèverait de l'Antiquité tardive (V^e s.) et la seconde ne se développerait pas avant le bas Moyen-Age (XIV^e s. au plus tôt) avec un développement qui se poursuivrait très tardivement jusqu'au XVIII^e et XIX^e s. voire même dans le courant du XX^e s. L'absence d'indices plaçant en faveur d'un développement des « terres noires » au cours du haut Moyen-Age et du Moyen Age central ainsi que la durée importante de leur développement jusqu'aux périodes industrielle voire contemporaine, distingue le cas d'Autun de la plupart des villes européennes où le phénomène des « terres noires » est attesté. Ce constat avait été formulé dès les années 1990 mais force est de constater qu'en 20 ans, la recherche n'a pas encore permis de préciser les raisons de cette originalité.

Un dernier point intéressant concerne la chronologie, à la fois des « terres noires » mais aussi des occupations. L'absence de mobilier médiéval, que ce soit en position primaire ou résiduel, antérieur au XIV^e s. sur une opération archéologique touchant la périphérie du bourg de Marchaux a été soulignée. Elle plaiderait en faveur d'une structuration assez tardive du bourg, à la fin du Bas Moyen-Age, conforme avec les propositions réalisées à ce propos (**Balcon, Berry, 2014**). Evidemment cette première tendance devrait être confortée par des investigations complémentaires avant d'en tirer des interprétations d'ordre historique.

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : tranchées rebouchées à l'issue de l'opération de terrain
Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 3 février 2018

Lieu de dépôt provisoire du mobilier : Centre d'Archéologie et du Patrimoine A. Rebourg – Autun

GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Archéologues :

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Topographie :

Arnaud MEUNIER (Bibracte EPCC)

Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Photogrammétrie :

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Détecteur à métaux :

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Post-fouille :

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun) : lavage mobilier, inventaire, conditionnement, traitement photogrammétrie

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun) : rédaction

Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun), avec la collab. de Arnaud MEUNIER (Bibracte EPCC) : topographie, DAO, PAO

Expertises scientifiques / études de mobilier :

Anne Lise BUGNON-LABAUNE (Inrap) : céramique médiévale et moderne

Anne DELOR-AHU (Inrap) : céramique antique

Carole FOSSURIER (Inrap) : anthropologie

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun) : expertise « petit mobilier, lapidaire et indices artisanaux

Pascal LISTRAT (Inrap) : monnaies médiévales

Bernadette SOUM (Inrap) : monnaies antiques

Expertise bâti :

Katia LAGORSSE (Inrap) avec la collaboration de Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Aide logistique:

Olivier THOMAS, DSTA

Terrassements :

Jean-Philippe REOLON

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

Résultats

Introduction

Le projet de démolition d'un tènement d'environ 600 m² et la création par la ville d'Autun d'un espace public mêlant stationnement et espaces verts sur une superficie de l'ordre de 2400 m² au cœur de la ville antique et en périphérie méridionale du quartier médiéval de Marchaux ont motivé une demande anticipée de prescription de diagnostic. Déposée par la ville d'Autun, elle a été reçue au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne Franche Comté le 23 mai 2017 qui a prescrit un diagnostic (arrêté 2017/284 du 14 juin 2017). Il a été attribué au service archéologique de la ville d'Autun (arrêté 2017/340 du 19 juillet 2017) et réalisé sous la responsabilité de Yannick Labaune (décision 2017/416 du 13 septembre 2017).

L'équipe du service archéologique de la ville d'Autun, composée de trois personnes (Tristan Dessolin, Yannick Labaune, Angélique Tisserand), est intervenue sur une durée de trois semaines du 9 au 27 octobre 2017 au niveau des espaces extérieurs accessibles à la fouille.

En parallèle une expertise a été menée par un agent de l'Inrap (Katia Lagorsse) sur le bâti en élévation susceptible d'être démolé dans le cadre du projet, en particulier dans les caves accessibles actuellement. Cette étude a été réalisée sur une durée de 4 jours du 16 au 19 octobre 2017.

Le travail de post-fouille s'est étalé sur une durée de trois mois à la suite de la phase terrain.

Le travail de post-fouille concernant le bâti s'est échelonné sur une durée de 6 jours entre la fin de la phase terrain et le 17 janvier 2018, il a été transmis au service archéologique de la ville d'Autun entre le 31 janvier (texte) et le 5 février 2018 (illustrations).

Le travail de rédaction a été interrompu par la réalisation d'un diagnostic du 13 au 24 novembre 2017, par les congés de fin d'année du 22 décembre 2017 au 8 janvier 2018 et par le rendu du rapport d'activité 2017 du Programme collectif de Recherches Autun-La Genetoye entre le 8 et le 19 janvier 2018. La rédaction a été achevée le 3 février 2018.

I. Contexte géologique et environnement archéologique

I.1. Contexte géologique

La ville s'implante sur la partie orientale du massif du Morvan au niveau d'un plateau formé par des grès primaires recouverts de dépôts lacustres permien en limite méridionale de la plaine alluviale de l'Arroux. Une série de ruisseaux entaille le plateau en délimitant l'assiette losangique de l'espace urbain avant d'aller se jeter dans l'Arroux. Cette rivière s'écoule en direction du bassin de la Loire à une soixante de kilomètres vers le sud-ouest (**fig. 1**). Plus au nord, après le passage de la rivière, s'étend le bassin d'Autun dont les dépôts permien forment le stratotype de l'Autunien inférieur qui s'achève au pied de la zone orientale du massif granitique du Morvan (Arnaud 2014 à paraître).

L'assiette générale de la ville subit un pendage régulier depuis la pointe méridionale, point culminant où s'élève la cathédrale d'Autun (vers 367,62 m NGF), en direction de la plaine alluviale (vers 290 m NGF). Ce dénivelé a été atténué par la mise en place d'un étagement de terrasses planes dès l'époque antique dont l'objectif était de faciliter l'implantation des constructions (Rebourg 1998). Notre diagnostic est implanté à mi-pente, en partie centrale de l'espace urbain, l'altitude moyenne du sol actuel culminant vers 318,50 m NGF.

I.2. Environnement pour l'époque antique

L'emprise du diagnostic prend place dans l'angle nord-ouest de l'îlot IX-X 8 (**fig. 2**).

D'une part il appartient à la rangée d'îlots plus larges que la moyenne afin d'accueillir des monuments à l'est du *cardo* principal (traditionnellement appelé « *cardo maximus* »). Il s'agit de la rue la plus importante de la ville qui relie les portes dites de Rome et d'Arroux et correspond au tracé de la voie dite de l'Océan (Lyon / Boulogne-sur-Mer) à l'intérieur de l'espace urbain.

D'autre part l'îlot IX-X 8 se situe à l'intérieur de la baïonnette formée par les deux rues décumanes menant aux portes Saint-Andoche (à l'ouest) et Saint-André (à l'est) qui ne sont pas dans le prolongement l'une de l'autre. Il partage cette particularité avec l'emplacement présumé du forum, que les recherches récentes situent dans l'îlot voisin immédiatement au nord (**fig. 2**).

Pour le détail des découvertes anciennes réalisées dans l'îlot IX-X 8, nous nous référons à la notice de cet îlot issue de la thèse de M. Kasprzyk (2005), synthèse la plus aboutie sur ce secteur que nous avons mis à jour avec les découvertes postérieures à 2005 (**fig. 3**).

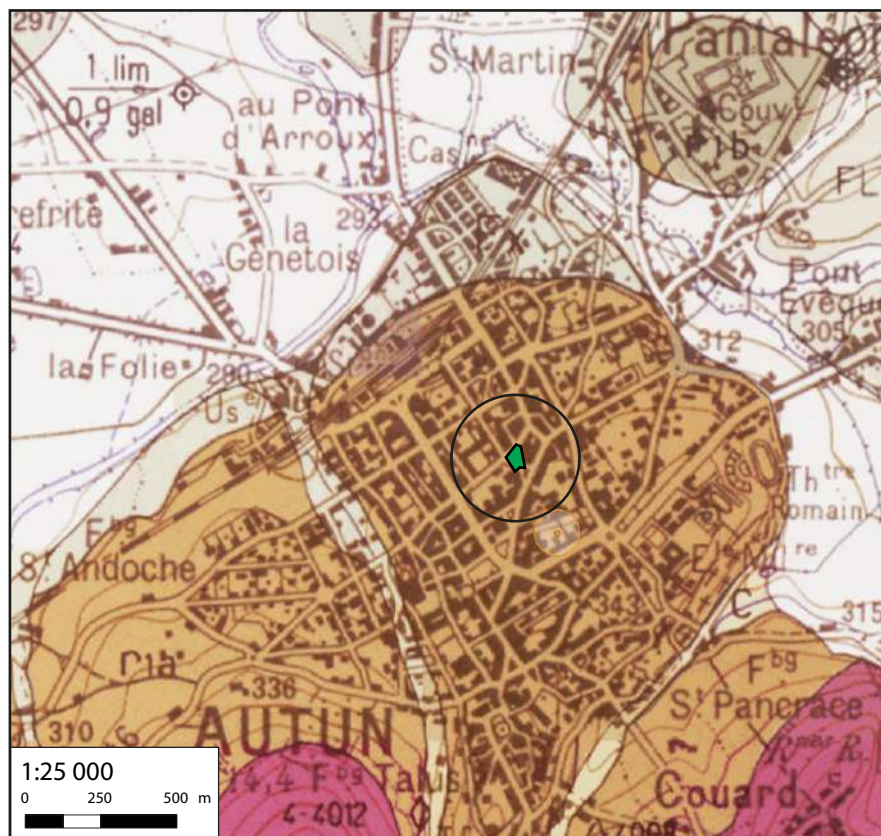


Fig. 1. Localisation de l'intervention sur la carte géologique du secteur.
Ech. : 1 : 25 000. DAO Y. Labaune.

Découpage ancien :

Roidot 94 (partie sud est), 95 (sud), 107 (est) et 108
Rebourg IX 8 (partie sud) et X 8

Interventions archéologiques et découvertes :

[Fig. 3, n° 1] En 1894, lors de la pose des égouts rue Guérin, un mur a été observé face au n° 21. Il est large d'1,5 m et est en très bonne maçonnerie. Un autre mur lui est parallèle. A cette construction se rattache une structure en partie vue, semi-circulaire dont les murs mesurent 80 cm d'épaisseur. L'intérieur de celle-ci était recouvert d'un béton de 18 cm d'épaisseur. Un égout a été reconnu entre les deux murs. A l'extérieur de la structure hémicirculaire, le sol était pavé en schiste dur. De nombreux débris de marbre jonchaient le sol.

J. Roidot-Deléage et J.-G. Bulliot ont interprété cette structure comme une piscine, recouverte d'un béton hydraulique, pour laquelle J. Roidot a pu restituer un diamètre de 22 m. D'autres structures appartenant à cet ensemble ont été repérées en 1894 : face au numéro 39, on a rencontré deux murs se croisant à angle droit. De ce numéro jusqu'au 23, on n'a rencontré aucune structure notable mais une couche de débris de 5 mètres d'épaisseur. L'épaisseur de la couche de destruction est remarquable et ne peut provenir que d'un bâtiment public (fig. 4).

[Fig. 3, n° 2] En 1979 dans l'îlot X 8, en bordure du *cardo maximus*, lors de travaux dans l'enceinte du groupe hospitalier, J.-P. Guillaumet a observé un mur en petit appareil « de type tardif », large de 1,55 m. A l'intérieur lui est adossé un vaste bassin « ovale » au béton hydraulique épais, couvert de grandes dalles de marbre de couleur. Au-delà se trouvaient des pièces aux murs arasés, sols de béton et plinthes en schiste. Tous ces sols étaient recouverts par une « couche d'incendie ». Dans ces couches ont été retrouvés des fragments de corniche en marbre, deux tronçons de colonne.

[Fig. 3, n° 3] Préalablement au percement d'une rue entre les rues Eumène et Mazagran, deux diagnostics d'évaluation archéologique ont été effectués sous la direction de F. Henrion (1995) puis P. Chardron- Picault et W. Berry (1997). Ils n'ont pas été suivis d'une opération de fouille.

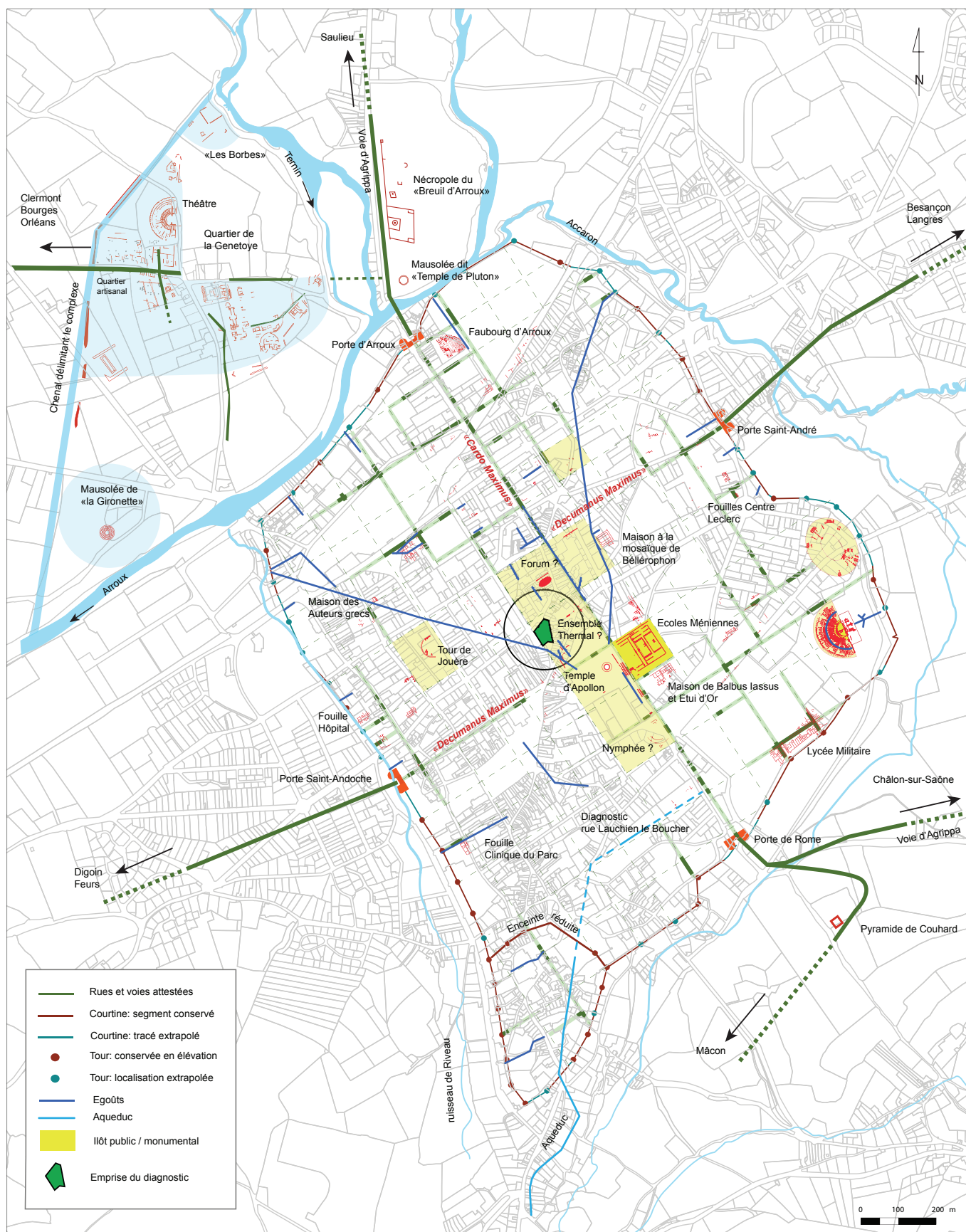


Fig. 2a. Localisation de l'opération (emprise en vert) sur le plan de synthèse des découvertes réalisées à Autun.
Sans échelle, DAO Y. Labaune.

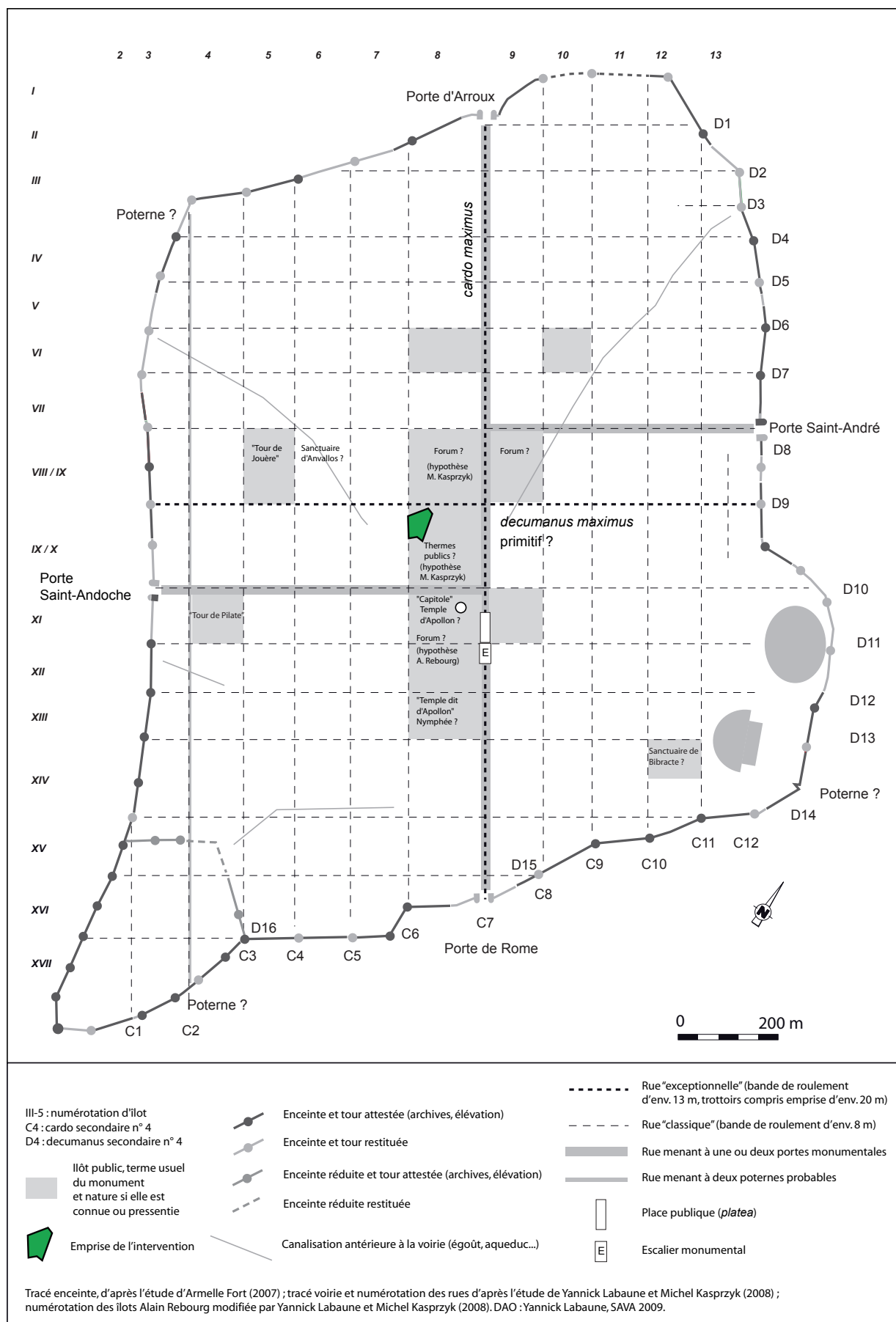


Fig. 2b. Localisation de l'opération (emprise en vert) sur le plan schématique de la ville antique mentionnant la numérotation des îlots et des rues, ainsi que l'emplacement présumé ou avéré des édifices publics.

Ech. : 1 : 10 000. DAO Y. Labaune.

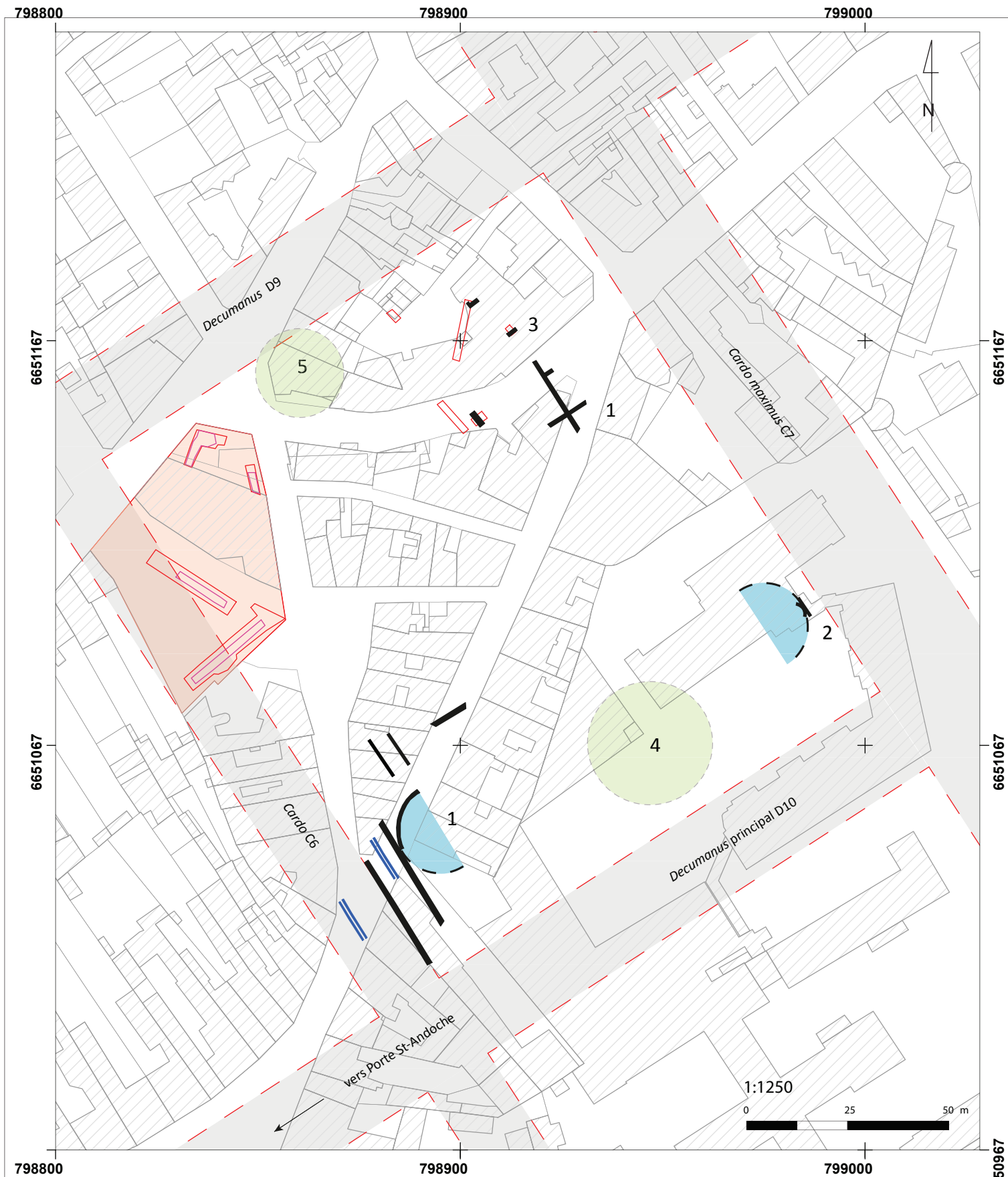


Fig. 3. Carte des découvertes anciennes réalisées dans l'îlot IX-X 8, d'après une projection de la trame viaire S. Alix 2018.

Proposition de calage des vestiges A. Tisserand, Y. Labaune 2018. Ech. : 1 : 1250. DAO A. Tisserand.

1 : vestiges découverts en 1894 rue Guérin dont une piscine hémicirculaire, d'après archives de la société éduenne ; 2 : bassin découvert en 1979 lors d'une surveillance de travaux dans l'enceinte du groupe hospitalier Latouche, d'après rapport J.-P. Guillaumet ; 3 : évaluation archéologique réalisée en 1995 et 1997 préalablement à la restructuration du quartier / « Percée Eumène Mazagran » ayant mis en évidence des aménagements monumentaux tardo-antiques et une importante quantité de placages en roches décoratives, d'après M. Kasprzyk 2005 tiré de F. Henrion, P. Chardon-Picault et W. Berry ; 4 : découverte au XVI^e s. d'une quantité importante de mobilier lapidaire dont un « pyramidion » de 8 m de hauteur, description E. Thomas ; 5 : découverte d'un tronçon de fût de colonne en calcaire de Diou (Allier) et de placages en roches décoratives, surveillance de travaux Y. Labaune.

Les diagnostics de 1995 et 1997, plus précisément les sondages situés à l'est du site (respectivement les n° III, IV, V, VIII, X, XI) (pl. 188, n° 1), ont permis de mettre en évidence un ensemble de structures indiquant la présence d'un ensemble monumental. La très faible emprise des fenêtres de fouille entraîne une vision très fragmentaire de l'ensemble. Le sondage IV-V, effectué en 1995, a tout d'abord révélé un mur arasé de 1,50 m de large effectuant un retour d'angle, orienté dans le même sens que la voirie antique d'Autun. Ce sondage a par ailleurs mis en évidence la présence d'un niveau de sol aménagé en connexion avec ce mur. La deuxième campagne de diagnostic a permis de retrouver ce sol et différents murs de forte épaisseur très arasés, orientés parallèlement ou perpendiculairement à celui découvert en 1995 (sondages VIII et X) (**fig. 5**). Ceux-ci étaient de même en connexion avec les mêmes niveaux de sol qu'en 1995. Ces sols ont été retrouvés dans les sondages III, IV, V, VIII, X et XI. Le sondage IV situé dans la même zone s'est avéré négatif en raison de perturbations modernes. La fouille des sols a permis d'observer leur mode de construction, identique dans chacun des sondages, et surtout d'avancer une datation de leur mise en place. Tous se composent d'un radier de pierres de fort module, parfois retaillées, installées sur chant sur le sol géologique raclé, puis d'un niveau de cailloutis damés et enfin d'un sol de béton rose. Ces trois couches ne sont pas des remblais successifs étalés dans le temps, il s'agit bien d'un sol aménagé. Ces niveaux, extrêmement pauvres en matériel ont cependant livré une monnaie de Julien à l'interface du sol géologique raclé et du radier de sol (sondage XI, US 169) (**fig. 5**). Ce maigre indice semble indiquer que sa construction a eu lieu au plus tôt dans les années 360, de même que les murs observés dans les sondages IV-V, VIII et X.

L'interprétation de ces structures est délicate. La largeur des murs rencontrés est importante et semble s'apparenter à une construction monumentale.

Le niveau de sol sur radier a quant à lui été observé dans des sondages dispersés sur une surface d'au moins 1600 m². Cette superficie ne peut correspondre qu'à une aire ouverte, sans doute une cour ou place.

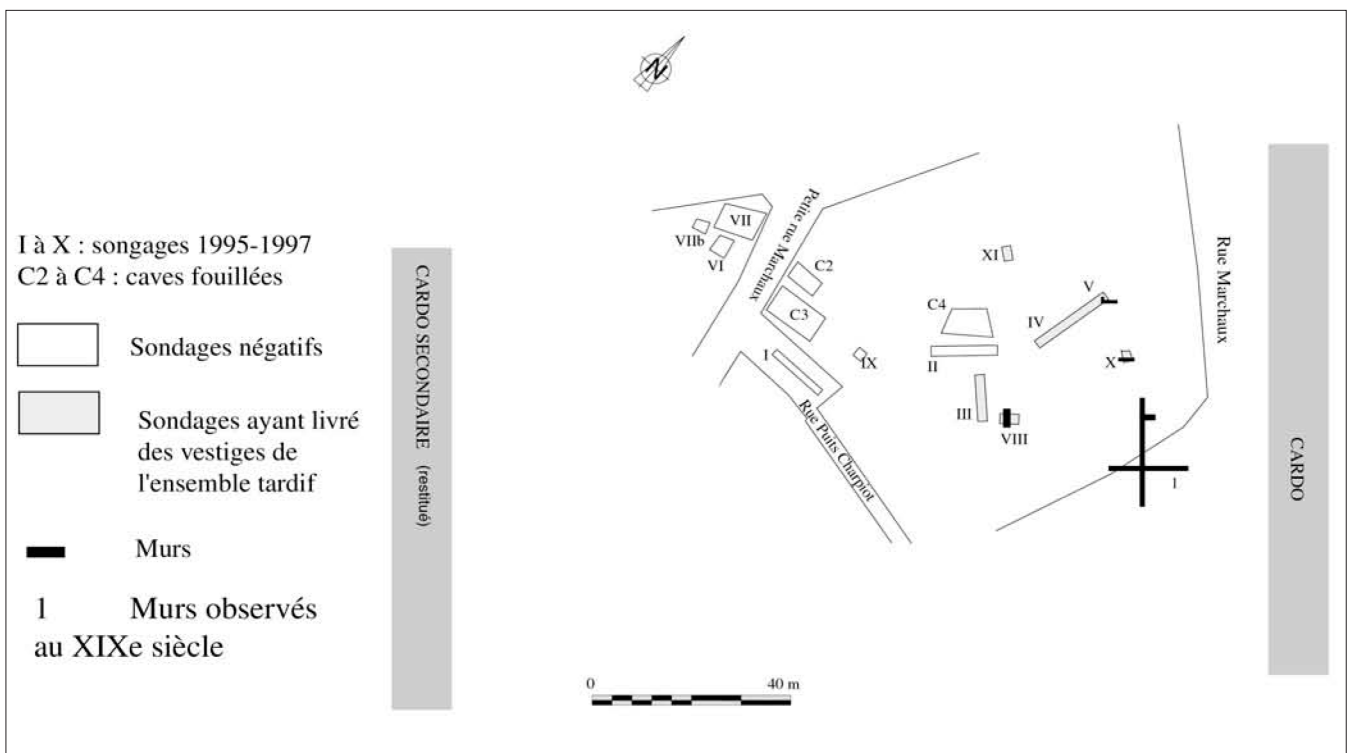


Fig. 5. Plan synthétique des tranchées réalisées entre 1995 et 1997, des caves fouillées et des vestiges observés à cette occasion.

M. Kasprzyk 2005, issu des travaux de F. Henrion, P. Chardon-Picault et W. Berry.

L'abandon du site est difficile à dater : le matériel archéologique est rare dans les couches de destruction. Seule une molette sur sigillée d'Argonne de type Metz 4 retrouvée dans la couche de démolition (US 190, sondage VIII) pourrait indiquer que celle-ci aurait pu avoir eu lieu au plus tôt dans la première moitié du V^e siècle. Cet élément isolé n'est toutefois pas déterminant. Dans les couches de « terres noires » et de démolition, on a recueilli de nombreux éléments de *tubuli* et 729 fragments d'*opus sectile*, essentiellement en marbre d'importation.

[Fig. 3, n° 4] *Plus bas que le capitole [...] se trouvait au XVII^e siècle un grand espace fermé par une muraille dont on suit les vestiges jusqu'à la ville de Marchaux [le rempart du XVI^e s.]. Selon E. Thomas, on a trouvé dans ce secteur des corniches, entablements, frises, architraves, colonnes, bases et chapiteaux de marbre, des pierres de porphyre enchâssées parmi les charbons, des fragments de statues, des pierres d'une grandeur extraordinaire et de grands pavements [...]. Parmi ces ruines, on a trouvé une pierre de section quadrangulaire, sorte de pyramidion haut de vingt-quatre pieds [environ 8 m], enrichie de targes et rondelles, de fers de javelines, de haches et autres attributs militaires, taillés de relief dans la pierre (fig. 6).*

[Fig. 3, n° 5] En 2007, à l'occasion de la construction d'une résidence dans l'emprise des diagnostics engagés entre 1995 et 1997 ([3]) l'extrémité d'une colonne à fût lisse en calcaire marbrier de Diou a été extraite du sous-sol lors du percement des pieux de fondation, elle aurait été accompagnée de nombreux fragments de placages en roches décoratives. Le service archéologique de la ville d'Autun a été prévenu de la découverte par un membre du voisinage. Dépêché sur place, Y. Labaune a malheureusement pu constater l'absence des placages précédemment évoqués, probablement évacués à la décharge avant son arrivée, mais a pu faire déplacer le tronçon de colonne, qui est actuellement conservée dans la cour du centre d'archéologie et du patrimoine A. Rebourg (fig. 7-8). Le fût mesure 0,42 m de diamètre et 1,30 m de longueur, une moulure est visible à l'une des extrémités.

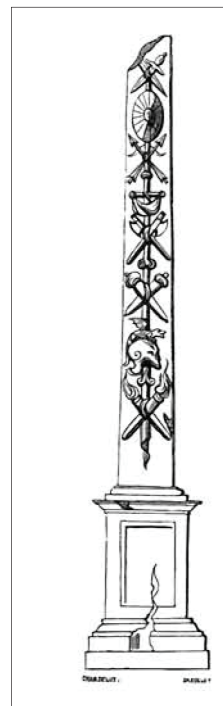


Fig. 6. Représentation du « pyramidion haut de vingt-quatre pieds [environ 8 m], enrichie de targes et rondelles, de fers de javelines, de haches et autres attributs militaires, taillés de relief dans la pierre ». Découvert au XVI^e s. dans l'îlot IX-X 8.

M. Kasprzyk 2005, d'après E. Thomas.



Fig. 7. Tronçon de fût de colonne en calcaire de Diou (Allier) découvert en 2007 lors du percement des pieux de fondation d'une résidence Opac dans l'emprise de l'évaluation archéologique réalisée en 1995 et 1997 préalablement à la restructuration du quartier / « Percée Eu-mène Mazagran » (surveillance Y. Labaune).

Actuellement conservée au centre d'archéologie et du patrimoine A. Rebourg. Cliché Y. Labaune.



Fig. 8. Tronçon de fût de colonne en calcaire de Diou (Allier) découvert en 2007 : détail de la moulure à l'une des extrémités.

Cliché Y. Labaune.

Nature de l'occupation à la fin du Haut Empire :

La présence de deux bassins symétriques, tout comme le fait que les deux principaux égouts collecteurs d'Autun rayonnent à partir de cet îlot, permet d'envisager que cet îlot soit occupé par un vaste complexe thermal.

Nature de l'occupation de l'Antiquité tardive :

Ensemble thermal, restauré dans la seconde moitié du IV^e siècle ?

I.3. Environnement pour l'époque médiévale et moderne

La ville médiévale d'Autun et le bourg de Marchaux

A la fin du XIII^e siècle, l'image d'Autun est assez bien connue. Elle adopte en effet la forme d'une ville bipolaire médiévale classique qui, dans le cas particulier d'Autun, est comprise dans l'enveloppe urbaine d'époque romaine encore entourée d'une bonne partie de ses fortifications (**fig. 9**) :

- Le pouvoir ecclésiastique est ainsi concentré à l'intérieur de la pointe méridionale de la ville antique (**fig. 9 n° 1**). Il est protégé sur son pourtour par l'enceinte d'origine augustéenne et par une enceinte réduite certainement édifiée au cours de l'Antiquité tardive qui isole un espace de forme losangique d'une dizaine d'hectares, parfois qualifié de *castrum*, du reste de la ville antique.
- Le Duc de Bourgogne assure quant à lui le contrôle du bourg de la ville basse, Marchaux, qui prend place à l'intersection du *cardo* principal et des deux rues décumanes menant aux portes Saint-Andoche et Saint-André, soit à l'emplacement présumé du forum de la ville antique (**fig. 9, n° 2**). Ce bourg d'environ 6 hectares de superficie est également ceint par une fortification dont de nombreux vestiges sont encore actuellement conservés en élévation (**fig. 10-11**). Cette enceinte et ses deux portes d'entrée sont précisément représentées sur les représentations d'Autun à partir de la fin du XVI^e s. telle la vue de Saint-Julien-de-Balleure (**fig. 12**) ou bien sur une représentation du siège d'Autun en 1591 (**fig. 13**).

En dehors de ces deux grands pôles et de quelques occupations ponctuelles (les abbayes par exemple), l'espace urbain d'origine antique n'est plus occupé, les ruines étant progressivement démantelées par les récupérateurs de matériaux pour laisser place à des activités maraîchères.

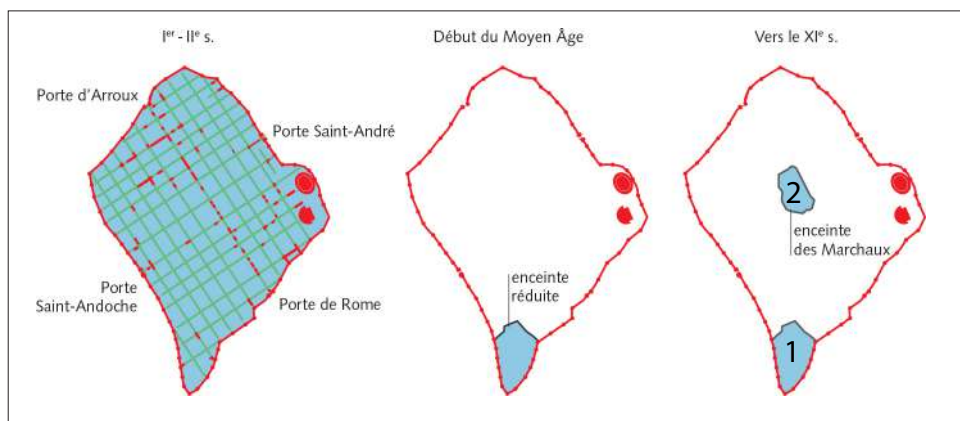


Fig. 9. Evolution schématique des systèmes de fortification de la ville, de l'époque augustéenne à l'époque médiévale. La déprise urbaine se traduit par une concentration des occupations dans deux secteurs entourés de leurs propres fortifications : 1. Le « castrum » de la ville-haute protégé par l'enceinte réduite qui s'appuie sur l'enceinte du haut Empire ; 2. Le bourg de Marchaux dans la ville-basse ceint de son propre rempart à la fin du Moyen-Age. D'après A. Pasquet.

L'emprise de notre diagnostic se situe en périphérie méridionale de ce bourg de Marchaux, touche le tracé présumé de l'enceinte médiévale ainsi que l'une des deux portes d'entrée (**fig. 14**). L'opération concerne également une zone *extramuros* logeant l'enceinte et accueillant certainement un fossé de protection si on en croit les représentations à notre disposition depuis la fin du XVI^e s. (**fig. 12-13**).

La genèse du bourg médiéval de Marchaux reste mal connue. Les chercheurs s'accordent à considérer qu'il s'agit d'une création ducale assez tardive et qui ne saurait être antérieure au XI^e siècle. Les sources documentaires des XII^e et XIII^e s. interrogées par W. Berry suggèrent pour cette époque la présence d'un habitat lâche, une sorte de hameau agrémenté de jardins enclos par des haies et entourés par des champs cultivés. Selon ce chercheur, l'enceinte ne serait édifiée qu'à la fin du XIII^e s. au plus tôt.



Fig. 10. L'une des tours actuellement les mieux conservées de l'enceinte médiévale de Marchaux, boulevard Latouche.

Cliché P. Vieillard.



Fig. 11. Tronçon bien conservé de d'enceinte médiévale de Marchaux boulevard Laureau, alternant courtine et tours. Le boulevard correspond approximativement à l'emprise du fossé périphérique. En arrière-plan émerge la tour de la Bondue, dont la construction est envisagée au XIII^e s. avec un rehaussement dans le courant du XIV^e s. dont la fonction et la propriété restent encore à préciser (poste d'observation ?).

Cliché P. Vieillard.

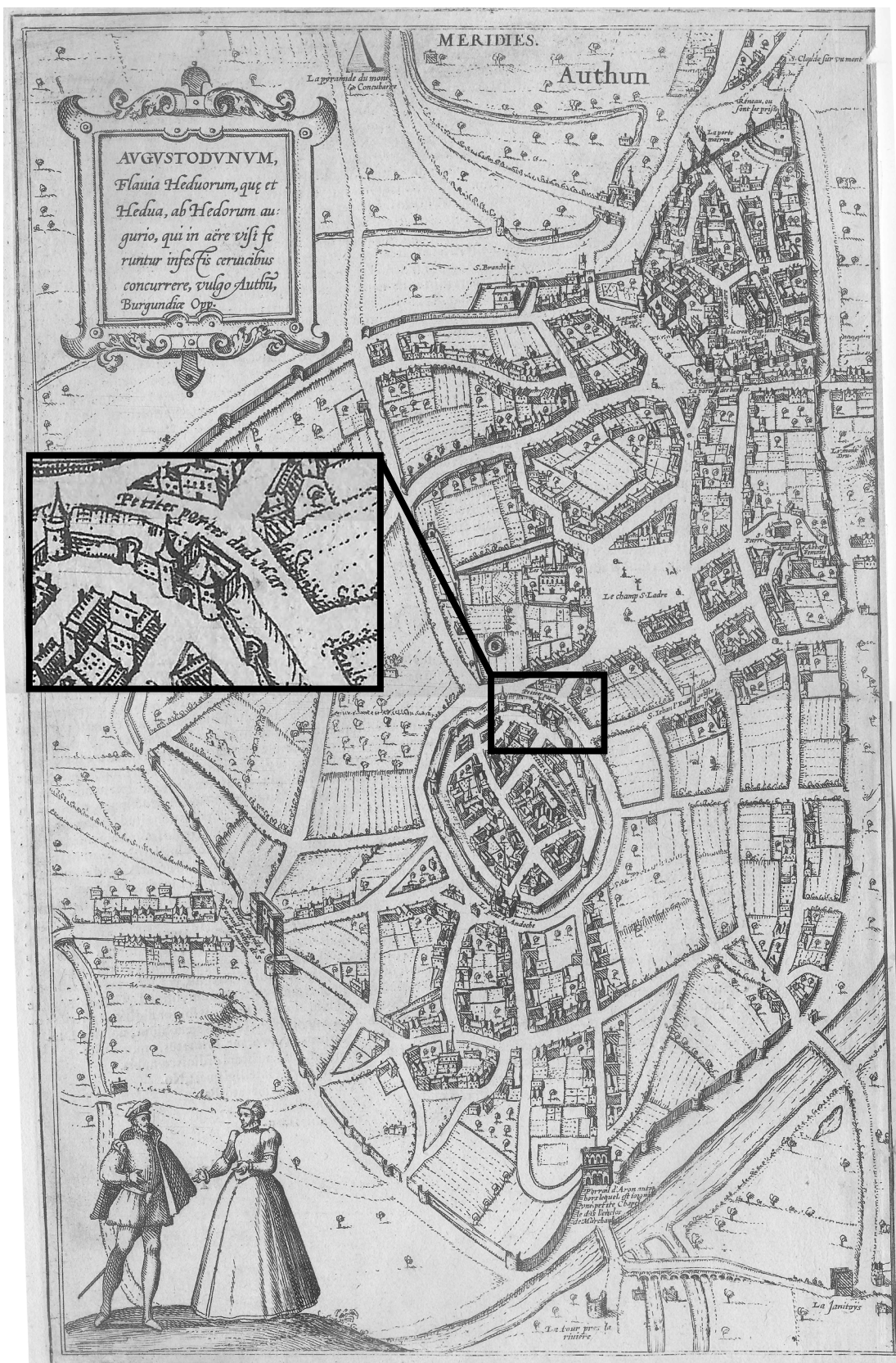


Fig. 12. Localisation approximative du diagnostic sur le plan d'Autun inspiré du plan de Belleforest, 1581.

Un zoom a été réalisé sur la représentation du tronçon d'enceinte médiéval du bourg de Marchaux et de la porte du sud-ouest (le plan est orienté le nord vers le bas).

DAO Y. Labaune, d'après un document d'archive de la Société Eduenne.



Fig. 13. Détail du bourg médiéval de Marchaux, son rempart et ses portes issu de la vue cavalière de la ville lors du siège d'Autun en 1591 (tableau conservé au Musée Rolin).

Cliché noir et blanc conservé dans les archives de la Société Eduenne.

L'enceinte de Marchaux et la porte du sud-ouest

L'enceinte se développe sur un linéaire d'environ 1300 m et cerne un espace d'environ 320 m par 180 m ce qui correspond à une superficie de l'ordre de 6 hectares. Les documents à notre disposition suggèrent que la courtine était ponctuée d'un ensemble de 11 tours circulaires ou en fer à cheval, un peu à la manière de l'enceinte d'origine augustéenne, et percée par deux portes, au sud-ouest et au nord-est chacune d'elle étant protégée par une barbacane (**fig. 12**).

Le mode de construction de l'enceinte, comme le suggèrent les nombreux tronçons conservés en élévation, est très homogène : les assises sont fréquemment irrégulières et non horizontales, les joints sont très épais (**fig. 10-11**). Les moellons grossièrement taillés sont fréquemment en granite, avec très ponctuellement des fragments de tuiles en terre cuite, des blocs de grès et des remplois antiques. Le diamètre des tours est compris entre 5,50 et 10 m à l'instar là aussi des tours de l'enceinte antique. L'homogénéité de la construction suggère une réalisation d'un seul jet. Les tours sont équipées d'un ensemble d'archères canonnières en grès que la typologie autorise à dater de la seconde moitié du XVI^e s. (**fig. 10**).

L'enceinte était cernée de larges fossés « secs » dont la valeur défensive dépendait de la largeur et de la hauteur de la contre-escarpe. Ces fossés ont été progressivement comblés et ce jusqu'à la fin du XVIII^e s.

L'élévation de la porte du sud-ouest peut être décrite à partir d'une représentation de Jean-Baptiste Lallemand (**fig. 15**). Elle était composée d'une structure d'entrée à deux étages. Au rez-de-chaussée l'accès dans Marchaux se faisait au moyen d'un large arc en plein cintre ouvert sur l'extérieur qui se divisait en deux passages en direction du bourg : l'un étroit pour les piétons, le second plus large pour laisser passer les véhicules.



Fig. 14. Plan de l'enceinte médiévale de Marchaux (vestiges attestés et présumés) et de son fossé périphérique (d'après les vues d'Autun du XVI^e s.) sur le cadastre actuel.

Cartographie Antoine Louis, précisé par Y. Labaune. Ech. : 1 : 2000. DAO A. Tisserand d'après A. Louis.



Fig. 15. Représentation de la porte sud-ouest d'entrée dans le bourg de Marchaux, point de vue l'observateur à l'extérieur de l'enceinte à l'extrémité de la rue Deguin à proximité de la petite rue Marchaux.

Etat de conservation au début du XVIII^e s.

Gravure de Lallemant, fin du XVIII^e s. Archive P. Vieillard.

L'étage supérieur était barlong avec plusieurs fenêtres sur les deux faces, il était couvert par une couverture en bâtière transversale.

Cette structure d'entrée était flanquée de deux tours. A l'ouest la tour était ronde et les représentations la figurent légèrement en avancée. A l'est la « tour de l'Horloge » semble quant à elle carrée avec une face extérieure polygonale.

Devant la porte le fossé ne mesure qu'une dizaine de mètres de large et l'accès se fait par un pont levis pour les véhicules (qui sert aussi à la fermeture de la porte) et par une « planchette » pour les piétons. Dans les représentations de la fin du XVI^e s. (fig. 12) la porte est protégée par un ouvrage avancé quadrangulaire jusqu'à la contrescarpe et fermé par un dispositif à double vantaux que l'on appelle « ravelin » ou « boulevard » et qui sont certainement des aménagements assez tardifs (de la fin du XVI^e s.).

Le pont-levis a été supprimé en 1687 et le fossé interne au « ravelin » remblayé. La porte principale et la tour de flanquement ouest ont été détruites vers 1779. Les vestiges de cette tour sont conservés dans la cave d'une des maisons promise à la démolition dans le cadre du projet d'aménagement au n° 5 petite rue Marchaux.

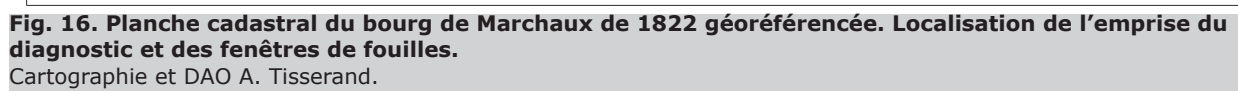
La tour sud dite « tour de l'Horloge », endommagée par un incendie en 1729 a quant à elle été détruite en 1785. Ses vestiges sont également conservés une cave au n° 6 petite rue Marchaux. Les fossés ont été comblés vers la fin du XVIII^e s.

L'emprise de l'intervention se situe ainsi dans un secteur de Marchaux déstructuré par une phase d'urbanisation à la fin du XVIII^e s. et au début du XIX^e s. (fig. 16).

II. Mode opératoire de l'intervention

II. 1. Stratégie et implantation des tranchées

Les sondages ont été implantés de part et d'autre de l'ensemble de bâtiments promis à la démolition mais en dehors de l'emprise de la rue de la caisse d'Epargne qui longe la façade méridionale du tènement. Le choix d'implantation des tranchées a été défini en fonction de paramètres scientifiques (fig. 17) :



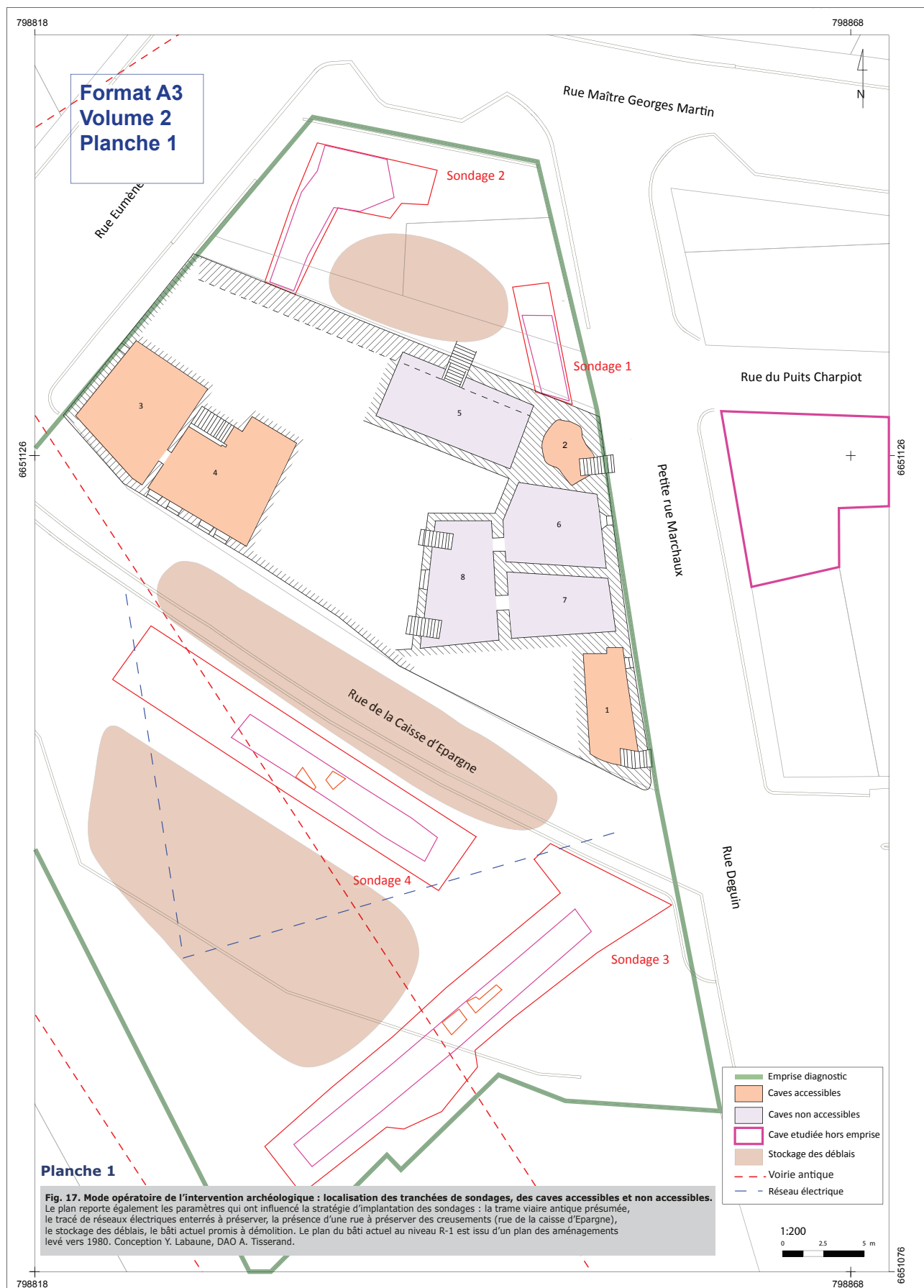


Fig. 17. Mode opératoire de l'intervention archéologique : localisation des tranchées de sondages, des caves accessibles et non accessibles. Le plan reporte également les paramètres qui ont influencé la stratégie d'implantation des sondages : la trame viaire antique présumée, le tracé de réseaux électriques enterrés à préserver, la présence d'une rue à préserver des creusements (rue de la caisse d'Epargne), le stockage des déblais, le bâti actuel promis à démolition. Le plan du bâti actuel au niveau R-1 est issu d'un plan des aménagements levé vers 1980. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

- les sondages 1 et 2 (**fig. 18**) ont été réalisés au contact de la façade septentrionale du tènement qui pourrait correspondre à un tronçon de courtine de l'enceinte de Marchaux afin de préciser cette hypothèse, et ce en accord avec l'expertise de bâti (cf. expertise de Katia Lagorsse, annexe 3).



Fig. 18. Vue générale de l'intervention depuis le nord. Au premier plan les sondages sédimentaires 1 et 2 menés au droit du bâti à démolir. A gauche la petite rue Marchaux d'origine médiévale qui se dirige vers la ville haute dont la cathédrale est visible à l'arrière-plan.
Cliché Com'air.

- les sondages 3 et 4 (**fig. 19**) ont été implantés dans le but de préciser d'une part la limite occidentale de l'îlot IX-X 8 et d'autre part la chronologie et la nature de son occupation.

Trois paramètres techniques, la présence de réseaux électriques enterrés, la nécessité de réaliser un décapage en paliers successifs compte tenu des profondeurs à atteindre en toute sécurité et l'impossibilité d'évacuer les déblais, ont restreint le champ des possibilités.



Fig. 19. Vue générale de l'intervention depuis le sud-est. Au premier plan les sondages sédimentaires 3 et 4 en avant du bâti à démolir. En arrière-plan on aperçoit, qui émergent des toitures, les tours médiévales de la Bondue et de Marchaux conservées dans l'enceinte du bourg de Marchaux.
Cliché Com'air.

L'emploi du détecteur à métaux a été systématique, durant ces phases de décapage et de fouille. Cette méthodologie a permis de tendre à l'exhaustivité dans la découverte de « petit mobilier » métallique.

Les caractéristiques de ces quatre fenêtres de diagnostic (**fig. 17**) sont les suivantes :

Sondage 1

Surface totale : 15 m², surface utile : 8,50 m²

Le sondage 1 a été réalisé au nord du tènement compris dans l'emprise de la prescription, contre la façade de la maison située au croisement de la rue Deguin et de la rue du Puits Charpiot qui recèle dans sa cave les vestiges de la tour de flanquement occidentale de la porte d'entrée méridionale de Marchaux. L'objectif était d'une part de vérifier si les vestiges de la tour étaient également visibles à l'extérieur au niveau des fondations de la maison promise à la démolition et d'autre part de préciser les caractéristiques de la stratigraphie à proximité de ce système de porterie.

Sondage 2

Surface totale : 39 m², surface utile : 26 m²

Le sondage 2 a été réalisé au nord du tènement compris dans l'emprise de la prescription, contre la façade de la maison qui par hypothèse pourrait correspondre à un tronçon de courtine de l'enceinte de Marchaux et à proximité de la petite rue Marchaux. L'objectif était d'une part de vérifier si des vestiges de fortification clairement identifiables étaient visibles au niveau des fondations de la maison promise à la démolition et d'autre part de préciser les caractéristiques de la stratigraphie à proximité de la courtine.

Sondage 3

Surface totale : 126 m², surface utile : 40 m²

Le sondage 3 a été réalisé au nord du tènement compris dans l'emprise de la prescription. L'extrémité nord-est du sondage s'implante au plus près de la rue de la caisse d'Epargne qui traverse l'emprise de la prescription sans devoir être impacté par une fenêtre d'intervention. Ce sondage a été prolongé au maximum en direction de l'angle sud-ouest de l'emprise de diagnostic afin de préciser le tracé du *cardo* C6 qui ferme à l'est l'îlot IX-X 8 touché par le projet d'aménagement.

Malheureusement la profondeur d'enfouissement importante des horizons archéologiques structurés d'époque antique, entre 2 m et 2,50 m, et la présence d'un réseau électrique enterré, nous ont empêché de ménager un palier supplémentaire et prolonger la tranchée de diagnostic jusqu'au substrat en particulier sur le tracé du *cardo* secondaire, mais aussi d'étendre la fenêtre de lecture en plan. A l'exception de quelques sondages manuels, seul le toit des vestiges antique a pu être observé en plan, ce qui ne va pas sans quelques difficultés d'interprétation particulièrement en ce qui concerne les caractéristiques structurelle de la voirie antique et sa chronologie.

Sondage 4

Surface totale : 96 m², surface utile : 27 m²

Le sondage 4 a été réalisé en limite de la rue actuelle de la caisse d'Epargne qui ne devait pas être impacté par les décaissements, dans l'espace situé en bordure de la rue antique, unique endroit dans l'emprise du diagnostic où il était possible d'atteindre une stratigraphie antique à l'intérieur de l'îlot préservée des aménagements d'époque moderne (type maison sur cave détectée au niveau du sondage 2) afin d'en préciser les caractéristiques, la chronologie, l'état de conservation et la profondeur d'enfouissement.

Là aussi la profondeur d'enfouissement parfois importante des horizons archéologiques structurés d'époque antique, entre 1,30 et 2,50 m, et la présence d'un réseau électrique enterré, ont limité les possibilités d'ouverture de la fenêtre de lecture et nous ont empêché de ménager un palier supplémentaire afin de prolonger la tranchée de diagnostic jusqu'au substrat. Seuls quelques sondages manuels ont permis de toucher ponctuellement les horizons antiques les plus anciens qu'il n'a pas été possible de dater. Le substrat n'a pas été atteint comme dans aucun des trois autres sondages.

II. 2. Stratégie et expertise du bâti

Cette expertise du bâti a été réalisée dans le but de documenter les traces de bâti ancien conservées dans les infrastructures promises à la démolition, d'une part dans les caves accessibles (**fig. 20 n° 1-2-3 et 4**) et

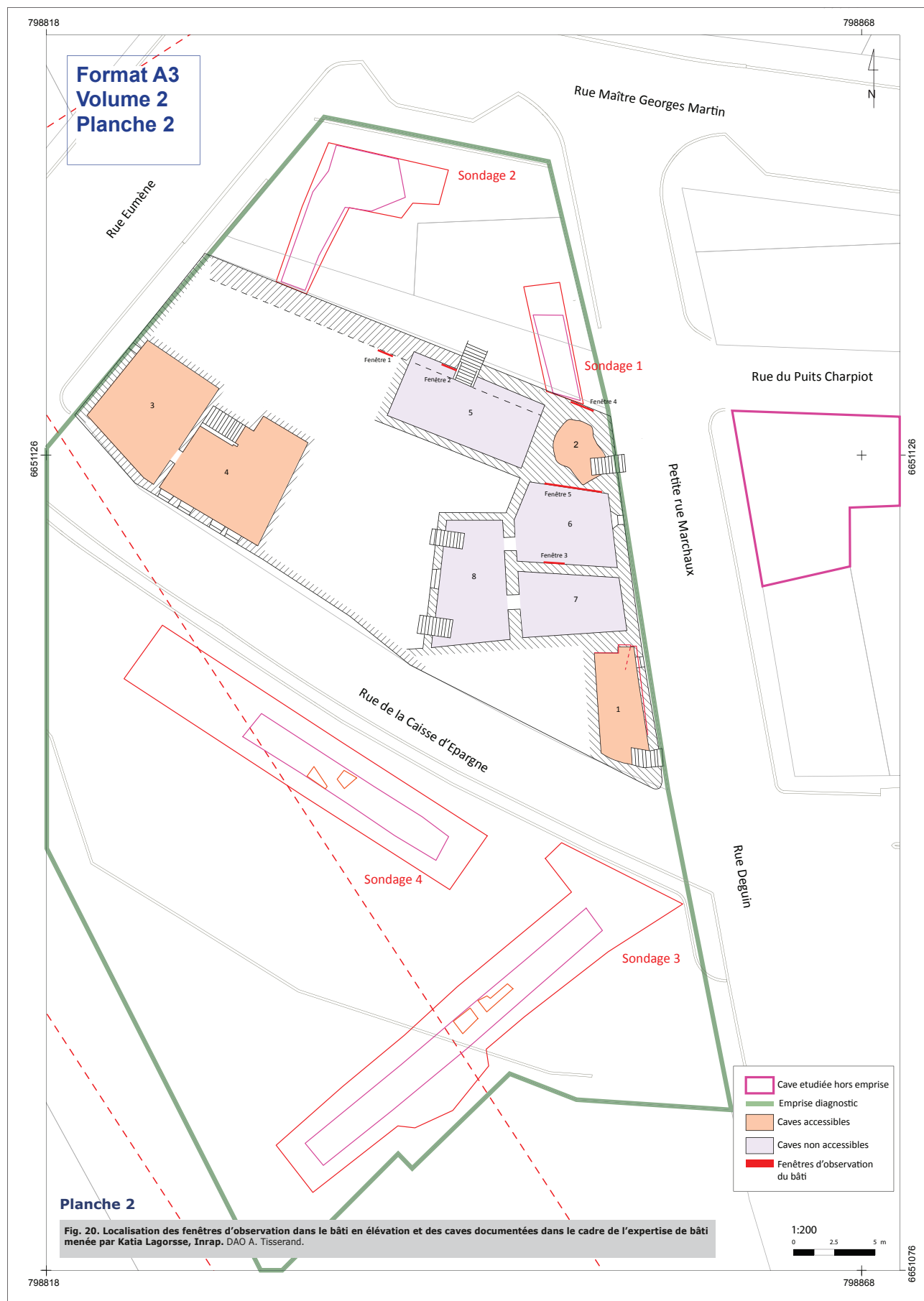


Fig. 20. Localisation des fenêtres d'observation dans le bâti en élévation et des caves documentées dans le cadre de l'expertise de bâti menée par Katia Lagorsse, Inrap.
DAO A. Tisserand.

d'autre part dans les élévations, afin de préciser quels liens ils entretiennent avec la fortification de Marchaux et l'entrée méridionale à l'intérieur du bourg (tour de flanquement ouest), que la documentation disponible situe dans l'emprise de notre intervention. Il s'agissait également de connaître leur état de conservation, en élévation ou uniquement en fondation, et le cas échéant la hauteur d'élévation conservée. Ce volet spécifique de l'intervention a été pris en charge par un agent de l'Inrap spécialisé en étude du bâti médiéval. Son intervention a fait l'objet d'un travail préliminaire par le service archéologique de la ville d'Autun qui a assuré l'ouverture de fenêtres de sondages dans les enduits des parois situées au rez-de-chaussée et le nettoyage des vestiges conservés dans les sous-sols. Les résultats de cette expertise menée par Katia Lagorsse sont disponibles dans l'annexe 3.

Une expertise complémentaire a été menée par le service archéologique de la ville d'Autun sur les vestiges du dispositif d'entrée dans Marchaux conservés hors emprise du diagnostic (porte de flanquement est) et ce afin de compléter le dossier documentaire (**fig. 20**, caves étudiées hors emprise).

II.3. Méthode d'enregistrement des données

Le contour des différents sondages, mais aussi des principales structures, a été relevé au tachéomètre. Chaque sondage a fait l'objet d'un relevé photogrammétrique généré par le service archéologique au moyen du logiciel Agisoft photoscan. L'acquisition a été réalisée après un nettoyage minutieux de l'ensemble des vestiges et nous livre ainsi le plan détaillé final de l'ensemble des structures mises au jour. Une partie des clichés a été réalisée par la société Com'air au moyen d'un dispositif aéroporté (**fig.21**).



Fig. 21. Reportage photographique aéroporté réalisé par Com'Air : vues aériennes et vues rapprochées pour réalisation d'une photogrammétrie pour chaque sondage.

Cliché Y. Labaune.

Les orthophotographies produites à cette occasion ont été géoréférencées puis imprimées au 1/20^e durant la phase terrain. Pour chaque sondage le plan des vestiges a été réalisé sur le site, au moyen d'un papier calque superposé aux orthophotographies (observation directe des structures archéologiques au moment de la réalisation du plan). L'intégralité de la documentation a été mise au net et est présentée dans le cadre de ce rapport (**fig. 22-29**).

Le relevé des coupes stratigraphiques a été obtenu par le même procédé, également réalisé lors de la phase de terrain (**fig. 30** localisation des coupes). La description stratigraphique qui va suivre s'appuie sur ces coupes de référence, en complément des plans. Comme pour les plans, l'intégralité de la documentation a été mise au net et est présentée dans le cadre de ce rapport (**fig. 31-32**).

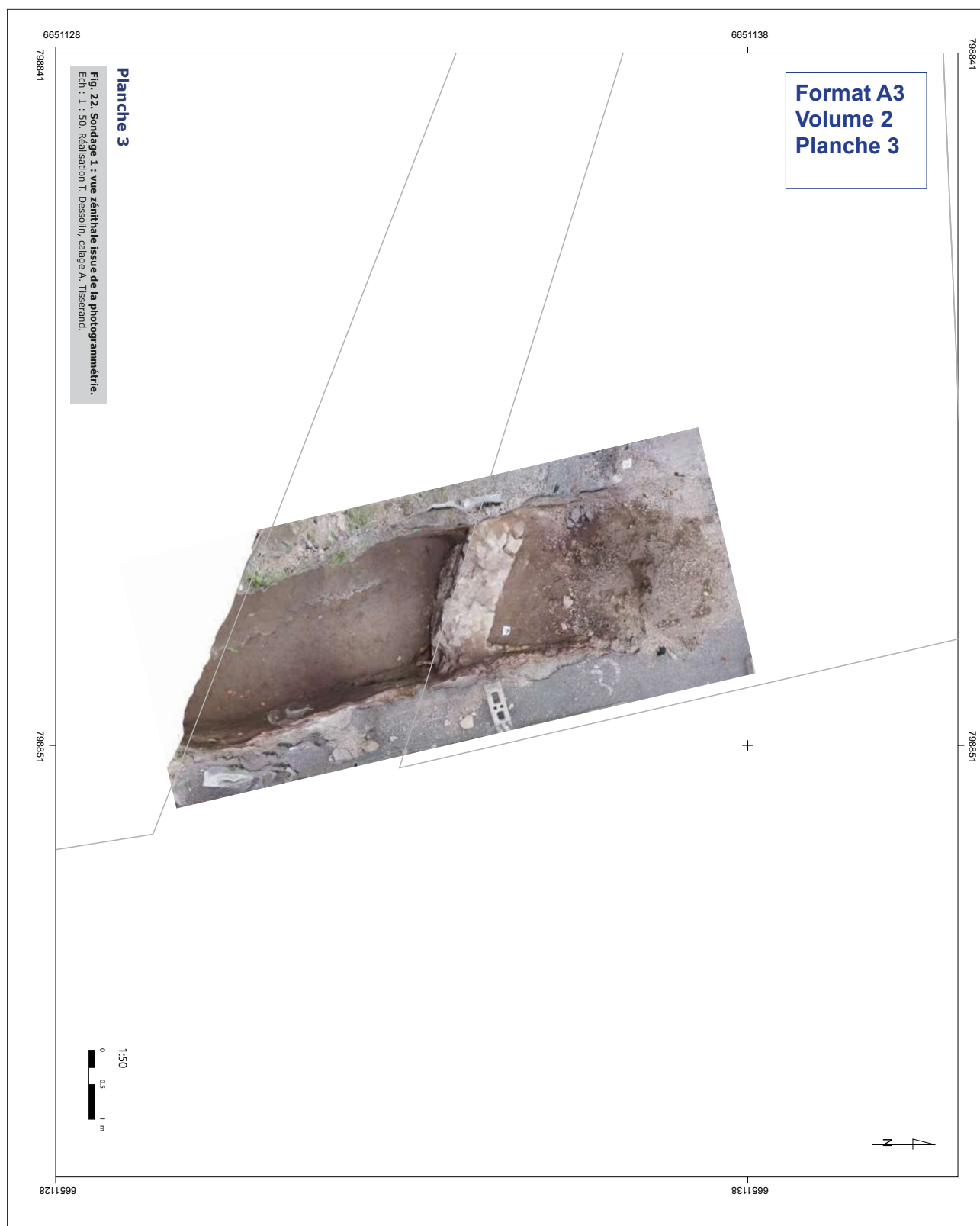


Fig. 22. Sondage 1 : vue zénithale issue de la photogrammétrie.
Ech : 1 : 50. Réalisation T. Dessolin, calage A. Tisserand.

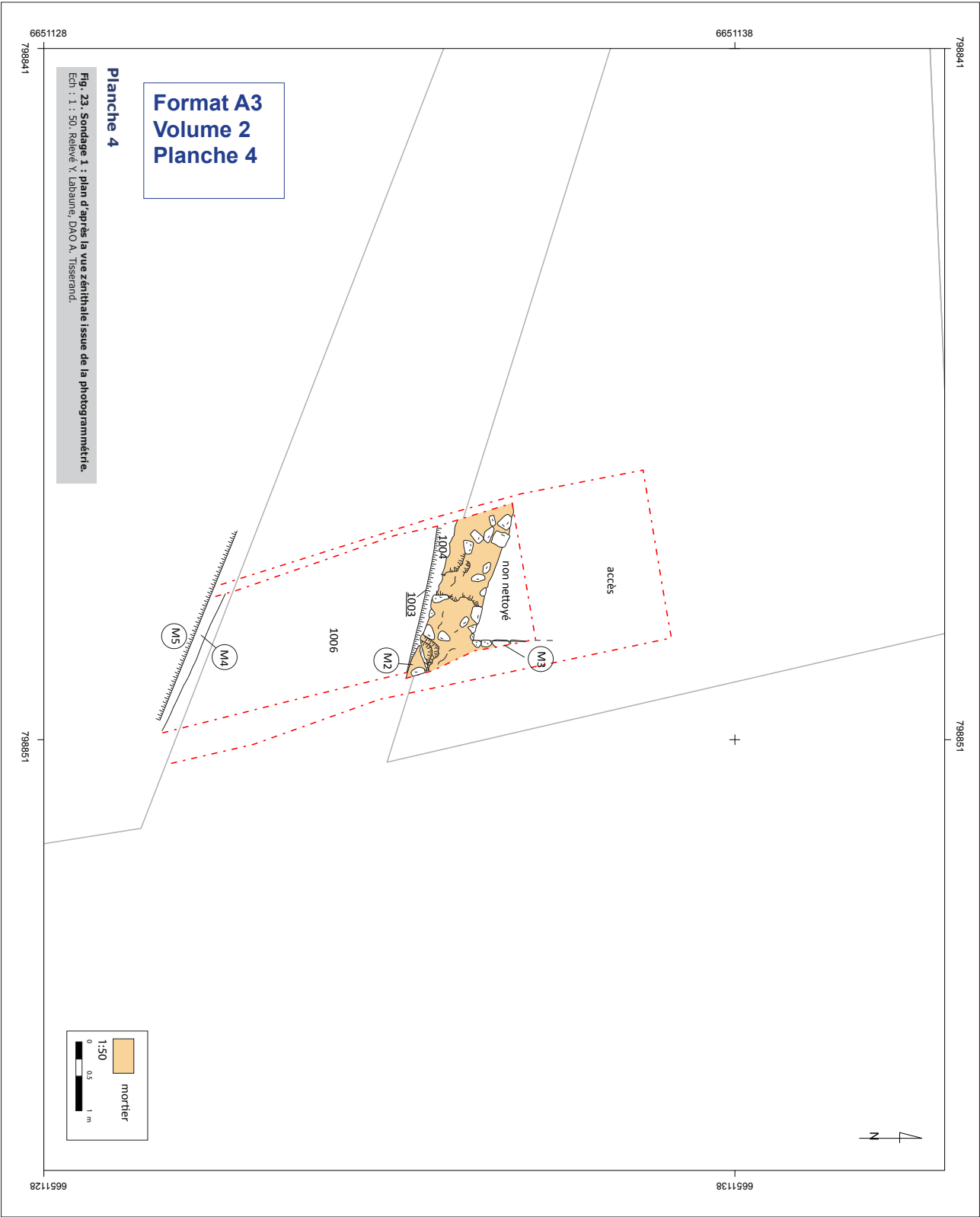


Fig. 23. Sondage 1 : plan d'après la vue zénithale issue de la photogrammétrie.
Ech : 1 : 50. Relevé Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



Fig. 24. Sondage 2 : vue zénithale issue de la photogrammétrie.
Ech : 1 : 50. Réalisation T. Dessolin, calage A. Tisserand.

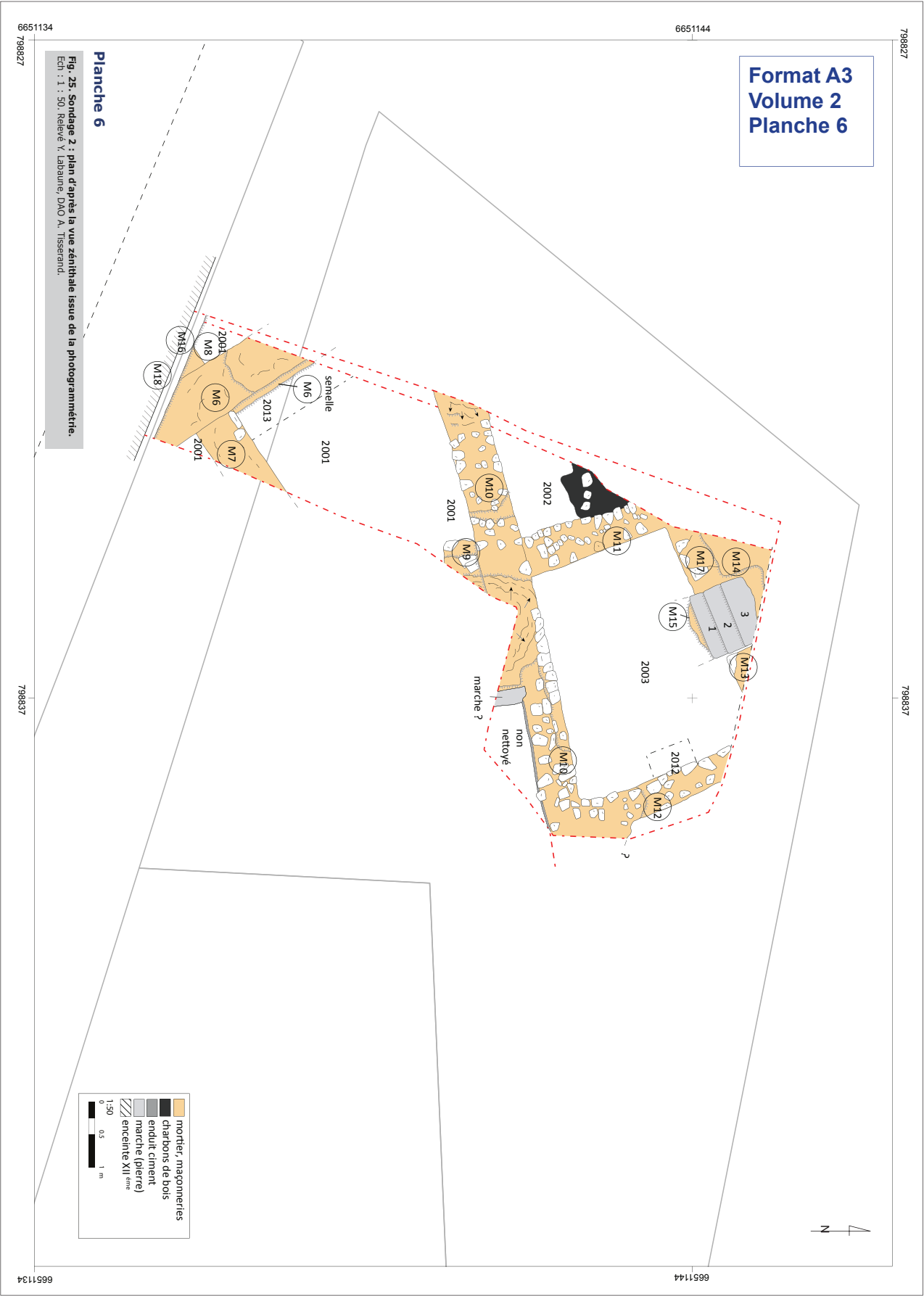


Fig. 25. Sondage 2 : plan d'après la vue zénithale issue de la photogrammétrie.
Ech : 1 : 50. Relevé Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



Fig. 26. Sondage 3 : vue zénithale issue de la photogrammétrie.
Ech : 1 : 75. Réalisation T. Dessolin, calage A. Tisserand.

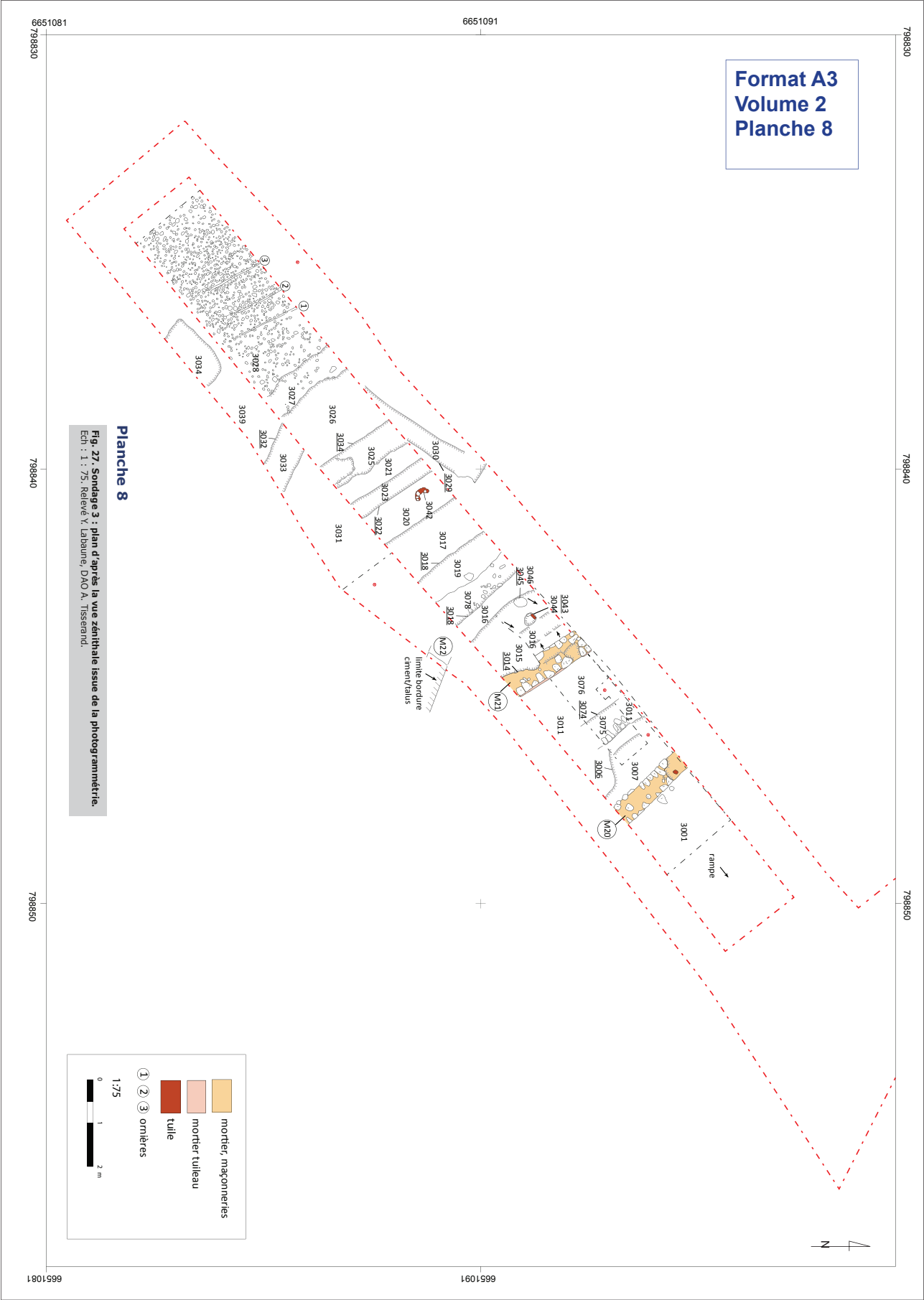
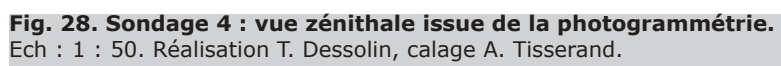


Fig. 27. Sondage 3 : plan d'après la vue zénithale issue de la photogrammétrie.
Ech : 1 : 75. Relevé Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



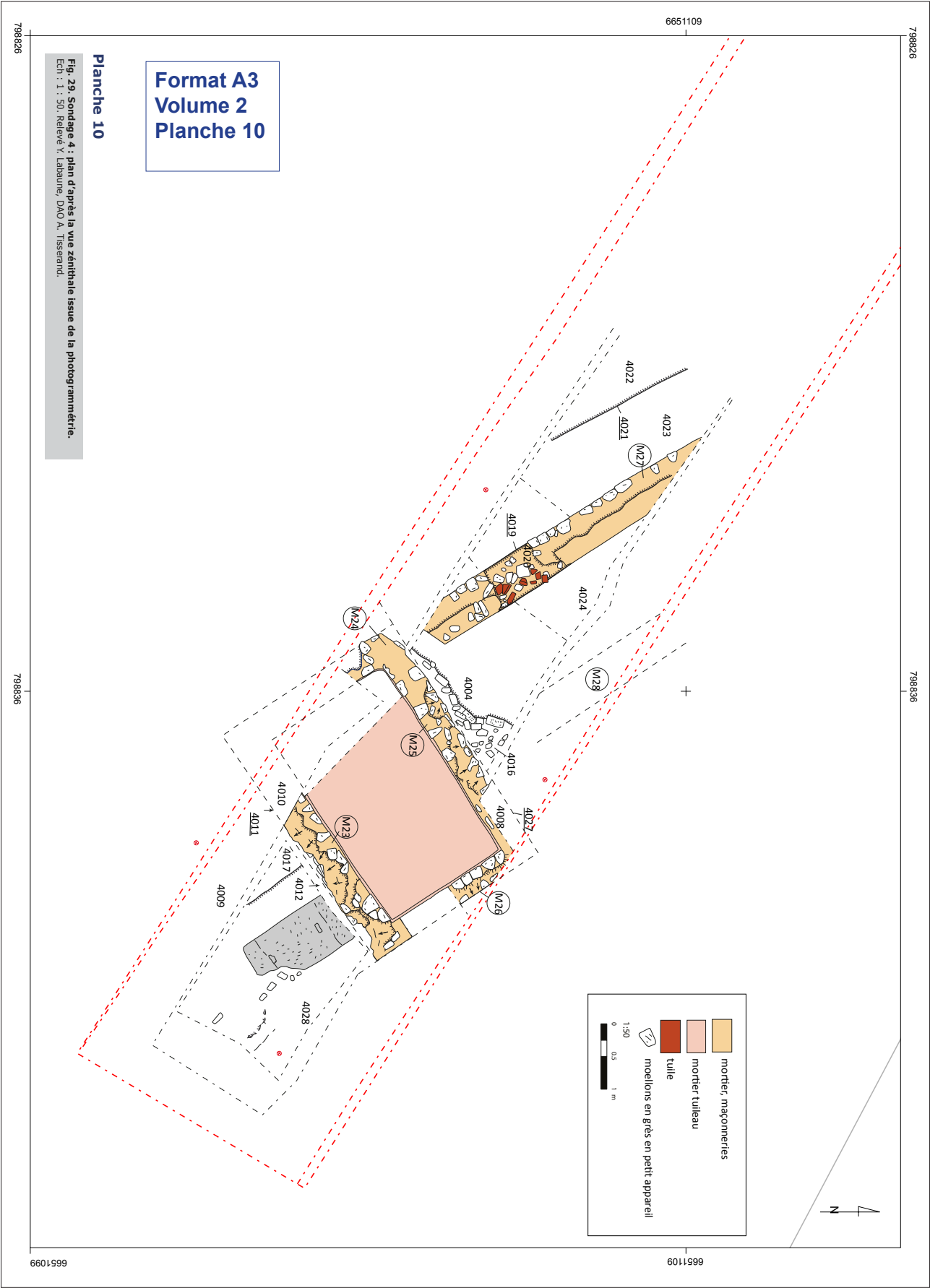


Fig. 29. Sondage 4 : plan d'après la vue zénithale issue de la photogrammétrie.
Ech : 1 : 50. Relevé Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

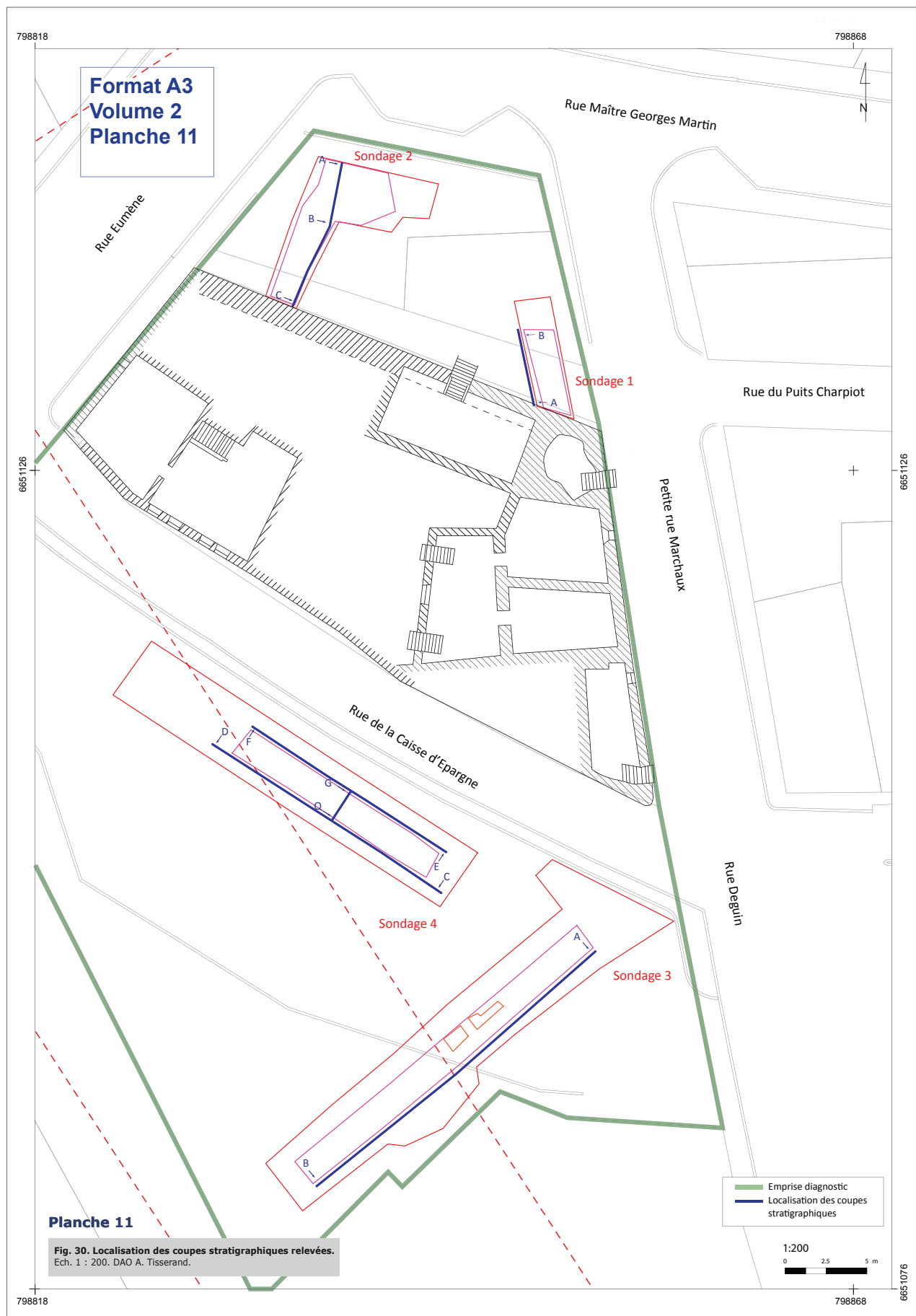


Fig. 30. Localisation des coupes stratigraphiques relevées.
Ech. 1 : 200. DAO A. Tisserand.

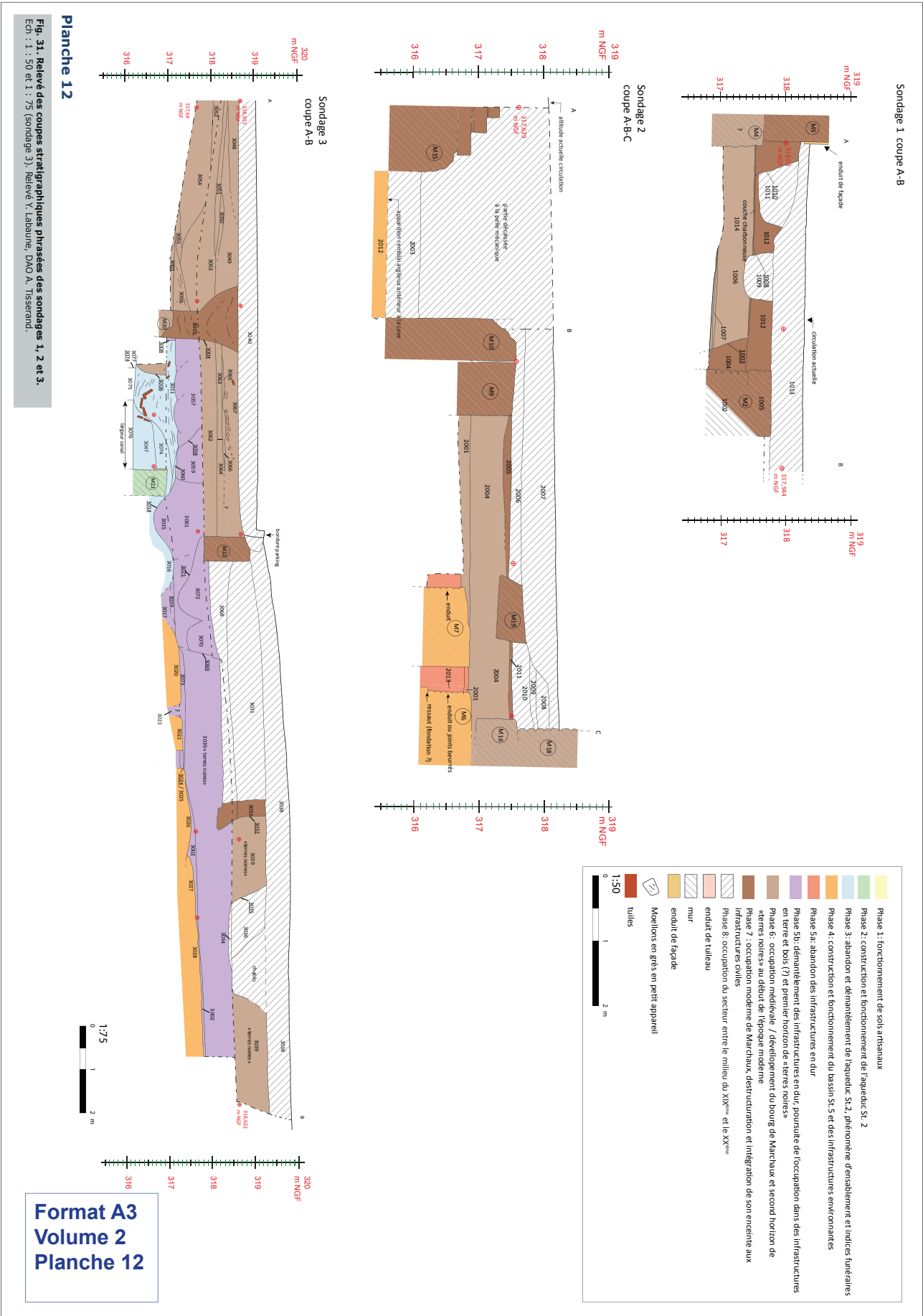


Fig. 31. Relevé des coupes stratigraphiques phrasées des sondages 1, 2 et 3.
Ech : 1 : 50 et 1 : 75 (sondage 3). Relevé Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

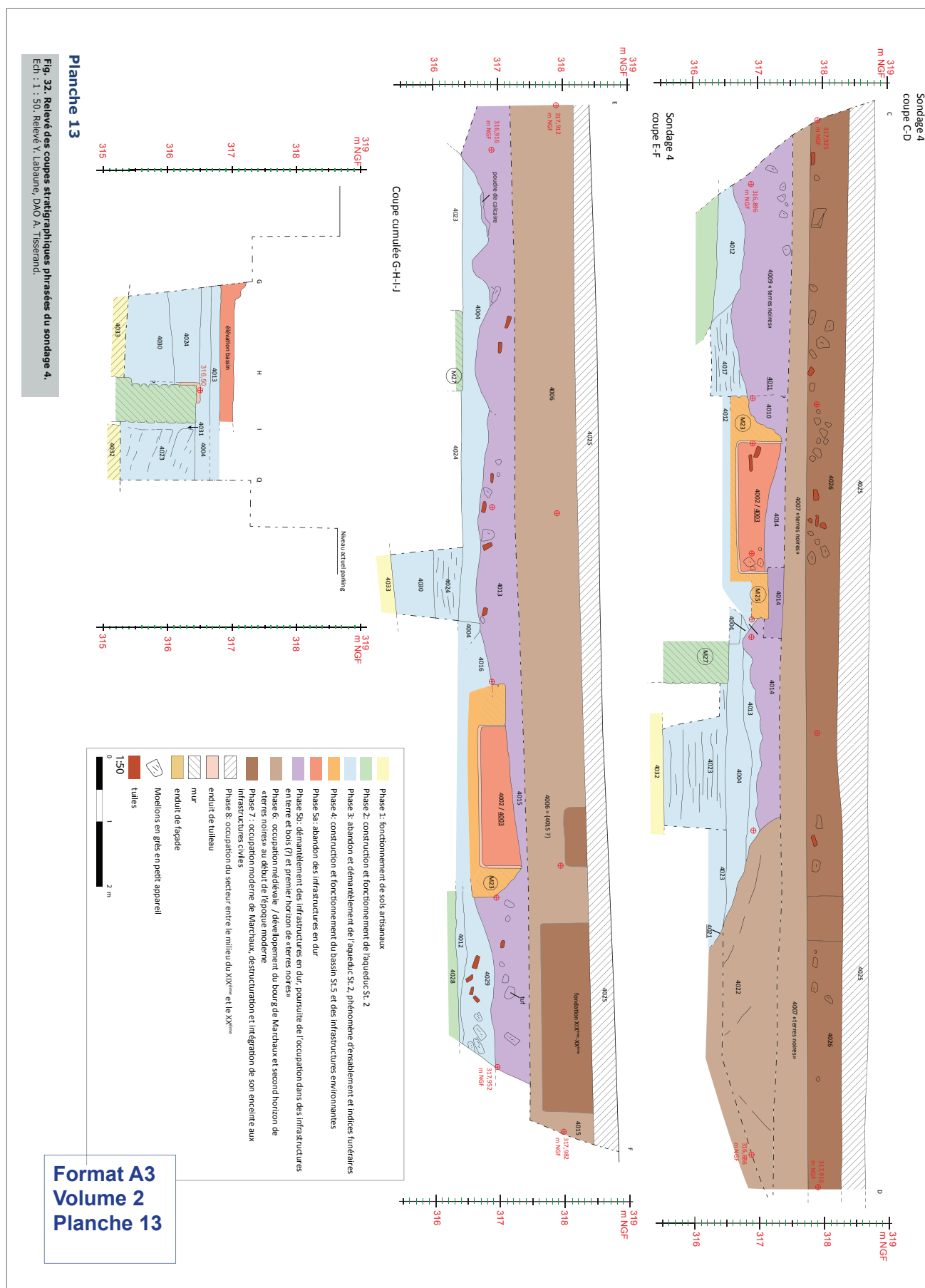


Fig. 32. Relevé des coupes stratigraphiques phrasées du sondage 4.
Ech : 1 : 50. Relevé Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

Au cours de cette opération un ensemble de 138 unités stratigraphiques, de 31 maçonneries et de 6 faits ont été individualisées (**fig. 33**):

- Pour le sondage 1 quatorze Unités Stratigraphiques ont été distinguées, numérotées de 1001 à 1014.
 - Pour le sondage 2 treize Unités Stratigraphiques ont été distinguées, numérotées de 2001 à 2013.
 - Pour le sondage 3 soixante-dix-sept Unités Stratigraphiques ont été distinguées, numérotées de 3000 à 3076.
 - Pour le sondage 4 trente-quatre Unités Stratigraphiques ont été distinguées, numérotées de 4000 à 4033.
- Tous sondages confondus, les maçonneries sont numérotées M1 à M31 et les faits sont numérotés St. 1 à St. 6.

La description détaillée de ces Unités Stratigraphiques, maçonneries et faits est fournie dans l'**annexe 1**.

Les études spécialisées et expertises de mobilier (céramique antique et médiévale, monnaies antiques et médiévales, « petit mobilier », indices artisanaux et lapidaire / éléments architecturaux) sont fournies dans l'**annexe 2**.

Le résultat de l'expertise du bâti est fourni dans l'**annexe 3**.

Le mobilier archéologique (lavé et conditionné), les clichés de fouilles et la documentation primaire ont été inventoriés de manière détaillée, suivant les normes émises par le SRA et transmises par courrier en date du 18 décembre 2006. On soulignera que tous les relevés réalisés (plans, coupes) ont été mis au net et sont présentés dans ce rapport. Chaque structure découverte a bénéficié d'une couverture photographique classique (clichés numériques).

Ces inventaires sont fournis dans l'**annexe 4**.

Les relevés topographiques ont été assurés par Arnaud Meunier et Angélique Tisserand. L'inventaire des points topographiés et leurs coordonnées est fourni dans l'**annexe 5**.

L'arrêté de prescription et le projet d'intervention du SAVA validé par les services de l'Etat sont fournis dans l'**annexe 6**.

La phase de « post-fouille » a été réalisée au service archéologique d'Autun sur une durée de trois mois interrompue par la réalisation d'un autre diagnostic, par les congés de fin d'année et par le rendu du rapport d'activité 2017 du Programme de Recherches mené dans le quartier de la Genetoye. La rédaction du rapport (hors PAO) a été close le 3 février 2017.



Fig. 33. Localisation synthétique des maçonneries et des faits issues des sondages sédimentaires.
Ech. 1 : 200. DAO A. Tisserand.

III. La trame viaire d'époque antique et la limite occidentale de l'îlot IX-X 8

Description des vestiges

Nous rappelons que pour faciliter les descriptions, le nord conventionnel (direction du « *cardo maximus* ») est utilisé et non pas le nord géographique. De même, nous emploierons par commodité les termes de « *cardo* » (rue nord-sud) et « *decumanus* » (rue est-ouest) consacrés par l'usage.

La limite occidentale de l'îlot IX-X 8 a été difficile à préciser : une large tranchée, supérieure à 1,40 m, a été mise en évidence dans le sondage 4 (4021, 4022) (**fig. 34**) qui semble se prolonger dans le sondage 3 (3069, 3070, 3071, 3072). Uniquement observée en plan, l'interprétation reste délicate, mais il est proposé d'y voir une large tranchée d'épierrement (M31) dont le tracé pourrait correspondre au mur de façade d'îlot IX-X 8



Fig. 34. Sondage 4 : tranchée d'épierrement 4021 du mur M31, possiblement le mur occidental de façade d'îlot IX-X 8.

DAO A. Tisserand d'après cliché zénithal Com'air.

À l'ouest du mur présumé de façade M31, le sondage 3 a permis d'ouvrir une fenêtre d'une dizaine de mètres de longueur perpendiculaire à l'axe de la rue antique, le *cardo* C6, qui borde l'îlot. Seuls les niveaux de circulation les plus récents (phases 4-5) ont pu être mis au jour, la stratigraphie sous-jacente et l'aspect du domaine public des trois premiers siècles de notre ère restent inconnus.

La chaussée de l'Antiquité tardive a uniquement été reconnue sur une partie de sa largeur, qui est supérieure à 6,70 mètres (**fig. 35**). Elle adopte une forme bombée (**fig. 31 sondage 3 coupe A-B**), l'extrémité sud-ouest du sondage 3 montre le sommet de ce bombement et pourrait ainsi correspondre au centre de la chaussée. Trois strates successives constituent sa bande de roulement (**fig. 26-27**). En premier lieu 3026, une bande de roulement déstructurée qui est constituée de quelques galets épars dans une matrice argilo-limoneuse beige très compacte et qui a été reconnu en bord de chaussée. Elle est scellée par 3027, une recharge un peu plus dense en galets mais là aussi la surface de circulation est abîmée. L'ultime réfection de la chaussée intervient par la mise en place de 3028 qui est exclusivement constituée de galets en grande densité (galets de 5 à 7 cm de côté en moyenne et de 15 cm de côté pour les plus gros) liés à un mortier sableux (**fig. 36**). Ce sol de circulation, particulièrement soigné, est très bien conservé : son usage s'inscrit dans la durée puisque les galets montrent des signes évidents d'usure et qu'on observe la présence de trois ornières parallèles liée certainement au passage régulier de chariots (**fig. 27**).



Fig. 35. Sondage 3 : vue générale du dernier état de la bande de roulement du *cardo* secondaire C6 (3028 au premier plan). Cliché Y. Labaune depuis le SO.

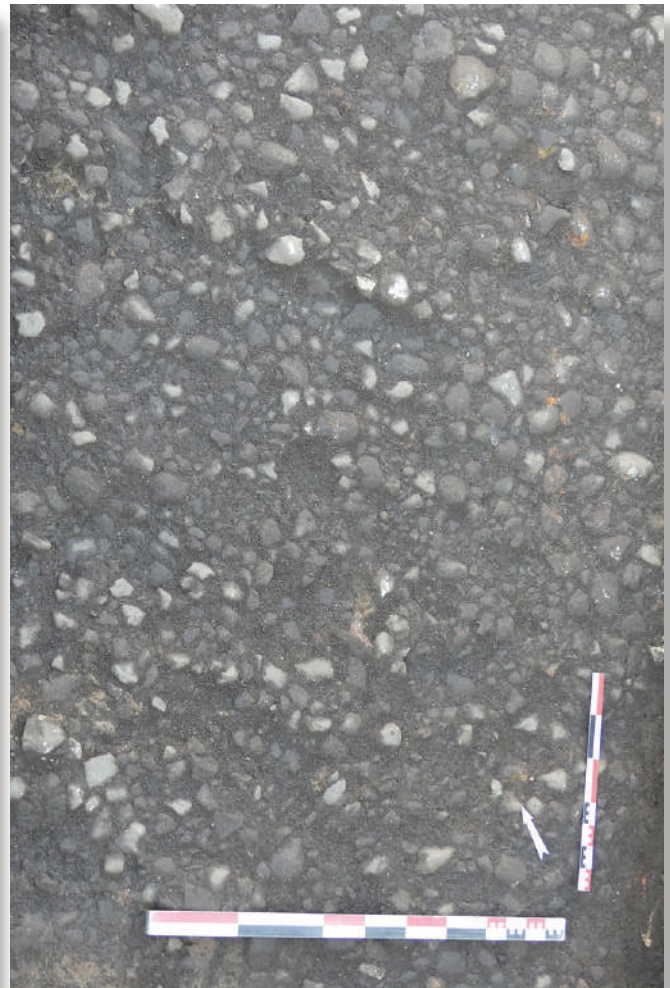


Fig. 36. Sondage 3 : vue de détail du dernier état de la bande de roulement du *cardo* secondaire C6 (3028). Des ornières obliques sont visibles dans la partie supérieure du cliché. Cliché Y. Labaune.

On relève une tendance générale au rétrécissement progressif de la bande de roulement : l'ensemble 3026-3027-3028 a été reconnu 6,70 mètres de large ; l'ultime recharge 3028 a été reconnu sur 4,50 mètres de large.

La bande de roulement de la rue composée de galets (3026, 3027, 3028) jouxte un sol de circulation en terre battue (3020, 3021) qui pourrait correspondre à la surface d'un trottoir d'après son mode de construction et son horizontalité (**fig. 37**). La chaussée de la rue et le trottoir supposé sont séparés par une légère dépression de quelques centimètres de profondeur linéaire, large de 0,60 m, aux bords rectilignes et dont l'orientation respecte la trame antique (3024, 3025) (**fig. 38**). La stratigraphie sous-jacente n'ayant pas été explorée son interprétation est délicate : nous formulons l'hypothèse d'avoir affaire à un effet de soutirage d'une structure en creux rebouchée tardivement (elle a piégée des fragments de calcaire), par exemple un caniveau bordier, une structure qui fait généralement la séparation entre la rue et le trottoir dans les exemples autunois. A moins qu'il ne s'agisse d'une sablière ?

La limite orientale de ce trottoir présumé correspond au tracé présumé du mur de façade d'îlot M31 épierré par la tranchée 3069 : sa largeur conservée avoisine 2,50 mètres, sa largeur initiale pouvant être légèrement plus importante de l'ordre de 3 mètres, une largeur de trottoir assez classiquement attestée à Autun.

Proposition de datation

Aucun mobilier ne permet de dater la mise en place du dernier état de la bande de roulement de la rue (3026-3027-3028) et du sol de circulation du trottoir (3020-3021).

L'occupation de ces structures relève de la phase 5b. Aucun élément de datation absolue n'a été prélevé dans la couche occupation tardive du trottoir (3073). Les artefacts sont rares dans la couche d'occupation tardive de la rue (3002), seul un fragment de bracelet en boghead coal à décor complexe (**fig. 39**) oriente vers une datation dans le courant de l'Antiquité tardive, au IV^e s. voire au V^e s. En revanche la présence dans 3002,



Fig. 37. Sondage 3 : vue de l'espace interprété comme celui du trottoir, et de son dernier état.
La dépression 3026 qui assure la séparation de l'espace « trottoir » de la chaussée a piégée des fragments de calcaire (indice de présence d'un four à chaux ?) : s'agit-il d'un effet de soutirage d'une structure en creux rebouchée tardivement, comme un fossé bordier ? Cliché Y. Labaune.



Fig. 38. Sondage 3 : vue de détail de 3024.
Cliché T. Dessolin.

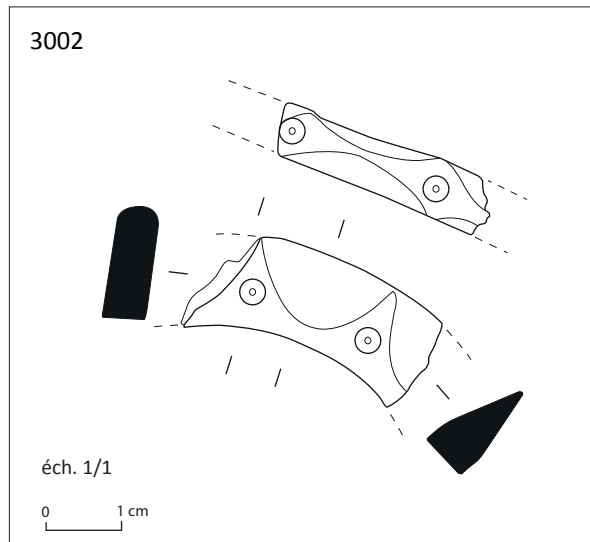


Fig. 39. Sondage 3 : fragment de bracelet en boghead coal issu de la couche tardive d'occupation de la rue C6 (3002), parure rencontrée aux IV^e voire V^e s. Ech. 1 : 1. DAO A. Tisserand, d'après un relevé Y. Labaune.

associée au fragment de bracelet tardo-antique précédemment citée, d'une monnaie du bas Moyen-Age, un tiers de gros ou maille tierce au nom de Eudes IV duc de Bourgogne émise entre 1337 et 1340, mais aussi de tessons céramique du bas Moyen-Age reste difficile à expliquer en l'état.

La mise en place du dernier état de la chaussée pourrait donc intervenir assez tardivement compte tenu du bon état de conservation de la chaussée qui est encore fréquentée au moins au IV^e voire au V^e s. voire plus hypothétiquement au cours du Moyen-Age.

L'Antiquité tardive (IV^e s. ou V^e s. ?) est proposée à titre d'hypothèse pour la mise en place du dernier état de la chaussée.

IV. Observations chrono-stratigraphiques d'ensemble et phasages des occupations

IV.1. Phase 1 : fonctionnement de sols artisanaux (fig. 40)

Description des vestiges

Les conditions d'intervention, comme nous l'avons précisé plus haut (§ II.1), n'ont pas permis d'appréhender correctement les horizons antiques les plus anciens. Seules deux ouvertures manuelles de taille restreinte n'excédant pas un mètre carré de superficie permettent de verser quelques informations au dossier (**fig. 41**). La première fenêtre a permis de dégager un sol 4032 en terre battu, noir et sableux, dont la surface a été rougie par l'action du feu (**fig. 42**). La seconde fenêtre a permis de dégager un sol 4033 en terre battu verdâtre recouvert d'une fine couche cendreuse (**fig. 43**). L'aspect de ces sols évoque celui des sols d'ateliers. L'altitude identique de ces sols culminant vers 316,05 m NGF, leur similitude ainsi que leur proximité incitent à considérer qu'ils appartiennent à un même horizon artisanal. La fouille restreinte n'a pas permis de préciser la nature des productions (métallurgie ?).

Proposition de datation

Aucun élément de datation n'a été recueilli. Par hypothèse, compte tenu des modalités d'occupation habituellement rencontrées à l'intérieur de l'espace urbain, il est proposé d'attribuer cette phase au I^{er} s. ap. J.-C.

IV.2. Phase 2 : construction et fonctionnement de l'aqueduc St. 2 (fig. 44)

Description des vestiges

L'aqueduc St. 2

Cet état est caractérisé par la mise en service et le fonctionnement d'une structure hydraulique, St 2, en périphérie de l'îlot IX-X 8. Son tracé orienté nord-sud, est situé à l'intérieur de l'îlot et de la limite formée par le mur de façade présumé M31 : deux tronçons espacés d'une vingtaine de mètres ont pu être dégagés dans

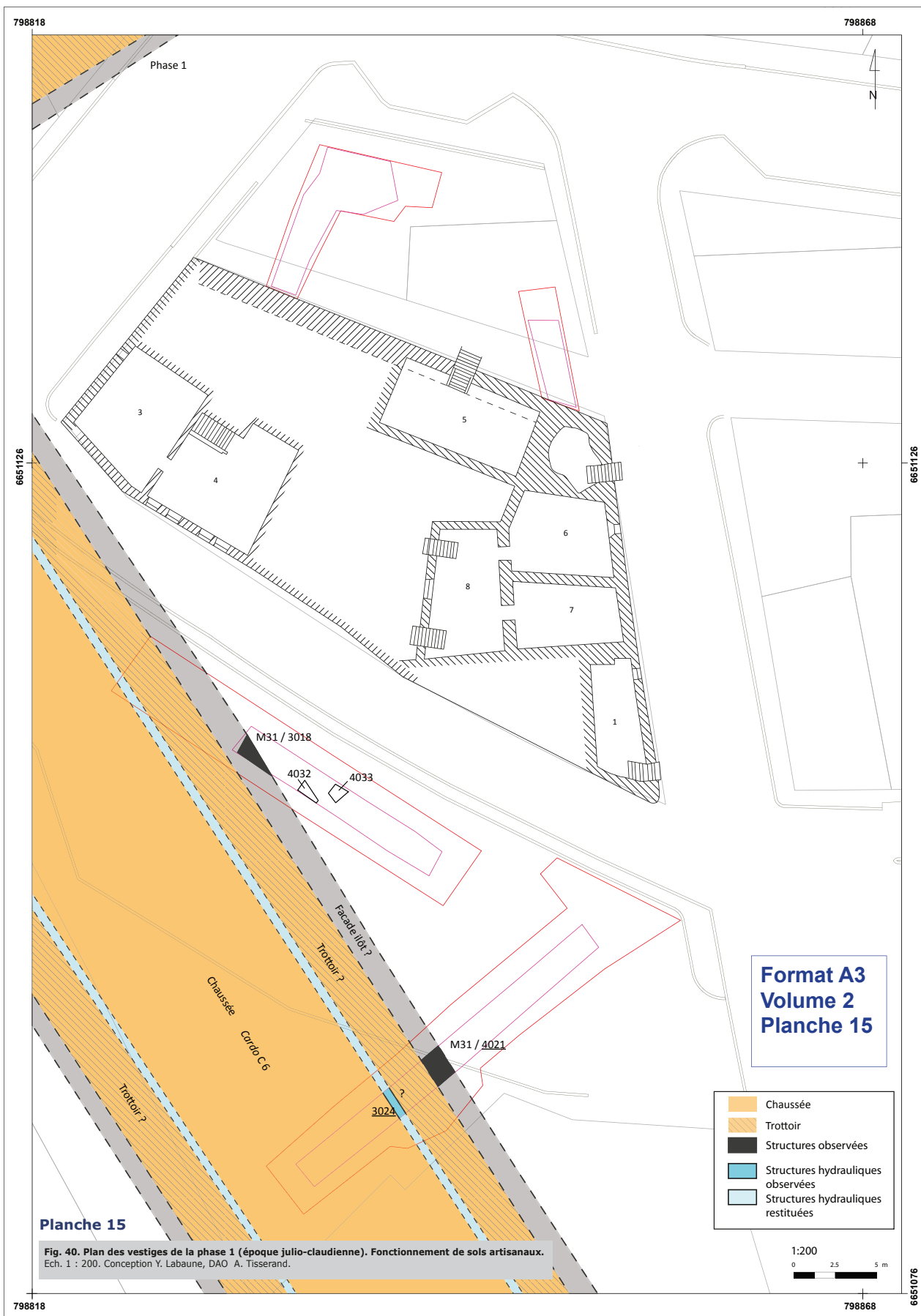


Fig. 40. Plan des vestiges de la phase 1 (époque julio-claudienne).
Fonctionnement de sols artisanaux.
Ech. 1 : 200. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



Fig. 41. Sondage 4 : les deux sondages manuels réalisés de part et d'autre de M27 ayant permis de dégager des sols artisanaux de la phase 1.
Cliché zénithal Y. Labaune.



Fig. 42. Sondage 4 : sol artisanal 4032, cendreux et en partie rubéfié.
Cliché zénithal A. Tisserand.



Fig. 43. Sondage 4 : sol artisanal 4033 en terre battu recouvert d'une couche cendreuse.

Cliché zénithal T. Dessolin.

les sondages 3 et 4. Un espace de l'ordre de 1,50 mètre sépare le mur de façade d'îlot et la structure St. 2. Seul le piédroit oriental de la structure est conservé (M21=M27), il culmine entre 316,90 et 317,10 m NGF (**fig. 45-46**). Le piédroit occidental a été quant à lui démantelé en profondeur, il n'en reste que la tranchée d'épiérement (M28 = 3074, 3075) difficile à percevoir dans les couches perturbées par les récupérateurs de matériaux (3076, 4030) (**fig. 47**). Les aménagements initialement situés au fond du canal ont été complètement arrachés. Les parois internes sont recouvertes d'un enduit hydraulique rosé en béton de tuileau (**fig. 48-49**) fin qui vient ensuite mourir sur la partie supérieure de M27 (**fig. 45**). L'enduit hydraulique est arraché en partie inférieure à partir de la zone perturbée par les récupérateurs (3047, 4030) (**fig. 50**) mais il est possible d'en restituer la hauteur initiale de l'ordre de un mètre (entre le ressaut de fondation et l'arase supérieure) (**fig. 51**).

Le canal interne limité par ces deux piédroits mesure ainsi 1,20 mètre de largeur et sa hauteur est de l'ordre de un mètre. Le système de couverture reste à préciser. L'absence de départ de voûte et la présence du retour de la couche d'étanchéité sur l'arase supérieure du piédroit incite à proposer une couverture à base de dalles posées à plat.

Dans les exemples rencontrés à Autun, l'enduit hydraulique n'est jamais utilisé pour assurer l'étanchéité des conduites d'évacuation des eaux usées. Il est donc proposé d'interpréter cette structure comme une conduite d'eau claire de type « aqueduc ».

Immédiatement à l'est du tracé de l'aqueduc St. 2, dans les horizons perturbés par les récupérateurs de matériaux (4028), une dalle de grès de grand appareil (1,60 m x 0,80 m) disposée parallèlement à l'aqueduc (**fig. 52-53**) semble faire partie des fondations d'un dispositif monumental se développant au contact même de l'aqueduc et qui a fait l'objet d'une sévère récupération.

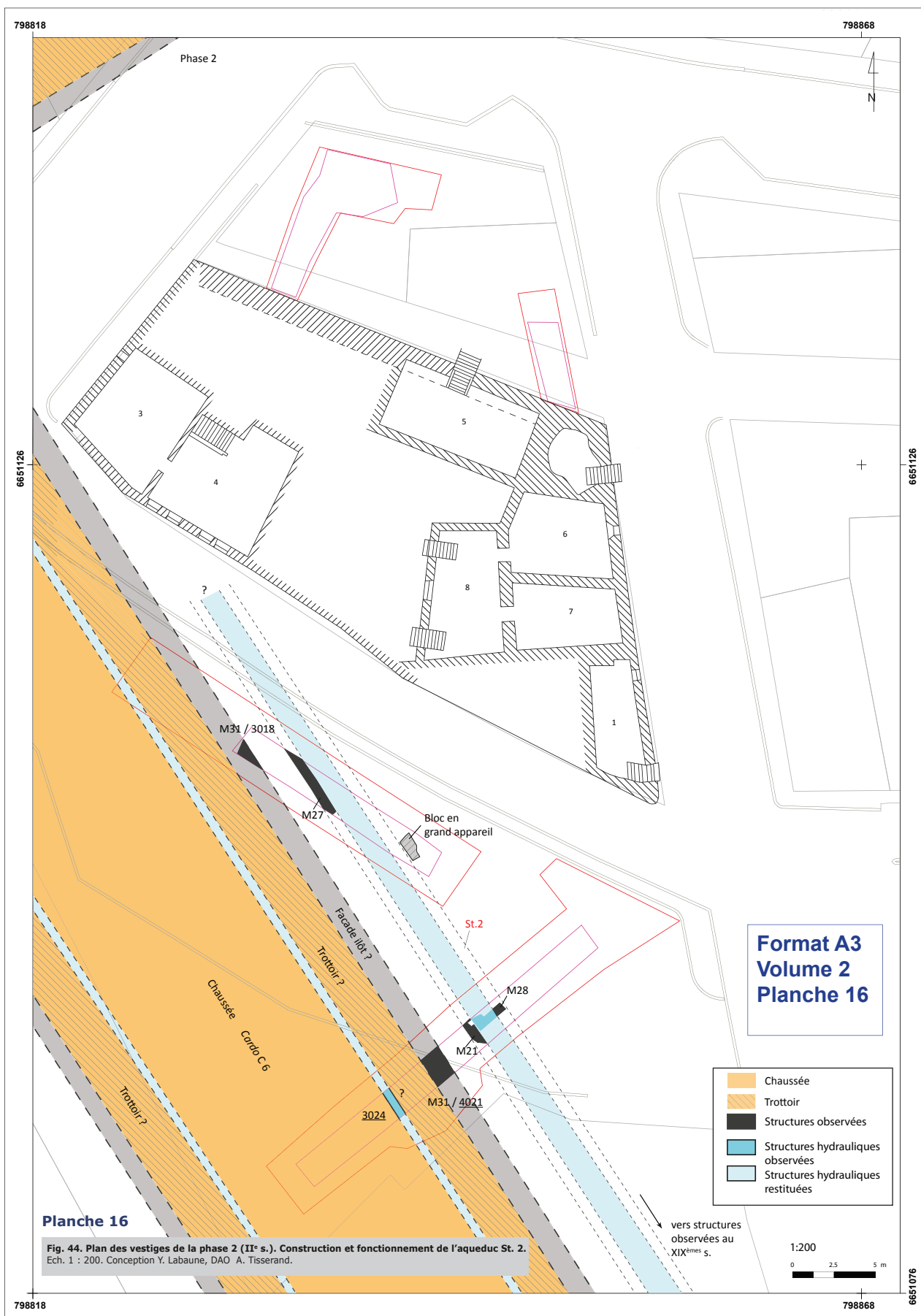


Fig. 44. Plan des vestiges de la phase 2 (II^e s.). Construction et fonctionnement de l'aqueduc St. 2.
Ech. 1 : 200. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



Fig. 45. Sondage 4 : vue générale du mur M27, piédroit oriental d'un probable aqueduc St. 2.
Cliché Y. Labaune.



Fig. 46. Sondage 3 : vue générale du mur M21, piédroit oriental d'un probable aqueduc St. 2 (prolongement de M27).
Cliché Y. Labaune en direction du NE.



Fig. 47. Sondage 3 : au premier plan, possible tranchée d'épierrement du second piédroit de l'aqueduc St. 2 (3074).
DAO A. Tisserand d'après un cliché T. Dessolin.



Fig. 48. Sondage 4 : parement du mur M27 couvert d'enduit hydraulique dans sa partie supérieure.
Cliché T. Dessolin.



Fig. 49. Sondage 3 : parement du mur M21 couvert d'enduit hydraulique.
Cliché Y. Labaune.



Fig. 50. Sondage 4 : l'arrachement de l'enduit hydraulique sur M27 correspond à la limite entre la couche de récupération de l'aqueduc (4030) et les horizons d'ensablement (4024).
Cliché T. Dessolin.



**Fig. 51. Sondage 4 : parement externe de M27 soigné.
S'agit-il d'un dispositif aérien ?**
Cliché Y. Labaune.



**Fig. 52. Sondage 4 : vue de détail de la dalle de grès de grand appareil (1,60 m x 0,80 m)
enchâssée dans 4028.**
Cliché Y. Labaune.



Fig. 53. Sondage 4 : vue générale de la dalle de grès de grand appareil (1,60 m x 0,80 m) et son environnement, elle est parallèle à l'aqueduc et immédiatement à l'est de celui-ci.
Cliché Y. Labaune vers le NO.

Le mobilier lapidaire

Le matériel archéologique issu des horizons d'abandon / démantèlement (état 3) permet de se forger une première image des élévations contemporaines de l'état 2 et de la nature de l'occupation.

La présence d'un fragment de cordon d'étanchéité en béton de tuileau (CP/3011, **fig. 54**) et d'un gros fragment d'enduit hydraulique sur une épaisse couche de mortier blanc (CP/3047) confirme le lien qu'entretiennent les infrastructures avec la gestion de l'eau.

La présence de fragments de blocs de calcaire dur quadrangulaires montrant des traces de trou de louve ou d'agrafe oriente vers l'utilisation de blocs de grand appareil en calcaire (L/3047). La présence récurrente d'éclats de calcaire, parfois rubéfiés, renforce l'image d'un démantèlement d'une architecture, peut-être monumentale, en calcaire (L/3047). Six modestes fragments de roches décoratives suggèrent la mise en place d'un décor plaqué. Il s'agit pour l'essentiel de placages lisses, mais aussi d'une plinthe lisse à extrémité arrondie et d'une corniche moulurée (L/4004, **fig. 55**). Les roches régionales (schiste d'Autun, calcaire de Diou, calcaire à entroques de Pouillenay, calcaire fin de la côte chalonnaise) sont majoritaires, à l'exception d'une roche importée de Grèce (Vert antique). Au dos de ces roches, on relève parfois la présence d'un mortier rosé.

On note aussi la présence d'une tesselle de mosaïque en pâte de verre (V/3047/3) et d'un fragment de verre à vitre (V/4004/1).



Fig. 54. Sondage 3 : fragment de cordon d'étalement en béton de tuileau (CP/3011) issu des horizons de démantèlement de l'état 2.
Cliché Y. Labaune.



Fig. 55. Sondage 4 : horizons de démantèlement de l'état 2, fragments de décor plaqué : plinthe lisse à extrémité arrondie (calcaire blanc de la Côte Chalonnaise) et corniche moulurée (calcaire à entroques de Pouillenay).
Cliché Y. Labaune.

Enfin, la concentration de grands fragments de tuiles (fig. 56-57) mais aussi de tuiles complètes (C/3011, fig. 58-59) à l'emplacement de l'aqueduc et dans ses environs immédiats suggère la présence d'une toiture effondrée en place dans ce secteur. Une *imbrex* remplie de mortier dans sa partie concave dans lequel sont imprimés les négatifs des bords de deux *tegulae* disposées côte à côte suggère l'utilisation de mortier de scellement lors de la mise en place de la couverture (C/4023, fig. 60-61).



Fig. 56. Sondage 3 : toiture effondrée en place au niveau de l'aqueduc St. 2 (3010).
Cliché Y. Labaune.



Fig. 57. Sondage 4 : toiture effondrée en place au niveau de l'aqueduc St. 2 (4020).
Cliché Y. Labaune.



Fig. 58. Sondage 3 : *tegula* complète issue de 3010.
Cliché T. Dessolin.



Fig. 59. Sondage 3 : *imbrex* complète issue de 3010.
Cliché T. Dessolin.



Fig. 60. Sondage 4 : *imbrex* complète issue de 4023 comportant du mortier de scellement dans la partie concave.
Cliché T. Dessolin.



Fig. 61. Sondage 4 : imbrex complète issue de 4023 comportant du mortier de scellement dans la partie concave, vue de détail des négatifs de deux bords de tegulae jointives.
Cliché T. Dessolin.

Proposition de datation

Aucun élément de datation n'a été recueilli. *Terminus ante quem* de la fin du II^e s. (datation relative par rapport à l'état suivant). Par hypothèse il est proposé une construction et un fonctionnement dans le courant du II^e s.

IV.3. Phase 3 : abandon et démantèlement de l'aqueduc St. 2, phénomène d'ensablement et indices funéraires (fig. 62).

Description des vestiges

Récupération des matériaux

L'aqueduc St. 2 a fait l'objet d'un démantèlement assez forcené. Comme nous l'avons déjà noté nous n'avons aucune trace du dispositif de couverture de l'aqueduc (des dalles ?), l'un de ses piédroits (St. 2) ainsi que l'aménagement du fond (dallage ?) ont fait l'objet d'une récupération jusqu'aux fondations (fig. 47, 50).

Cela semble également le cas d'une infrastructure adjacente dont il ne reste qu'un élément de ses fondations, un bloc de grand appareil en grès (fig. 52). Les nombreux éclats de calcaire, parfois rubéfiés, qui paraissent témoigner du démantèlement d'une architecture en calcaire pourraient également suggérer le fonctionnement d'un four à chaux.

Phénomène d'ensablement

Alors que les constructions de l'état 2 sont en cours de démantèlement, le secteur situé sur le tracé de l'aqueduc subit un épisode d'ensablement progressif qui voit la mise en place d'épais horizons finement stratifiés, alternant couches sableuses et fines couches de limons, qui peuvent atteindre 0,90 m (3011) (fig. 63) à 1,35 m (4004, 4023) (fig. 64-65). Ces alluvions sableuses se retrouvent sur une bande d'environ 6 mètres de largeur centrée sur l'axe de l'aqueduc St. 2. Ce phénomène rappelle celui des dépôts alluvionnaires torrentiels : l'eau initialement canalisée par l'aqueduc St. 2 pourrait avoir continué à inonder le secteur une fois les infrastructures abandonnées et en cours de démantèlement.

Des vestiges funéraires ?

La présence de six fragments d'ossements humains dans la couche d'ensablement 4024 doit être mentionnée (fig. 66) : une expertise rapide sur clichés réalisée par Carole Fossurier (Inrap) a permis de distinguer un fragment de coxal, deux têtes de fémur, un radius complet, un fragment d'ulna ou fibula, un fragment d'os long difficile à préciser sur photographie (radius, ulna ou fibula). Les modalités d'intervention (couche fouillée manuellement, bien scellée), l'absence de fosses sépulcrales ou de perturbations observée à la fouille permettent d'exclure une origine intrusive à ces ossements en position secondaire. Leur présence à l'intérieur de l'enceinte urbaine dans un contexte a priori précoce pour ce genre de découverte funéraire intramuros (extrême fin du haut Empire) suscite donc l'interrogation.

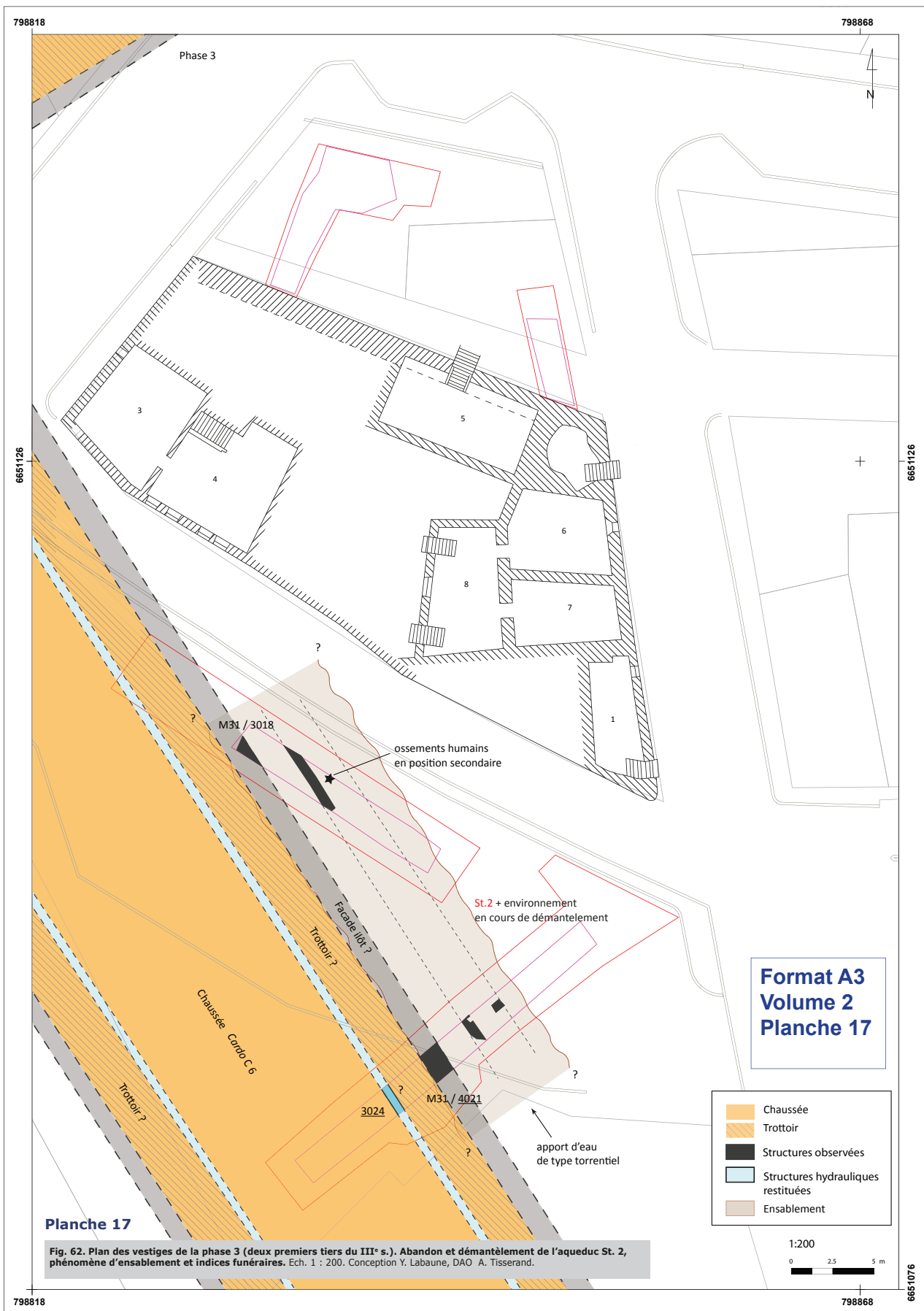


Fig. 62. Plan des vestiges de la phase 3 (deux premiers tiers du III^e s.). Abandon et démantèlement de l'aqueduc St. 2, phénomène d'ensablement et indices funéraires.
Ech. 1 : 200. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



Fig. 63. Sondage 3 : détail des horizons sableux alluvionnaires stratifiés de la phase 3 (3011) qui recèle les traces d'une toiture effondrée en place au niveau de l'aqueduc St. 2.
Cliché T. Dessolin.



Fig. 64. Sondage 4 : stratigraphie montrant les horizons sableux alluvionnaires finement stratifiés de la phase 3 (4023 puis 4004) au niveau de l'aqueduc St. 2.
Cliché A. Tisserand.



Fig. 65a. Sondage 4 : vase complet retrouvé dans les horizons sableux alluvionnaires de la phase 3 au niveau de l'aqueduc St. 2.
Cliché A. Tisserand.

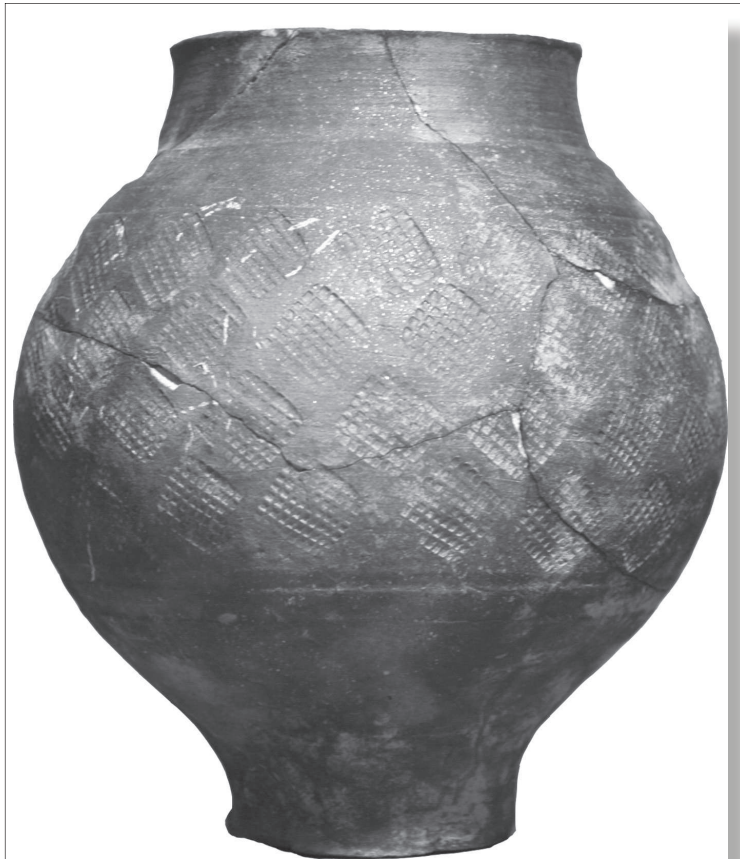


Fig. 65b. Sondage 4 : vue de détail du vase complet (pot à décor estampé, production caractéristique des ateliers de la rue des Pierres).
Cliché A. Delor-Ahü.



Fig. 66. Sondage 4 : fragments d'os humains découverts dans 4024.

Cliché Y. Labaune.

Proposition de datation

L'étude céramologique (cf. étude Anne Delor-Ahü, annexe 2) permet de rattacher cet état aux deux premiers tiers du III^e siècle probablement (bonne représentation des sigillées du centre Gaule et métallescente régionales, métallescente d'Argonne, absence de sombres lissées et de jattes de Jaulges). Le *terminus post quem* fournit par la numismatique (cf. étude Bernadette Soum, annexe 2) se situerait au III^e siècle, peut-être aux alentours des débuts de l'Empire gaulois en 260.

IV.4. Phase 4 : construction et fonctionnement du bassin St. 5 et des infrastructures environnantes (fig. 67)

Description des vestiges

Le bassin St. 5

Cet état est caractérisé par la construction d'un aménagement hydraulique de type « bassin » (St. 5), sur les ruines des infrastructures de l'état 2 (4013, 4029) (**fig. 68**) et sur les épais dépôts alluvionnaires se mettant en place lors de l'état 3 (4004, 4017) qui a été reconnu dans le sondage 4 (**fig. 69-71**). Le bassin St. 5 est situé à l'intérieur de l'îlot et de la limite formée par le mur de façade présumé M31, il se situe presque au contact de ce dernier. Les vestiges culminent vers 317,27 m NGF.

Ce bassin adopte une forme rectangulaire (**fig. 72**), il mesure 3,30 mètres de longueur suivant un axe est-ouest et 2 mètres de largeur suivant un axe nord-sud. Quatre murs (M23, M24, M25 et M26) larges chacun d'une cinquantaine de centimètres forment les parois. La hauteur initiale de ces dernières n'est pas connue, elle est supérieure à 0,55 m. Le fond de l'aménagement ainsi que les parois internes sont recouvertes d'un mortier hydraulique de tuileau assez épais (**fig. 73-74**).

L'infrastructure n'a pas été intégralement dégagée, son extrémité occidentale se prolonge notamment sous la berme. Aucun dispositif d'alimentation ou bien d'évacuation n'a été reconnu mais on ne peut pas exclure le fait qu'ils soient situés dans le secteur non fouillé.

L'absence de traces de maçonneries contemporaines (conservées ou bien à l'état de « fantôme ») aux environs du bassin permet d'envisager sa mise en place dans un espace ouvert. Le fait que les maçonneries

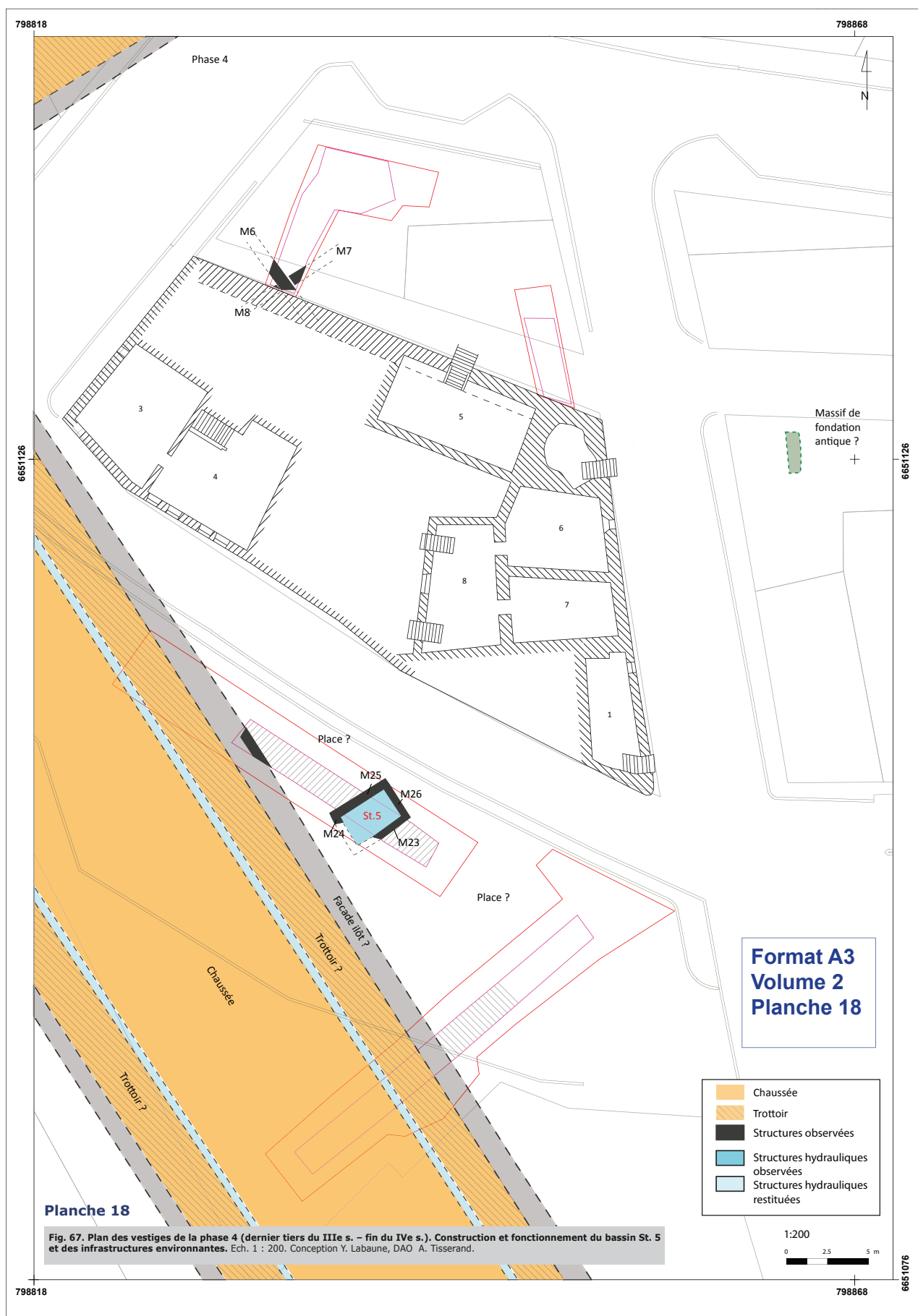


Fig. 67. Plan des vestiges de la phase 4 (dernier tiers du III^e s. – fin du IV^e s.). Construction et fonctionnement du bassin St. 5 et des infrastructures environnantes.
Ech. 1 : 200. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



Fig. 68. Sondage 4 : détail de la couche de destruction 4016 riche en éléments de démolition antiques reposant sur les horizons d'ensablement 4004 (en bas du cliché) servant d'assise à la construction du bassin St. 5.

Cliché Y. Labaune vers le SE.



Fig. 69. Sondage 4 : cliché montrant la stratigraphie relative entre l'aqueduc St. 2 plus ancien (à droite du cliché) et le bassin St. 5 plus récent, nettement séparés par l'horizon d'alluvions sableuses 4004 (au niveau de la mire).

Cliché Y. Labaune vers le S.



Fig. 70. Sondage 4 : détail montrant la couche d'alluvions sableuses 4004 scellant l'aqueduc St. 2 et servant d'assise au bassin St. 5.
Cliché Y. Labaune vers l'E.



Fig. 71. Sondage 4 : détail montrant les couches d'alluvions sableuses 4012/4017 servant d'assise au bassin St. 5.
Cliché Y. Labaune vers l'O.



Fig. 72. Sondage 4 : vue zénithale du bassin St. 5.
Cliché Y. Labaune.



Fig. 73. Sondage 4 : élévation interne du bassin St. 5 couvert de mortier hydraulique, petite paroi M26.
Cliché Y. Labaune en direction du NE.



Fig. 74. Sondage 4 : élévation interne du bassin St. 5 couvert de mortier hydraulique, grande paroi M25.
Cliché Y. Labaune en direction du NO.

soient récupérées de manière plus intense au niveau des parements opposés au bassin (les murs sont en quelque sorte taillés en biseau à 45°, **fig. 75**) suggère la récupération d'un dispositif qui arrivait initialement au contact des parois maçonnées : il pourrait s'agir d'un dallage par exemple.



Fig. 75. Sondage 4 : exemple de récupération différentielle des parois du bassin, plus intense côté externe (ici M23).
Cliché Y. Labaune en direction du NE.

Les maçonneries M6, M7 et M8

Nous proposons par hypothèse que l'ensemble de trois maçonneries antiques (M6, M7 et M8) dégagées une trentaine de mètres au nord du bassin St. 5, dans la partie méridionale du sondage 2, pourrait également appartenir à cet état, bien que la chronologie relative fasse défaut (**fig. 76**). Leur état de conservation et leur altitude, les vestiges culminant vers 316,95 m NGF, pourraient plaider en ce sens.

Ces maçonneries sont conservées en élévation sur une hauteur de l'ordre de 0,70 m comme le suggère l'ouverture d'une fenêtre manuelle de faibles dimensions (**fig. 77**). Un ressaut de fondation se détachant d'une dizaine de centimètres du parement a été perçu en fond de tranchée (**fig. 77-78**). La largeur des murs assez conséquente, est comprise entre 0,60 m (M7) et 0,85 m (M6). Leur mode de construction est similaire, les parements sont composés de blocs de granite assisés liés à un mortier jaune très tenace. On note la présence de joints beurrés très couvrants (**fig. 78-79**).



Fig. 76. Sondage 2 : apparition des maçonneries antiques M6, M7 et M8.

Cliché Y. Labaune en direction du S.



Fig. 77. Sondage 2 : vue générale du sondage manuel réalisé au croisement de M6 et M7.

Cliché Y. Labaune en direction du SO.



Fig. 78. Sondage 2 : élévation de M6 conservée sur 0,70 m présentant des joints très couvrants, en fond de sondage on aperçoit le ressaut de fondation.

Cliché Y. Labaune en direction du SO.



Fig. 79. Sondage 2 : partie supérieure de l'élévation de M7 présentant des joints couvrants, assez soignés (joints rubanés ?)

Cliché Y. Labaune en direction du SO.

Le mobilier lapidaire

Le matériel archéologique issu des horizons d'abandon / démantèlement (état 5) permet de se forger une première image des élévations contemporaines de l'état 4 et de la nature de l'occupation.

La présence de plusieurs fragments de blocs de calcaire dur quadrangulaires montrant des traces de trou de louve ou d'agrafe oriente vers l'utilisation de blocs de grand appareil en calcaire (L/4002 et L/4010). La présence assez récurrente d'éclats de calcaire, parfois rubéfiés, renforce l'image d'un démantèlement d'une architecture, peut-être monumentale, en calcaire (échantillonnage : L/4000).

Deux fragments d'une base en grès d'arkose et le départ d'un relief de forme circulaire ont également été retrouvés (L/4000), il est difficile de savoir s'il s'agit d'une base de colonne ou d'un autre type d'aménagement (fig. 80).



Fig. 80. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Base quadrangulaire en grès d'arkose (L/4000) présentant le départ d'un relief de forme circulaire (base de colonne ?).

Cliché Y. Labaune.

La présence de plusieurs fragments de tuf (L/3015) dont deux moellons quadrangulaires (L/4000) doit être notée (**fig. 81**). Ce type de matériau, très léger, est parfois utilisé pour l'aménagement de plafonds suspendus et son utilisation dans ce cadre est avérée à Autun sur le monument découvert boulevard Latouche dans son état de l'Antiquité tardive. Lors de cette opération les moellons ont été retrouvés dans la couche d'effondrement des plafonds des portiques à double nef bordant les cours.



Fig. 81. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Deux moellons quadrangulaires très légers en tuf (L/4000) : élément de plafond suspendu ?
Cliché Y. Labaune.

Un ensemble significatif de moellons de parement de petit appareil taillés dans du grès fin du Rhétien a été découvert lors du décapage. Ils sont systématiquement en lien avec un mortier blanc sableux et friable et on relèvera le fait qu'il tranche fortement avec les mortiers de chaux jaunes ou beiges généralement rencontrés à Autun.

Seuls les éléments de chaînage d'angle ont fait l'objet d'un échantillonnage, on peut remarquer le soin apporté à leur confection et la variété des types rencontrés qui se ventilent de la manière suivante :

- Chaînage d'angle rectangulaire de petite taille, dimensions moyennes : Long. 25 x larg. 12 x e. 9 cm (**fig. 82**).
- Chaînage d'angle rectangulaire de grandes dimensions : Long. Sup. 42 x larg. 20 x e. 6 cm.
- Chaînage d'angle avec moulure en relief (demi-rond) : Long. 25 x larg. sup. 14 x e. 6 cm (**fig. 83**).
- Chaînage d'angle avec moulure en creux (demi-rond) : Long. Sup. 22 x larg. 12 x e. 8 cm (**fig. 84**).



Fig. 82. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Chaînage d'angle rectangulaire de petite taille.

Cliché Y. Labaune.



Fig. 83. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Chainage d'angle avec moulure en relief (demi-rond).
Cliché Y. Labaune.



Fig. 84. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Chainage d'angle avec moulure en creux (demi-rond).
Cliché Y. Labaune.

Cinquante fragments de roches décoratives suggèrent la mise en place d'un décor plaqué. Il s'agit pour l'essentiel de placages lisses, mais on note la présence de cinq corniches moulurées (L/4000, L/4002, L/4008, L/4015) et d'une plinthe lisse à extrémité arrondie (L/4015). Les provenances sont variées, en majorité locales ou régionales, mais on relève une présence significative de roches en provenance du bassin méditerranéen. Les deux tiers du corpus sont ainsi composées de roches d'origine locale ou régionale qui se ventilent de la manière suivante :

- Schiste autunois : 8
- Calcaire blanc : 8
- Marbre blanc à gros cristaux dont Champrobert : 8
- Calcaire de Pouillenay : 4
- Calcaire de Diou : 2

Un tiers du corpus est composé de marbres d'importation en provenance de Grèce, de Turquie, d'Égypte et d'Italie qui se ventilent de la manière suivante :

- Turquie : 7 (Afyon : 6, Teos : 1)
- Grèce : 5 (Cipolin : 2, Grec Ecrit : 1, brèche de Skyros : 1, Vert antique : 1)
- Égypte : 1 (porphyre noir)
- Italie : 3 (Carrare)

Proposition de datation

Seule la chronologie relative est en mesure de fournir quelques éléments de datation.

Le *terminus post quem* peut être calé au deuxième tiers du III^e s. (proposition de datation état 3 à partir de l'étude de la céramique) et plus particulièrement dans les années 260 (proposition de datation état 3 à partir

de l'étude des monnaies). Le *terminus ante quem* est calé dans le courant du V^e s. (proposition de datation état 5 à partir de l'étude de la céramique et des monnaies).

Une datation tardo-antique comprise entre le dernier tiers du III^e s. et la fin du IV^e s. est donc envisageable, sans que l'on soit en mesure d'affiner cette proposition dans l'état actuel des données.

IV.5. Phase 5a : abandon des infrastructures en dur (fig. 85)

Description des vestiges

Cet épisode est principalement caractérisé par l'abandon du bassin St. 5 et son comblement par un limon argileux organique sombre (fig. 86), notamment au contact avec le fond de la structure hydraulique (4002).



Fig. 86. Sondage 4 : vue générale de la couche d'abandon du bassin St. 5 et son comblement par un limon argileux organique sombre (4002).

Cliché Y. Labaune vers le S.

Proposition de datation

La céramique permet d'envisager une datation dans le courant de la première moitié du V^e s. ce que ne vient pas contredire l'étude numismatique qui fixe un *terminus post quem* en 362.

IV.5. Etat 5b : démantèlement des infrastructures en dur, poursuite de l'occupation dans des infrastructures en terre et bois (?) et premier horizon de « terres noires » (fig. 85)

Description des vestiges

Démantèlement partiel des infrastructures en dur

Cette phase correspond à l'activité des récupérateurs de matériaux à l'œuvre au niveau du bassin St. 5 qui démontent la partie supérieure des parois (4008, 4010). Nous avons déjà indiqué que ce bassin semble prendre place dans un espace ouvert et que les maçonneries ont été récupérées de manière plus intense sur son pourtour (les murs sont en quelque sorte taillés en biseau à 45°) (fig. 75). Cela suggère la récupération d'un dispositif qui arrivait initialement au contact des parois maçonnées par exemple un dallage dont il ne resterait rien. Ce démantèlement paraît partiel et ne concerner que les éléments facilement récupérables (si le bassin était bien intégré dans un espace ouvert dallé (?), il n'en reste aucune trace). En revanche les constructions, comme le bassin St. 5 ou bien les murs M6, M7 ou M8 ne sont pas intégralement épierrées.

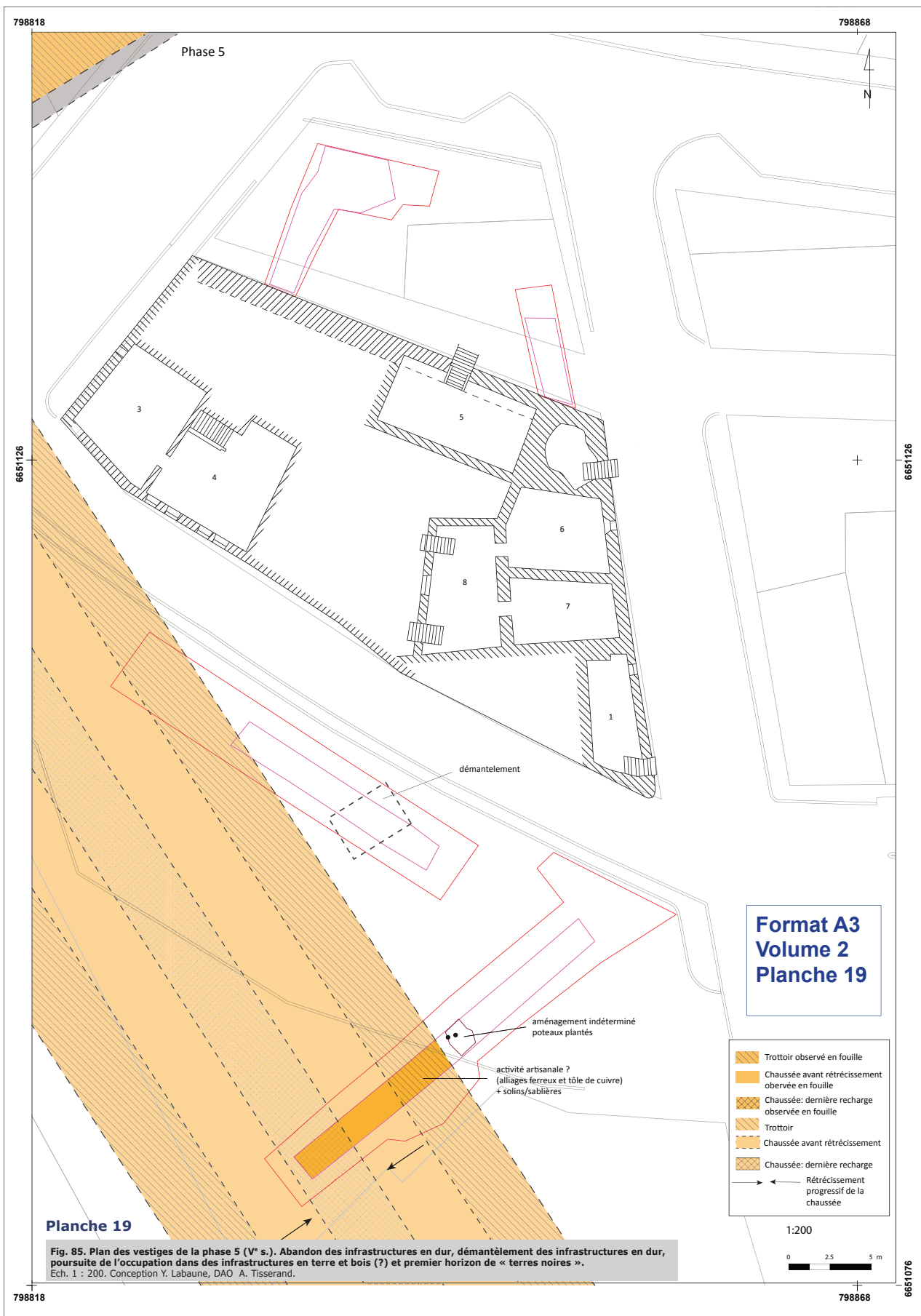


Fig. 85. Plan des vestiges de la phase 5 (V^e s.). Abandon des infrastructures en dur, démantèlement des infrastructures en dur, poursuite de l'occupation dans des infrastructures en terre et bois (?) et premier horizon de « terres noires ». Ech. 1 : 200. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

Une activité de chauxfournier liée au démantèlement d'une architecture, peut-être monumentale, en calcaire est envisageable. La présence récurrente d'éclats de calcaire, parfois rubéfiés, dans les différentes couches rencontrées et attribuées à la phase 5 (L/4000) ou bien piégées dans les dépressions comme 3024 plaident en cette faveur (**fig. 87**). Ces éclats de calcaire se trouvent également de manière récurrente dans les horizons de « terres noires » des phases médiévales et modernes.



Fig. 87. Sondage 3 : vue de détail de la dépression linéaire 3024 séparant rue et trottoir dans leur phase tardive qui a piégé des fragments de calcaire parfois brûlés, peut être bruit de fond du fonctionnement d'un four à chaud.

Cliché zénithal Y. Labaune.

Poursuite de l'occupation dans des infrastructures en terre et bois ?

La fouille partielle de 3014, une structure fossoyée scellée par les « terres noires », partiellement reconnue en plan et recoupant les couches construites d'époque romaine, est riche d'enseignement et fournit une image de la potentialité du site pour cette phase (**fig. 88**).

Le fond de cette fosse a révélée deux petites fosses circulaires (3043 et 3045), de 0,25 à 0,30 m de diamètre dans la petite fenêtre de fouille (**fig. 89**). L'une des deux, 3043, a été fouillée. Elle mesure une quinzaine de centimètres de profondeur et comporte des pierres et fragments de tuiles servant de calage qui permettent de proposer une interprétation comme fosse d'installation d'un poteau de bois (**fig. 90**). Il n'est pas possible de statuer sur la fonction précise de l'aménagement à poteaux plantés mais celle de l'habitat doit être proposée à titre d'hypothèse.

Bruit de fond d'une activité artisanale

Les activités métallurgiques sont tout d'abord représentées.

Le travail du fer est caractérisé par la présence de scories ferreuses dans le comblement d'un ensemble de structures fossoyées attribuées à la phase 5 (3014, 3018, bassin St. 5). Certaines de ces scories sont incluses au sol en terre battue du trottoir 3020=3021. Certains aménagements sommaires réalisés à partir de fragments de tuile à la surface du trottoir, peut-être des foyers comme 3042, suggèrent la tenue d'activités artisanales en lien avec le travail du fer au bord de la chaussée. Certaines structures fossoyées comme 3022 pourraient correspondre à des négatifs de solins ou de sablières basses (**fig. 91**).

Le travail des tôles en alliage cuivreux est envisageable à partir de quelques déchets découverts dans le comblement du bassin St. 5 mais aussi à la surface du trottoir. Une coulure dans le comblement de 3018 peut fournir un indice du travail en lien avec la plomberie.



Fig. 88. Sondage 3 : fouille partielle de la fosse 3014 comblée par un horizon précoce de « terres noires » qui révèle la présence de trous de poteaux en fond de fosse (3043, 3045).
Cliché Y. Labaune en direction du SE.



Fig. 89. Sondage 3 : vue de détail des trous de poteaux 3043 et 3045.
Cliché Y. Labaune en direction du NO.



Fig. 90. Sondage 3 : vue de détail du trou de poteau 3043 montrant la présence d'éléments de calage.
Cliché Y. Labaune en direction du NO.



Fig. 91. Sondage 3 : espace en bordure de la rue C6 accueillant peut-être une activité artisanale phase 5. Les aménagements sont modestes : possibles sablières (3022 voire 3024), un aménagement en tuiles indéterminé.

Cliché Y. Labaune en direction du SE.

Quelques indices concernant la tabletterie sont issus du comblement de la fosse 3014 et du bassin St. 5 (fig. 92). Il s'agit de quelques épiphyses sciées, d'une extrémité d'omoplate sciée et de quelques fragments de corne sciée.

Le travail du bois est quant à lui attesté par la découverte d'une herminette en fer (M/4008/2) (fig. 93) en association avec une semelle de sandale cloutée.



Fig. 92. Sondage 4 : quelques déchets de tabletterie rejetés dans le comblement 4002 du bassin St. 5 : épiphyses sciées, extrémité d'omoplate sciée et de quelques fragments de corne sciée.

Cliché Y. Labaune.

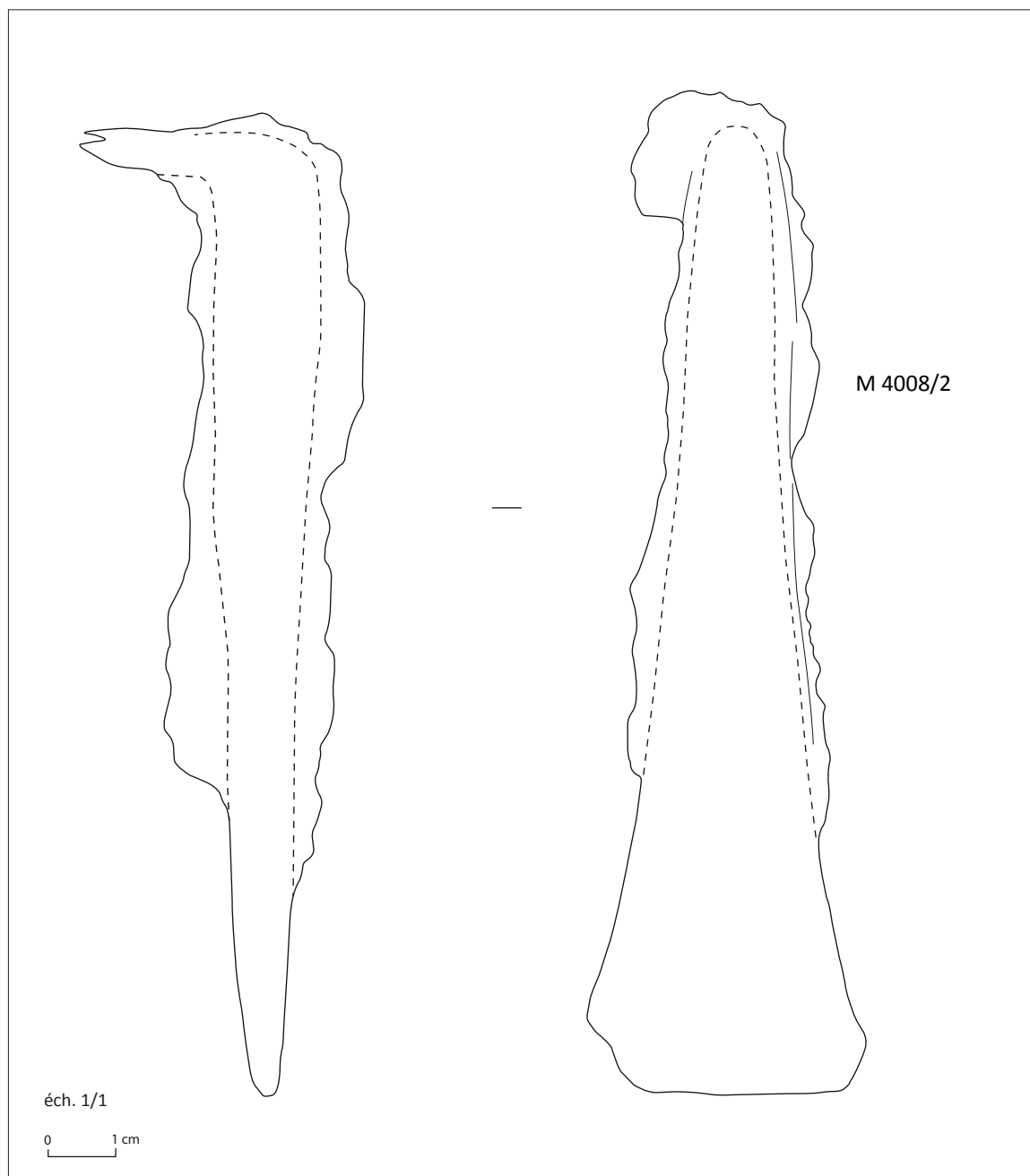


Fig. 93. Sondage 4 : herminette en fer rejetée dans le comblement 4002 du bassin St. 5 qui témoigne du travail du bois tendre.

Ech. : 1. Relevé Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

Mise en place d'un premier horizon de « terres noires »

Le développement des horizons de « terres noires » pourrait être contemporain de l'activité des récupérateurs de matériaux (3057, 4009, 4014). D'autre part l'ouverture de certaines structures fossoyées attribuées à l'état 5b semble se faire à la base des « terres noires » (3014) (**fig. 88**). Ces premiers horizons de « terres noires », très sombres et plutôt riches en éléments antiques paraissent donc se développer assez précocement dès la phase 5b.

Sur la base de l'aspect visuel, une épaisseur de l'ordre de 0,50 m est proposée à titre d'hypothèse pour ce premier horizon (**fig. 94**).

Proposition de datation

L'étude de la céramique permet d'envisager une datation légèrement plus tardive que celle de la phase 5a et il a été proposé de dater cette phase du milieu du V^e s. au plus tôt. Le *terminus post quem* fournit par le mon-



Fig. 94. Sondage 3 : premier horizon de « terres noires » d'une cinquantaine de centimètres qui sont caractérisées par une couleur très sombre et la présence d'un mobilier antique abondant.

DAO A. Tisserand d'après un cliché Y. Labaune en direction de l'E.

nayage, entre 450 et 455, confirme parfaitement cette hypothèse.

Cette phase pourrait donc être datée de la seconde moitié du V^e s.

On doit relever la présence parfaitement anecdotique d'un unique tesson de céramique des X^e-XI^e s. mêlé à du mobilier antique dans ces premiers horizons de « terres noires » (4013).

IV.7. Phase 6 : occupation médiévale / développement du bourg de Marchaux et second horizon de « terres noires » au début de l'époque moderne (fig. 95)

IV.7.1. L'enceinte de Marchaux

Description des vestiges

L'expertise du bâti réalisé par Katia Lagorsse dans les constructions promises à la démolition, a confirmé la présence de la courtine d'époque médiévale au niveau de la façade septentrionale du tènement (annexe 3). Les sondages effectués dans les enduits à l'intérieur des bâtiments et l'analyse de l'élévation actuellement visible depuis le nord de l'emprise du projet montrent qu'elle est conservée en élévation au moins au rez-de-chaussée et à l'étage supérieure (**fig. 95 n° 1, fig. 96**). L'expertise a permis de décrire précisément l'appareil de l'élévation de la courtine. Il se compose d'assises de moellons de granit de petit à moyen module, les lits se suivent et les blocs sont équarris et pour certains dressés. Il paraît homogène sur l'intégralité de l'élévation. Toutefois l'observation attentive des différences dans le mortier qui lie l'appareil pourrait suggérer l'existence de deux états successifs qu'il n'a pas été possible de dater.

La largeur de la courtine a pu être calculée, elle est de l'ordre de 1,50 mètre. Le sondage 2 mené au droit de l'enceinte (M18 correspond à la courtine, actuellement le mur de façade), montre qu'elle est peu ancrée dans le sous-sol, du moins à l'endroit du sondage. Le ressaut de fondation, large d'une quinzaine de centimètres, a été trouvé à la profondeur de 0,70 m sous le sol actuel de circulation. Les travaux d'installation du massif de fondation ont nécessité de perforer les horizons de « terres noires » (2001, 2004) sur une cinquantaine de centimètres avant de s'arrêter sur l'arase de maçonneries antiques conservées en élévation (M6, M7 M8), sans les entamer (**fig. 97**). Le massif de fondation de la courtine (M16) ne mesure ainsi pas plus d'une cin

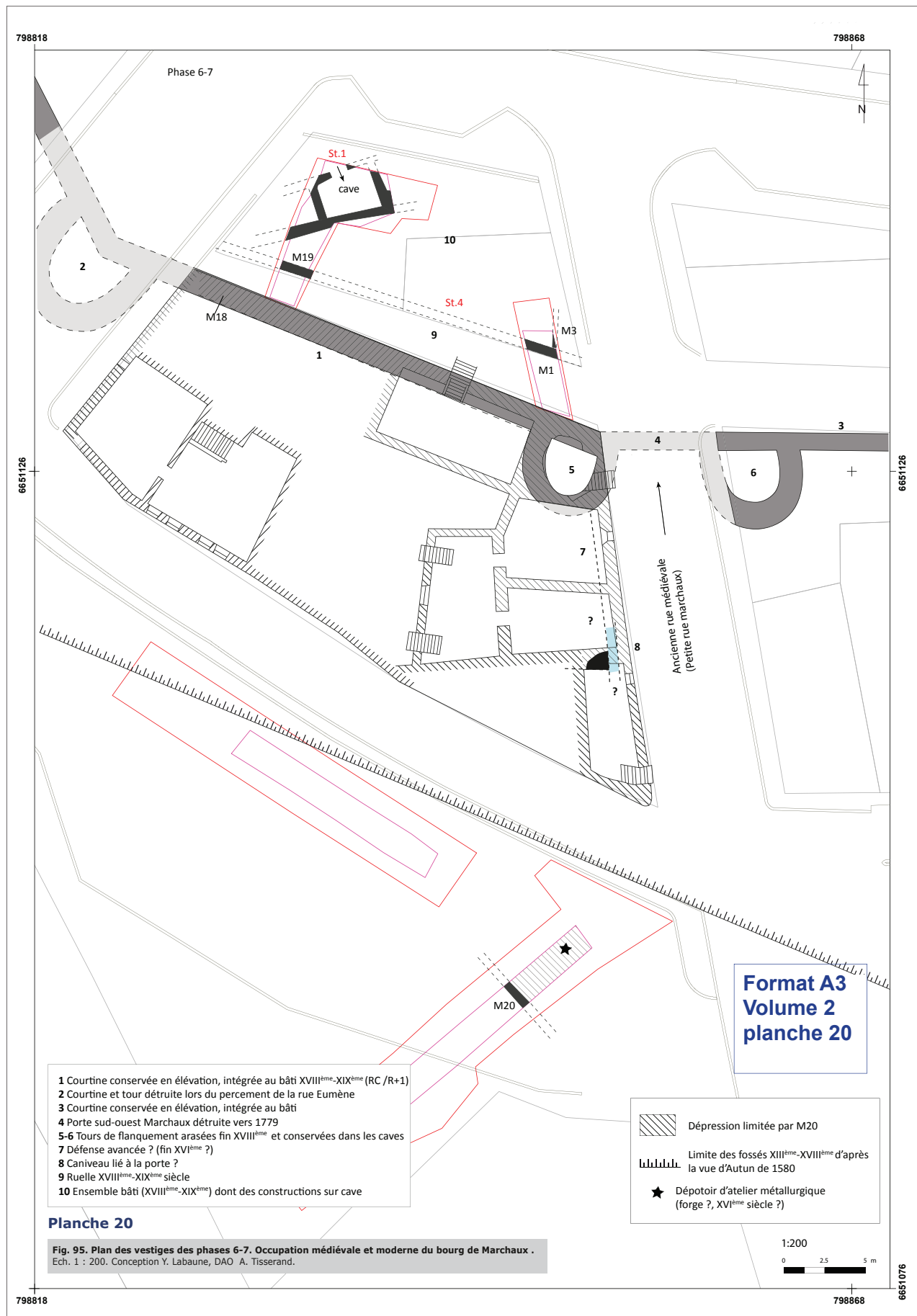


Fig. 95. Plan des vestiges des phases 6-7. Occupation médiévale et moderne du bourg de Marchaux .
 Ech. 1 : 200. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



Fig. 96. Façade nord des bâtiments promis à la démolition montrant la conservation en élévation de la courtine de l'enceinte de Marchaux. Le sondage sédimentaire 2 au droit de cette façade a été réalisé afin de révéler l'aspect des fondations de la courtine.

Cliché Y. Labaune vers le S.



Fig. 97. Sondage 2 : fondations de la courtine de l'enceinte de Marchaux, de faible épaisseur et reposant directement sur les infrastructures antiques M6-M7-M8. Cliché Y. Labaune vers le S.

quantaine de centimètres de profondeur à cet endroit, il repose directement sur les solides infrastructures d'époque romaine.

Proposition de datation

Les indices chronologiques sont rares. La présence de céramique sombre micacée dans les horizons de « terres noires » recoupés par la tranchée de fondation de la courtine renvoie toutefois à une date tardive, qui ne saurait être antérieure au bas Moyen-Age et au XIV^e s. selon l'étude céramologique menée par A.-L. Bugnon-Labaune (annexe 2). L'indigence du mobilier et l'absence de formes typologiques ne permet pas d'affiner cette proposition. Toutefois un *terminus post quem* au XIV^e s. constitue un premier indice de datation de la construction de l'enceinte particulièrement intéressant.

IV.7.2. La porte du sud-ouest

Description des vestiges

Les vestiges de la porte dite du sud-ouest, l'un des deux accès au bourg de Marchaux au travers de son rempart, sont partiellement conservés dans le bâti promis à la démolition (**fig. 95 n° 5**).

L'étude menée par Katia Lagorsse montre que les vestiges de la tour de flanquement occidentale de la porte sont conservés dans la cave du n° 5, petite rue Marchaux. Mais contrairement à la courtine, les vestiges n'ont pas été observés en rez-de-chaussée, ils ne sont pas conservés en élévation. L'intérieur de la cave correspondrait à l'intérieur de la tour de flanquement (**fig. 98**). Elle se développe selon un plan irrégulier semi-circulaire (3,50 x 2,50 m). Ses murs conservent une hauteur d'environ 1,20 m. L'état de conservation, la présence d'un enduit et surtout la concrétion très importante sur les moellons rendent difficile la lecture des parements de la cave.



Fig. 98. Intérieur de la tour de flanquement occidentale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux, conservé dans la cave n° 5 petite rue Marchaux (dans le bâti promis à démolition).

Cliché Katia Lagorsse.

Nous avons profité de ce diagnostic pour aller documenter les vestiges de la tour de flanquement orientale conservée en dehors de l'emprise dans un ensemble de caves située de l'autre côté de la rue, au n° 4 et au n° 6 petite rue Marchaux (**fig. 95 n° 6**). Là aussi les vestiges sont uniquement conservés dans les caves dont les voûtes aménagées au XVIII^e s. reposent sur les arases des murs médiévaux conservés sur près de deux mètres de hauteur. La possibilité d'accéder à l'intérieur de la tour mais également à l'extérieur rend la lecture plus facile.

Il est tout d'abord intéressant de constater que les maçonneries composant la tour reposent sur un très solide massif maçonné qui pourrait être antérieur au système de porterie (**fig. 99, n° 6 et 10**), construit à partir de dalles de granites grossièrement taillées (30-35 cm x 10-15 cm) disposées de chant (**fig. 100**). Les limites originelles de ce massif, qui semble bûché, n'ont pas pu être appréhendées. Sa datation suscite l'interrogation, l'époque antique est proposée à titre d'hypothèse.



Fig. 100. Caves hors emprise du diagnostic (n° 4-6 petite rue Marchaux) recelant la suite du système de porterie. Solide massif maçonné d'époque indéterminé (antique ?) sur lequel reposent les vestiges de tour de flanquement orientale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux.

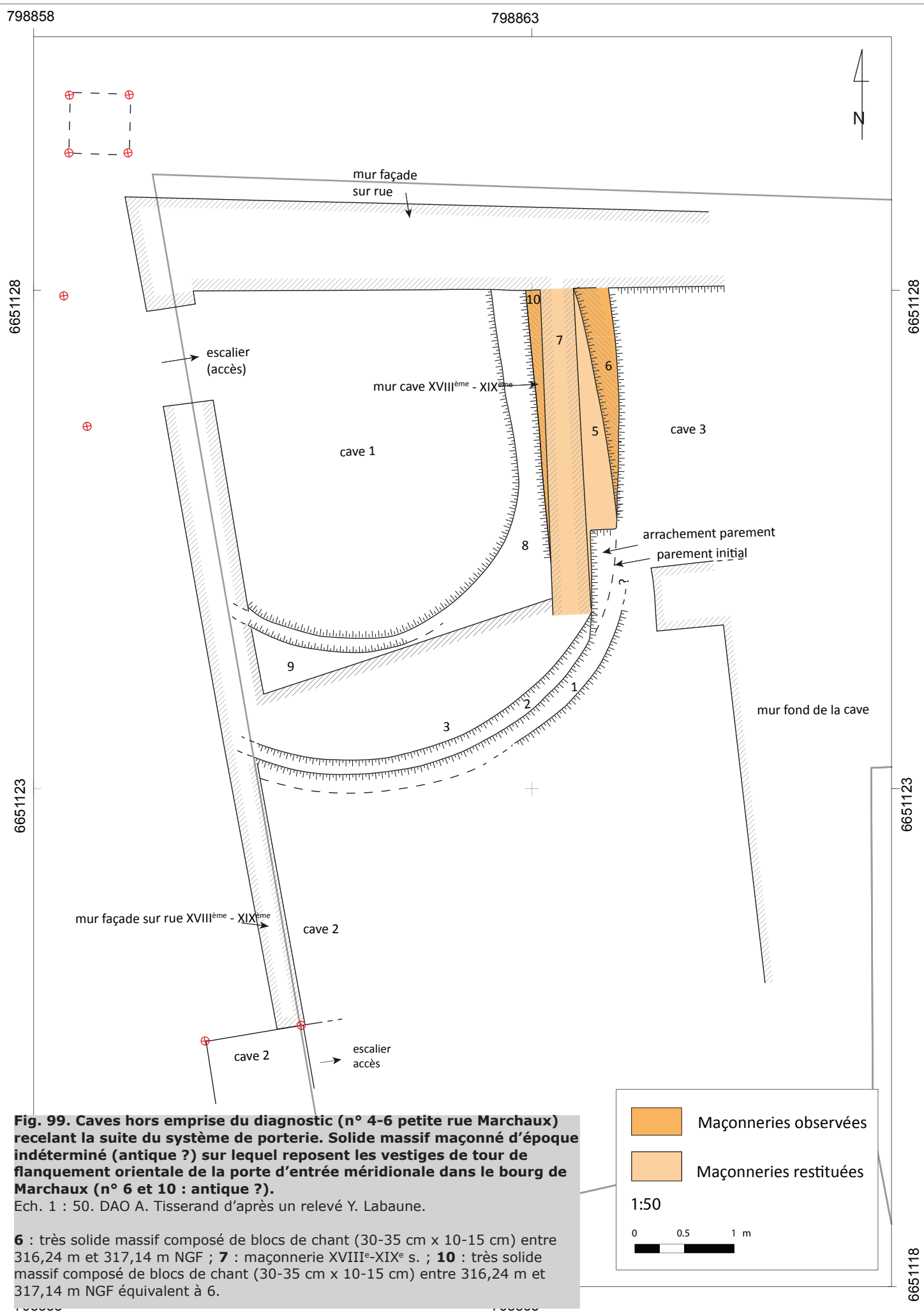
Cliché Y. Labaune vers l'O.

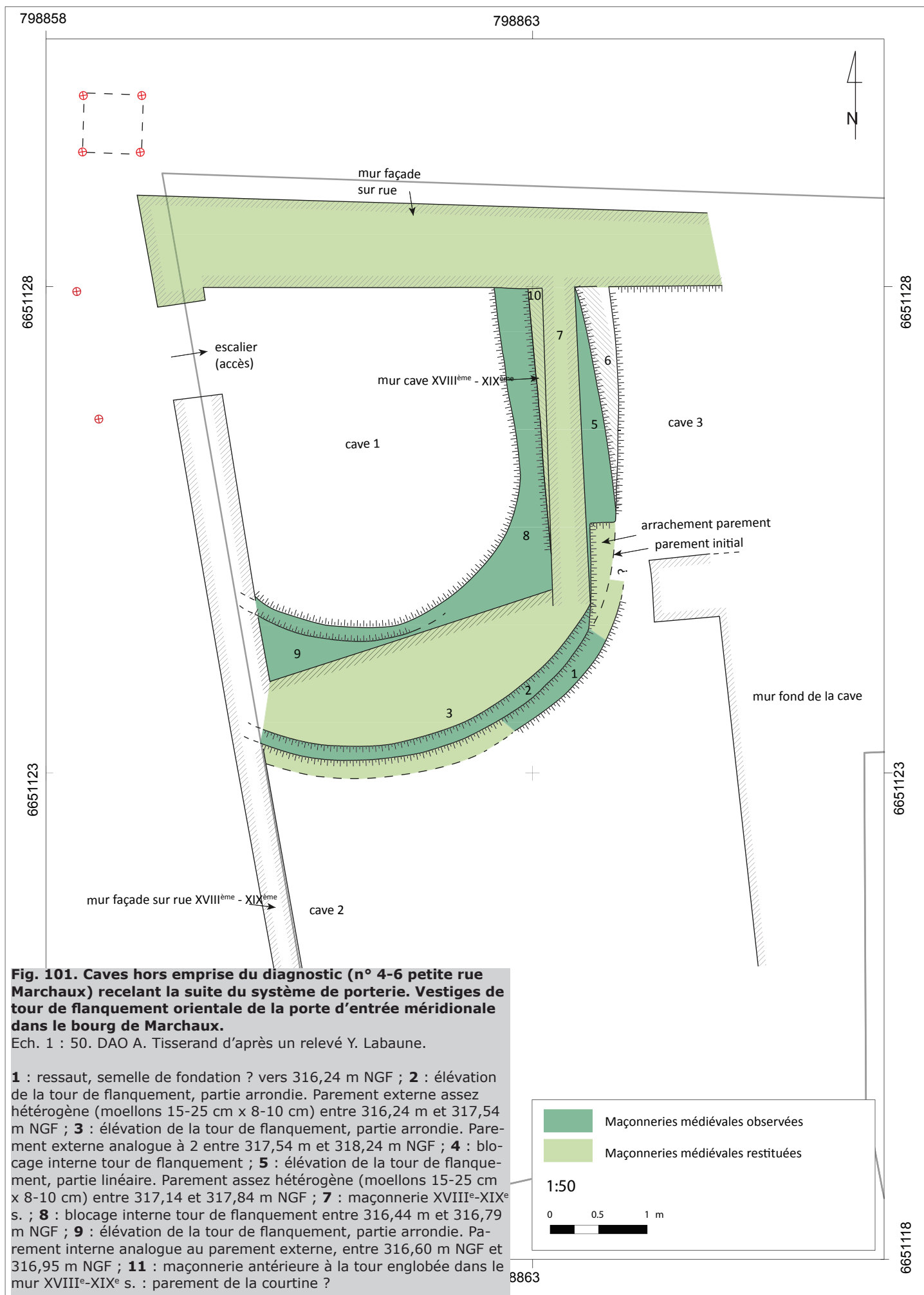
La tour adopte un plan en forme de fer à cheval, l'arrondie du côté extérieur et le talon droit du côté du bourg, dans le prolongement de la courtine qui se confond avec la façade nord du bâtiment longeant la ruelle du Puits Charpiot (**fig. 95 n° 6, fig. 101**). Dans les caves, l'altitude du sol de circulation médiéval reste difficile à préciser tant à l'intérieur de la tour qu'à l'extérieur. A la base des vestiges actuellement accessibles, le mur curviligne de la tour est large d'environ 1,50 m mais il se rétrécit progressivement par un effet de gradins successifs pour atteindre une largeur de l'ordre de 1,10 m à l'endroit où il est arasé (**fig. 102**). Côté extérieur, un premier ressaut d'une vingtaine de centimètres est perceptible au niveau du sol actuel de la cave, s'en suit un parement vertical de 1,30 m de hauteur puis un nouveau ressaut d'une vingtaine de centimètres (**fig. 103**). A l'intérieur de la tour le phénomène est similaire et un ressaut d'une quinzaine de centimètres a pu être mis en évidence, toutefois son altitude ne correspond pas à celle d'un des deux ressauts externes.

Le parement externe, non assisé, est assez hétérogène, composé de moellons de granite à peine équarris de 15 à 25 cm de long et de 8 à 10 cm de hauteur. Il rappelle celui de la courtine.

Proposition de datation

Aucun élément de datation permettant de préciser la date de construction n'a été récolté tant dans l'emprise du diagnostic (tour de flanquement occidentale) qu'en dehors de l'emprise (tour de flanquement orientale).





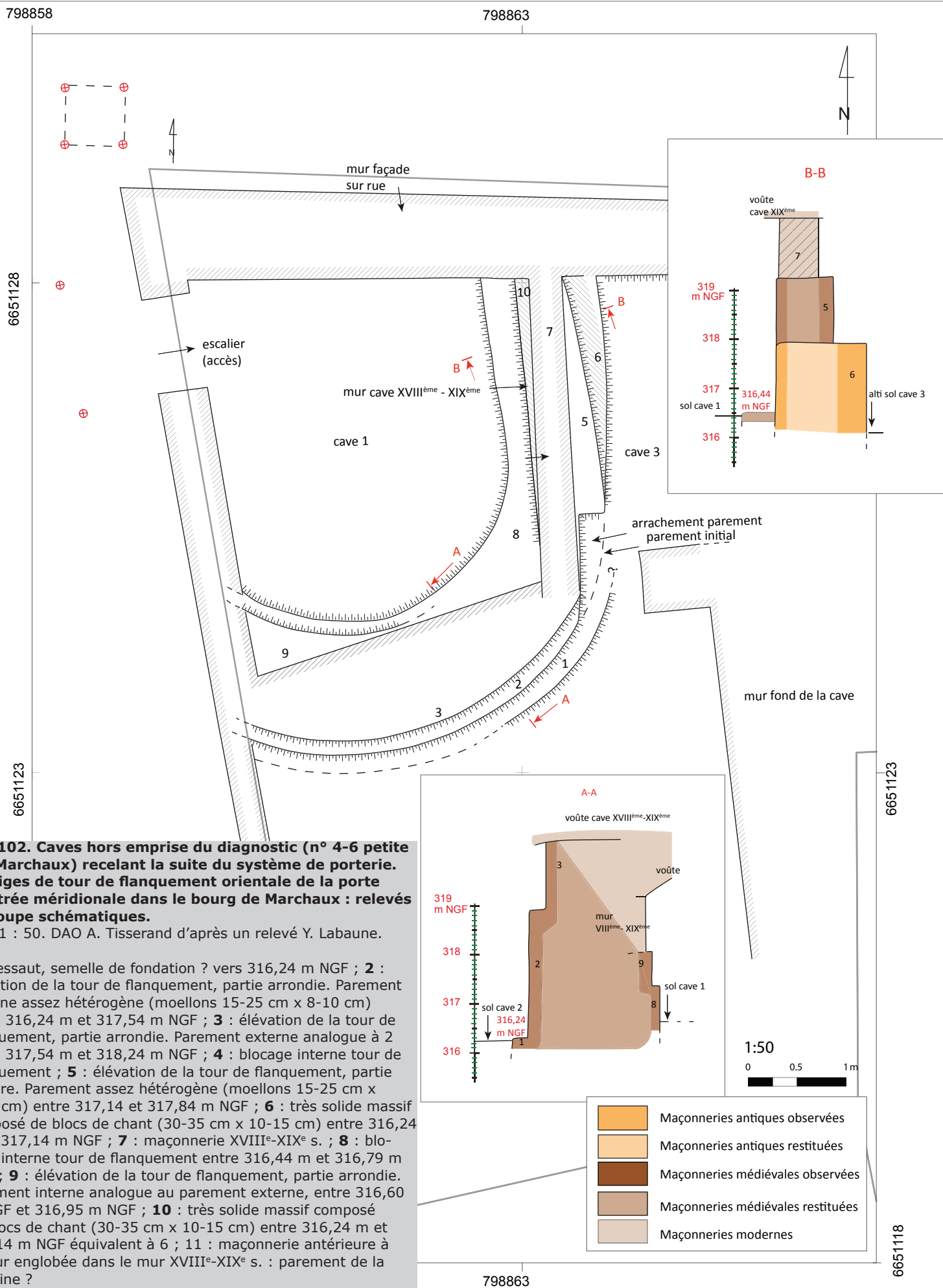




Fig. 103. Caves hors emprise du diagnostic (n° 4-6 petite rue Marchaux) recelant la suite du système de porterie. Vestiges de tour de flanquement orientale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux : élévation extérieure, partie arrondie.

Cliché Y. Labaune, en direction du N.

IV.7.3. Le système de défense avancée (« ravelin ») ?

Description des vestiges

Dans le cadre de l'expertise menée par Katia Lagorsse, les vestiges de bâti ancien dans la cave située au croisement de la rue de la caisse d'Epargne et de la Petite rue Marchaux ont été observés (**fig. 95 cave n° 2**). L'analyse montre que cette cave recèle un nombre important de maçonneries anciennes, antérieures au bâtiment des XVIII^e-XIX^e s. qui s'élève actuellement en élévation : l'étude stratigraphique met en avant une histoire particulièrement complexe, mais l'étroitesse de la fenêtre d'observation complique leur interprétation (**fig. 104**). En ce sens l'impossibilité d'accéder aux deux caves adjacentes situées dans l'emprise de notre opération le long de la petite rue Marchaux, immédiatement au sud de la cave recelant les vestiges du système de porterie (**fig. 95, caves n° 6 et 7**), est particulièrement dommageable.

Deux éléments marquants issus de cette expertise peuvent être rappelés.

La maçonnerie MR 102, la plus ancienne d'un point de vue de la stratigraphie relative, se distingue par son mode de construction soigné - un bel appareil de blocs de granite taillés - des vestiges de la courtine en élévation ou du système de porterie conservé dans les différentes caves visitées (**fig. 104**). Sa situation en retrait d'une dizaine de mètres du parement de la tour de flanquement de la porte et le fait qu'il paraît se diriger dans cette direction, incite à l'interpréter comme un élément d'un système de défense avancée (**fig. 95 n° 7**) : s'agit-il du « ravelin » daté par les études en cours de la fin du XVI^e s.¹ et représenté sur les vues d'Autun de cette époque (**fig. 11**) ?

Un bloc de calcaire taillé en forme de cuvette est installé au sommet de la maçonnerie MR 102 (et d'autres maçonneries). Sa disposition, parallèle à la rue actuelle qui fossilise le tracé de la rue médiévale pénétrant dans le bourg de Marchaux, permet de l'interpréter comme un caniveau fonctionnel au sein du dispositif de porterie (CAN 104) (**fig. 95 n° 8**). Ce type de caniveau est utilisé durant l'époque romaine pour la collecte des eaux de pluie en bordure notamment du *cardo maximus* : si on rappelle que le tracé de cet axe viaire passe une centaine de mètres au nord-est de cette cave, la possibilité d'un remploi antique est parfaitement probable.

¹ Notre interprétation est divergente de celle de Katia Lagorsse qui verrait plutôt dans cette maçonnerie un élément plutôt précoce de la porte « du plein Moyen-Age ».

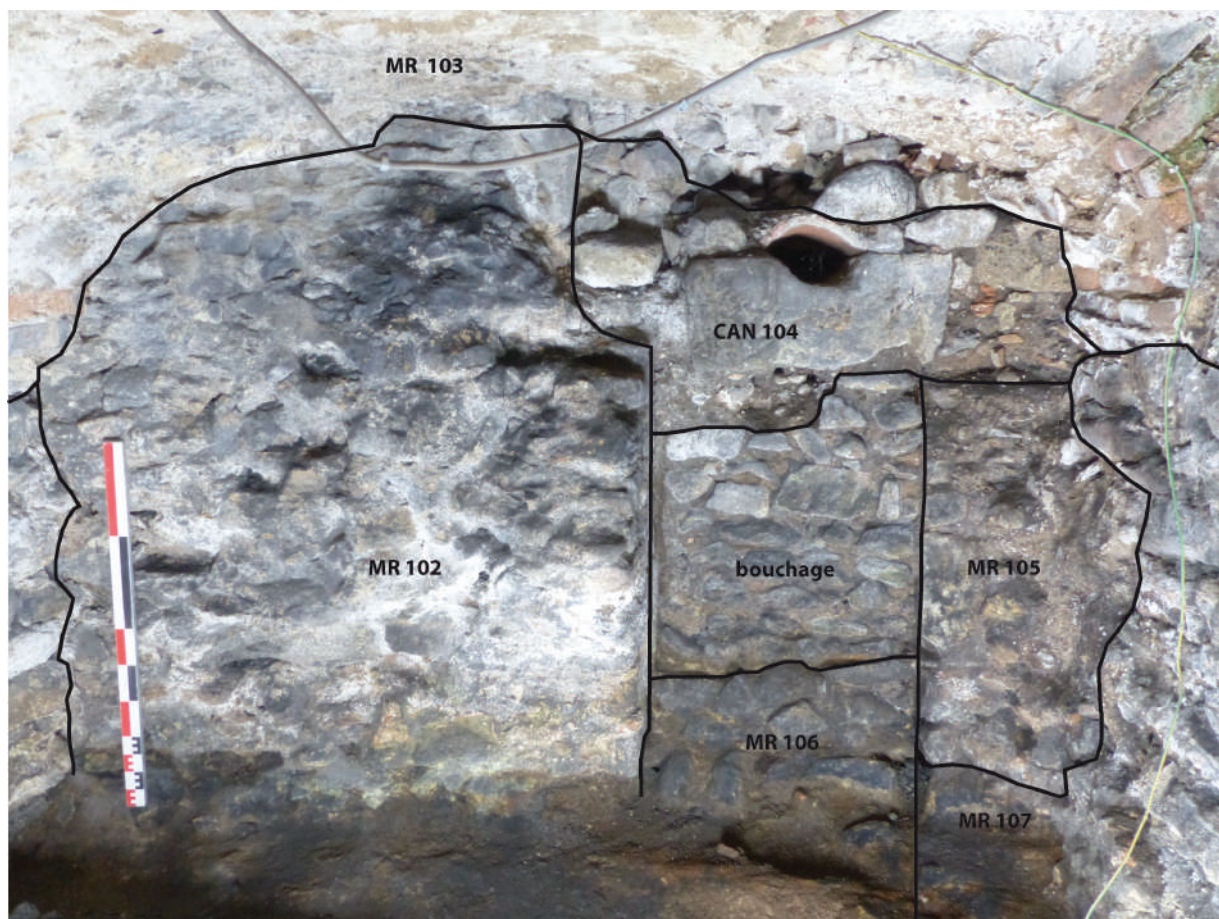


Fig. 104. Cave au croisement de la rue de la caisse d'Epargne et de la Petite rue Marchaux (dans le bâti promis à démolition) montrant une stratigraphie complexe.

Cliché et DAO Katia Lagorsse.

Proposition de datation

Aucun élément de datation permettant de préciser la date de construction de ce dispositif n'a été récolté. Toutefois la stratigraphie relative complexe rencontrée dans la cave explorée suggère que ce dispositif de défense avancé considéré comme tardif par les études menées à son sujet (fin du XVI^e s.) aurait connu un certain nombre de réaménagements dans un temps très court, puisque son démantèlement débute dès la fin du XVII^e s. Cela pose la question de la chronologie absolue de l'enceinte et ses réaménagements de manière cruciale.

IV.7.4. Le fossé d'enceinte (?) et les indices d'un atelier métallurgique (forgerons ?)

Description des vestiges

Les caractéristiques précises des dispositifs fossoyés situés en périphérie de l'enceinte de Marchaux restent inconnues. Les sources suggèrent d'avoir affaire à des fossés « secs ». Ils semblent larges et bien marqués par les représentations de la fin du XVI^e s. (fig. 11, 14).

A l'extrémité du sondage 3, une quinzaine de mètres au sud de la cave recelant les vestiges possibles du système de défense avancée, la présence d'une large dépression entamant les horizons antiques suscite l'interrogation (fig. 95). Ni l'extension vers le nord de cette dépression, ni sa profondeur n'ont pu être précisées compte tenu des modalités d'intervention.

Cette dépression est limitée par une maçonnerie approximativement parallèle à la courtine (M20), une trentaine de mètres en retrait par rapport à cette dernière. Le massif de fondation de M20, très solide, est assez soigné : il apparaît vers 317,05 m NGF en fond de tranchée. Parementé il est composé de blocs de granite liés à un mortier ocre jaune très solide et mesure une largeur de 0,55 m. Sa tranchée d'épierrement (3004) remonte très haut dans la stratigraphie : elle mesure 1,50 m de hauteur et s'ouvre sous la couche d'installation du parking (fig. 105). La hauteur de son élévation initiale est supérieure à 1,50 m.



Fig. 105. Sondage 3 : vue générale de la dépression au nord du sondage limitée par le mur M20.
DAO A. Tisserand d'après un cliché Y. Labaune vers l'E.

La dépression limitée par cette maçonnerie fait l'objet d'un remblaiement progressif comme le suggère la stratification des remblais venant butter contre M20 (3001, 3048, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056). Les remblais les plus profonds comme 3001 sont organiques et leur aspect évoque celui des « terres noires », les remblais plus superficiels sont limoneux ou bien sableux. La plupart de ces couches, sur toute la hauteur de la stratigraphie, sont riches en déchets métallurgiques liés au travail des alliages ferreux. On relève en particulier l'abondance des scories vacuolaires et des scories coulées dans 3001, ainsi que la morphologie particulière de 3051 uniquement composée de battitures et de cendres.

La dépression a ainsi servi de dépotoir progressivement comblé par les déchets issu d'un atelier métallurgique en lien avec le travail des alliages ferreux, peut-être un forgeron.

Proposition de datation

Le mobilier céramique rencontré dans les différentes couches de dépotoir composant le comblement de la dépression au nord du mur M20 semble mélangé, il appartient à une fourchette comprise entre le XIV^e et le XVI^e s.

La couche stratigraphiquement la plus ancienne, 3001, comporte des formes céramiques des ateliers d'Etrepigny attribuables au XVI^e s. Elle comporte également un jeton de Nuremberg à la nef daté de l'extrême fin du XVI^e s. ou du début du XVII^e s. qui conforte la datation tardive de l'épisode de comblement et peut être également de fonctionnement de l'atelier de forgeron dont on a détecté les traces.

L'absence de mobilier résiduel antérieur au XIV^e s. est intéressante et tendrait à plaider en faveur d'une structuration assez tardive du bourg de Marchaux.

IV.7.5. Mise en place d'un second horizon de « terres noires »

Description des vestiges

L'observation des coupes stratigraphiques a permis de proposer la mise en place d'un second horizon de « terres noires » argilo-limoneuses brunes foncées, d'une épaisseur comprise entre 0,50 et 1 m, d'aspect homogène et non stratifiée, assez pauvre en éléments anthropiques (1006, 2001, 2004, 3062, 3039, 4006, 4007, 4015), en tout cas bien plus pauvre que le premier horizon de « terres noires ». Le sommet de ces « terres noires » est parfois scellé par des sols de circulation extérieurs très modestes mis en évidence dans trois des quatre sondages : sondage 1 = 1014 (**fig. 106**), sondage 2 = 2011 (**fig. 107**), sondage 3 = 3064 (**fig. 108**).



Fig. 106. Sondage 1 : second horizon de « terres noires ».
Cliché Y. Labaune vers l'E.



Fig. 107. Sondage 2 : second horizon de « terres noires ».
Cliché Y. Labaune vers l'E.



Fig. 108. Sondage 3 : second horizon de « terres noires ».
DAO A. Tisserand d'après un cliché Y. Labaune vers le SE.

Proposition de datation

Le mobilier céramique découvert dans ces horizons de « terres noires » appartient à une fourchette chronologique large comprise entre le XIV^e et le XVI^e s. (2001, interface 3002/3039) voire le XVII^e s. (4006). L'étude du monnayage tend à confirmer cette tendance chronologique : la couche de « terres noires » 4005 recèle en effet une monnaie de Philippe Le Bon duc de Bourgogne émise entre 1420 et 1467.

D'une manière générale à l'échelle de cette opération, si on excepte un tesson anecdotique des X^e-XI^e s. retrouvé dans l'horizon de « terres noires » 4013 (cf. *supra*) on doit relever l'absence d'indices de fréquentation entre le milieu du V^e s. et le XIV^e s. Dans l'état actuel de notre documentation ce hiatus chronologique, qui se perçoit au niveau des vestiges structurés mais aussi des « terres noires », plaide en faveur d'une occupation assez tardive du bourg de Marchaux et de ses environs proches qui ne semble pas antérieure au bas Moyen-Age.

IV.8. Phase 7 : occupation moderne de Marchaux, déstructuration et intégration de son enceinte aux infrastructures civiles (fig. 95)

IV.8.1. L'enceinte et le système de porterie

Description des vestiges

L'étude a mis en évidence la conservation en élévation de la courtine de l'enceinte de Marchaux et son intégration dans le bâti actuel au rez-de-chaussée et au niveau R+1 (**fig. 95 n° 1**). Elle correspond à la façade nord des bâtiments promis à la démolition (**fig. 109**). On relèvera que cette construction s'installe *extramuros* en périphérie du bourg dans l'emprise des fossés ceinturant l'enceinte.

Cette même étude a montré que la tour était quant à elle arasée et conservé au niveau R-1 dans la cave de la maison située à l'angle de la petite rue Marchaux.

Proposition de datation

Les bâtiments promis à la démolition intégrant l'élévation de la courtine de l'enceinte de Marchaux ainsi que les restes du dispositif d'entrée dans une cave sont présents sur le cadastre de 1822 (**fig. 110**). Leur construction remonte à la fin du XVIII^e s. ou au tout début du siècle suivant.



Fig. 109. Façade nord des bâtiments promis à la démolition recelant les vestiges de la courtine de l'enceinte de Marchaux conservés en élévation.

Cliché Com'Air.

IV.8.2. Le système de défense avancée (« ravelin ») ?

Description des vestiges

L'étude a mis en évidence la présence des vestiges probables du système de défense avancée dans la cave située à l'angle de la petite rue Marchaux et de la rue de la Caisse d'épargne. Comme pour la tour précédemment citée ils sont arasés et servent d'assise à la voûte moderne de la cave.

Proposition de datation

Le bâtiment accueillant la cave qui a fait l'objet de l'expertise précédemment cité est représenté sur le cadastre de 1822 (**fig. 110**). Sa construction remonte à la fin du XVIII^e s. ou au tout début du siècle suivant.

IV.8.3. Traces d'une ruelle et d'un tènement moderne intramuros en bordure de l'enceinte

Description des vestiges

La façade de cet ensemble de constructions (St. 4) a été repérée dans le sondage 1 (M1) (**fig. 111**) mais aussi dans le sondage 2 (M19) (**fig. 95 n° 9**).

La fouille montre que l'espace compris entre cette façade et la courtine désormais intégrée au bâti, d'une largeur comprise entre 1,50 et 3 mètres est ouvert et adopte la forme d'une ruelle. Le sol, en terre battue, en est sommairement aménagé (1014, 2011). Cette ruelle observée dans les sondages sédimentaires est représentée sur le cadastre de 1822 ce qui permet d'en préciser le tracé : elle part de la petite rue Marchaux, longe l'ancienne courtine en direction d'une tour qui a été détruite lors du percement de la rue Eumène (**fig. 110**).

Les constructions se développent en arrière de cette façade. Au niveau du sondage 1 elles se caractérisent uniquement par un mur, M3, parallèle à la rue Marchaux qui file vers le nord. Au niveau du sondage 2 une fenêtre plus large sur les infrastructures modernes (St. 1) a pu être ouverte (**fig. 95 St. 1**). Une enfilade de deux à trois pièces de quatre mètres de largeur approximativement orientées est-ouest a pu être mise en évidence. Seule l'une d'entre elles a été dégagée en intégralité : il s'agit d'une cave adoptant une forme trapézoïdale (longueur : 3,50 m ; largeur : entre 2,20 et 2,80 m) (**fig. 112-113**). L'accès, au nord, se fait au moyen d'un escalier dont trois marches en calcaire à gryphées de Curgy sont conservées.

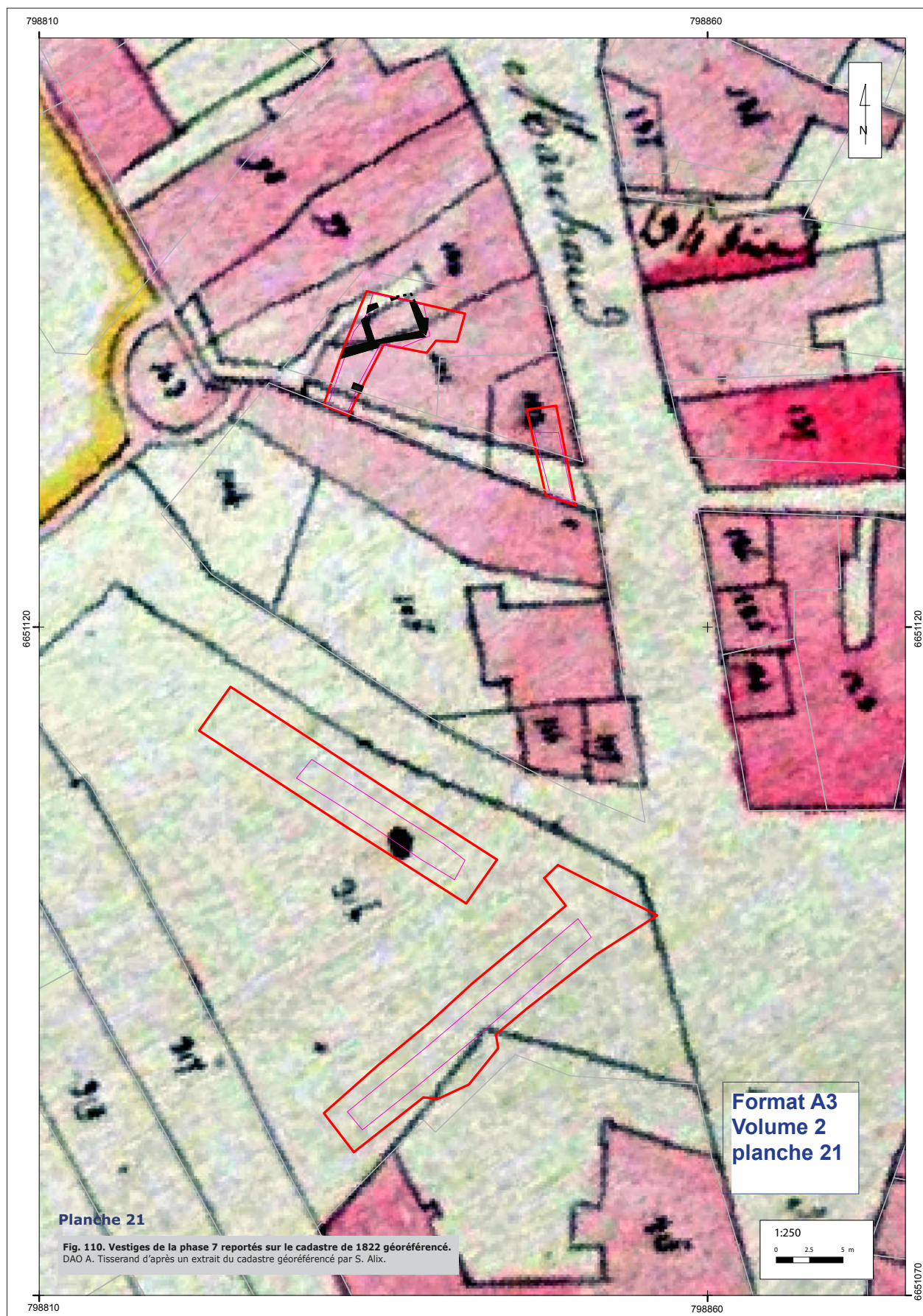


Fig. 110. Vestiges de la phase 7 reportés sur le cadastre de 1822 géoréférencé.
DAO A. Tisserand d'après un extrait du cadastre géoréférencé par S. Alix.



Fig. 111. Sondage 1: mur M1 de façade du tènement St.4.
Cliché Y. Labaune



Fig. 112. Sondage 2 : infrastructures des XVIII^e-XIX^e s. se développant dans le tènement St. 4 dont une cave. A l'arrière-plan, on voit émerger la tour de la Bondue.

Cliché Y. Labaune vers le N.



Fig. 113. Sondage 2 : infrastructures des XVIII^e-XIX^e s. se développant dans le tènement St. 4 dont une cave. A l'arrière-plan, la courtine qui se prolongeait au niveau de la rue Eumène où s'élevait une tour détruite lors du percement de l'axe viaire au XIX^e s. Cliché Y. Labaune vers l'O.

Proposition de datation

Le tènement St. 4 ainsi que l'ensemble de pièces / cave St. 1 sont représentés sur le cadastre de 1822. Leur édification remonte à la fin du XVIII^e s. ou au tout début du siècle suivant.

IV.9. Phase 8 : modalités d'occupation du secteur entre le milieu du XIX^e et le XX^e s. (fig. 114)

Description des vestiges

La lecture du plan de 1931 montre le prolongement de la rue Eumène en direction de la petite rue Marchaux : ce percement intervenu à la fin du XIX^e s. ou au début du XX^e s. s'est accompagné de la destruction d'un tronçon de l'enceinte de Marchaux, en particulier d'une tour de l'enceinte représentée sur le cadastre de 1822 qui était située immédiatement à l'ouest de notre emprise d'intervention. La ruelle mise en évidence lors de la phase précédant et longeant l'enceinte désormais intégrée au bâti existe toujours, elle est située dans le prolongement de la ruelle du Puits Charpiot (**fig. 115**).

La lecture du plan d'Autun de 1931 montre la présence de deux bâtiments dans la partie méridionale de l'emprise du diagnostic (St. 3 et St. 6) qui sont absents du cadastre de 1822 (**fig. 115**).

Le premier bâtiment (St. 3) adopte un plan carré d'environ 8 mètres de côté selon le plan d'Autun de 1931, il est orienté nord-est / sud-ouest (**fig. 114 n° 1**). Trois de ses murs de façade partiellement épierrés (M22, M29, M30) ont été reconnus dans le sondage 3 (**fig. 116**). Les couches de destruction de l'édifice, cendreuse, ainsi que les coups de feu sur les nombreuses tuiles à crochet (**fig. 117**) et carreaux de pavement en terre cuite suggère une destruction par le feu.

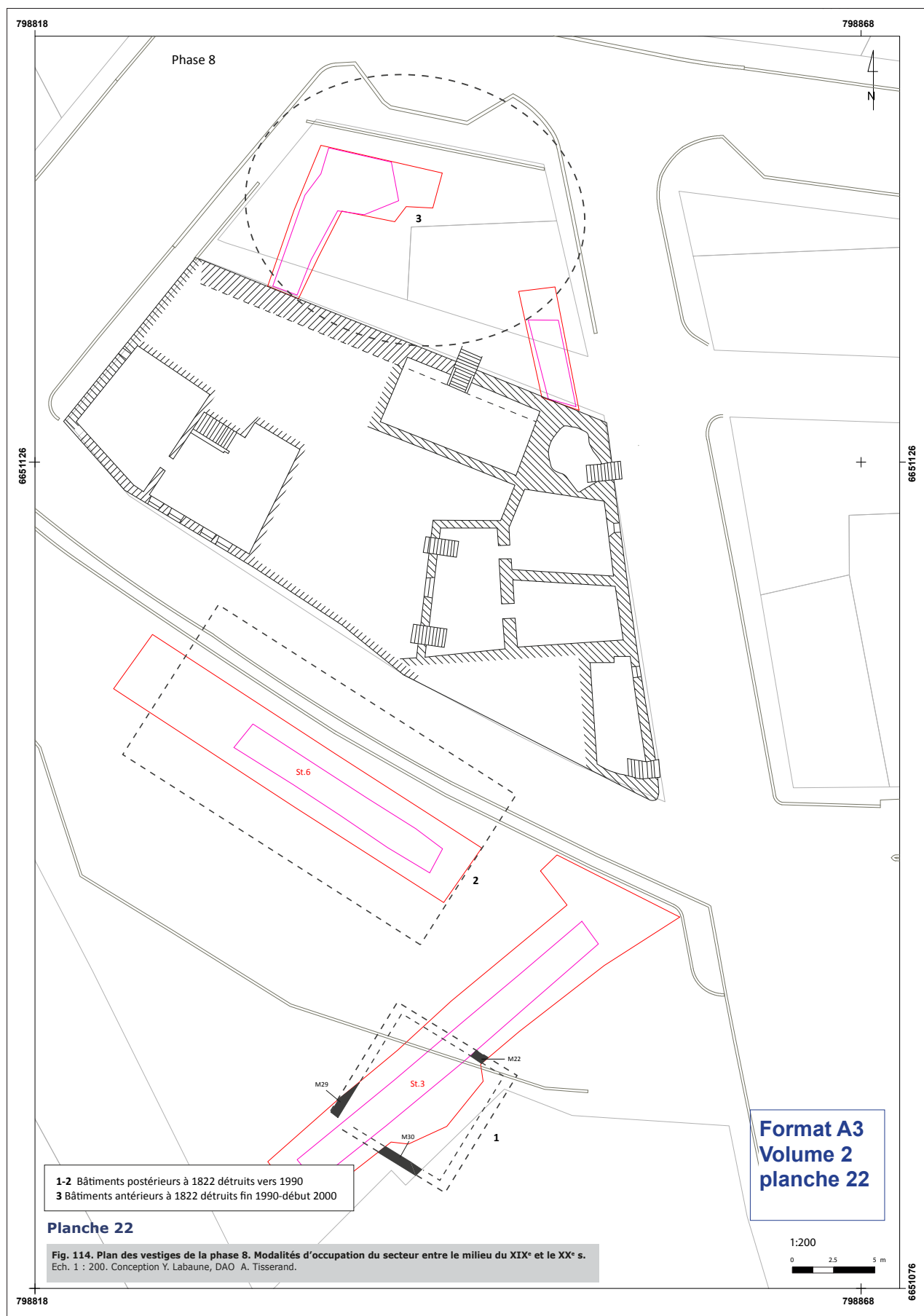


Fig. 114. Plan des vestiges de la phase 8. Modalités d'occupation du secteur entre le milieu du XIX^e et le XX^e s.

Ech. 1 : 200. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.



Fig. 115. Emprise de l'opération et des fenêtres de sondage reportées sur un extrait du plan d'Autun de 1931 : deux bâtiments St. 3 et St. 6 y figurent qui ont été détruits au début des années 1990.
Géoréférencement et DAO A. Tisserand, d'après un document numérisé conservé dans les archives de la Société Eduenne.



Fig. 116. Sondage 3 : vestiges du bâtiment St. 3 observés en coupe.
Cliché Y. Labaune en direction du SE.

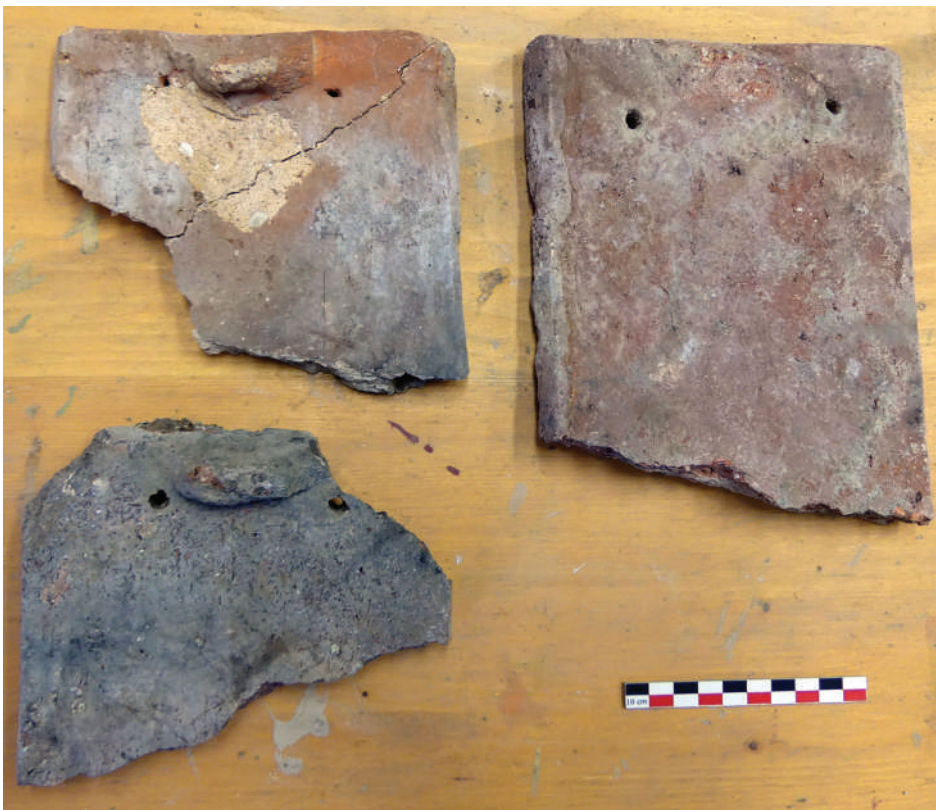


Fig. 117. Sondage 3 : ensemble de tuiles à crochet issus de la couche de démolition du bâtiment St. 3.
Cliché Y. Labaune.

Le second bâtiment (St. 6) adopte un plan rectangulaire d'une vingtaine de mètres de longueur et d'une dizaine de mètres de largeur (**fig. 114 n° 2**). Il adopte la même orientation que le premier suivant un axe nord-est / sud-ouest. De ce fait ces deux bâtiments sont peut-être contemporains. Les traces de cette construction ont été repérées dans le sondage 4. Il s'agit d'une couche très compacte riche en éléments de démolition antique déposée sous forme d'épandage (**fig. 118**) au-dessus des horizons de « terres noires » (4026) et apparaissant sous le remblai de construction du parking (4025) dans laquelle ont été installées un ensemble de fondations et d'infrastructures (**fig. 119**).



Fig. 118. Sondage 4 : remblai 4026 très compact riche en éléments antiques à matrice verdâtre scellant les « terres noires » lié à la construction du bâtiment St. 6.

Cliché Y. Labaune vers le SO.



Fig. 119. Sondage 4 : infrastructures liées au bâtiment St. 6 (au premier plan une pièce semi-enterrée ?) installées dans les derniers horizons de « terres noires ».

Cliché Y. Labaune vers le NE.

Proposition de datation

La lecture des plans et documents cadastraux suggèrent que les bâtiments St. 3 et St. 6 ont été édifiés entre 1822 et 1931. L'analyse des campagnes de photographie aérienne disponibles en ligne sur le portail de l'IGN (<https://remonterletemps.ign.fr>) montre que ces bâtiments sont toujours en élévation jusqu'à la fin des années 1980. Ils sont absents des clichés réalisés en 1991 suggérant leur destruction au tournant des années 1990.

L'ensemble de bâtiments St. 1 / St. 4 reconnus dans l'espace ouvert au nord de l'emprise de diagnostic étaient en élévation jusqu'au milieu des années 1990 (ils auraient alors accueilli une épicerie selon les habitants du quartier rencontrés lors de l'opération). Ils ont été rasés entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 dans le cadre de l'opération immobilière nommée « percée Eumène-Mazagran » (**fig. 114 n° 3**).

V. Synthèse et mise en perspective des vestiges dans leur environnement archéologique proche

V.1. L'époque antique

V.1.1. La trame viaire

L'opération a permis tout d'abord de préciser le tracé de la trame viaire, en particulier celui du *cardo* secondaire C6 qui ferme la bordure occidentale de l'îlot antique IX-X 8 où se concentrent les vestiges rencontrés au cours de cette opération (**fig. 120**).

Le tracé du mur de façade occidentale de l'îlot IX-X 8 a pu être précisé à partir des vestiges de ses tranchées d'épierrement. Le sondage a permis de dégager sur une partie de sa largeur le dernier état de la chaussée et le trottoir oriental sur toute sa largeur. Pour cette phase datée du IV^e s. ou du début du siècle suivant, aucun dispositif de collecte des eaux (fossé bordier ou caniveau) séparant chaussée et trottoir n'a été mis en évidence. On observe uniquement à la liaison trottoir / chaussée une dépression linéaire qui pourrait trahir, par effet de soutirage, le tracé d'un fossé bordier antérieur.

La mise en place et les évolutions de la forme de la voirie entre le haut Empire et l'Antiquité tardive n'ont pas pu être appréhendées au cours de cette opération. Toutefois en tenant compte des observations concernant le dernier état, quelques grandes tendances peuvent être formulées :

- La limite orientale de la rue C6 matérialisée par le tracé du mur de façade d'îlot observé lors de cette opération correspond parfaitement à la limite présumée qui a été extrapolée à partir des découvertes réalisées à l'échelle de la ville (compilation S. Alix, Inrap),
- La largeur présumée de l'ensemble voirie – trottoir, de façade d'îlot à façade d'îlot (toujours à partir des découvertes réalisées à l'échelle de la ville) est de 20 m,
- La largeur du trottoir oriental de la rue C6 observé en fouille, pour l'état tardif, est de l'ordre de 2,50 à 3 m, ce qui est globalement cohérent avec les cas de figures généralement attestés à Autun,
- La largeur de la chaussée a été observée sur 6,70 m, sa largeur totale présumée peut être estimée à 11 mètres,
- La bande de roulement tend à se rétrécir au cours de l'Antiquité tardive (seule une bande centrale est rechapée lors de l'ultime réfection),
- Les archives anciennes concernant cette rue antique (I.2. Environnement pour l'époque antique n° 1) suggèrent la présence d'un égout-collecteur enterré dans l'axe de la chaussée, cas de figure assez rare à Autun attesté également au niveau du « *cardo maximus* ». En l'absence de sondage profond, ce cas de figure n'a pas pu être vérifié sur le tronçon dégagé.

V.1.2. L'occupation de l'îlot IX-X 8 au cours du haut Empire

L'époque julio-claudienne : des ateliers ?

Pour le début du haut Empire cette opération apporte peu d'éléments au dossier.

Le substrat n'ayant pas été atteint les modalités d'occupation à la création de la ville restent inconnues.

La présence de sols en terre battue (4032, 4033) comportant les caractéristiques des sols artisanaux (rubéfaction, couches de cendres) permet d'envisager une fréquentation du secteur par des artisans (métallurgie ?) pour la phase la plus ancienne reconnue lors de cette opération, que l'on propose d'attribuer au I^{er} s. en l'absence de marqueurs chronologiques. Ce schéma pourrait être cohérent avec les modalités d'occupation de la

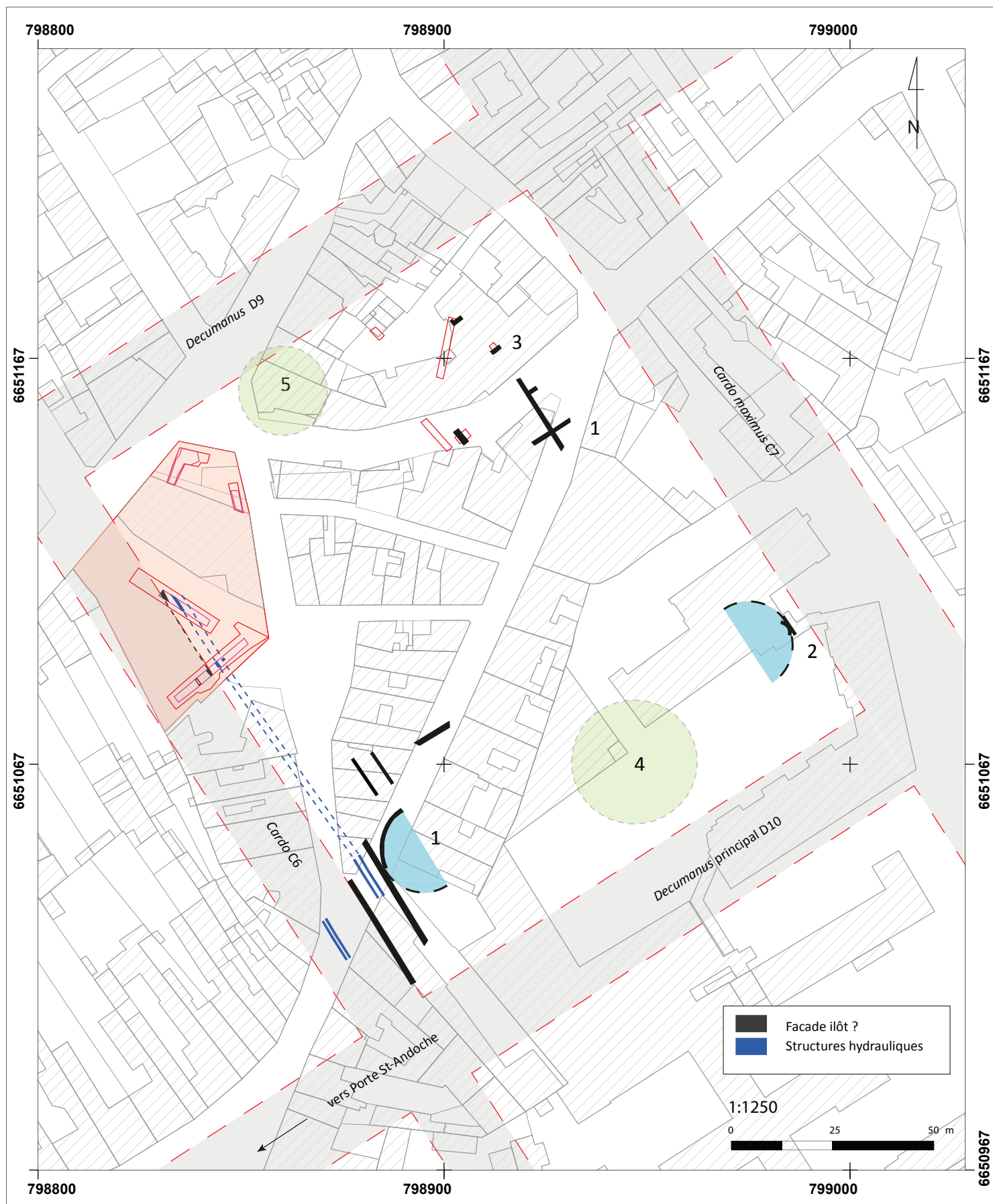


Fig. 120. Plan synthétique des vestiges du haut Empire retrouvés au cours de l'opération à l'échelle de l'îlot IX-X 8 : un complexe thermal ?

Ech. : 1 : 1250. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

ville d'Autun à l'époque julio-claudienne mises en évidence par les recherches récentes (Labaune, Kasprzyk, 2015).

A partir de l'époque flavienne : un complexe thermal ?

Pour la fin du haut Empire, les données sont bien plus substantielles.

Les plus intéressantes concernent une structure hydraulique, très probablement un aqueduc destiné au transport de l'eau claire (St. 2). Son tracé a été reconnu à l'intérieur même des limites de l'îlot IX-X 8, à peu de distance du mur de façade occidental. Le canal interne limité par deux piédroits maçonnés recouverts d'enduit hydraulique mesure 1,20 mètre de largeur et sa hauteur est de l'ordre d'un mètre. La présence du retour de la couche d'étanchéité sur l'arase supérieure du piédroit et l'absence d'indices de départ de voûte, compte tenu du travail d'épierrement des récupérateurs de matériaux, compliquent la restitution du système de couverture qui reste à préciser (dalles ?, voûte ?). Il est tentant de mettre en relation l'aqueduc St. 2 avec une structure hydraulique enterrée et voûtée observée au XIX^e s. à 80 mètres plus au sud au niveau de la rue Guérin et approximativement située sur le même tracé (I.2. Environnement pour l'époque antique n° 1) (**fig. 120**). S'il s'agit bien d'une seule et même structure elle longerait une bonne partie de la périphérie occidentale de l'îlot (voire servirait à l'alimenter ?). Il a été proposé une construction et un fonctionnement dans le courant du II^e s. mais les données chronologiques précises font défaut.

La structure hydraulique est abandonnée puis démantelée à la toute fin du haut-Empire, dans le courant des deux premiers tiers du III^e s.

Les récupérateurs de matériaux paraissent démanteler par la même occasion une architecture en calcaire, peut-être monumentale. La présence d'un four à chaux est suspectée. La présence d'un aqueduc et de fragments d'enduit hydraulique erratiques suggèrent une fonction des aménagements en lien avec la gestion de l'eau.

La présence dans l'îlot IX-X 8 de deux bassins hémicirculaires symétriques et plaqués de roches décoratives, tout comme le fait que les deux principaux égouts collecteurs d'Autun rayonnent à partir de cet îlot, permettait jusqu'à présent d'envisager que cet îlot soit occupé par un vaste complexe thermal (Labaune 2014, p. 69-71). Les recherches engagées dans le cadre de ce diagnostic contribuent donc à renforcer cette hypothèse d'interprétation.

V.1.3. L'occupation de l'îlot IX-X 8 au cours de l'Antiquité tardive

Episode d'ensablement à la charnière fin du haut-Empire / début de l'Antiquité tardive et indices funéraires

L'intervention a montré que l'eau initialement canalisée par l'aqueduc St. 2 pourrait avoir continué à inonder le secteur une fois les infrastructures abandonnées et en cours de démantèlement à la fin du III^e s. Ainsi le secteur situé sur le tracé de l'aqueduc subit un épisode d'ensablement progressif qui voit la mise en place d'épaisses alluvions sableuses et limoneuses sur une épaisseur comprise entre 0,90 m et 1,35 m. Le phénomène a été reconnu sur une bande d'environ 6 mètres de largeur centrée sur le tracé de l'aqueduc.

On relève la présence d'ossements humains fragmentés et en position résiduelle dans les horizons d'ensablement. Dans le secteur proche, on ne note aucune découverte funéraire ancienne à l'exception d'une sépulture isolée, une inhumation en pleine terre installée dans les horizons de « terres noires » lors du diagnostic réalisé en 1995 dans le cadre de la « Percée Eumène Mazagran » (Berry, Chardron-Picault 1997, p. 36). Sans mobilier d'accompagnement et en l'absence de datation radiocarbone elle n'a pas été datée mais sa position stratigraphique, dans les « terres noires » à l'intérieur de l'enveloppe urbaine d'époque romaine, encourage à l'attribuer à une période récente, médiévale ou bien moderne. L'origine de nos ossements reste donc indéterminée et suscite l'interrogation.

Restauration et embellissement d'un complexe thermal (fin III^e-IV^e s.) ?

L'épaisse couche composée d'alluvions sableuses et d'éléments de démolition des infrastructures du haut Empire a servi d'assiette à la construction d'un bassin de forme rectangulaire (St. 5), en grande partie dégagé au cours de cette opération. Cette structure est construite à l'intérieur de l'îlot, à proximité de la façade ouvrant sur la rue dans un espace qui paraît ouvert, peut être une place (**fig. 121**).

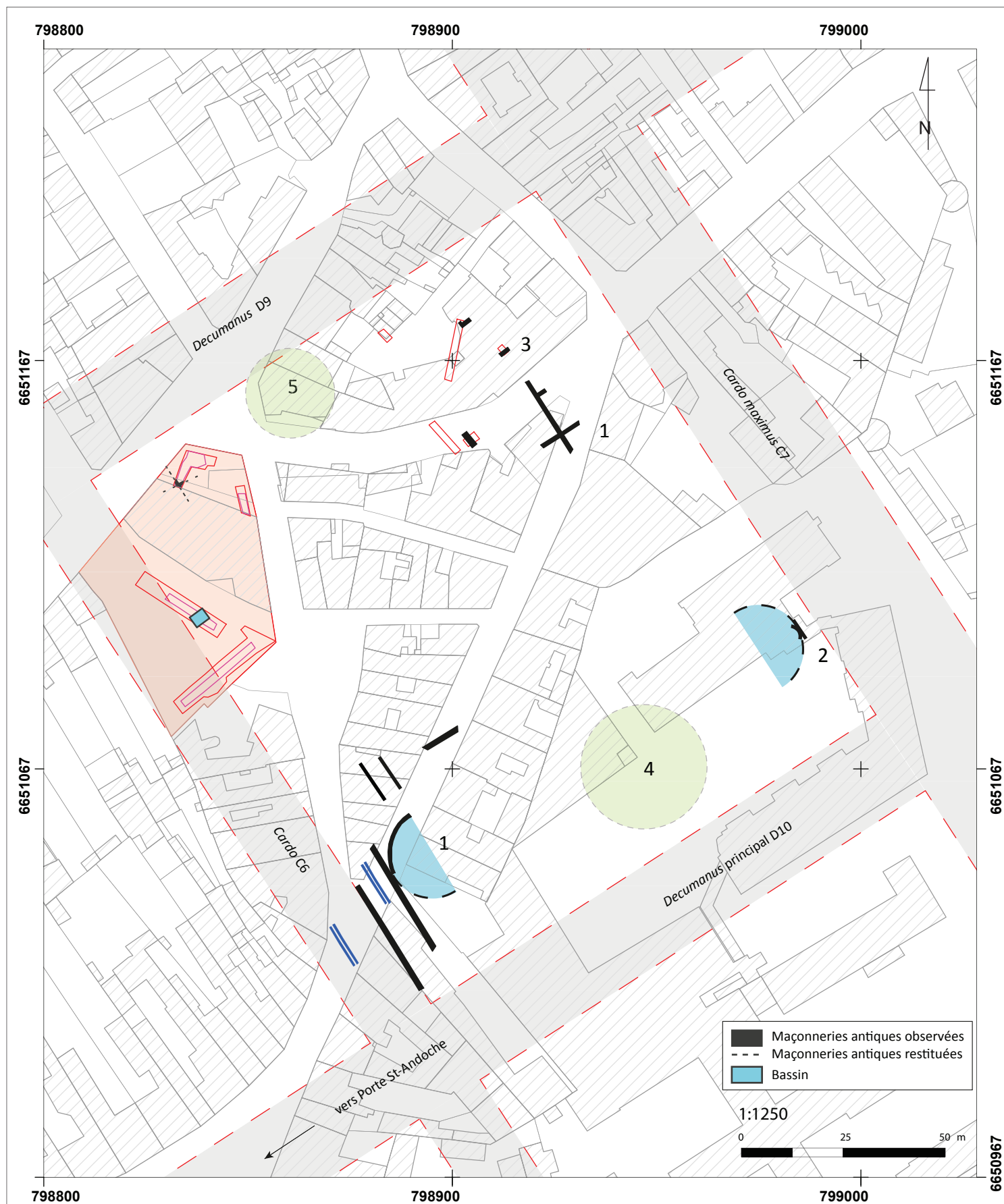


Fig. 121. Plan synthétique des vestiges de l'Antiquité tardive retrouvés au cours de l'opération à l'échelle de l'îlot IX-X 8 : restauration / embellissement du complexe thermal ?
 Ech. : 1 : 1250. Conception Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

Le bassin mesure 3,30 mètres de longueur suivant un axe est-ouest et 2 mètres de largeur suivant un axe nord-sud, sa profondeur était supérieure à 0,55 m. Quatre murs larges chacun d'une cinquantaine de centimètres en forment les parois. Le fond de l'aménagement ainsi que les parois internes sont recouvertes d'un mortier hydraulique de tuileau assez épais. Aucun dispositif d'alimentation ou bien d'évacuation n'a été reconnu mais on ne peut pas exclure le fait qu'ils soient situés en dehors de l'emprise de fouille.

Les quelques maçonneries dégagées à distance du bassin ne permettent pas de préciser la fonction des aménagements mais on retiendra leur relative massivité (0,85 m de largeur) et leur conservation en élévation sur 0,70 m.

Le mobilier lapidaire issu des horizons d'abandon des infrastructures est un peu plus bavard.

La présence d'une architecture de calcaire et de grès présentant des caractères monumentaux est envisagée. Un ensemble abondant et varié de moellons de parement taillés dans du grès fin du Rhétien suggère l'usage d'un petit appareil soigné. On relèvera la présence récurrente sur ces pièces d'architecture d'un mortier blanc sableux et friable qui tranche fortement avec les mortiers de chaux jaunes ou beiges généralement rencontrés à Autun. Plusieurs moellons de tufs pourraient quant à eux indiquer l'existence de plafonds suspendus à la manière de ceux envisagés dans les grands portiques du monument d'Autun « boulevard Latouche » (les écoles mériennes ?) (**Labaune, Louis 2013**).

La présence d'un décor plaqué est envisagée à la lumière d'une cinquantaine de fragments découverts au cours de cette opération. Il s'agit pour l'essentiel de placages lisses assez épais, on note toutefois la présence de cinq corniches moulurées et d'une plinthe lisse à extrémité arrondie. Les deux tiers du corpus sont composés de roches d'origine locale ou régionale. Un tiers du corpus est constitué de marbres d'importation en provenance de Grèce, de Turquie, d'Égypte et d'Italie. D'un point de vue morphologique notre assemblage est différent de celui découvert au cœur de l'îlot dans les années 1990, à quelques dizaines de mètres de notre opération (I.2. Environnement pour l'époque antique n° 3). Cet ensemble recelait en effet plus de 700 fragments dont une majorité de plaquettes d'*opus sectile* qui sont totalement absents de notre corpus. En revanche l'origine des roches, avec une proportion importante d'importations du bassin méditerranéen, est assez similaire.

Les diagnostics d'archéologie préventive réalisés dans les années 1990 ont mis en évidence des aménagements monumentaux dans la partie septentrionale de l'îlot IX-X 8 qui auraient été édifiés au plus tôt au milieu du IV^e s. (après 360), en particulier une place de plus de 1600 m² de superficie.

Nos hypothèses de datation du bassin St. 5 sont moins précises : le terminus post quem de la construction peut être calé au deuxième tiers du III^e s., le terminus ante quem étant quant à lui calé au début du Ve s. Il paraît raisonnable de proposer une datation de la construction à la fin du III^e s. au plus tôt ou bien dans le courant du IV^e s.

La nature des aménagements découverts lors du diagnostic, toujours en lien avec la gestion de l'eau, permet d'envisager d'avoir affaire aux vestiges d'un complexe thermal restauré et embelli à la fin du III^e s. au plus tôt ou bien dans le courant du IV^e s. Cette hypothèse confirmerait le résultat des recherches menées sur ce secteur de la ville (**Kasprzyk, 2005**). Il pourrait s'agir d'une nouvelle trace tangible des restaurations tétrarchico-constantiniennes, comme celles mises récemment en évidence au niveau du *cardo maximus* (**Kasprzyk 2005**), du monument Latouche (les écoles méniennes ? **Labaune, Louis 2013**) ou de l'aqueduc principal (**Labaune et alii, 2014**).

Le démantèlement des infrastructures monumentales s'engage dans le courant de la première moitié du Ve s. La présence d'une activité de chauxfournier est envisagée dans le secteur.

Poursuite de l'occupation dans la seconde moitié du Ve s. dans des infrastructures en terre et bois ?

Parallèlement au démantèlement des infrastructures par les récupérateurs de matériaux, voire légèrement plus tardive que celle-ci, une poursuite de l'occupation, notamment par des artisans, paraît perceptible au travers d'un ensemble d'indices assez modestes. Elle prendrait place à partir du milieu du Ve s.

Une activité artisanale a été détectée tout d'abord en lien avec le travail des alliages ferreux. Les déchets (scories) ont parfois été retrouvés en relation avec des aménagements sommaires, en particulier sur le trottoir bordant la rue C6 : on relève la présence de concentration de fragments de tuiles (foyer ?) peut être protégés par des structures légères (traces de solin / sablières). Ce même secteur conserve quelques traces d'une activité de découpe de la tôle de bronze.

Le bruit de fond d'autres secteurs d'activité est attesté. La tabletterie est représentée par la découverte de quelques épiphysses et fragments de corne sciés, le travail du bois est suggéré par la mise au jour d'une herminette en fer.

La présence d'un aménagement en bois sur poteaux plantés est envisagée à partir de la découverte de plusieurs trous de poteaux. On retiendra comme plausible l'hypothèse que cet îlot puisse receler les traces d'un habitat en terre et bois occupé dans la seconde moitié du V^e s. Les indices restent toutefois trop modestes pour être plus affirmatif.

Quoiqu'il en soit, si on excepte l'emprise de l'enceinte réduite, notre îlot fait partie des cinq îlots de l'enveloppe urbaine (qui en comporte environ 200 à l'origine) qui continuent à être fréquentés à partir des années 450, tous situés à l'intérieur de la « baïonnette » constituée des deux rues décumanes décalées menant chacune à une porte monumentale. Ils se répartissent dans des secteurs bien particuliers (**fig. 122**) :

- Notre îlot IX/X 8 est situé au croisement du *cardo maximus* et du *decumanus* menant à la porte Saint-André, il accueille un complexe thermal jouxtant le forum et en partie à l'emplacement du futur bourg médiéval de Marchaux,
- L'îlot IX/X 3 correspond à l'emplacement de la porte Saint-Andoche qui voit se développer un complexe religieux dès le haut Moyen-Age,
- L'ensemble d'îlots voisins VIII/IX 11-12-13 se développant en direction du forum depuis la porte Saint-André le long d'une rue décumane principale et qui accueillent de riches maisons urbaines dont celle abritant la mosaïque de Bellérophon.

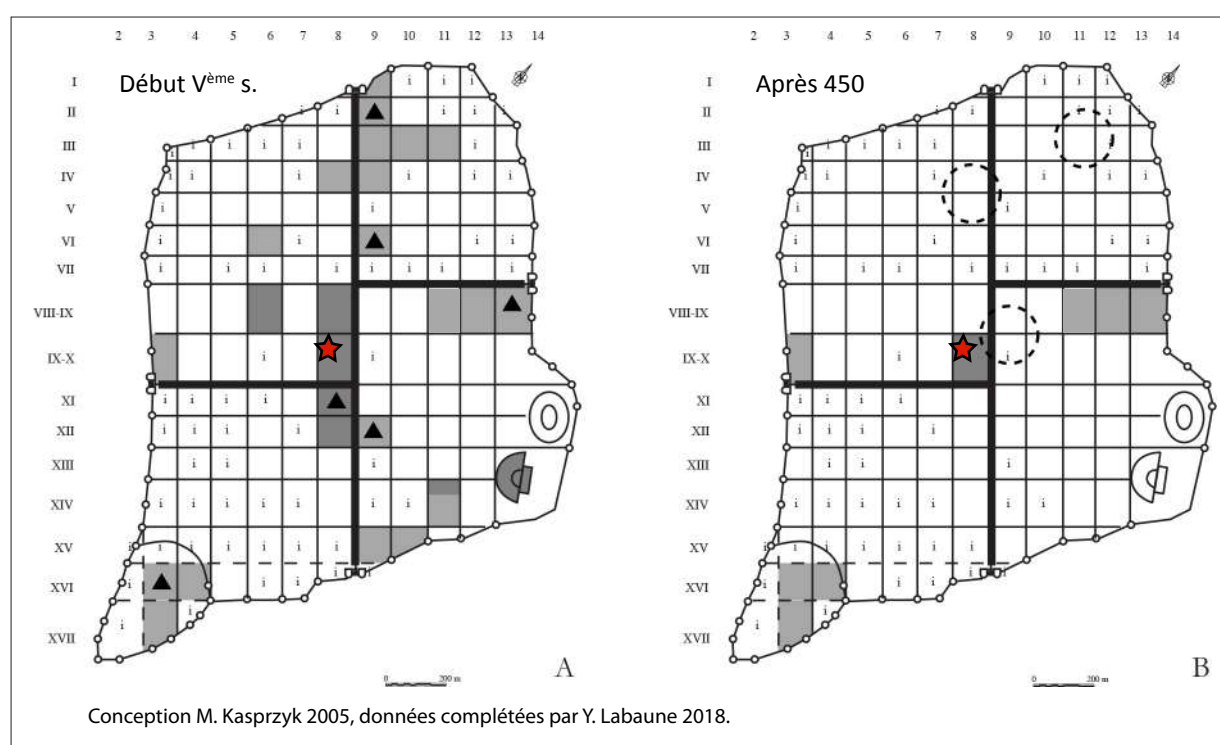


Fig. 122. Localisation des îlots de l'enveloppe urbaine qui continuent à être fréquentés à partir des années 450.

Conception et DAO M. Kasprzyk 2005, mis à jour par Y. Labaune.

Mise en place d'un premier horizon de « terres noires »

Le développement des « terres noires » semble s'amorcer au V^e s. au moment du démantèlement des infrastructures par les récupérateurs de matériaux. Ces premiers horizons, très sombres et plutôt riches en éléments antiques, mesurent une cinquantaine de centimètres d'épaisseur.

V.2. Les périodes médiévale et moderne

V.2.1. L'enceinte de Marchaux

L'intervention a permis de confirmer le tracé de la courtine imbriquée dans le bâti promis à la démolition et d'en préciser l'état de conservation. Elle correspond à la façade septentrionale du tènement qui doit être détruit dans le cadre du projet, elle paraît conservée sur une hauteur de l'ordre de 8 mètres (**fig. 123**). L'appareil se

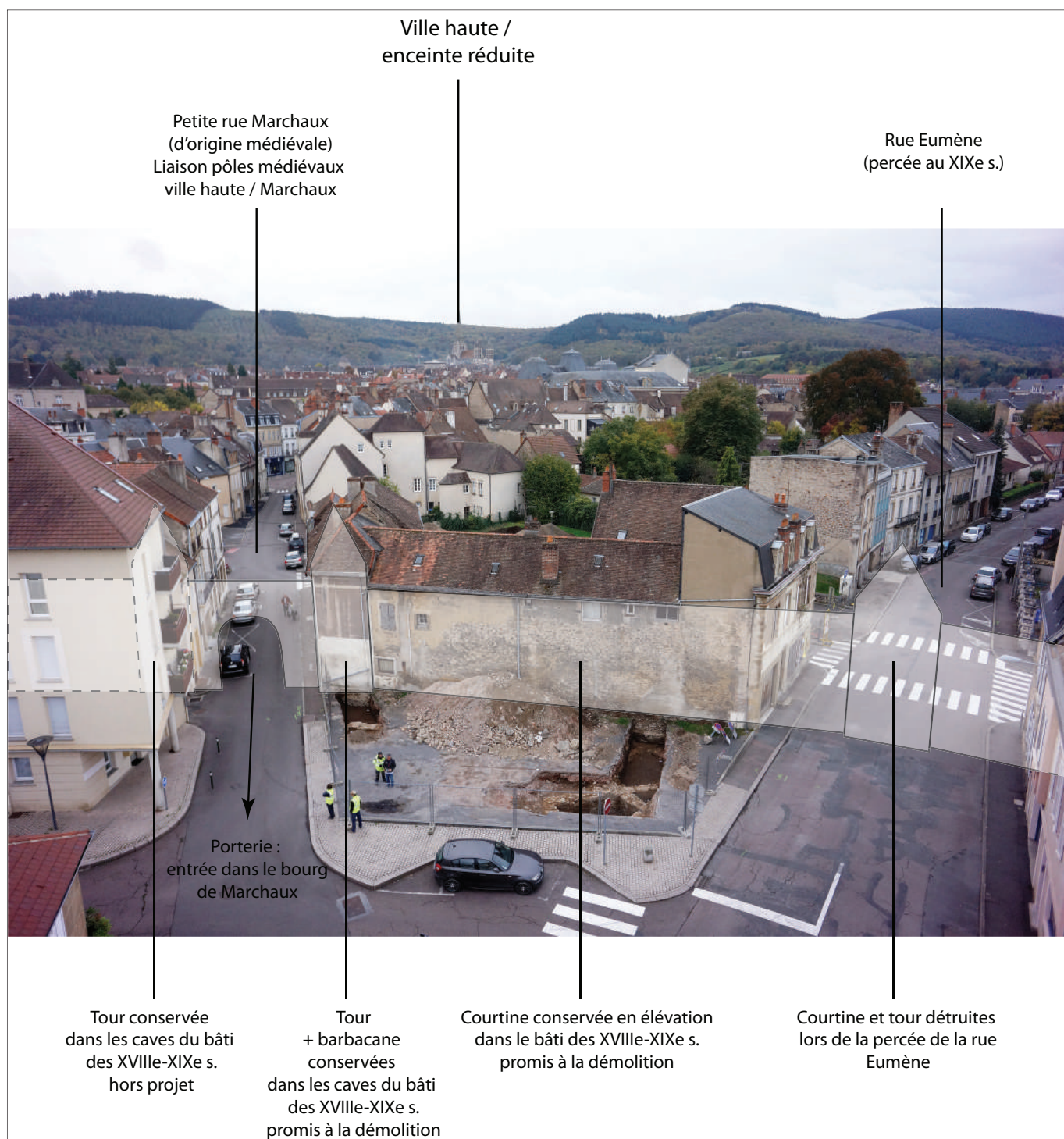


Fig. 123. Présentation synthétique des vestiges d'époque médiévale conservés dans l'emprise du projet et du bâti promis à la démolition.

DAO Y. Labaune d'après un cliché Com'Air.

compose d'assises de moellons de granit de petit à moyen module, les lits se suivent et les blocs sont équarris et pour certains dressés, une description conforme avec les autres tronçons de courtine conservés en élévation. Il paraît homogène sur l'intégralité de l'élévation. Deux états successifs pourraient être envisagés à partir de l'analyse macroscopique du mortier de liaison utilisé.

La largeur de la courtine a pu être calculée en rez-de-chaussée, elle est de l'ordre de 1,50 mètre. Un sondage sédimentaire mené au droit de la courtine montre qu'elle est peu ancrée dans le sous-sol, du moins à l'endroit du sondage : les fondations, d'une cinquantaine de centimètres de profondeur uniquement, reposent en effet directement sur les infrastructures maçonnées d'époque romaine.

La tranchée de fondation de la courtine recoupe des horizons de « terres noires » recélant quelques tessons du bas Moyen-Age qui fournit un terminus post quem pour la construction de la fortification au début du XIV^e s. Il s'agit là de la première proposition de datation de l'enceinte de Marchaux à partir d'arguments archéologiques (assez modestes toutefois), qui devra être confirmée par de nouvelles investigations. Elle est compatible avec les hypothèses de datation tardive, de la fin du XIII^e s. au plus tôt, formulées à partir des sources archivistiques (**Balcon, Berry, 2014**).

V.2.2. La porte du sud-ouest

Les vestiges de l'une des deux entrées monumentales dans le bourg de Marchaux, la porte dite du sud-ouest, sont en partie imbriqués dans le bâti promis à la démolition (**fig. 124**). De la partie centrale de cette porte, dans l'emprise de la petite rue Marchaux, il ne reste rien d'accessible depuis sa destruction en vers 1779. En revanche les vestiges de deux tours de flanquement, dont les élévations ont été rasées entre 1779 et 1785, sont accessibles d'une part dans la cave du n° 5 petite rue Marchaux (il s'agit de la tour de flanquement occidentale dans l'emprise de notre intervention) mais aussi de l'autre côté de la rue au niveau des caves n° 4 et 6 petite rue Marchaux (il s'agit de la tour de flanquement orientale hors emprise). Par soucis d'exhaustivité l'expertise a porté sur l'intégralité des vestiges accessibles inédits car totalement méconnus (voire inconnus) de la communauté scientifique.

Les vestiges de ces deux tours comportent semble-t-il des similitudes, tant au niveau du plan que des dimensions. On relèvera que les ruines de la tour de flanquement orientale, dont l'intérieur et l'extérieur sont accessibles dans le réseau actuel des caves du XVIII^e s., sont plus facilement lisibles que celles de la tour comprise dans l'emprise de notre intervention. Nous proposons de restituer pour ces deux tours un plan en fer à cheval, le talon droit correspondant au tracé de la courtine, la partie arrondie dirigée vers l'extérieur du bourg. L'épaisseur estimée des maçonneries est de l'ordre de 1,50 m. La profondeur estimée (axe nord-sud de parement externe à parement externe) des tours est de l'ordre de 6 m et leur largeur estimée (axe est-ouest de parement externe à parement externe) d'environ 5,50 à 6 m.

La tour orientale, mieux conservée, permet de constater qu'au niveau de l'arrondi, son mur se rétrécit progressivement grâce à un jeu de gradins successifs, passant de 1,50 m à 1,10 m à l'endroit où il est arasé. D'autre part son parement externe accessible a pu être observé et il rappelle celui de la courtine. Non assisé, il est assez hétérogène, composé de moellons de granite à peine équarris de 15 à 25 cm de long et de 8 à 10 cm de hauteur.

On relèvera avec intérêt que parfois les vestiges conservés, qui rappelons-le n'étaient pas connus par la communauté scientifique et de ce fait inédits, ne correspondent pas exactement à la description qui en est faite à partir des sources d'archives. Selon les chercheurs (**Balcon, Berry, 2014**) la tour occidentale « était ronde et les représentations la figurent légèrement en avancée » ce qui est plutôt conforme à nos observations. Mais à l'est la tour serait « carrée avec une face extérieure polygonale » ce qui ne correspond pas franchement à nos observations, à moins de considérer qu'il y aurait un changement de plan entre les étages inférieurs et supérieurs. Ces premières observations seraient à compléter par une étude plus poussée qui dépassait le cadre de notre intervention.

V.2.3. Fossé et système de défense avancée (« ravelin ») ?

Le système de défense avancé de la Porte du sud-ouest paraît en partie conservé dans le bâti actuel promis à la démolition (**fig. 124**).

Les vestiges observés concernent un angle de maçonnerie qui se distingue par son mode de construction soigné - un bel appareil de blocs de granite taillés - des vestiges de la courtine en élévation ou du système de porterie. Cette infrastructure, en retrait d'une dizaine de mètres de la porte, paraît se diriger en direction de la tour de flanquement occidentale en suivant le tracé de la rue pénétrant dans le bourg de Marchaux.

Aucun élément ne permet de préciser sa chronologie absolue. D'un point de vue relatif, cette maçonnerie est l'élément le plus ancien au sein d'une imbrication stratigraphique complexe qui n'a pas pu être clarifiée dans le cadre du diagnostic. C'est d'autant plus intrigant que ce système de défense avancé est censé être très tardif, de la fin du XVI^e s. au plus tôt, selon les études archivistiques (**Balcon, Berry, 2014**). Cet aménagement est, à un moment de son histoire, en lien avec un système de drainage des eaux de ruissellement en bordure de la rue pénétrant dans Marchaux juste en amont du fossé longeant la porte.

Une quinzaine de mètres au sud de la cave recélant les vestiges possibles du système de défense avancée précédemment évoqué, la présence d'une large dépression entamant les horizons antiques suscite l'interro-

gation. Ni l'extension vers le nord de cette dépression, ni sa profondeur n'ont pu être précisées compte tenu des modalités d'intervention. Cette dépression sert de dépotoir au XVI^e s. et est comblée à partir de cette période. Une maçonnerie en retient alors les remblais qui est approximativement parallèle à la courtine une trentaine de mètres en retrait par rapport à cette dernière. En l'état, son interprétation reste en l'état malaisée : s'agit-il d'un système de défense fossoyé en lien avec la barbacane ?

La recherche a totalement délaissé l'étude de ces dispositifs de défense avancée, construits et fossoyés, qui restent totalement méconnus que ce soit sur l'enceinte de Marchaux, mais également sur l'enceinte réduite dans le secteur de la porte des Bancs.

V.2.4. La question des « terres noires » et de la mise en place du bourg de Marchaux

L'opération met en évidence un hiatus chronologique important, d'une dizaine de siècles, entre la période de développement d'un premier horizon de « terres noires » d'une cinquantaine de centimètres au contact des infrastructures antiques dans le courant du Ve s. et la mise en place d'un second horizon de « terres noires » qui ne peut pas être antérieur au XIV^e s. selon le mobilier qu'il recèle (céramique, monnaies). Les indices chronologiques du haut Moyen-Age et du Moyen-Age classique sont totalement absents de cette opération et, entre autres, des « terres noires ». Seul un tesson du X^e-XI^e s. dans un niveau de « terres noires », mélangé à de la céramique antique, fait exception mais constitue une découverte anecdotique et parfaitement isolée. Dans ce second horizon de « terres noires », d'une épaisseur comprise entre 0,50 et 1,50 m, la présence de sols de circulation piétinés est perceptible. Leur développement se poursuit tardivement, jusqu'au XVIII^e et XIX^e s. comme nous avons pu le constater dans nos sondages sédimentaires réalisés à l'intérieur de l'enceinte de Marchaux, voire même dans le courant du XX^e s. à l'emplacement de bâtiments détruits dans les années 1990.

Ainsi la hauteur cumulée de ces différents horizons de « terres noires » atteint, sur l'emprise du diagnostic, une épaisseur comprise entre 1 et 2 m.

L'étude des « terres noires » engagée entre 1995 et 1997 à l'occasion des diagnostics préalables à l'opération « percée Eumène Mazagran » relevait comme l'avons fait, que ces horizons couvraient une large période historique atteignant le XIX^e s., et qu'il s'agissait d'un cadre chronologique qui dépasse celui retenu dans les autres villes d'Europe centré sur la fin de l'Antiquité et le haut Moyen-Age (**Chardron-Picault, Berry, 2007**). Toutefois elle n'était pas en mesure de les interpréter et proposait la mise en place d'un programme pluridisciplinaire. En 20 ans force est de constater que la recherche autunoise n'a guère avancée sur cette question, la tentative de mise en place d'un sujet de master avec l'Université de Franche Comté sur la question ayant malheureusement échouée en 2013 par abandon du candidat.

Un point intéressant concerne la chronologie, à la fois des « terres noires » mais aussi des occupations. L'absence de mobilier médiéval, que ce soit en position primaire ou résiduel, antérieur au XIV^e s. sur une opération archéologique touchant la périphérie du bourg de Marchaux doit en effet être soulignée. Elle plaide en faveur d'une structuration assez tardive du bourg, à la fin du Bas Moyen-Age, conforme avec les propositions réalisées à ce propos (**Balcon, Berry, 2014**). Evidemment cette première tendance doit être confortée par des investigations complémentaires avant d'en tirer des interprétations d'ordre historique.

V.2.5. Les indices artisanaux du début de la période moderne

L'opération a mis en évidence les traces d'une activité artisanale assez soutenue à proximité de notre intervention en lien avec le travail des alliages ferreux (forge ?). Elle est marquée par la découverte d'un dépotoir très riche en scories vacuolaires et coulées, comportant des épandages uniquement composés de cendres et battitures. Le mobilier permet d'envisager une datation de cette activité dans le courant du XVI^e s. ou le tout début du XVII^e s. A notre connaissance, ce type d'activité manufacturière reste bien méconnu.

VI. Etat de conservation des vestiges et potentiel archéologique du gisement

VI.1. Estimation de la puissance stratigraphique et du niveau d'apparition des vestiges

Les espaces actuellement ouverts

Il s'agit d'un site fortement stratifié, à la chronologie longue couvrant deux millénaires d'occupation avec un hiatus possible, mais qui reste à démontrer, entre la fin du V^e s. et la fin du XIII^e s. L'intervention n'a pas permis d'atteindre les couches les plus anciennes, profondément enfouies, ni de mettre en évidence l'épaisseur totale de la puissance stratigraphique. On retiendra cependant qu'elle est supérieure à 2,50 m.

Sur l'intégralité des espaces ouverts de l'emprise de ce diagnostic, les cinquante premiers centimètres situés sous le sol actuel sont stériles, ces horizons ayant été remaniés au XX^e s.

Les vestiges post-antiques (XIII^e-XIX^e s.) se rencontrent entre 0,50 et 1,30 m sous le sol actuel de circulation, soit :

- entre 316,95 m NGF et 317,75 m NGF (sondage 2 : au nord des bâtiments promis à la démolition)
- entre 317,40 et 318,20 m NGF (sondage 4 : immédiatement au sud des bâtiments promis à la démolition),
- entre 317,85 m NGF et 318,65 m NGF (sondage 3 : au sud-est de l'emprise du projet).

Le toit des vestiges structurés d'époque romaine apparaît en moyenne à 1,30 m sous le sol actuel de circulation, soit :

- vers 316,95 m NGF (sondage 2 : au nord des bâtiments promis à la démolition),
- vers 317,40 m NGF (sondage 4 : immédiatement au sud des bâtiments promis à la démolition),
- vers 317,85 m NGF (sondage 3 : au sud-est de l'emprise du projet).

La puissance stratigraphique des horizons antique est supérieure à 2 mètres.

Le cas du bâti actuel promis à la démolition

L'intervention a permis de confirmer le tracé de l'enceinte de Marchaux dans ce secteur et d'en préciser l'état de conservation. Le dispositif est imbriqué dans le bâti actuel sous la forme d'un tronçon linéaire de courtine d'une vingtaine de mètres conservé en élévation sur une hauteur de l'ordre de 6 mètres qui correspond actuellement à la façade septentrionale du tènement promis à la démolition (conservation du niveau R-1 au niveau R+1).

Les vestiges d'une des deux portes monumentales percée dans l'enceinte afin de pénétrer dans le bourg de Marchaux sont également en partie conservés dans le bâti actuel, mais cette fois-ci uniquement au niveau R-1, à savoir une cave au n° 5 petite rue Marchaux. Les vestiges d'une fortification avancée de type barbacane sont également intégrés au bâti actuel au niveau R-1, dans une autre cave au n° 1 petite rue Marchaux, l'expertise montre par ailleurs une certaine complexité stratigraphique. Il est fortement probable que les deux pièces excavées situées entre les deux caves précédemment citées et inaccessibles au moment de notre intervention, ne recèlent des vestiges similaires.

Le sondage 2 montre que les fondations du bâti promis à la démolition reposent directement sur le toit des infrastructures d'époque romaine qui émergent vers 1,30 m de profondeur. Cette observation, couplé au fait que ces infrastructures antiques sous-jacentes appartiennent à un monument antique potentiellement en bon état de conservation, permettent d'envisager que les fondations des différentes composantes du bâti à démolir (d'origine médiévale ou bien XVIII^e-XIX^e s.) ont été directement installées au contact des maçonneries d'époque romaine.

VI.2. Potentiel archéologique du gisement

Chose particulièrement rare à Autun en raison de la forte déprise urbaine amorcée au milieu du III^e s., le spectre chronologique rencontré sur l'emprise du projet est très large couvrant deux millénaires d'occupation avec toutefois un hiatus possible, mais dont l'ampleur reste à démontrer, entre la fin du V^e s. et la fin du XIII^e s.

Pour la période romaine, le projet prend place à l'emplacement d'un îlot antique important situé en plein cœur du centre monumental, en périphérie de l'emplacement présumé du forum, au croisement du cardo maximus et de la rue décumane se dirigeant vers la porte Saint-Andoche. Grâce à ce diagnostic, c'est la première fois qu'il est possible d'ouvrir une fenêtre sur ce quartier d'une importance fondamentale à l'époque romaine, depuis les quelques modestes sondages réalisés préalablement à la restructuration en profondeur du quartier dans les années 1990 lors de la « percée Eumène Mazagran » dans des conditions particulièrement difficiles.

Les résultats de ce diagnostic, il fallait s'y attendre, sont particulièrement riches d'enseignements. L'intervention tend tout d'abord à confirmer l'identification des infrastructures du haut Empire édifiées dans cet îlot qui pourraient appartenir à un vaste complexe thermal (**fig. 120-121**). Elle suggère également une restauration de ces aménagements balnéaires à la fin du III^e s. ou bien au cours du IV^e s. La portée historique de ces observations doit être soulignée car il pourrait s'agir d'une nouvelle trace tangible des restaurations tétrarchico-constantiniennes évoquées par les textes à l'instar de celles récemment en évidence au niveau du *cardo maximus*², du monument Latouche (les écoles méniennes³ ?) ou de l'aqueduc principal⁴ (**Labaune, 2014, p. 113-117**) et dont on doutait encore il y a peu de la réalité (**Rebourg, 1998**),

On ajoutera que notre îlot se distingue aussi par une occupation antique qui s'inscrit dans la durée (**fig. 122**). Si on exclue l'enceinte réduite, il s'agit en effet de l'un des cinq îlots de l'enveloppe urbaine d'époque romaine (qui en comporte environ 200 à l'origine) qui continuent à être fréquentés à partir des années 450. Tous situés à l'intérieur de la « baïonnette » constituée des deux rues décumanes décalées menant chacune à une porte monumentale, ils se répartissent dans des secteurs bien particuliers (croisement *cardo maximus* et *decumanus* menant à la porte Saint-André à l'emplacement d'un vaste complexe thermal ; le long d'une rue décumane principale menant à la porte Saint-André à l'emplacement de riches demeures urbaines ; au voisinage de la porte Saint-Andoche qui voit se développer un complexe religieux dès le haut Moyen-Age).

Pour la période médiévale et moderne, les premiers résultats obtenus n'en sont pas moins importants (**fig. 123-124**).

L'intervention a permis de préciser le tracé de l'enceinte de Marchaux dont la courtine est conservée en élévation sur une hauteur de l'ordre de 6 mètres. Un sondage sédimentaire mené au droit de cette infrastructure a permis d'obtenir pour la première fois des arguments chronologiques issus de l'archéologie qui tendraient à confirmer la datation tardive de l'enceinte de Marchaux à partir des sources archivistique (dans le courant du XIV^e s. au plus tôt). Une première analyse des vestiges d'une des deux portes monumentales d'entrée dans le bourg de Marchaux, en partie conservés dans les sous-sols des constructions des XVIII^e et XIX^e s., permet potentiellement d'en préciser le plan. C'est semble-t-il le cas également d'un dispositif de défense avancée de type barbacane dont on soupçonnait jusqu'à présent l'existence qu'à partir des vues d'Autun de la fin du XVI^e s.

Les horizons de « terres noires » d'une hauteur comprise entre un et deux mètres constituent une autre potentialité de ce secteur. Deux grandes phases de développement de ces horizons ont pu être distinguées au cours de notre opération à partir de l'observation macroscopique des coupes stratigraphiques, couplée à la fouille manuelle de quelques niveaux. La première relèverait de l'Antiquité tardive (V^e s.) et la seconde ne se développerait pas avant le bas Moyen-Age (XIV^e s. au plus tôt) avec un développement qui se poursuivrait très tardivement jusqu'au XVIII^e et XIX^e s. voire même dans le courant du XX^e s. L'absence d'indices plaçant en faveur d'un développement des « terres noires » au cours du haut Moyen-Age et du Moyen Age central ainsi que la durée importante de leur développement jusqu'aux périodes industrielle voire contemporaine, distingue le cas d'Autun de la plupart des villes européennes où le phénomène des « terres noires » est attesté. Ce constat avait été formulé dès les années 1990 mais force est de constater qu'en 20 ans, la recherche n'a pas encore permis de préciser les raisons de cette originalité.

Un dernier point intéressant concerne la chronologie, à la fois des « terres noires » mais aussi des occupations. L'absence de mobilier médiéval, que ce soit en position primaire ou résiduel, antérieur au XIV^e s. sur une opération archéologique touchant la périphérie du bourg de Marchaux a été soulignée. Elle plaiderait en faveur d'une structuration assez tardive du bourg, à la fin du Bas Moyen-Age, conforme avec les propositions réalisées à ce propos (**Balcon, Berry, 2014**). Evidemment cette première tendance devrait être confortée par des investigations complémentaires avant d'en tirer des interprétations d'ordre historique.

2 Sondages programmées « Maison de Retraite l'Eduen » M. Kasprzyk (2003).

3 Diagnostic d'archéologie préventive « Parking de l'Hexagone » Y. Labaune (2010-2011).

4 Diagnostic d'archéologie préventive « maison de Retraite Saint-Antoine » S. Alix, Inrap (2013)

Bibliographie sommaire

Alix, 2014

ALIX (S.). – *Autun intra-muros*. 17 rue Saint-Antoine, 1 rue Lauchien le Boucher, Rapport de diagnostic archéologique, 2 volumes, Dijon : inrap, mars 2014.

Balcon-Berry, Berry 2014

BALCON-BERRY (S.), BERRY (W.). – Les fortifications médiévales d'Autun, dans SAPIN (Chr.), PINON (P.). dir, actes du colloque de Semur-en-Auxois des 10 et 11 juin 2011, Société des Sciences de Semur en Auxois, Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre, p. 159-189.

Balcon 2011

BALCON (S.).- L'enceinte réduite d'Autun (Saône-et-Loire). In *L'antiquité tardive dans l'Est de la Gaule*, 1, 30e supplément à la RAE. Dijon, 2011. pp. 19-40.

Chardron-Picault, Berry 1997

CHARDRON-PICAULT (P.), BERRY (W.), avec la collab. de HAUT (Ph.). – Autun, quartier Marchaux Percée Eumène Mazagran, deuxième rapport de diagnostic, Autun : service municipal d'archéologie, avril 1997 (2 vol.)

Chardron-Picault 2001

CHARDRON-PICAULT (P.), Autun, opération Percée Eumène Mazagran, rapport complémentaire : état de la documentation primaire et études spécialisées (textes rassemblés par P. Chardron-Picault), Autun: service municipal d'archéologie, octobre 2001

Collectif 1993

CAG 71/2 (atlas archéologique), 1993.

Devoucoux 1846

DEVOUCOUX (E.) – Notes, dans Thomas (E.) – *Histoire de l'antique cité d'Autun*. Lyon 1660 (réed. annotée par E. Devoucoux, Autun, 1846).

Fontenay 1889

FONTENAY DE (H.). –Autun et ses monuments par Harold de Fontenay avec un précis historique par Anatole de Charmasse. Autun, Dejussieu Père et Fils. 541 p.

Kasprzyk 2005

KASPRZYK (M.). – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*. Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

Labaune et alii 2014

ALIX (S.), BALCON-BERRY (S.), BARRIERE (V.), BORAU (L.), CAUJET (B.), HOSTEIN (A.), KASPRZYK (M.), LOUIS (A.), LABAUNE (Y.) dir., VENAULT (S.), MAURICE-CHABARD (B.), NOUVEL (P.). – *Autun antique*, Guides archéologiques de la France, Paris : éditions Monum, 2014.

Labaune, Louis 2013

LABAUNE (Y.), LOUIS (A.) dir. - « Une *schola* monumentale découverte boulevard Frédéric- Latouche à *Augustodunum* / Autun (Saône-et-Loire) », *Gallia*, t. 70, no 2, 2013, p. 197-256.

Labaune, Kasprzyk 2015

LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.). avec la collab. de ALIX (S.), DELOR-AHÜ (A.), HOSTEIN (A.), MOUTON-VENAULT (S.), NOUVEL (P.), VENAULT (S.). - *Autun/Augustodunum*, cité des Éduens, p. 195-2015.

Labaune, Kasprzyk 2008

LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.). – Les rues d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) du I^{er} au IV^e siècle : un bilan, Actes du colloque de Poitiers « LA RUE DANS L'ANTIQUITE : DEFINITION, AMENAGEMENT ET DEVENIR, Poitiers, 7-9 septembre 2006 », 2008, p. 259-273.

Labaune 2016

LABAUNE (Y.). - *AUTUN-SAINT-PANTALEON (Saône-et-Loire) Autun-Saint-Pantaléon, rue des Drémeaux Parcelle 467 BM n° 11* Habitat et parcellaire antiques (IIe-IIIe s.), exploitation des argiles et indices de production de terres cuites architecturales de l'époque industrielle (XVIIIe-XIXe s.), rapport de diagnostic archéologique, Autun, février 2016

Labaune 2013

LABAUNE (Y.), Projets de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Bibliothèque Médiathèque boulevard F. Latouche (parcelle AE 206p, 207, 209), tranche A – ilot IX-X 9 : les vestiges d'une *domus* à pavement ; tranche B-C : ilot XI-9 : les vestiges d'un complexe monumental ; les écoles méniennes retrouvées ?, rapport de diagnostic, SAVA, Autun, avril 2013, 2 vol.

Rebourg 1998

REBOURG (A.). - L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

Rebourg 1993

REBOURG (A.). – Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.

Roidot-Deléage et Fontenay 1972

ROIDOT-DELEAGE (J.) et FONTENAY (H. de) – Légende détaillée du plan d'*Augustodunum*, *MSE*, I, 18

Liste des illustrations

Fig. 1. Localisation de l'intervention sur la carte géologique du secteur.	16
Fig. 2a. Localisation de l'opération (emprise en vert) sur le plan de synthèse des découvertes réalisées à Autun.	17
Fig. 2b. Localisation de l'opération (emprise en vert) sur le plan schématique de la ville antique mentionnant la numérotation des îlots et des rues, ainsi que l'emplacement présumé ou avéré des édifices publics.	18
Fig. 4. Plan des vestiges découverts en 1894 lors de la pose d'égouts rue Guérin (cf. fig. 3 n° 1).	20
Fig. 5. Plan synthétique des tranchées réalisées entre 1995 et 1997, des caves fouillées et des vestiges observés à cette occasion.	21
Fig. 7. Tronçon de fût de colonne en calcaire de Diou (Allier) découvert en 2007 lors du percement des pieux de fondation d'une résidence Opac dans l'emprise de l'évaluation archéologique réalisée en 1995 et 1997 préalablement à la restructuration du quartier / « Percée Eumène Mazagran » (surveillance Y. Labaune).	22
Fig. 6. Représentation du « <i>pyramidion haut de vingt-quatre pieds [environ 8 m], enrichie de targes et rondelles, de fers de javelines, de haches et autres attributs militaires, taillés de relief dans la pierre</i> ». Découvert au XVI ^e s. dans l'îlot IX-X 8.	22
Fig. 9. Evolution schématique des systèmes de fortification de la ville, de l'époque augustéenne à l'époque médiévale.	23
Fig. 11. Tronçon bien conservé de d'enceinte médiévale de Marchaux boulevard Laureau, alternant courtine et tours.	24
Fig. 10. L'une des tours actuellement les mieux conservées de l'enceinte médiévale de Marchaux, boulevard Latouche.	24
Fig. 12. Localisation approximative du diagnostic sur le plan d'Autun inspiré du plan de Belleforest, 1581.	25
Fig. 13. Détail du bourg médiéval de Marchaux, son rempart et ses portes issu de la vue cavalière de la ville lors du siège d'Autun en 1591 (tableau conservé au Musée Rolin).	26
Fig. 14. Plan de l'enceinte médiévale de Marchaux (vestiges attestés et présumés) et de son fossé périphérique (d'après les vues d'Autun du XVI ^e s.) sur le cadastre actuel.	27
Fig. 15. Représentation de la porte sud-ouest d'entrée dans le bourg de Marchaux, point de vue l'observateur à l'extérieur de l'enceinte à l'extrémité de la rue Deguin à proximité de la petite rue Marchaux.	28
Fig. 17. Mode opératoire de l'intervention archéologique : localisation des tranchées de sondages, des caves accessibles et non accessibles.	30
Fig. 18. Vue générale de l'intervention depuis le nord.	31
Fig. 19. Vue générale de l'intervention depuis le sud-est.....	31
Fig. 20. Localisation des fenêtres d'observation dans le bâti en élévation et des caves documentées dans le cadre de l'expertise de bâti menée par Katia Lagorsse, Inrap.	33
Fig. 21. Reportage photographique aéroporté réalisé par Com'Air : vues aériennes et vues rapprochées pour réalisation d'une photogrammétrie pour chaque sondage.	34
Fig. 22. Sondage 1 : vue zénithale issue de la photogrammétrie.	35
Fig. 23. Sondage 1 : plan d'après la vue zénithale issue de la photogrammétrie.	36

Fig. 24. Sondage 2 : vue zénithale issue de la photogrammétrie.	37
Fig. 25. Sondage 2 : plan d'après la vue zénithale issue de la photogrammétrie.	38
Fig. 26. Sondage 3 : vue zénithale issue de la photogrammétrie.	39
Fig. 27. Sondage 3 : plan d'après la vue zénithale issue de la photogrammétrie.	40
Fig. 28. Sondage 4 : vue zénithale issue de la photogrammétrie.	41
Fig. 29. Sondage 4 : plan d'après la vue zénithale issue de la photogrammétrie.	42
Fig. 30. Localisation des coupes stratigraphiques relevées.	43
Fig. 31. Relevé des coupes stratigraphiques phrasées des sondages 1, 2 et 3.	44
Fig. 32. Relevé des coupes stratigraphiques phrasées du sondage 4.	45
Fig. 33. Localisation synthétique des maçonneries et des faits issues des sondages sédimentaires.	47
Fig. 34. Sondage 4 : tranchée d'épierrement 4021 du mur M31, possiblement le mur occidental de façade d'îlot IX-X 8.	48
Fig. 35. Sondage 3 : vue générale du dernier état de la bande de roulement du <i>cardo</i> secondaire C6 (3028 au premier plan).	49
Fig. 36. Sondage 3 : vue de détail du dernier état de la bande de roulement du <i>cardo</i> secondaire C6 (3028). Des ornières obliques sont visibles dans la partie supérieure du cliché.	49
Fig. 37. Sondage 3 : vue de l'espace interprété comme celui du trottoir, et de son dernier état. 50	
Fig. 38. Sondage 3 : vue de détail de <u>3024</u>	50
Fig. 39. Sondage 3 : fragment de bracelet en boghead coal issu de la couche tardive d'occupation de la rue C6 (3002), parure rencontrée aux IV ^e voire V ^e s.	51
Fig. 40. Plan des vestiges de la phase 1 (époque julio-claudienne). Fonctionnement de sols artisanaux.	52
Fig. 41. Sondage 4 : les deux sondages manuels réalisés de part et d'autre de M27 ayant permis de dégager des sols artisanaux de la phase 1.	53
Fig. 42. Sondage 4 : sol artisanal 4032, cendreux et en partie rubéfié.	53
Fig. 43. Sondage 4 : sol artisanal 4033 en terre battu recouvert d'une couche cendreuse.	54
Fig. 44. Plan des vestiges de la phase 2 (II ^e s.). Construction et fonctionnement de l'aqueduc St. 2.	55
Fig. 45. Sondage 4 : vue générale du mur M27, piédroit oriental d'un probable aqueduc St. 2.	56
Fig. 46. Sondage 3 : vue générale du mur M21, piédroit oriental d'un probable aqueduc St. 2 (prolongement de M27).	56
Fig. 48. Sondage 4 : parement du mur M27 couvert d'enduit hydraulique dans sa partie supérieure.	57
Fig. 47. Sondage 3 : au premier plan, possible tranchée d'épierrement du second piédroit de l'aqueduc St. 2 (<u>3074</u>).	57
Fig. 49. Sondage 3 : parement du mur M21 couvert d'enduit hydraulique.	58
Fig. 50. Sondage 4 : l'arrachement de l'enduit hydraulique sur M27 correspond à la limite entre la couche de récupération de l'aqueduc (4030) et les horizons d'ensablement (4024).	58
Fig. 51. Sondage 4 : parement externe de M27 soigné. S'agit-il d'un dispositif aérien ?	59

Fig. 52. Sondage 4 : vue de détail de la dalle de grès de grand appareil (1,60 m x 0,80 m) enchâssée dans 4028.	59
Fig. 53. Sondage 4 : vue générale de la dalle de grès de grand appareil (1,60 m x 0,80 m) et son environnement, elle est parallèle à l'aqueduc et immédiatement à l'est de celui-ci.	60
Fig. 54. Sondage 3 : fragment de cordon d'étanchéité en béton de tuileau (CP/3011) issu des horizons de démantèlement de l'état 2.	61
Fig. 56. Sondage 3 : toiture effondrée en place au niveau de l'aqueduc St. 2 (3010).	61
Fig. 55. Sondage 4 : horizons de démantèlement de l'état 2, fragments de décor plaqué : plinthe lisse à extrémité arrondie (calcaire blanc de la Côte Chalonnaise) et corniche moulurée (calcaire à entroques de Pouillenay).	61
Fig. 57. Sondage 4 : toiture effondrée en place au niveau de l'aqueduc St. 2 (4020).	61
Fig. 58. Sondage 3 : <i>tegula</i> complète issue de 3010.	62
Fig. 59. Sondage 3 : <i>imbrex</i> complète issue de 3010.	62
Fig. 60. Sondage 4 : <i>imbrex</i> complète issue de 4023 comportant du mortier de scellement dans la partie concave.	62
Fig. 61. Sondage 4 : <i>imbrex</i> complète issue de 4023 comportant du mortier de scellement dans la partie concave, vue de détail des négatifs de deux bords de <i>tegulae</i> jointives.	63
Fig. 62. Plan des vestiges de la phase 3 (deux premiers tiers du III ^e s.). Abandon et démantèlement de l'aqueduc St. 2, phénomène d'ensablement et indices funéraires.	64
Fig. 63. Sondage 3 : détail des horizons sableux alluvionnaires stratifiés de la phase 3 (3011) qui recèle les traces d'une toiture effondrée en place au niveau de l'aqueduc St. 2.	65
Fig. 64. Sondage 4 : stratigraphie montrant les horizons sableux alluvionnaires finement stratifiés de la phase 3 (4023 puis 4004) au niveau de l'aqueduc St. 2.	65
Fig. 65a. Sondage 4 : vase complet retrouvé dans les horizons sableux alluvionnaires de la phase 3 au niveau de l'aqueduc St. 2.	66
Fig. 65b. Sondage 4 : vue de détail du vase complet (pot à décor estampé, production caractéristique des ateliers de la rue des Pierres).	66
Fig. 66. Sondage 4 : fragments d'os humains découverts dans 4024.	67
Fig. 67. Plan des vestiges de la phase 4 (dernier tiers du III ^e s. – fin du IV ^e s.). Construction et fonctionnement du bassin St. 5 et des infrastructures environnantes.	68
Fig. 68. Sondage 4 : détail de la couche de destruction 4016 riche en éléments de démolition antiques reposant sur les horizons d'ensablement 4004 (en bas du cliché) servant d'assise à la construction du bassin St. 5.	69
Fig. 69. Sondage 4 : cliché montrant la stratigraphie relative entre l'aqueduc St. 2 plus ancien (à droite du cliché) et le bassin St. 5 plus récent, nettement séparés par l'horizon d'alluvions sableuses 4004 (au niveau de la mire).	69
Fig. 70. Sondage 4 : détail montrant la couche d'alluvions sableuses 4004 scellant l'aqueduc St. 2 et servant d'assise au bassin St. 5.	70
Fig. 71. Sondage 4 : détail montrant les couches d'alluvions sableuses 4012/4017 servant d'assise au bassin St. 5.	70
Fig. 72. Sondage 4 : vue zénithale du bassin St. 5.	71
Fig. 73. Sondage 4 : élévation interne du bassin St. 5 couvert de mortier hydraulique, petite paroi M26.	71

Fig. 74. Sondage 4 : élévation interne du bassin St. 5 couvert de mortier hydraulique, grande paroi M25.....	72
Fig. 75. Sondage 4 : exemple de récupération différentielle des parois du bassin, plus intense côté externe (ici M23).	72
Fig. 76. Sondage 2 : apparition des maçonneries antiques M6, M7 et M8.	73
Fig. 77. Sondage 2 : vue générale du sondage manuel réalisé au croisement de M6 et M7.	73
Fig. 78. Sondage 2 : élévation de M6 conservée sur 0,70 m présentant des joints très couvrants, en fond de sondage on aperçoit le ressaut de fondation.	73
Fig. 79. Sondage 2 : partie supérieure de l'élévation de M7 présentant des joints couvrants, assez soignés (joints rubanés ?)	74
Fig. 80. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Base quadrangulaire en grès d'arkose (L/4000) présentant le départ d'un relief de forme circulaire (base de colonne ?).	74
Fig. 81. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Deux moellons quadrangulaires très légers en tuf (L/4000) : élément de plafond suspendu ?	75
Fig. 82. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Chainage d'angle rectangulaire de petite taille.	75
Fig. 83. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Chainage d'angle avec moulure en relief (demi-rond).	76
Fig. 84. Sondage 4 : mobilier lapidaire fragmentaire issu de l'horizon d'abandon (phase 5). Chainage d'angle avec moulure en creux (demi-rond).	76
Fig. 86. Sondage 4 : vue générale de la couche d'abandon du bassin St. 5 et son comblement par un limon argileux organique sombre (4002).	77
Fig. 85. Plan des vestiges de la phase 5 (V ^e s.). Abandon des infrastructures en dur, démantèlement des infrastructures en dur, poursuite de l'occupation dans des infrastructures en terre et bois (?) et premier horizon de « terres noires ».	78
Fig. 87. Sondage 3 : vue de détail de la dépression linéaire 3024 séparant rue et trottoir dans leur phase tardive qui a piégé des fragments de calcaire parfois brûlés, peut être bruit de fond du fonctionnement d'un four à chaud.	79
Fig. 90. Sondage 3 : vue de détail du trou de poteau 3043 montrant la présence d'éléments de calage.	80
Fig. 88. Sondage 3 : fouille partielle de la fosse 3014 comblée par un horizon précoce de « terres noires » qui révèle la présence de trous de poteaux en fond de fosse (3043, 3045).	80
Fig. 89. Sondage 3 : vue de détail des trous de poteaux 3043 et 3045.	80
Fig. 91. Sondage 3 : espace en bordure de la rue C6 accueillant peut-être une activité artisanale phase 5. Les aménagements sont modestes : possibles sablières (3022 voire 3024), un aménagement en tuiles indéterminé.	81
Fig. 92. Sondage 4 : quelques déchets de tabletterie rejetés dans le comblement 4002 du bassin St. 5 : épiphyes sciées, extrémité d'omoplate sciée et de quelques fragments de corne sciée.	81
Fig. 93. Sondage 4 : herminette en fer rejetée dans le comblement 4002 du bassin St. 5 qui témoigne du travail du bois tendre.	82
Fig. 94. Sondage 3 : premier horizon de « terres noires » d'une cinquantaine de centimètres qui sont caractérisées par une couleur très sombre et la présence d'un mobilier antique abondant.	83
Fig. 95. Plan des vestiges de la phase 6. Occupation médiévale / développement du bourg de Marchaux et second horizon de « terres noires » au début de l'époque moderne.	84

Fig. 96. Façade nord des bâtiments promis à la démolition montrant la conservation en élévation de la courtine de l'enceinte de Marchaux. Le sondage sédimentaire 2 au droit de cette façade a été réalisé afin de révéler l'aspect des fondations de la courtine.	85
Fig. 97. Sondage 2 : fondations de la courtine de l'enceinte de Marchaux, de faible épaisseur et reposant directement sur les infrastructures antiques M6-M7-M8. Cliché Y. Labaune vers le S.	85
Fig. 98. Intérieur de la tour de flanquement occidentale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux, conservé dans la cave n° 5 petite rue Marchaux (dans le bâti promis à démolition).	86
Fig. 100. Caves hors emprise du diagnostic (n° 4-6 petite rue Marchaux) recelant la suite du système de porterie. Solide massif maçonné d'époque indéterminé (antique ?) sur lequel reposent les vestiges de tour de flanquement orientale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux.	87
Fig. 99. Caves hors emprise du diagnostic (n° 4-6 petite rue Marchaux) recelant la suite du système de porterie. Solide massif maçonné d'époque indéterminé (antique ?) sur lequel reposent les vestiges de tour de flanquement orientale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux (n° 6 et 10 : antique ?).	88
Fig. 101. Caves hors emprise du diagnostic (n° 4-6 petite rue Marchaux) recelant la suite du système de porterie. Vestiges de tour de flanquement orientale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux.	89
Fig. 102. Caves hors emprise du diagnostic (n° 4-6 petite rue Marchaux) recelant la suite du système de porterie. Vestiges de tour de flanquement orientale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux : relevés de coupe schématiques.	90
Fig. 103. Caves hors emprise du diagnostic (n° 4-6 petite rue Marchaux) recelant la suite du système de porterie. Vestiges de tour de flanquement orientale de la porte d'entrée méridionale dans le bourg de Marchaux : élévation extérieure, partie arrondie.	91
Fig. 104. Cave au croisement de la rue de la caisse d'Epargne et de la Petite rue Marchaux (dans le bâti promis à démolition) montrant une stratigraphie complexe.	92
Fig. 105. Sondage 3 : vue générale de la dépression au nord du sondage limitée par le mur M20.	93
Fig. 106. Sondage 1 : second horizon de « terres noires ».	94
Fig. 107. Sondage 2 : second horizon de « terres noires ».	94
Fig. 108. Sondage 3 : second horizon de « terres noires ».	95
Fig. 109. Façade nord des bâtiments promis à la démolition recelant les vestiges de la courtine de l'enceinte de Marchaux conservés en élévation.	96
Fig. 110. Vestiges de la phase 7 reportés sur le cadastre de 1822 géoréférencé.	97
Fig. 111. Sondage 1: mur M1 de façade du tènement St.4.....	98
Fig. 112. Sondage 2 : infrastructures des XVIII ^e -XIX ^e s. se développant dans le tènement St. 4 dont une cave. A l'arrière-plan, on voit émerger la tour de la Bondue.	98
Fig. 113. Sondage 2 : infrastructures des XVIII ^e -XIX ^e s. se développant dans le tènement St. 4 dont une cave. A l'arrière-plan, la courtine qui se prolongeait au niveau de la rue Eumène où s'élevait une tour détruite lors du percement de l'axe viaire au XIX ^e s.	99
Fig. 114. Plan des vestiges de la phase 8. Modalités d'occupation du secteur entre le milieu du XIX ^e et le XX ^e s.	100
Fig. 115. Emprise de l'opération et des fenêtres de sondage reportées sur un extrait du plan d'Autun de 1931 : deux bâtiments St. 3 et St. 6 y figurent qui ont été détruits au début des années 1990.	101

Fig. 116. Sondage 3 : vestiges du bâtiment St. 3 observés en coupe.	102
Fig. 117. Sondage 3 : ensemble de tuiles à crochet issus de la couche de démolition du bâtiment St. 3.	102
Fig. 118. Sondage 4 : remblai 4026 très compact riche en éléments antiques à matrice verdâtre scellant les « terres noires » lié à la construction du bâtiment St. 6.	103
Fig. 119. Sondage 4 : infrastructures liées au bâtiment St. 6 (au premier plan une pièce semi-enterrée ?) installées dans les derniers horizons de « terres noires ».	103
Fig. 120. Plan synthétique des vestiges du haut Empire retrouvés au cours de l'opération à l'échelle de l'îlot IX-X 8 : un complexe thermal ?	105
Fig. 121. Plan synthétique des vestiges de l'Antiquité tardive retrouvés au cours de l'opération à l'échelle de l'îlot IX-X 8 : restauration / embellissement du complexe thermal ?	107
Fig. 122. Localisation des îlots de l'enveloppe urbaine qui continuent à être fréquentés à partir des années 450.	109
Fig. 123. Présentation synthétique des vestiges d'époque médiévale conservés dans l'emprise du projet et du bâti promis à la démolition.	110

Annexes

Annexe 1. Description des Unités Stratigraphiques et des maçonneries

Les Unités stratigraphiques du sondage 1

1001

US technique : décapage mécanique et nettoyage des structures du sondage 1

1002 = M1

Dans 1003 / 1004, contre M2

Maçonnerie conservée en fondations composée de blocs de granite bruts et non équarris. Liant : mortier jaune sableux très tenace.

Haut. Supérieure à 0,66 m

Largeur : 0,65 m

Phase 7

1003 = M1

Comblé par 1002 / 1004, coupe 1006

Tranchée de fondation de M1 qui dépasse de 15 à 25 cm de 1002

Phase 7

1004 = M1

Comblement de 1003

Argilo-limoneux brun foncé avec des nodules de mortier ocre. Comblement de la tranchée de fondation de M1.

Phase 7

1005 = M1

Sur 1002

Élévation de M1 conservée sur une à deux assises. Les blocs sont très hétérogènes, essentiellement composés de granite. Liant : mortier jaune sableux très tenace (le même que 1002).

Phase 7

1006

Coupé par 1003, sous 1012, sur 1007

Argilo-limoneux beige clair, avec inclusions d'éclats de taille calcaire et TCA, mais aussi scories ferreuses assez abondantes.

« Terres noires »

Phase 6

1007

Sous 1006

Horizons sableux lités assez meubles qui apparaissent en fond de sondage.

Dépôt sédimentaire liée à la présence et la stagnation d'eau ?

Phase 6

1008

Comblé par 1009

Tranchée d'installation d'une canalisation d'assainissement.

Larg : 0,70 m ; prof. : 0,40 m.

Phase 8

1009

Dans 1008

Canalisation d'assainissement (buse béton + PVC).

Phase 8

1010

Comblé par 1011

Tranchée d'installation d'une canalisation d'eau potable en plomb.

Phase 8

1011

Dans 1010

Canalisation d'eau potable en plomb.

Phase 8

1012

Sous 2013, sur 1006, 1014

Argilo-limoneux beige clair

« Terres noires »

Phase 6

1013

Sous : surface du sol

Remblai de stabilisation en graviers concassés roses des carrières de Marmagne recouvert d'enrobé.

Ep. : 0,50 m en moyenne

Couche de préparation et de circulation du parking actuel qui vient sceller les horizons de démantèlement des infrastructures des XVIII^e et XIX^e s. dans le cadre de l'opération de restructuration du quartier dans les années 1990 (« Percée Eumène Mazagran »).

Phase 8

1014

Sous 1012, sur 1006

Liseré charbonneux faisant la séparation entre 1006 et 1012.

Ep. : Quelques millimètres

Niveau de circulation extérieur ? Ruelle longeant le tronçon de courtine M18 visible sur le cadastre de 1822.

Phase 7

Les Unités stratigraphiques du sondage 2

2000

US technique : décapage mécanique et nettoyage des structures du sondage 2

2001

Sous 2004, sur 2013

Argilo-limoneux brun clair, assez meuble, quelques poches de mortier pulvérulent et détritique, des éclats de calcaire centimétriques et quelques fragments de TCA.

Ep. : 0,15 à 0,30 m

« Terres noires »

Phase 6

2002

Comblement d'un espace creux limité par M10 et M11

Couche très hétérogène comportant blocs, TCA, éléments de démolition dans un sédiment charbonneux noirâtre.

Couche uniquement observée en plan : comblement d'une cave analogue à St. 1 ?

Phase 8

2003

Comblement de la cave St. 1

Très hétérogène, constitué de gravats issus de la démolition des bâtiments dans les années 1990 dans le cadre de l'opération de restructuration du quartier dans les années 1990 (« Percée Eumène Mazagran »).

Phase 8

2004

Sur 2001, sous 2005

Argilo-limoneux brun assez foncé, quelques rares inclusions de TCA et rares éclats de calcaire centimétriques.

Ep. : 0,55 à 0,60 m

« Terres noires »

Phase 6

2005

Sur 2004, sous 2006

Argile jaune / verdâtre plastique.

Ep. : 5 à 15 cm

Probablement un sol en terre battue extérieur qui fonctionnerait avec M9.

Phase 7

2006

Sous 2007

Argilo-limoneux à sableux hétérogène, verdâtre, quelques cailloux et fragments de TCA.

Couche de démolition des infrastructures des XVIII^e-XIX^e s.

Phase 8

2007

Sous : surface du sol

Remblai de stabilisation en graviers concassés roses des carrières de Marmagne recouvert d'enrobé.

Ep. : 0,50 m en moyenne

Couche de préparation et de circulation du parking actuel qui vient sceller les horizons de démantèlement des infrastructures des XVIII^e et XIX^e s. dans le cadre de l'opération de restructuration du quartier dans les années 1990 (« Percée Eumène Mazagran »).

Phase 8

2008

Sous 2007

Argilo-limoneux brun clair avec des poches de mortier et des tessons de céramique glaçurée marron.

Ep. : 0,20 m

Remblai indéterminé.

Phase 8

2009

Sous 2008, sur 2010

Sable et gravier verdâtre, meuble.

Remblai indéterminé.

Phase 8

2010

Equivalent : 2006 ?

Argilo-limoneux à sableux hétérogène, verdâtre, quelques cailloux et fragments de TCA.

Couche de démolition des infrastructures des XVIII^e-XIX^e s.

Phase 8

2011

Sur 2004, sous 2010

Couche sableuse.

Ep. : env. 5 cm

Niveau de circulation ?

Phase 7

2012

Sous M12, 2003

Argileux plastique assez hétérogène brun à jaunâtre.

Remblai qui apparaît dans une fenêtre restreinte contre la paroi orientale de la cave St. 1, à l'aplomb du mur M12 qui est construit sur ce remblai.

Phase 5 ou antérieure

2013

Sous 2001

Nombreux blocs et fragments de TCA dans une matrice argilo-limoneuse brun clair.

Ep. sup. à 0,75 m

Couche de démolition.

Phase 5a

Les Unités stratigraphiques du sondage 3

3000

US technique : décapage mécanique et nettoyage des structures du sondage 3

3001

S'appuie contre M20, sous 3055, 3056

Sablo-limoneux beige clair assez meuble, comportant de nombreuses inclusions charbonneuses et de nombreuses scories ferreuses et d'abondants ossements de faune.

Apparaît en fond de sondage, épaisseur non reconnue.

Remblai / épandage de type « dépotoir » riche en éléments métallurgiques ferreux (déchets de forge ?).

Aspect de « terres noires ».

Phase 6

3002

Sur 3027, 3028, sous 3039 (« terres noires »)

US technique / interface entre le sommet de la couche de roulement 3027 / 3028 de la rue cardinale C6 et l'horizon de « terres noires » 3039. Il s'agit de la base des « terres noires » qu'on ne distingue pas du reste de la séquence.

Epaisseur : quelques centimètres.

Niveau d'abandon de la rue au moment et amorce du développement des « terres noires » sur l'emprise de l'axe viaire.

Phase 5b

3003

Comblement de 3004

Argilo-limoneux brun clair avec de nombreux nodules de mortier détritique, meuble. Quelques fragments de TCA.

Phase 7

3004

Comblé par 3003, sous 3040

Tranchée de récupération du mur M20 / 3005 qui apparaît très haut dans la stratigraphie, directement sous le remblai de préparation de l'enrobé du parking actuel (3040).

Larg. à l'ouverture : 1,40 m puis se réduit à 0,55 m

Haut : 1,55 m.

Mur de limite très net séparant de part et d'autre de ce dernier des stratigraphies très différentes. Il semble circonscrire un espace creux indéterminé se développant au nord-est : cave ? excavation en lien avec le fossé défensif ceinturant le rempart de Marchaux et représenté sur les vues d'Autun de la fin du XVI^e s. ?

Phase 7

3005

Sous 3004, équivalent M20

Massif de fondation parementée assez soigné composé de blocs de granite liés à un mortier ocre jaune très solide. Orientation divergente par rapport à la trame antique.

Phase 6

3006

Comblé par 3007

Coupe 3011 (« terres noires »), scellé par M20

Fosse ovale partiellement reconnue en plan, bords verticaux.

Long. Sup. à : 1,60 m, larg. sup. à : 1,20 m, prof. Sup. à : 0,90 m

Fosse de grandes dimensions, de nature indéterminée. XI^e-XII^e s. ?

Phase 6

3007

Comblement 3006

Argilo-limoneux beige clair avec éléments de démolition, mortier détritique, fragments de TCA et sable.

Phase 6

3008

Comblé par 3005, coupe 3011

Tranchée étroite d'installation de 3005 = M20. La paroi sud-ouest de 3008 semble dépasser de quelques centimètres du massif 3005.

Phase 7

3009

Comblé par 3010, coupe 3011 (?), sur M21

Fosse ovale en partie dégagée en plan qui se prolonge sous la berme vers l'ouest. Fouillée.

Long. Sup. à : 1 m, larg. : 1 m, prof. : 0,35 m

Phase 3b

3010

Comblement 3009

Couche meuble comportant uniquement de nombreux fragments de tuiles antiques en partie supérieure et des tuiles complètes en partie inférieure (*tegulae* et *imbrices*).

Toiture effondrée en place au moment de la mise en place d'alluvions sableuses (3011).

Phase 3b

3011

Sur 3012 = M21, 3010

Horizon sableux très meuble, finement stratifié, qui évoque l'aspect de dépôts alluvionnaires. Présence de charbons de bois épars.

Ep. Sup. à : 1 m

Cette couche qui se retrouve sur une bande de 6 mètres de large environ de part et d'autre du tracé de l'aqueduc St. 2, vient sceller les vestiges de St. 2 suite à son démantèlement partiel.

Phase 3b

3012 = M21

Equivalent M21, dans 3013, coupé par 3014, sous 3011

Maçonnerie parementée composée de blocs de granite à peine équarris. Seul le parement nord est perceptible, le parement sud est recoupé par 3014. Le parement est recouvert d'un enduit de béton hydraulique.

Larg.: 0,65 m

Piédroit occidental de l'aqueduc St. 2

Phase 2

3013 = M21

Tranchée de fondation de M21 non visible à l'issue de l'opération (tranchée très étroite).

Phase 2

3014

Coupe 3012 = M21 et 3016, comblé par 3015

Fosse ovale à oblongue qui se prolonge de part et d'autre des limites de la berme. La fosse s'ouvre dans les « terres noires ». Un premier creusement avec un bord très oblique puis surcreusement linéaire le long de M21. Testée.

Long. Sup. à : 1,95 m, larg : 1,40 m ; prof. : env. 0,40 m

Phase 5b

3015

Comblement de 3014

Matrice argilo-limoneuse brun foncé très organique, de nombreux blocs bruts et fragments de moellons en grès de petit appareil et fragments de TCA dans la partie médiane du comblement. La couleur du sédiment de ce comblement est légèrement plus foncée que celle des « terres noires » qui le scellent (3061).

Phase 5b

3016

Sur 3041, coupé par 3014, 3018, probablement équivalent à 3011

Horizon sableux très meuble, finement stratifié, qui évoque l'aspect de dépôts alluvionnaires.

Ep. sup. à : 0,30 m

Cette couche qui se retrouve sur une bande de 6 mètres de large environ de part et d'autre du tracé de l'aqueduc St. 2, vient sceller les vestiges de St. 2 suite à son démantèlement partiel.

Phase 3b

3017

Sur 3020, 3041, coupé par 3018

Probablement équivalent à 3011 mais moins épais, vient « mourir » progressivement sur 3020.

Ep. sup. à : 5 cm

Cette couche qui se retrouve sur une bande de 6 mètres de large environ de part et d'autre du tracé de l'aqueduc St. 2, vient sceller les vestiges de St. 2 suite à son démantèlement partiel.

Phase 3b

3018

Comblé par 3019, 3078, coupe 3016 = 3017, 3041, sous 3041, équivalent : 3069, 3071 ?

Fosse oblongue qui se prolonge sous la berme orientale (et peut être aussi occidentale ?), les contours sont mal définis.

Long. Sup. à : 2 m, larg. : sup. à : 1,40 m

Structure fossoyée indéterminée aux limites peu claires après nettoyage et en l'absence de fouilles. Il pourrait s'agir d'une tranchée d'épierrement qui prolongerait 3069 et 3071 des creusements visibles plus haut dans la stratigraphie, au niveau des « terres noires ».

Tranchée de récupération du mur de façade d'îlot longeant la rue cardinale C6 ?

Phase 5

3019

Comblement 3018

Couche sableuse meuble, quelques tessons de céramique, ossements d'animaux très abondants, aspect de la matrice proche de celui du dépôt sédimentaire 3016.

Phase 5

3020

Equivalent : 3021, 3026 ?, sous : 3017, 3042, coupé par 3022

Limon argileux beige verdâtre très compact mêlé à quelques fragments centimétriques de TCA.

Des fragments de TCA disposés en couronne en surface de 3020 (3042) semblent constituer un aménagement sommaire, peut-être de type artisanal. A la surface de 3020, pris dans le limon, on observe la présence de nombreux nodules ferreux, mais aussi de fragments de tôle de bronze.

Niveau de circulation en terre battue compact dans lequel semblent installées des structures indéterminées sommairement aménagées en fragments de TCA (foyer ?), jonché de petits éléments ferreux et de quelques tôles de bronze.

Trottoir de la rue C6 recelant une petite activité artisanale ?

Phase 5a-b

3021

Coupé par 3022, équivalent 3020, 3026

Limon argileux beige verdâtre très compact mêlé à quelques fragments centimétriques de TCA.

Trottoir de la rue C6 recelant une petite activité artisanale ?

Phase 5a-b

3022

Comblé par 3023, coupe 3020=3021

Structure fossoyée linéaire qui se prolonge de part et d'autre de la tranchée dans les bermes, orientée suivant la trame antique. Pourrait fonctionner avec 3024 qui est parallèle à 3022.

Long. Sup. à : 2 m, larg. : 0,35 à 0,40 m, prof. : 5 cm en moyenne.

Sablière fonctionnant avec 3024 ? Appartient à une installation indéterminée sur sablières qui se met en place dans l'emprise du trottoir oriental de la rue C6 ?

Phase 5b

3023

Comblement 3022

Argilo-sableux beige clair à verdâtre, quelques graviers et fragments de TCA. Assez meuble.

Phase 5b

3024

Comblé par 3025, coupe ou installé dans 3021 = 3026

Structure fossoyée linéaire qui se prolonge de part et d'autre de la tranchée dans les bermes, orientée suivant la trame antique. Pourrait fonctionner avec 3022 qui est parallèle à 3024.

Long. Sup. à : 2 m, larg. : 0,65 m, prof. : 5 cm en moyenne.

Sablière fonctionnant avec 3022 ? Appartient à une installation indéterminée sur sablières qui se met en place dans l'emprise du trottoir oriental de la rue C6 ? Dépression par effet de soutirage d'une structure fossoyée de type caniveau ? Cette dernière hypothèse est privilégiée.

Phase 5b

3025

Comblement 3024

Quelques blocs en granite, d'assez nombreux éclats de taille en calcaire blanc, centimétriques à décimétriques, de nombreuses scories ferreuses.

Phase 5b

3026

Sous 3027, sur « terres noires » = 3039, coupé par 3024, équivalent 3020 = 3021

Limon argileux beige verdâtre très compact mêlé à quelques fragments centimétriques de TCA, quelques nodules de mortier beige détritique. Quelques galets épars (faible densité) analogues à ceux rencontrés sur la bande de roulement de la rue C6 (3027, 3028).

Trottoir de la rue C6 à proximité immédiate de la bande de roulement. Les deux espaces, du moins au cours de la phase concernée, ne sont pas séparés par une structure hydraulique de type égout / caniveau.

Phase 4

3027

Sur 3026, sous 3028

Empierrement compact composé de galets de 5-7 cm de côté en moyenne et de 15 cm de côté pour les plus gros. Les galets sont liés à un mortier sableux beige reposant sur 3026. Faible densité de galets.

Bordure occidentale de la bande de roulement de la rue C6, du moins de son dernier état conservé, d'une largeur d'environ 1 mètre : surface assez irrégulière et dégradée. Uniquement observé en plan.

Phase 4

3028

Contre 3027 (synchrone), sous 3002

Empierrement compact composé de galets de 5-7 cm de côté en moyenne et de 15 cm de côté pour les plus gros. Les galets sont liés à un mortier sableux beige reposant sur 3026. Forte densité de galets et excellent

état de conservation (pas déstructuré en surface comme 3027).

Partie centrale de la bande de roulement de la rue C6, du moins de son dernier état conservé. Surface très légèrement bombée puis plane en partie médiane. Des traces linéaires d'ornières sont clairement visibles.

Phase 4

3029

Comblé par 3030, coupe 3039 (« terres noires »), sous 3040

Vaste fosse aux parois verticales et fond plat et horizontal. Cette dépression correspond à l'emplacement d'un bâtiment qui a été démoli et dont les murs, en partie récupérés, apparaissent directement sous la couche de préparation de l'enrobé du parking actuel (St. 3).

Le fond de 3029 est marqué par une fine couche argileuse jaune.

Phase 7

3030

Comblement de 3029

Couche très meuble composée de blocs, de très nombreuses TCA dans une matrice sableuse ocre jaune (mortier détritique).

Ep. : 0,60 m

Couche de démolition d'un bâtiment d'époque moderne (St. 3).

Phase 7

3031

Equivalent : 3030

Comblement de la dépression limitée par 3032 et 3037 = M22

Couche très meuble composée de blocs, de très nombreuses TCA dans une matrice sableuse ocre jaune (mortier détritique).

Ep. : 0,80 à 1 m

Couche de démolition d'un bâtiment d'époque moderne (St. 3).

Phase 7

3032

Comblé par 3033

Larg. : 0,50 à 0,70 m, haut. : env. : 1 m

Tranchée d'épierrement d'un des murs (M22) d'un bâtiment d'époque moderne actuellement démantelé (St. 3).

Phase 8

3033

Comblement 3032

Couche très meuble composée de blocs, de très nombreuses TCA dans une matrice sableuse ocre jaune (mortier détritique).

Comblement de la tranchée d'épierrement d'un des murs d'un bâtiment d'époque moderne actuellement démantelé (St. 3).

Phase 8

3034

Comblement 3035, sous 3036

Correspond au fond de 3035 qui est marqué par une fine couche argileuse jaune.

Phase 8

3035

Comblé par 3036, 3034, creusé dans 3039, sous 3038

Vaste structure fossoyée observée en coupe, creusée dans les « terres noires ». Parois inclinées et fond plat. La paroi sud est perturbée par les racines d'un arbre.

Larg. à l'ouverture : env. 2,50 à 3 m, larg. fond de structure : sup. à : 1,40 m, prof. : 0,70 m

Tranchée d'épierrement d'une maçonnerie en lien avec M22 / 3029 / 3032 (St. 3) ?

Phase 8

3036

Comblement 3035

Sédiment argilo-limoneux brun clair avec de nombreux fragments de mortier détritique présent également sous forme de « plaques ».

Phase 8

3037

Equivalent M2, sous 3038, 3040, sur 3061, dans 3062, 3067 (« terres noires »).

Massif de maçonnerie composé de blocs de granite et quelques fragments de TCA dans un mortier ocre sableux très solide. Enduit sur sa face méridionale.

Haut. : 0,90 m

Mur en place du bâtiment St. 3 qui suit approximativement l'orientation de la bordure du parking, l'arase apparaît directement sous la préparation 3040 de l'enrobé du parking.

Phase 7

3038

Sur 3039, M22 = 3031 / 3032

Couche de terre argilo-limoneuse qui vient sceller les ruines du bâtiment moderne St. 3 mais aussi l'horizon de « terres noires » 3039.

Ep. : 0,60 m

Butte de terre végétale qui correspond au talus de pelouse au sud-ouest du parking actuel : mise en place dans les années 1990.

Phase 8

3039

Sous 3038, sur 3026, 3027, 3028

Argilo-limoneux brun foncé homogène et non stratifié avec peu d'inclusions visibles en coupe : quelques cailloux, charbons de bois et ossements, quelques fragments de TCA centimétriques.

Ep. : 1,55 à 1,60 m

« Terres noires »

Phase 6

3040

Sous circulation actuel

Remblai composé de graviers jaunes compactés

Ep. : 0,40 m en moyenne

Remblai de stabilisation de l'enrobé du parking actuel. Mise en place au début des années 1990.

Phase 8

3041

Coupé par 3018, sur 3016, 3017

Argile sableuse jaune / verdâtre assez compacte.

Remblai ou sol de circulation en terre battue.

Phase 4

3042

Sur 3020

Concentration de fragments de TCA de 5-7 cm à la surface de 3020, enchâssés dans 3020. Forme ovale d'environ 30 à 35 cm de côté.

Aménagement sommaire ? Concentration fortuite ?

Phase 5a-b

3043

Comblé par 3044, coupe 3016

Fosse ovale uniquement observé en plan.

0,25 x 0,20 m

Trou de poteau ? Semblable à 3045.

Phase 5b

3044

Comblement de 3043

Limon sableux meuble brun foncé, TCA plantée de chant sur un bord de la fosse constituant sans doute un calage.

Phase 5b

3045

Comblé par 3046, coupe 3016

Fosse ovale, fouillée.

0,25 x 0,30 m x prof. : 0,15 m

Trou de poteau calé avec fragment de TCA et bloc de chant le long de la paroi.

Phase 5b

3046

Comblement 3045

Limon sableux meuble brun foncé, TCA plantée de chant sur un bord de la fosse constituant un calage.

Phase 5b

3047

Sous 3011, 3009, contre M21

Couche riche en éléments de démolition d'assez petite taille (TCA, mortier détritique, quelques blocs), dans une matrice sableuse beige.

Remblai de démolition lié à l'abandon / récupération des matériaux de construction de l'aqueduc St. 2.

Phase 3a

3048

Sous 3040, sur 3049, 3051

Limon très fin quasiment stérile, brun clair à bleuté.

Ep. : 0,25 m

Dépôt alluvionnaire ?

Phase 6

3049

Sous 3040, 3048, sur 3050, 3051

Argilo-limoneux fin, quelques petits fragments de scories ferreuses, petits fragments de TCA et charbons de bois.

Remblai / dépotoir ?

Phase 6

3050

Sur 3051, sous 3049

Limon fin argileux grisâtre, quelques charbons de bois et petits fragments de scories ferreuses.

Dépôt alluvionnaire ? Bruit de fond artisanat des alliages ferreux.

Phase 6

3051

Sous 3049, 3050, sur 3053

Couche grise foncée à noirâtre, très riche en scories ferreuses, charbons de bois et battitures.

Ep. : 8 à 12 cm

Rejet d'un atelier métallurgique des alliages ferreux (forge ?) sous forme d'épandage.

Phase 6

3052

Sous 3051, 3053, sur 3054

Limon beige clair quasiment stérile.

Remblai.

Phase 6

3053

Sous 3051, sur 3001, 3054, 3055, 3056

Argilo-limoneux brun, assez peu d'éléments.

Remblai massif qui arrive au contact de M20 : épandage ?

Phase 6

3054

Sous 3052, 3053, 3055

Argilo-limoneux brun clair avec assez peu d'éléments, quelques charbons de bois, fragments de TCA et petits cailloux.

Phase 6

3055

Sur 3001, 3056, sous 3053, 3054

Horizon sableux à limoneux meuble et stérile.

Phase 6

3056

Sous 3053, 3055, sur 3001

Succession de couches sableuses à limoneuses brunes à grisâtres mêlé à quelques scories ferreuses.

Remblai stratifié qui subit un net pendage en direction du nord.

Phase 6

3057

Sous 3062, sur 3011 (coupe 3011 ?), coupé par 3058

Matrice argilo-limoneuse à sableuse brune, organique, avec forte densité d'éléments de démolition antique : mortier détritique, fragments de calcaire, fragments de TCA et blocs.

La base de la couche 3057 est très irrégulière et évoque le comblement d'une multitude de fonds de fosses se recoupant les unes les autres et venues perforer 3011 : horizon de démantèlement des vestiges antiques et mise en place des « terres noires ».

Phase 5b

3058

Comblée par 3059, coupe 3057, 3061

Fosse ou bien tranchée d'épierrement uniquement observée en coupe.

Phase 5b ou 6 ?

3059

Comblement 3058

Matrice argilo-limoneuse brune avec forte densité d'éléments de démolition fragmentaires : TCA et fragments de calcaire.

Phase 5b ou 6 ?

3060

Sous 3059, sur 3011

Argile plastique brune, organique, stérile.

Comblement initial de 3058 ? Toutefois la couche 3060 semble diffuser au-delà des limites strictes de 3058.

Phase 5b ou 6 ?

3061

Sous 3062, sur 3015, coupé par 3058, 3069, 3071

Argilo-limoneux brun foncé assez pauvre en artefacts, mis à part quelques fragments de TCA et éclats de calcaire centimétriques. La fosse 3014 s'ouvre dans 3061 mais les limites de cette dernière demeurent assez floues.

« Terres noires ».

Phase 6

3062

Sous 3063, sur 3057, 3058, 3061

Argilo-limoneux brun assez foncé, très peu d'artefacts, quelques cailloux et fragments de TCA centimétriques.

« Terres noires ».

Phase 7

3063

Sous 3064, sur 3062

Fin niveau de circulation légèrement sableux jaunâtre : semble correspondre à un niveau de circulation.

Phase 7

3064

Sous 3065, 3066, sur 3062, 3063

Argilo-limoneux brun clair, très peu d'artefacts, quelques cailloux, TCA et charbons de bois centimétriques.

Couche d'occupation du sol 3063.

Phase 7

3065

Sur 3064, sous 3067

Argile verdâtre.

Niveau de circulation ?

Phase 7

3066

Sur 3064, sous 3067

Mortier sableux blanc détritique et fragments de TCA.

Niveau d'abandon / démolition ?

Phase 7

3067

Sur 3065, 3066, sous 3040

Argilo-limoneux brun foncé très compact avec blocs et fragments de TCA.

Niveau d'abandon / démolition ?

Phase 7

3068

Sous 3031, sur 3039 (« terres noires »), 3069, 3071

Horizon stratifié sous le remblai de démolition 3031 dans l'espace creux limité par M22 et 3032. Plusieurs couches sableuses, toutes riches en scories ferreuses.

Phase 8

3069

Comblé par 3070, coupe 3039

Fosse aux limites peu précises creusée dans les « terres noires » 3039 qui pourrait fonctionner avec 3071. Elle a été définie grâce à la concentration d'éléments de démolition dans la coupe. Pourrait correspondre au comblement supérieur de 3018 ?

Correspond à la tranchée de récupération du mur de façade d'îlot longeant la rue cardinale C6 ?

Phase 5b ou postérieure ?

3070

Comblement 3069

Blocs, fragments de TCA et ossements dans matrice limoneuse brune.

Phase 5b ou postérieure ?

3071

Comblé par 3072

Fosse aux limites peu précises creusée dans les « terres noires » 3039 qui pourrait fonctionner avec 3071. Elle a été définie grâce à la concentration d'éléments de démolition dans la coupe. Pourrait correspondre au comblement supérieur de 3018 ?

Correspond à la tranchée de récupération du mur de façade d'îlot longeant la rue cardinale C6 ?

Phase 5b ou postérieure ?

3072

Comblement 3071

Blocs dont fragments de calcaire, fragments de TCA et mortier détritique dans matrice limoneuse brune.

Phase 5b ou postérieure ?

3073

Equivalent 3002

US technique / interface entre le sommet du trottoir 3020=3021=3026 de la rue cardinale C6 et l'horizon de « terres noires » 3039. Il s'agit de la base des « terres noires » qu'on ne distingue pas du reste de la séquence, à l'exception peut-être de la concentration de scories ferreuses et de charbons de bois au contact du trottoir. Ep. Estimée : quelques centimètres

Couche d'occupation tardive du trottoir 3020=3021=3026 de la rue cardinale C6 qui semble trahir une petite activité artisanale en lien avec la métallurgie des alliages ferreux.

Phase 5b

3074

Coupe 3076, 3077, scellé par 3011, comblé par 3075

Tranchée linéaire parallèle à M21, les limites sont peu nettes.

Larg. : 0,80 m env.

Il pourrait s'agir de la tranchée d'épierrement du piédroit qui fonctionne avec M21 pour constituer l'aqueduc St. 2.

Phase 3 ?

3075

Comblement 3074

Matrice argilo-sableuse grise compacte, avec blocs et fragments de TCA.

Phase 3 ?

3076

Equivalent 3047 en fond de tranchée, sous 3047, 3011, coupé par 3074

Couche riche en éléments de démolition d'assez petite taille (TCA, mortier détritique, quelques blocs), dans une matrice sableuse beige.

Remblai de démolition lié à l'abandon / récupération des matériaux de construction de l'aqueduc St. 2.

Phase 3

Les Unités stratigraphiques du sondage 4

4000

US technique : décapage mécanique des structures du sondage 4

4001

US technique : nettoyage manuel des structures du sondage 4

4002

Comblement de 4003, sous 4009

Limon argileux brun foncé à grisâtre, plastique et organique en partie inférieure. Blocs, fragments de TCA et ossements de faune assez nombreux. Quelques « poches » blanchâtres argileuses plastiques (prélèvement) de nature indéterminée.

Ep. : 0,60 m

Phase 5a

4003

Comblé par 4002

Espace creux du bassin St. 5 par M23, M24, M25 et M26.

Phase 5a

4004

Sous 4013, 4014, 4015 (« terres noires »), sur 4023, 4024

Limon sableux stratifié de type dépôt alluvionnaire, meuble, brun clair à verdâtre.

Ep. : 0,40 m en moyenne

Cette couche qui se retrouve sur une bande de 6 mètres de large environ de part et d'autre du tracé de l'aqueduc St. 2, vient sceller les vestiges de St. 2 suite à son démantèlement partiel.

Phase 3b

4005

Sous 4025, sur 4013

Argilo-limoneux brun foncé homogène, peu d'inclusions.

Ep. : 0,90 m

« Terres noires »

Phase 6

4006

Sous 4025, équivalent 4005, sur 4013=4015

Argilo-limoneux brun foncé, fragments de TCA, petits blocs, céramique et faune assez abondante.

Ep. : 0,90 m

« Terres noires »

Phase 6

4007

Sous 4026, équivalent 4006, sur 4014

Argilo-limoneux brun foncé, peu d'inclusions, homogène.

Ep. : 0,40 m

« Terres noires »

Phase 6

4008

Comblement 4027

Argilo-limoneux brun foncé, peu d'inclusions, homogène, le creusement 4027 dans les « terres noires » n'est pas visible.

Phase 5b

4009

Sous 4007, sur 4012, équivalent 4013, 4014

Argilo-limoneux brun foncé, homogène, assez peu d'inclusions sauf des blocs et fragments de TCA en partie inférieure et au contact de 4012

Ep. : 0,65 m

La base de la couche 4009 est très irrégulière et évoque le comblement d'une multitude de fonds de fosses se recoupant les unes les autres et venues perforer 4012 : horizon de démantèlement des vestiges antiques et mise en place des « terres noires ».

Phase 5b

4010

Comblement 4011

Argilo-limoneux brun foncé, peu d'inclusions, homogène de même aspect que les « terres noires », le creusement 4011 dans ces « terres noires » n'est pas visible.

Phase 5b

4011

Comblé par 4010

Tranchée d'épierrement de la paroi M23 du bassin St. 5. Les limites dans les « terres noires » ne sont pas visibles.

Phase 5b

4012

Sur 4016, équivalent 4004

Limon sableux stratifié de type dépôt alluvionnaire, meuble, brun clair à verdâtre.

Ep. : Sup. à 0,55 m en moyenne

Cette couche qui se retrouve sur une bande de 6 mètres de large environ de part et d'autre du tracé de l'aqueduc St. 2, vient sceller les vestiges de St. 2 suite à son démantèlement partiel.

Phase 3b

4013

Sous 4006, sur 4004

Argilo-limoneux brun foncé, homogène, d'assez nombreuses inclusions, notamment des blocs et fragments de TCA en partie inférieure et au contact de 4004.

Ep. : 0,65 m

La base de la couche 4013 est très irrégulière et évoque le comblement d'une multitude de fonds de fosses se recoupant les unes les autres et venues perforer 4004 : horizon de démantèlement des vestiges antiques et mise en place des « terres noires ».

Phase 3b

4014

Sous 4007, sur 4004

Argilo-limoneux brun foncé, homogène, d'assez nombreuses inclusions, notamment des blocs et fragments de TCA en partie inférieure et au contact de 4004.

Ep. : 0,70 m

La base de la couche 4013 est très irrégulière et évoque le comblement d'une multitude de fonds de fosses se recoupant les unes les autres et venues perforer 4004 : horizon de démantèlement des vestiges antiques et mise en place des « terres noires ».

Phase 5b

4015

Coupe 4004, équivalent 4013

Surcreusement à la base de 4013 qui entame 4004.

Horizon de démantèlement des vestiges antiques et mise en place des « terres noires ».

Phase 5b

4016

Sur 4004, sous M25, St. 5

Epandage d'éléments de démolition (moellons de grès dont des moellons finement taillés de « petit appareil », fragments de TCA).

Ep. : 0,20 m

Remblai compact destiné à renforcer les fondations du bassin St. 5 et notamment de sa paroi M25. En effet la structure St. 5 se situe sur l'emprise du dépôt sédimentaire sableux meuble 4004 qui vient sceller les vestiges de l'aqueduc St. 5 suite à son démantèlement.

Phase 3b

4017

Sous 4012, sur 4028

Horizon sableux meuble, stratifié qui apparaît en fond de sondage.

Phase 3b

4018

Equivalent M27

Maçonnerie soigneusement parementée composée de blocs de grès et granite liés à un mortier ocre sableux très tenace. Le parement ouest est recouvert d'un enduit de tuileau épais de 2,5 à 5 cm.

Larg. : 0,65 m

Elévation de M27, l'un des piédroits de l'aqueduc St. 5.

Phase 2

4019

Comblé par 4020

Interruption dans l'élévation de M27 sur une hauteur d'environ une assise et sur un linéaire d'environ 0,95 m. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un effet de récupération ou bien d'un aménagement d'origine, la première hypothèse est privilégiée.

Phase 3 ?

4020

Comblement 4019

Comblement composé presque exclusivement de gros fragments de TCA dans une matrice argilo-limoneuse brune très foncée : toiture effondrée en place piégée dans 4019 ?

Phase 3 ?

4021

Comblé par 4022, sous 4007, coupe 4004, 4014

Structure fossoyée linéaire orientée suivant la trame antique dont la largeur n'a pas été reconnue sur sa totalité.

Larg. : sup. à 1,50 m

Large tranchée d'épierrement d'une maçonnerie qui devait être initialement imposante ? Elle se situe dans le prolongement de 3018 : tranchée de récupération du mur de façade d'îlot longeant la rue cardinale C6 ?

Phase 6

4022

Comblement 4021

Argilo-limoneux brun foncé avec quelques poches sableuses beiges, des blocs, des fragments de TCA et de la faune en assez grande quantité.

Phase 6

4023

Sous 4004, équivalent 4004, sur 4032, contre 4031

US technique absolument comparable à 4004 dans sa forme et sa texture : ce numéro de couche a été donné au prolongement de 4004 sous l'arase conservé de M27, à l'ouest de M27. Il s'agit d'un limon sableux stratifié de type dépôt alluvionnaire, meuble, brun clair à verdâtre (alternance d'une multitude de fines couches de sables et de limons). On note un pendage des couches clairement orienté vers l'ouest, en direction d'une probable dépression à l'ouest de M27 hors emprise. Phénomène contemporain de la mise en place de la couche de percolation 4031 au contact de M27.

Ep. : 1,15 m

Dépôt alluvionnaire qui vient sceller les vestiges de l'aqueduc St. 5 et ses environs immédiats suite à son démantèlement.

Phase 3b

4024

Sous 4004, équivalent à 4004, sur 4030

US technique absolument comparable à 4004 dans sa forme et sa texture : ce numéro de couche a été donné au prolongement de 4004 sous l'arase conservé de M27, à l'est de M27. Il s'agit d'un limon sableux stratifié de type dépôt alluvionnaire, meuble, brun clair à verdâtre (alternance d'une multitude de fines couches de sables et de limons). On note un pendage des couches clairement orienté vers l'est, soit au niveau du fil d'eau de l'aqueduc St. 5.

Ep. : entre 0,40 et 0,55 m

Dépôt alluvionnaire qui vient sceller les vestiges de l'aqueduc St. 5 et ses environs immédiats suite à son démantèlement.

Phase 3b

4025

Sous le niveau d'enrobé du parking, sur les « terres noires » (4005, 4006, 4007) et 4026

Couche de gravier de stabilisation jaune, compacté.

Ep. (gravier et enrobé) : 0,45 m

Phase 8

4026

Sous 4025, sur 4007

Couche riche en éléments de démolition antique sous forme d'épandage (nombreux moellons, TCA et mortier détritique). Cette couche se poursuit voire s'épaissit au sud du sondage vers l'intérieur du parking. Forte densité au sud-est du sondage. A l'est du sondage la matrice est argileuse plastique jaune à verdâtre, très compacte. A l'ouest du sondage la matrice est argilo-limoneuse brune et les artefacts sont bien moins nombreux.

Ep. moyenne : 40 cm

Remblai issu de la perturbation d'horizons antiques à la période moderne.

Phase 7

4027

Comblé par 4008, équivalent 4011

Tranchée d'épierrement de M25 qui ne se voit pas dans les « terres noires ». On observe que le parement externe des maçonneries antiques composant le bassin St. 5 est plus intensément récupéré que le parement interne (en lien avec la récupération d'un aménagement qui venait au contact de St. 5 comme un dallage ?).

Phase 5a

4028

Sous 4012, 4017, 4029

Couche argilo-sableuse très compacte à la surface irrégulière comportant des fragments de TCA et des fragments d'enduits par endroits. Elle semble avoir été bien bouleversée en partie supérieure. Une dalle de grès de grand appareil (1,60 m x 0,80 m) est enchâssée dans 4028, elle suit l'orientation antique et paraît de

ce fait en place.

Remblai de nivèlement ?

Phase 2

4029

Sous M3, 4006, 4009, 4012, 4028.

Couche compacte très riche en éléments de démolition antique dont du mortier détritique, des TCA et des moellons de grès (petit appareil).

Ep. 0,50 m.

Remblai de démolition

Phase 3b

4030

Sous 4024, sur 4033, contre M27

Remblai hétérogène riche en éléments de démolition (blocs, mortier détritique, TCA) dans matrice limoneuse à sableuse beige clair.

Ep. : 0,60 à 0,80 m

Remblai de démolition

Phase 3b

4031

Sous 4023, contre M27

Couche limoneuse grise que l'on retrouve au contact du mur M27, sur quelques centimètres de largeur. Ce dépôt limoneux vient se déposer au contact du mur M27, il paraît contemporain de la mise en place de 4023 : effet de percolation ?

Phase 3b

4032

Sous 4023, équivalent 4033 ?

Couche compacte de couleur rouge / orangée posée sur un horizon noir sableux, compact également. Sol en terre battu rubéfié de type « sol artisanal » ? Ce niveau a uniquement été vu au travers d'un sondage restreint d'env. un mètre carré.

Phase 1

4033

Sous 4030, équivalent 4033 ?

Couche argileuse compacte beige verdâtre recouverte d'une fine couche cendreuse. Sol en terre battu de type « sol artisanal » ? Il s'agit probablement du prolongement du sol 4032. Là aussi ce niveau a uniquement été vu au travers d'un sondage restreint d'env. un mètre carré.

Phase 1.

Les maçonneries

M1

US correspondante : 1002, 1003, 1004, 1005

Structure correspondante : St. 4

Maçonnerie conservée en élévation sur deux assises (1005), composée de blocs de granite bruts et non équarris. Liant : mortier jaune sableux très tenace.

Larg. : 0,65 m

Mur de façade d'un tènement délimitant le tracé d'une ruelle longeant le tronçon de courtine M18 visible sur le cadastre de 1822.

Phase 7

M2

Structure correspondante : St. 4

Maçonnerie qui apparaît dans la coupe, contre laquelle s'appuie M1. Liant : mortier jaune sableux très tenace.

Même mode de construction que M1.

Phase 7

M3

Structure correspondante : St. 4

Maçonnerie qui apparaît dans la coupe, contre laquelle s'appuie M1. M1 et M3 sont possiblement chaînés.

Liant : mortier jaune sableux très tenace.

Même mode de construction que M1.

Phase 7

M4

Structure correspondante : St. 4

Sous M5, dans 1007

Empierrement grossièrement réalisé, blocs bruts ou à peine équarris, non assisés. Dépôts calcaire sur les blocs témoignant d'une forte circulation d'eau. Fondations installées dans une tranchée étroite 1007, vide interstitiel entre les blocs (absence de mortier ? lessivage ?).

Fondations d'une maison rue Guérin appartenant au tènement Minnaert (cave qui recèle la tour de flanquement occidentale de la porte sud de Marchaux) : sous M5, léger décalage d'orientation par rapport à M5. Le rapport aux vestiges du système de porterie d'origine médiévale n'est pas à exclure.

Antérieur à phase 7 ? (phase 6 ?)

M5

Sur M4

Blocs de granite grossièrement équarris et grossièrement assisés. Enduit jaunâtre à blanchâtre couvrant.

Haut : 0,65 m

Fondations d'une maison rue Guérin appartenant au tènement Minnaert (cave qui recèle la tour de flanquement occidentale de la porte sud de Marchaux).

Phase 7

M6

Sous M16, 2001

Maçonnerie composée de blocs assisés liés à un mortier jaune très tenace. Joints beurrés très couvrants. En fond de sondage, à 0,70 m sous l'arase supérieure, un ressaut de fondations est visible.

Larg. : 0,85 m, haut. : 0,70 m

Mur conservé en élévation sur une hauteur de 0,70 m. Même mode de construction que M7 et M8 (synchrones ?).

Phase 4 ou antérieure ?

M7

Sous M16, 2001, contre M6

Maçonnerie composée de blocs assisés liés à un mortier jaune très tenace. Joints beurrés très couvrants.

Larg. : 0,60 m, haut. : sup. 0,70 m

Mur conservé en élévation sur une hauteur d'au moins 0,70 m. Même mode de construction que M6 et M8 (synchrones ?).

Phase 4 ou antérieure ?

M8

Sous M16, 2001, contre M6

Maçonnerie composée de blocs assisés liés à un mortier jaune très tenace.

Larg. Non reconnue (dans le prolongement de M7), haut. : non reconnue.

Mur certainement conservé en élévation mais dont seule l'arase supérieure a pu être observée. Même mode de construction que M7 et M8 (synchrones ?).

Phase 4 ou antérieure ?

M9

Contre M10

Structure correspondante : St. 1

Maçonnerie qui vient « mourir » contre M9. Blocs de granite majoritaires, liés à un mortier ocre sableux tenace.

Larg. : 0,45 à 0,65 m

Fondations.

Phase 7

M10

Antérieur à M11 / M12

Structure correspondante : St. 1

Maçonnerie grossièrement assisée (blocs 10-15 cm x 7-10 cm). Blocs de granite majoritaires, liés à un mortier ocre sableux tenace (même mode de construction que M9). Enduit ocre jaune partiellement couvrant. La maçonnerie paraît s'élargir en direction de l'ouest (passe de 0,55 à l'est à 0,65 m à l'ouest).

Larg. moyenne : 0,65 m, haut. conservée : 1,50 m

Mur sud de la cave St. 1, qui se prolonge vers l'ouest au-delà de la cave (mur de façade ?).

Phase 7

M11

Contre M10, chaîné à M17

Structure correspondante : St. 1

Maçonnerie grossièrement assisée (blocs 10-15 cm x 7-10 cm). Blocs de granite majoritaires, liés à un mortier ocre sableux tenace (même mode de construction que M9). Ciment gris partiellement couvrant.

Larg. : 0,50 m, haut. conservé : sup. 1,15 m (comblement 2003 de la cave partiellement vidé).

Mur ouest de la cave St. 1.

Phase 7

M12

Contre M10

Structure correspondante : St. 1

Maçonnerie grossièrement assisée (blocs 10-15 cm x 7-10 cm). Blocs de granite majoritaires, liés à un mortier ocre sableux tenace (même mode de construction que M9). Ciment gris partiellement couvrant.

Larg. : 0,50 m, haut. conservé : 1,55 m

Mur est de la cave St. 1.

Phase 7

M13

Semble antérieur à M12

Structure correspondante : St. 1

Maçonnerie constituant le symétrique de M17. Même mode de construction que M9.

Mur nord de la cave dans St. 1.

Phase 7

M14

Equivalent M15 (sur M15)

Structure correspondante : St. 1

Partie supérieure du massif de fondation de l'escalier de descente de cave dans St. 1, dans lequel sont enchâssées les marches conservées.

Phase 7

M15

Equivalent M14 (sous M14)

Structure correspondante : St. 1

Partie inférieure du massif de fondation de l'escalier de descente de cave dans St. 1, partiellement arraché dans les années 1990 au moment de la démolition des bâtiments dans le cadre de la restructuration du quartier (« percée Eumène – Mazagran »).

Phase 7

M16

Sous M18, sur M6, M7, M8.

Structure correspondante : St. 4

Massif de fondations composé de blocs hétérogènes liés à un mortier sableux tenace ocre jaune. Il est installé en tranchée de fondation étroite.

Haut totale : 0,65 m

Massif de fondations de la façade du bâti nord du « tènement Minnaert » (M18), après un ressaut d'environ 10 à 15 cm en retrait de la façade M18. Il repose directement sur les maçonneries antiques M6-M7-M8.

Correspond initialement au massif de fondation de la courtine de l'enceinte médiévale de Marchaux remployé aux XVIIIe-XIXe s. dans les constructions du « tènement Minnaert ».

Fondation de la courtine médiévale de Marchaux actuellement conservée en élévation.

Phase 6

M17

Chainé à M11

Structure correspondante : St. 1

Maçonnerie grossièrement assisée (blocs 10-15 cm x 7-10 cm). Blocs de granite majoritaires, liés à un mortier ocre sableux tenace (même mode de construction que M9). Ciment gris partiellement couvrant.

Larg. : 0,55 m

Phase 7

M18

Sur M16

Façade du bâti nord du « tènement Minnaert » : correspond à la partie actuellement enterrée dont le mode de construction est totalement analogue aux parties conservées en élévation et ce jusqu'au ressaut de fondation situé à 0,65 m sous le sol actuel (= M16).

Blocs de granite grossièrement équarris (15-25 cm x 10-15 cm).

Tronçon de courtine médiévale de Marchaux conservée en élévation.

Phase 6

M19

Sous : 2007, sur : 2001, 2004

Structure correspondante : St. 4

Maçonnerie composée de blocs de granite grossièrement équarris, non parementée, liée à un mortier ocre jaune pulvérulent. Vue en plan et démontée lors du décapage mécanique : apparaît dans la berme est mais son prolongement dans la berme ouest n'est pas visible (angle et retour vers le nord plausible).

Dans le prolongement de M1.

Larg. : 0,75 m, haut : 0,35 m

Mur de façade d'un tènement délimitant le tracé d'une ruelle longeant le tronçon de courtine M18 visible sur le cadastre de 1822.

Phase 7

M20

US correspondante : 3005

Sous 3004,

Massif de fondation parementée assez soigné composé de blocs de granite liés à un mortier ocre jaune très solide. Orientation divergente par rapport à la trame antique.

Larg. : 0,55 m

Cette maçonnerie limite un espace creux comblé par des dépôts stratifiés organiques : fossé bordant l'enceinte de Marchaux ?

Phase 6

M21

Structure correspondante : St. 2

Maçonnerie parementée composée de blocs de granite à peine équarris. Seul le parement nord est perceptible, le parement sud est recoupé par 3014. Le parement nord est recouvert d'un enduit de béton hydraulique.

Larg. : 0,65 m

Piédroit occidental de l'aqueduc St. 2

Phase 2

M22

US correspondante : 3032, 3033

Larg. : 0,50 à 0,70 m, haut. : env. : 0,60 m

Un des murs d'un bâtiment d'époque moderne (St. 3) qui s'élevait initialement sur la parcelle sondée actuellement épierré.

Phase 8

M23

US correspondantes : 4010, 4011, chaîné à M26

Structure correspondante : St. 5

Larg. : 0,55 m, haut. : 0,65 m

Mur sud du bassin St. 5, la paroi nord est couverte d'un enduit hydraulique sur une épaisseur de 1 à 2 cm, la paroi sud est biseautée à 45° par les récupérateurs de matériaux (récupération d'un aménagement au contact de M23 par exemple un dallage ?).

Phase 4.

M24

Structure correspondante : St. 5

Larg. : 0,50 m, haut. : 0,45 m

Mur ouest du bassin St. 5, la paroi est est couverte d'un enduit hydraulique sur une épaisseur de 1 à 2 cm, la paroi ouest semble biseautée à 45° comme M23 et M25.

Phase 4.

M25

US correspondantes : 4027, 4008

Structure correspondante : St. 5

Larg. : 0,45 m, haut. : 0,45 m

Mur sud du bassin St. 5, la paroi nord est couverte d'un enduit hydraulique sur une épaisseur de 1 à 2 cm, la paroi sud est biseautée à 45° par les récupérateurs de matériaux (récupération d'un aménagement au contact de M23 par exemple un dallage ?).

Phase 4.

M26

Structure correspondante : St. 5

Larg. : 0,40 m, haut. : 0,45 à 0,55 m

Mur est du bassin St. 5, la paroi ouest est couverte d'un enduit hydraulique sur une épaisseur de 1 à 2 cm, la paroi sud est biseautée à 45° par les récupérateurs de matériaux (récupération d'un aménagement au contact de M23 par exemple un dallage ?).

Phase 4.

M27

US correspondantes : 4019, 4020

Structure correspondante : St. 2

Larg. élévation : 0,62 m, haut. Élévation : 1,05 m, larg. fondation : 0,70 m

Mur parementé sur ses deux faces. A l'ouest, le parement, assez soigné et assisé, il est composé de moellons rectangulaires de 20 à 30 cm de côté et d'une dizaine de centimètres de hauteur, 8 assises sont conservées. A l'est, le parement est plus grossier mais il était initialement recouvert d'un enduit hydraulique de tuileau dont seule la partie supérieure est conservée sur une vingtaine de centimètres : le béton hydraulique a été arraché à la hauteur d'apparition de 4030, un remblai de destruction lié au démantèlement de l'infrastructure.

En partie supérieure l'arase est couverte sur sa moitié orientale d'une couche d'enduit hydraulique dans la continuité de l'enduit hydraulique couvrant la paroi. L'assise supérieure est absente sur une largeur d'environ 0,80 m (4019, 4020), cela ne paraît pas d'origine mais lié à la récupération des matériaux de construction à cet endroit.

En fond de sondage un ressaut de fondation saillant d'environ 8 cm a été observé.

Piédroit occidentale de l'aqueduc St. 2.

Phase 2

M28

US correspondantes : 3074, 3075

Structure correspondante : St. 2

Larg. : 0,65 m

Maçonnerie entièrement épierrée, la tranchée de récupération est difficilement lisible, en fond de sondage profond.

Il pourrait s'agir du piédroit oriental de l'aqueduc St. 2 qui aura été entièrement démonté pour en récupérer les matériaux de construction.

Phase 2-3

M29

US correspondantes : 3029, 3030

Structure correspondante : St. 3

Larg. : env. 0,50 m

Maçonnerie entièrement épierrée.

Phase 7-8

M30

US correspondantes : 3032, 3033

Structure correspondante : St. 3

Larg. : env. 0,70 m

Maçonnerie entièrement épierrée.

Phase 7-8

M31

US correspondantes : 3018, 3019, 3078, 4021, 4022

Larg. : env. 1,40-1,50 m

Maçonnerie entièrement épierrée. Il pourrait s'agir du « fantôme » du mur de façade de l'îlot accueillant les vestiges d'époque romaine observés à l'occasion de cette opération.

Phase 6

Les faits / structures

St. 1

Maçonneries correspondantes : M10, M11, M12, M13, M14, M15, M17

US correspondantes : 2003

Cave de plan trapézoïdal. Les murs sont arasés au-dessous du départ de la voute. Le sol de la cave ne semble pas aménagé (terre battue ?). Un accès central depuis le nord d'environ un mètre de large, trois marches en calcaire à gryphées de Cury installées dans le massif de fondation M15 sont conservées. Trois autres marches de même nature déjà désolidarisées de M15 ont été sorties à la pelle mécanique lors du décapage. Larg. Est-Ouest : 3,40 m ; larg. Nord-Sud : 2,10 à 2,60 m. Prof. Conservée : 1,50 m.

Cave appartenant à un bâtiment XVIIIe-XIXe s. dont l'extension et le plan n'ont été que partiellement reconnus au moment du diagnostic. A priori représenté sur le cadastre de 1821 et sur celui d'après-guerre (*circa* 1950). Phase 6.

St. 2

Maçonneries correspondantes : M21, M27, M28

US correspondantes : 3074, 3075

La maçonnerie M27 semble être le parfait prolongement de la maçonnerie M21 : morphologie et dimensions analogues, enduit hydraulique sur la paroi orientale. Elles pourraient correspondre au piédroit occidental d'une même structure hydraulique orientée nord-sud que l'on suit, avec les données issues des sondages 3 et 4, sur un linéaire d'environ 22 mètres. Ce piédroit mesure environ 0,65 m de largeur pour une hauteur en élévation de l'ordre d'un mètre.

Le piédroit oriental semble avoir été récupéré du moins à l'endroit où il a été recoupé par une fenêtre d'observation (sondage 3) : il n'en reste que la tranchée d'épierrement (3074, 3075) large de 0,80 m.

Le canal de cet aménagement hydraulique mesure 1,20 m de largeur pour une hauteur de l'ordre d'un mètre. A Autun l'emploi d'enduit hydraulique ne concernant que les canalisations d'eau claire (il n'y en a pas dans les égouts) il semble s'agir d'un aqueduc.

Phase 2

St. 3

Maçonneries correspondantes : Bâtiment moderne. Après 1821, avant 1931. Démoli au plus tard en 1991.

Bâtiment qui n'est pas encore représenté sur le cadastre de 1821 et qui est mentionné sur le plan d'Autun de 1931 (section topographie de l'école militaire) et sur le cadastre d'après-guerre (*circa* 1950). Ensuite on a du mal à le percevoir sur les clichés aériens de l'IGN entre 1950 et 1991 s'il est présent. Le cliché aérien de 1991 de l'IGN montre qu'il est démoli à cette époque.

Phase 7

St. 4.

Maçonneries correspondantes : M1, M19

Tènement moderne. Avant 1821.

Ce tènement, représenté sur le cadastre de 1821, correspond à un ensemble d'édifices longeant la courtine de Marchaux à l'intérieur de l'espace enclos. La façade méridionale du tènement et la courtine sont séparés par une ruelle de quelques mètres de large suivant le cadastre.

Phase 7

St. 5

Maçonneries correspondantes : M23, M24, M25, M26

US correspondantes : 4003, 4002

Aménagement hydraulique de type « bassin » de forme rectangulaire, de 3,30 m de longueur (est-ouest) et de 2m de largeur (nord-sud) limité par quatre murs (M23, M24, M25 et M26) larges chacun d'une cinquantaine de centimètres. La hauteur initiale des murs n'est pas connue, supérieure à 0,55 m. Le fond de l'aménagement ainsi que les parois internes sont recouvertes d'un mortier hydraulique de tuileau.

L'aménagement n'a pas été intégralement dégagé, son extrémité occidentale se prolonge notamment sous la berme. Aucun dispositif d'alimentation en eau ou bien d'évacuation n'a été reconnu mais on ne peut pas

exclure le fait qu'ils soient situés dans le secteur non fouillé.

L'absence de traces de maçonneries contemporaines aux environs du bassin permet d'envisager sa mise en place dans un espace ouvert. Le fait que les maçonneries soient récupérées de manière plus intense au niveau des parements opposés au bassin (les murs sont en quelque sorte taillés en biseau à 45°) suggère la récupération d'un dispositif qui arrivait initialement au contact des parois maçonnées : un dallage par exemple.

Phase 4

St. 6

US correspondantes : 4026

Bâtiment moderne. Après 1821, avant 1931. Démoli après 1987 et avant 1991.

Bâtiment qui n'est pas encore représenté sur le cadastre de 1821 et qui est mentionné sur le plan d'Autun de 1931 (section topographie de l'école militaire) et sur le cadastre d'après-guerre (*circa* 1950). On le perçoit sur les clichés aériens de l'IGN entre 1950 et 1987. Le cliché aérien de 1991 de l'IGN montre qu'il est démoli à cette époque.

Phase 7

Annexe 2. Etudes spécialisées et expertises

LA CÉRAMIQUE ANTIQUE

ANNE DELOR-AHÜ (INRAP)

Commentaires sur le mobilier céramique gallo-romain

Le mobilier céramique exhumé lors de ce diagnostic intéresse de petites séries, souvent hétérogènes. Les éléments gallo-romains en position résiduel avec des récipients médiévaux et/ou modernes n'ont pas fait l'objet d'un inventaire, ni de comptage (us 1001, 1006, 2002, 3001, 3002, 3003, 3007, 3031, 3049, 3054, 4001, 4005, 4006, 4012, 4013). De même les niveaux de décapage 2000, 3000 et 4000, n'ont pas été inventoriés de manière exhaustive (exercice sans pertinence et chronophage) ; ces niveaux contiennent un matériel fortement mélangé : les éléments typologiquement ou/et techniquement datants ont été notés et complètent éventuellement l'argumentaire chronologique général⁵.

Les comptages ont été effectués en nombre de restes (NR) et nombre minimum d'individus (calcul sur le nombre de bord et fond après collage) ; la pondération (NMIp) a été faite pour les ensembles clos (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998).

Les marqueurs suggèrent une fréquentation des lieux assez large (continue ?) depuis le I^{er} siècle jusqu'à un Ve siècle avancé. L'intérêt majeur de ce diagnostic est assurément la mise au jour de niveaux attribuables à l'Antiquité tardive (correspondant à la période 8 établie pour la cité d'Autun grâce aux découvertes récentes faites sur la caserne Changarnier (Alix 2017, p. 133). Cette phase chronologique reste encore mal appréhendée sur la cité autunoise avec des découvertes rares et pauvres en matériel céramique (Pavillon Saint Louis (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011, p. 85) ; *Clos Jovet* (Labaune 2013b), *Diagnostic Leclerc* (Labaune et al. 2017), boulevard Latouche (Labaune et al. 2013) et caserne Changarnier (Alix 2015, 2017). Le présent diagnostic ne propose pas d'ensemble conséquent mais apporte des données nouvelles qui étoffent notamment notre appréciation des réseaux économiques en vigueur.

On notera aussi la présence dans les us 4004 et 4014 de tessons particulièrement vitrifiés (commune et paroi fine) qui pourraient être des ratés de cuisson (?).

Les catégories et groupes techniques (fig. 1) s'appuient sur les référentiels constitués dans le cadre du PAS sur les mobiliers céramiques dans l'Est de la Gaule, publiés dans une synthèse (Ahü-Delor et al. 2010, 2016 ; Mouton-Venault et al. 2015, p. 196 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017). Est cependant distingué sur ce diagnostic un groupe de pâte sableuse assez grossière cuite en mode A, de teinte orangé, à dégraissant de quartz dont la surface a été badigeonnée sur les deux faces d'une couverte rouge à brunâtre au chiffon ou pinceau. Si cette technique permet la comparaison avec des productions tardives du val de Loire, le répertoire typologique n'est pas tout à fait semblable ; ce groupe mériterait donc d'être « pisté » lors des prochaines découvertes sur Autun.

On insistera sur l'absence malgré la chronologie tardive de certains niveaux du site de tessons de céramique à revêtement argileux de Jaugles & Villiers-Vineux et de céramique commune sombre lissée. Ces deux catégories sont récurrentes dans les contextes de l'Antiquité tardive autunoise et ce déficit confirme la représentativité toute relative de ces ensembles céramiques quantitativement modestes.

Rappel phasage terrain :

- phase 1 : sols artisanaux (sans mobilier)
- phase 2 : construction aqueduc (sans mobilier mais peut-être à partir de l'époque flavienne si on considère que 4030 recèle du mobilier résiduel de la phase 2)
- phase 3 : abandon de l'aqueduc de la phase 2 au cours de deux premiers tiers du III^e siècle probablement (bonne représentation des sigillées du centre Gaule et métallescente régionales, métallescente d'Argonne, absence de sombres lissées et de jattes de Jaugles...).
- phase 4 : construction bassin sur ruines phases 2/3 (sans mobilier)
- phase 5 : abandon / récupération des matériaux de la phase 4, occupation terre/bois et mise en place des « terres noires » au cours du Ve siècle (sous phases possible entre première moitié Ve s. et seconde moitié Ve s.).

⁵ 4000 : AUT P10, J7, TSC ph7/8, Métallescente autun, VRP ; 3000 : TSC drag 45, Claire C, Métallescente Lezoux décor barbotine, Aut gpe 9, TSC ph7 et Drag 37 tardif, AUT J7 et J14, molette TSA groupe 3, ph 7, Métallescente Autun, Portout 37.

- phase 6 : développement des « terres noires »

Commentaires mobilier céramique par sondages

Sondage 3

3007. Phase 5 ? Comblement fosse de nature indéterminée (récupération ?). Mobilier moderne intrusif ?

3062. Phase 6. Horizon de « terres noires ». Plus tardif en stratigraphie relative que 3059. Mob. Résiduel.

3070. Phase 6. Fosse indéterminée creusée dans les « terres noires », possiblement contemporain de 3059 en stratigraphie relative, scellé par 3062. 1 tesson d'amphore vinaire de Narbonnaise (flavien à début IV^e siècle). Mob. Résiduel.

Phase site 3

Us 3011 (28 NR/7 NMI) : *Phase 3. Couche de sable correspondant à l'abandon de l'aqueduc de la phase 2.*

Malgré la présence de mobilier résiduel du I^{er} siècle, ce lot semble pouvoir être envisagé au cours de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère au plus tôt : sigillée du Centre Gaule (phase de production 6 ; Bet, Wittmann 1995), bol et gobelet métallescents de Gueugnon/Autun (Notet 2012 ; Ahü-Delor et al. 2016), pot de conservation en pâte fine claire de Gueugnon probablement, et productions communes locales (mortier, pot cuit en mode B à engobe micacé (Aut gpe 3 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017), bouilloire, marmite à lèvre éversée AUT J7 et pot AUT P10 en pâte sombre grise brute (Aut gpe 4). L'échantillonnage reste peu représentatif mais s'inscrit dans les périodes 5 et 6 identifiées récemment sur la cité antique d'Autun (Mouton-Venault et al. 2015 ; Ahü-Delor et al. 2016).

Us 3019 (16 NR/0 NMI) : *Phase 3. Couche de sable correspondant à l'abandon de l'aqueduc de la phase 2.*

Présence de tessons de parois fines engobées et métallescente locale (II-III^e siècles), de céramique fine claire orangé (Aut gpe 9) et de céramique grise (Aut gpe 4).

Us 3047 (57 NR/4 NMI) : *Phase 3. Abandon de l'aqueduc et récupération des dalles du fond de cette structure*

Présence de fragments de gobelet métallescent d'Autun ou Gueugnon (fin II^e et III^e siècle), d'une marmite tripode locale cuite en mode B (AUT J7 possible, à partir du milieu du II^e siècle), de cruches en pâte fine orangée (Aut gpe 9).

Phase site 5 ; début Ve siècle

Us 3015/3014 (23 NR /11 NMlp) : *Phase 5. Comblement d'une fosse qui scelle ou fonctionne avec des TP, donc une fosse possiblement liée à une occupation terre et bois : indices de vestiges structurés d'occupation les plus tardifs (antérieurement à l'époque médiévale). Amorce de mise en place des « terres noires »*

Présence de mobilier résiduel (Aut gpe 9) et collage avec us de décapage 3000.

L'ensemble clos contient plusieurs marqueurs chronologiques pertinents pour le Bas Empire comme des tessons d'amphore africaine mais surtout de la vaisselle fine. On y recense des dérivées de sigillées du Centre Gaule (phase de production 8) et d'Argonne (deux bols Chenet 320 dont une molette du groupe 6 de Hübener (iso 3015-24; Hübener 1968 ; Feller 1991) datable de la seconde moitié du IV^e et début V^e siècle après J.-C.), un plat de grand dimension en sigillée Claire C postérieur au milieu du IV^e siècle (Dicocer (iso 3015-25) ou encore un mortier en céramique Luisant Portout 40 (iso 3015-26). Le pot iso 3015-28 en céramique commune claire grossière à engobe micacé appartient aussi au répertoire tardif : le type est identifié au *Pavillon Saint Louis* à Autun dans la couche A45 datée de la fin du IV^e – début du V^e siècle, à l'horizon 5 du diag Latouche, à la phase 5 du diagnostic du *Clos Jovet* centrée sur la seconde moitié du IV^e siècle et début V^e siècle, dans un remblai de démolition mi IV-V^e siècle au 17 rue St Antoine (us 1009) et dans le niveau d'abandon d'une conduite hydraulique sur le diag Leclerc 2016 (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 ; Labaune 2013a, 2013b ; Alix 2014b, Labaune 2017). Un parallèle typologique net avec les productions tardives du Val de Loire peut être souligné aussi pour ce type de pot dont l'origine reste à préciser (Chambon, Rouquet 1999 ; Bebien 2005 ; Chambon, Cribellier 2008). L'attribution chronologique avancée dans le IV^e siècle, voir au début du V^e siècle, est confortée par la présence de monnaies frappées entre 378 et 383 et 388 et 402 (infra. Etude B. Soum).

Phase site 6

Us 3059 (7NR /4 NMlp) : *Phase 6. Fosse indéterminée creusée dans les « terres noires »*

Le seul élément intéressant de ce contexte correspond à un grand bol hémisphérique à lèvre en bourrelet éversé marqué de sillons en céramique commune claire grossière, sableuse, orangée, recouverte d'un badigeon rouge-brun appliqué au chiffon. Ce traitement de surface ne permet pas de proposer une origine parmi les ateliers de production du chalonnais et impose un rapprochement avec les répertoires des IV^e et Ve siècles du Val de Loire (Bourges, Tours, Orléans ; (Chambon, Rouquet 1999 ; Bebien 2005 ; Chambon, Cribellier 2008) ; la forme reste cependant inédite dans ce faciès.

Sondage 4

4030 (80 NR/13 NMI) Phase 3. *Abandon de l'aqueduc et récupération des dalles du fond de cette structure. (monnaie dernier républicain en circulation jusqu'au 1^{er} siècle après J.-C. ; cf. infra B. Soum)*

Ce lot précoce pourrait provenir du niveau sur lequel a été installé l'aqueduc (phase 1 ou 2 ?). Mais il reste hétérogène (mobilier résiduel).

Présence d'un bord d'amphore (Gauloise 4 régionale ? à partir des années 70 ?). La série de vaisselle fine compte un bol hémisphérique et un grand plat Menez 6/8 (iso 4030-6) en terra nigra, des sigillées millavoises et du Centre Gaule. Le bol en fine sombre (iso 4030-7) (TN) est attesté sur Autun dès la période tibérienne et jusqu'au début de la période flavienne (faubourg d'Arroux, Rue St Antoine; Périodes 2b et 3 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 ; Alix 2014, 2014b, 2017). Le plat à bord oblique apparaît au cours de la période autunoise 2a (transition Auguste/Tibère). Il est particulièrement abondant dans les vaisseliers entre 40 et 70 après J.-C. et disparaît avant la fin du 1^{er} siècle. La sigillée millavoise compte une jatte Dragendorff 29 stylistiquement attribuable au milieu du 1^{er} siècle ainsi qu'un fond de bol Dragendorff 37 distribué à partir du dernier quart du 1^{er} siècle et durant la première moitié du siècle suivant. Une forme ouverte de type indéterminé de la phase 5 de Lezoux complète l'inventaire (100/110-130/140 après J.-C.). La vaisselle de service et de préparation associée recense des tessons de cruches à pâte orange (Aut gpe 9) en usage durant tout le Haut-Empire - dont un élément conservant une épaisse couche de poix interne attestant de l'usage de certains de ces pièces pour le reconditionnement et service du vin- et une jatte à large collerette débordante (iso 4030-11). Cette dernière imite le mortier lisse en sigillée Curle 11 fréquent à partir de la période flavienne et au II^e siècle. Les récipients culinaires compte notamment des éléments fabriqués en pâte Aut gpe 4 ; sont identifiés un pot AUT P4 (version avancée) et deux couvercles (hors typologie). Le couvercle à bord rentrant (iso 4030-10) et le pot iso 4030-8 sont présents dans un niveau isolé sur le diagnostic Ste Marie (Dessolin 2017) (us 1005) daté des années 80/120 de notre ère.

L'anse en pâte claire dorée au mica iso 4030-12 se distingue chronologiquement et pourrait être intrusive suite au démantèlement des dalles de l'aqueduc). Le groupe technique est produit dans les ateliers de la rue des Pierres et du Lycée militaire au III^e siècle. La forme du vase sur lequel cette anse (creuse) est rapportée reste énigmatique ; la courbure de l'anse ne permet pas de l'associer à une bouilloire et la morphologie de l'arrache exclue les bassins à anses latérales.

Phase site 3 abandon aqueduc (deux premiers tiers III^e siècle)

4004 (44 NR/6 NMI) Phase 3. *Couche de sable correspondant à l'abandon de l'aqueduc de la phase 2. (monnaie bronze ; infra. B. Soum)*

Les marqueurs chronologiques contenus dans ce niveau archéologique se concentrent sur l'extrême fin du II^e siècle et plus probablement le III^e siècle de notre ère : sigillée de la phase 7 de Lezoux (Delage 2003), gobelet Niederbieber 33 métallescent de production locale mais aussi d'Argonne (Deru et al. 2014). Le vaisselier culinaire compte une forme fermée en pâte claire à engobe micacée produite durant le III^e siècle dans les fours de la Rue des Pierres ou Lycée Militaire (bouilloire ?) ainsi que des pots AUT P10 et couvercle AUT CV6 en pâte sombre grises.

4023 (66 NR/7 NMI) Phase 3. *Couche de sable correspondant à l'abandon de l'aqueduc de la phase 2.*

L'ensemble du mobilier céramique contenu dans cette couche témoigne donc de l'utilisation de l'aqueduc. Il est hétérogène et pour part résiduel. Présence de tessons d'amphores à huile de Bétique et vinaire de Narbonnaise (à partir de la période flavienne). La vaisselle fine compte des fragments de sigillée du Centre Gaule, de la phase de production 7 exclusivement, et de Gueugnon (Dragendorff 37). A noter pour conforter la proposition chronologique pour le TPQ de ce niveau dans le courant de la première moitié du III^e siècle, la présence d'un gobelet Déchelette 72/Lezoux 102 à décor excisé fréquent du dernier tiers du II^e siècle au milieu du III^e siècle (Delage 2003). Au moins trois gobelets métallescents s'ajoutent à cet inventaire ; il s'agit de production locale type AUT Gob3 et AUT Gob9 (Ahü-Delor et al. 2016). Les groupes techniques observés au sein de la vaisselle culinaire correspondent tous à des produits autunois ; les vases micacés clairs et sombres auraient été produits dans les ateliers de la Rue des Pierres et du Lycée militaire à la fin du II^e et III^e siècles (plat AUT PL2, pots AUT P10 et P15 ; période 6 d'Autun défini dans Alix 2014). La précision des datations céramologiques et l'échantillonnage ne sont pas suffisants pour sérier le III^e siècle.

4024 (16 NR/3 NMI) Phase 3. *Couche de sable correspondant à l'abandon de l'aqueduc de la phase 2. (monnaie dupondius ou as ; cf. infra B. Soum)*

Présence de mobilier résiduel fin 1^{er}-début II^e siècle (sigillée sud gaule). Aucun élément pertinent pour affiner la chronologie

4031. (21 NR/1 NMI) Phase 3. *Couche de limon correspondant à l'abandon de l'aqueduc de la phase 2 (percolation contre le piedroit).*

Le pot à décor estampé et engobe micacé archéologiquement complet (AUT P13) exhumé de cette unité stratigraphique (iso 4031-1), est fréquent entre le fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle au moins (Alix 2014a).

Phase site 5 : première moitié V^e siècle

4009 Phase 5. Récupération des infrastructures de la phase 4 et mise en place des « terres noires » ; Mobilier résiduel

4010 Phase 5. Récupération des parements du bassin de la phase 4 ; Mobilier résiduel

4015 Phase 5. Récupération des infrastructures de la phase 4 et mise en place des « terres noires » ; Mobilier résiduel

Mention d'une possible anse d'amphore Dressel 30 (en position résiduelle) dans l'us 4012 : il s'agit d'une amphore de Maurétanie Césarienne utilisée pour transporter du vin entre la fin du II^e siècle et le milieu du IV^e siècle.

4002/4003 (66 NR/18 NMlp) : Abandon du bassin de tuileau construit lors de la phase 4 : comblement argileux plastique noirâtre.

la série céramique isolée dans ce fait est homogène. Outre les tessons d'amphore africaine, on observe de la céramique luisante et un tesson de dérivées de sigillée ou céramique à revêtement argileux. Parmi la première catégorie sont mentionnés une forme fermée de contenance moyenne et un plat à bord rentrant variante du type Portout 12 (iso 4002-21) dont un exemplaire similaire figure dans un contexte clos de la fin du IV^e siècle dans l'Ain (Silvino 2008, p. 466 fig. 7 n°25). Le pot iso 4002-18 en céramique commune claire grossière à engobe micacé appartient aussi au répertoire tardif et a été aussi recensé dans le fait 3014 (infra) : le type est récurrent dans les contextes tardifs autunois (fin du IV^e – début du V^e siècle) (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011, p. 87 fig. 19 n°4 et 5; Labaune 2013a, 2013b, p. 121, Alix 2014b, Labaune 2017) et trouve comparaison directe dans les répertoires de la fin de l'antiquité en Val de Loire (Chambon, Rouquet 1999 ; Bebien 2005 ; Chambon, Cribellier 2008). Le pot à lèvre marquée d'une gorge profonde iso 4002-17 pourrait avoir été produit dans le Chalonais (Chal gpe3/Champ gpe 1) tout comme les pichets iso 4002-15, 19 et 22. Le bol archéologiquement complet iso 4002-16 est probablement produit à Champforgeuil (bol CHAMP J1, (Devevey 2009 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017) en activité au cours d'une large seconde moitié du IV^e siècle et première moitié du V^e siècle. Les deux grandes formes ouvertes en céramique commune claire et surfaces badigeonnées iso 4002-20 et 14 ne semblent cependant pas pouvoir être envisagées parmi les productions tardives du groupe de la Ferté. Comme évoqué pour le vase de l'us 3059, le traitement de surface permet un rapprochement avec les productions brossées du Val de Loire : la coupe hémisphérique basse se reconnaît notamment à Tours dans des contextes de transition IV^e-V^e siècle (Bebien 2005, fig. 5 n°11) et à Bourges (Chambon, Rouquet 1999, p. 374) à une phase contemporaine. Le profil de la coupe à carène basse et bandeau iso 4002-14 et peut être comparé aux bols de Champforgeuil mais tend vers les bols alto-médiévaux en commune claire, sombre mi-fine et sombre grossière ; elle trouve aussi comparaison dans le répertoire des Luisantes (dérivé de la coupe Portout 31/33 ; 350/450 après J.-C.). La phase 3 du site tardif de Mâcon *Bibliothèque*, daté du second quart du V^e siècle, propose une série, en commune sombre, typologiquement semblable aux éléments du bassin 4002 (Lamoine 2004, fig. 7, p. 84). Le monnayage confirme cette attribution chronologique.

4014 Phase 5. Récupération des infrastructures de la phase 4 et mise en place des « terres noires »

Mobilier résiduel. Présence d'un tesson de panse de bol Chenet 320 orné d'une molette compliquée du groupe de Hübener (iso 4014-2 ; Hübener 1968 ; Feller 1991) en circulation jusqu'au milieu du V^e siècle.

Phase site 5b : mi V^e siècle au plus tôt ?

4008 (15 NR/6 NMI) Phase 5. Récupération des parements du bassin de la phase 4

Paraît peu plus tardif que 4002/4003 ; ce que semble confirmer les monnaies. Possibilité de découper cette phase 5 en deux phases.

Cette couche recense quelques éléments résiduels comme un fond de marmite tripode, un tesson de cruche à pâte orange (Aut gpe 9), un pot AUT P15 et un tesson de gobelet Lezoux 102 en sigillée du Centre Gaule. La molette sur bol Chenet 320 d'Argonne iso 4008-4 appartient au groupe 6 de Hübener daté de la seconde moitié du IV^e et début V^e siècle après J.-C. (Hübener 1968 ; Feller 1991). De même le mortier à bord en bandeau lisse Portout40 en luisante reste en usage jusqu'au milieu du V^e siècle (iso 4008-3). La jatte en pâte sableuse claire (groupe du chalonais ?) pourrait être envisagée parmi les productions tardives de Champforgeuil et amorcée la transition vers le vaisselier bistro mérovingien (iso 4008-5).

AMP	Amphore importée	Africaine, Bétique, italique, Lusitanie, Narbonnaise, Marseille/Provence, Tarraconaise ...
TCA	Terre cuite architecturale	
PF	Paroi fine	(Thivet et al. 2015 ; Ahü-Delor et al. 2016)
TN	Terra Nigra	
TS	Sigillée	TSS (Millau La Graufesenque) ; TSC (Centre Gaule/Lezoux),
MET	Métallescente	(Bet, Gras 1999 ; Brulet et al. 2010 ; Notet 2012 ; Thivet et al. 2015)
D é r i v	Dérivée de sigillée d'Argonne	
TSA		
Luis	Luisante	
Claire C	Claire C	
CS	C o m m u n e	CSS (commune sombre sableuse grise)
	sombre	
CC	C o m m u n e	CCF (commune claire fine) ; CCFb (commune claire fine blanche calcaire) ;
	claire	CCS (commune claire sableuse) ; CCSpeinte (commune claire grossière peinte (lignes horizontales ou badigeon ocre passé au chiffon/pinceau) ;
Chal gpe	Commune claire (groupe générique des productions du chalonnais ; Mouton-Venault et al. 2015 ; Mouton-Venault et al. 2017 ; Ahü-Delor, Simonin 2005)	
3/bistre		
C h a m p	(production de Champforgeuil ; (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017, p. 431 et ss)	
1		
Aut. gpe	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) commune claire, sableuse, à	
2	revêtement micacé	
Aut. gpe	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâtes, cuites en mode B, de	
3	couleur blanchâtre à grise sont systématiquement recouvertes d'un enduit micacé. Décor estampé et revêtement micacé	
Aut. gpe	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) cuisson en mode B ; surface	
4	laissée brute ; Aut gpe 4a (Mouton Venault et al. 2012)	
Aut. gpe	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâtes sableuses beige rose ;	
5	surface brute	
Aut. gpe	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) les pâtes, de couleur blanchâtre,	
6	à nodules d'oxydes de fer, paillettes de mica et dégraissant sableux granitique ; surface externe couverte d'un badigeon orangé, puis engobée sur le pourtour supérieur ; l'intérieur des plats reçoit un engobe argileux rouge = VRP	
Aut. gpe	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâte fine orangée	
9		
Aut. gpe	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâte beige orangée ; lèvres et	
11	parois externes badigeonnées d'un engobe orangé clair (mortiers uniquement)	

Fig. 1. Tableau récapitulatif des catégories et groupes techniques inventoriés

Ahü-Delor et al. 2010

AHÜ-DELOR A., BARTHÉLÉMY D., DUROST R., FORTUNÉ C., HERVÉ C., HUMBERT S., JOLY M., MOUTON-VENAULT S., PETITALLOT D., « Caractérisation des vaisseliers culinaires dans l'Est de la Gaule au cours des trois premiers siècles de notre ère », in *actes du congrès de la Sfécag*, Chelles : SFECAG, pp. 301–330.

Ahü-Delor et al. 2016

AHÜ-DELOR A., LABAUNE Y., MOUTON-VENAULT S., *De la terre et des étoiles... quand les potiers d'Augustodunum étaient au firmament*, ArScan, UMR 7041 GAMA, Nanterre, France : s.n.

Ahü-Delor, Simonin 2005

AHÜ-DELOR A., SIMONIN O., « Sevrey Les Tupiniers, données nouvelles sur les ateliers de potiers médiévaux », in, vol. 54, Dijon : Revue Archéologie de l'Est, pp. 249–298.

Alix 2014a

ALIX S., *Autun, Faubourg d'Arroux, Urbani et Fabri. Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge*, Dijon : Inrap GES.

Alix 2014b

ALIX S., *Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, 17 r. St-Antoine, 1 r. Lauchien le Boucher : rapport de diagnostic*, Dijon : Inrap GES.

Alix 2015

ALIX S., *Autun, 2 chemin de la Caserne : Caserne Changarnier, Tranche 1 : rapport de diagnostic*, Dijon : Inrap GES.

Alix 2017

ALIX S., *Autun, 2 chemin de la Caserne, Saône-et-Loire, Bourgogne - Franche-Comté, Caserne Changarnier Tranche 2*, Inrap BFC, Dijon : s.n.

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998

ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M., *La quantification des céramiques: conditions et protocole; actes de la Table ronde du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen, coll. « Collection "Bibracte" », 2.

Bebien 2005

BEBIEN C., « Etude préliminaire de la céramique de l'Antiquité tardive à Tours (Indre-et-Loire): l'exemple du Château », in *actes du congrès de la Sfécag de Blois*, Sfécag, Marseille : s.n., pp. 323–336.

Bet, Gras 1999

BET P., GRAS D., « Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux », in *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, actes du colloque RCRF de Louvain-la-Neuve*, Oxford : s.n., pp. 13–38.

Bet, Wittmann 1995

BET P., WITTMANN A., « La production de la céramique sigillée à Lezoux (Auvergne, France) durant le Bas-Empire », *RCRF Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta - Bonn*, 34, pp. 205–220.

Brulet et al. 2010

BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R., LADURON D., *La céramique romaine en Gaule du Nord: dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, Turnhout (Belgique), Belgique : Brepols.

Chambon, Cribellier 2008

CHAMBON M.-P., CRIBELLIER C., « Céramiques de l'Antiquité tardive dans l'Orléanais », in *Actes du Congrès de la SFECAG d'Empuries*, Marseille : SFECAG, p. p; 671–680.

Chambon, Rouquet 1999

CHAMBON M.-P., ROUQUET N., « La céramique à "engobé rouge brossée" du site de Lazenay à Bourges (Cher) », in *Actes du Congrès de la SFECAG de Fribourg*, Marseille : SFECAG, pp. 387–389.

Delage 2003

DELAGE R., « Les sigillées du centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la dataion des niveaux du III^e siècle ? », in, Marseille : SFECAG, pp. 183–190.

Deru et al. 2014

DERU X., FLORENT G., LEMAÎTRE S., MATHELART P., TYERS P., *Durocortorum : La céramique à de César à Clovis*, Numéro de : « Bulletin de la Société archéologique champenoise », t.107, n°2, Reims : Société archéologique champenoise, coll. « Archéologie urbaine à Reims », 11.

Dessolin 2017

DESSOLIN T., *Autun (Saône-et-Loire) intra-muros*, création d'une rampe d'accès pour véhicules et aménagement d'un cabinet d'orthodontie, 12 rue des Marbres, ancienne école Ste Marie, Autun : service archéologique de la ville d'Autun, mai 2017.

Devevey 2009

DEVEVEY F., *Champforgeuil, Les Moirots, Les Catines, Les Lochères, les Chétifs prés, Les Naulins, rapport de fouille de diagnostic*, Inrap GES, Dijon : s.n.

Feller 1991

FELLER M., « Classification et datation des molettes d'Argonne : problèmes de méthode », in RIVET L. (éd.), *SFECAG. Actes du congrès de Cognac 1991*, Marseille : SFECAG, pp. 161–170.

Hübener 1968

HÜBENER W., « Eine Studie zur spätromische Argonnen Rädchensigillata (Argonnensigillata) », *Bonn. Jahrbücher*, 168, pp. 241–298.

Kasprzyk, Mouton-Venault 2011

KASPRZYK M., MOUTON-VENAULT S., « Quelques contextes de consommation tardifs de l'est de la Gaule Lyonnaise, principalement chez les Éduens », in VAN OSSEL P., BERTIN P., SÉGUIER J.-M. (éd.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses*, Nanterre : Association Diocesis Galliarum, pp. 67–102.

Labaune 2013a

LABAUNE, *Autun (Saône-et-Loire) intra-muros - Projets de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Bibliothèque - Médiathèque, Boulevard Frédéric Latouche, parcelles AE 206p, 207, 209 : Tranche A - Ilot IX-X 9 : les vestiges d'une domus à pavement - Tranches B-C : Ilot XI-9 : les vestiges d'un complexe monumental ; les Ecoles Méniennes retrouvées ? : rapport de diagnostic*, Autun : Service Archéologique Municipal d'Autun.

Labaune 2013b

LABAUNE Y., *Ecole du Clos Jovet : projet de construction d'un restaurant scolaire. Bordure orientale de l'ilot théorique VII-IX 10 occupée de l'époque augusto-tibérienne au Ve siècle : le prolongement de la domus à la mosaïque de Bellérophon ?*, rapport de diagnostic, SAVA, Autun : s.n.

Labaune et al. 2017

LABAUNE Y., *AUTUN- (Saône-et-Loire) intra-muros SOTUN IMMO 25, 27 boulevard Mazagran*, projet d'extension et de réaménagement du parking du centre commercial Leclerc, rapport de diagnostic archéologique, Autun : Service Archéologique Municipal d'Autun, Février 2017.

Labaune et al. 2013

LABAUNE Y., LOUIS A., BRUNET-GASTON V., DELOR-AHÜ A., GARCIA J.-P., HOSTEIN A., KASPRZYK M., « Une schola monumentale découverte boulevard Frédéric-Latouche à Augustodunum/Autun (Saône-et-Loire) », *Gallia*, 70–2, pp. 197–256.

Lamoine 2004

LA MOINE F., « Un ensemble éramique du Ve siècle à Mâcon », *Bull Inst. Rech Val Sâone Mâcon.*, pp. 73–86.

Mouton-Venault et al. 2015

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., BARTHÉLEMY D., HUMBERT S., BARTHÉLEMY F., CORSIEZ A., HERVÉ C., JOLY M., SAGGESE A., « Évolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère », *Rev. Archéologique L'Est*, tome 64, pp. 161–222.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « Faciès augustéens et tibériens d'après les ensembles du Faubourg d'Arroux, à Autun. D'une capitale à l'autre, de Bibracte à Autun... quelques traits remarquables du vaisselier », in *actes du congrès de la Sfécag*, Poitiers : SFECAG, pp. 551–570.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « La production céramique gallo-romaine en Bourgogne. Recueil des ateliers. Céramique commune, amphore et mortier. », in *De silex, de terre et de faïence, la mémoire du sol en Bourgogne. Hommage à Jean-Paul Delor*, Baray Luc dir., s.l. : Mergoïl, coll. « Archéologie et Histoire romaine », 36, pp. 340–636.

Notet 2012

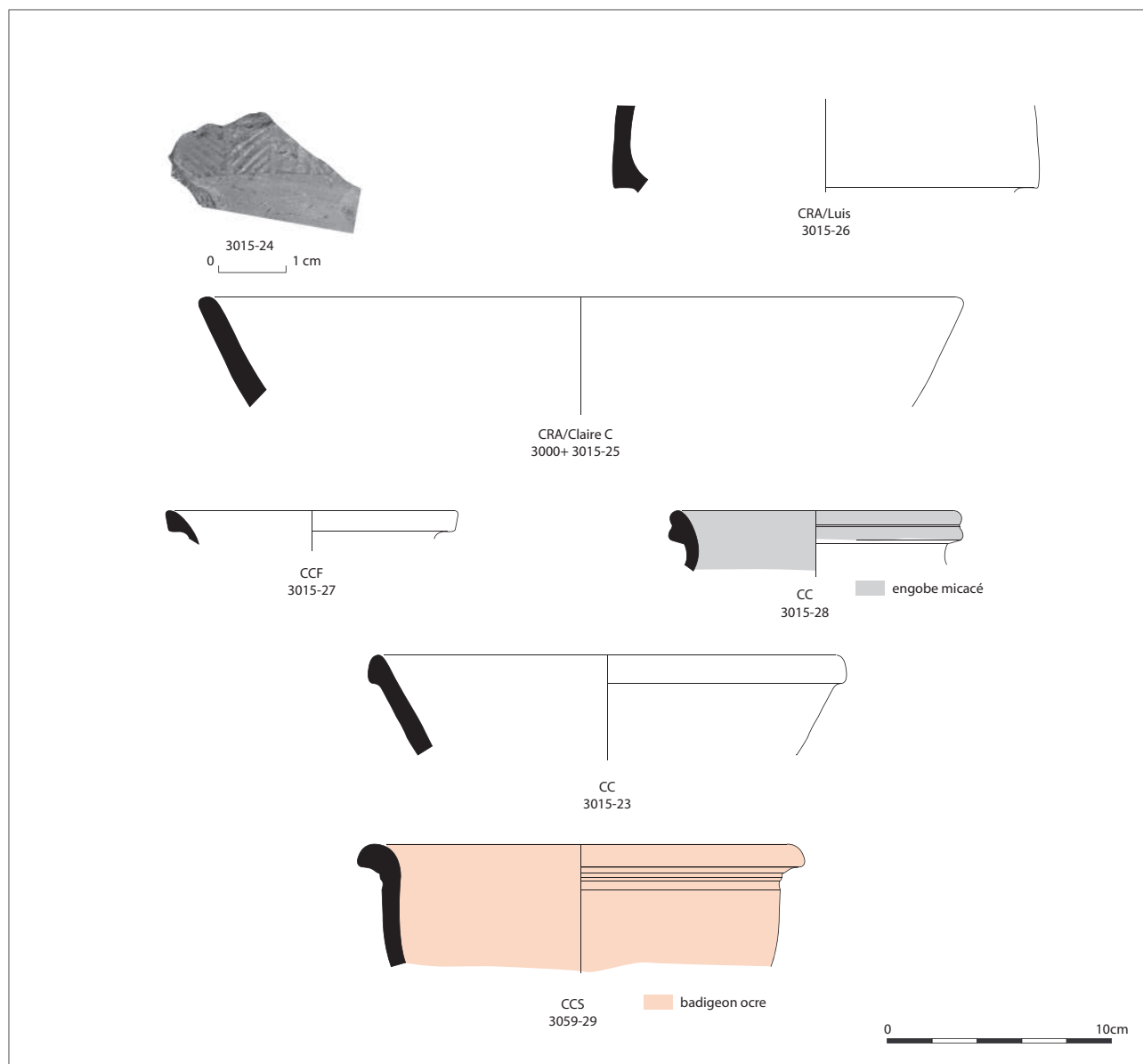
NOTET J.-C., *La production de sigillée et de céramique fine gallo-romaine de Gueugnon (Saône-et-Loire)*, Dijon : Société Archéologique de l'Est, coll. « Revue archéologique de l'Est Supplément », 32.

Silvino 2008

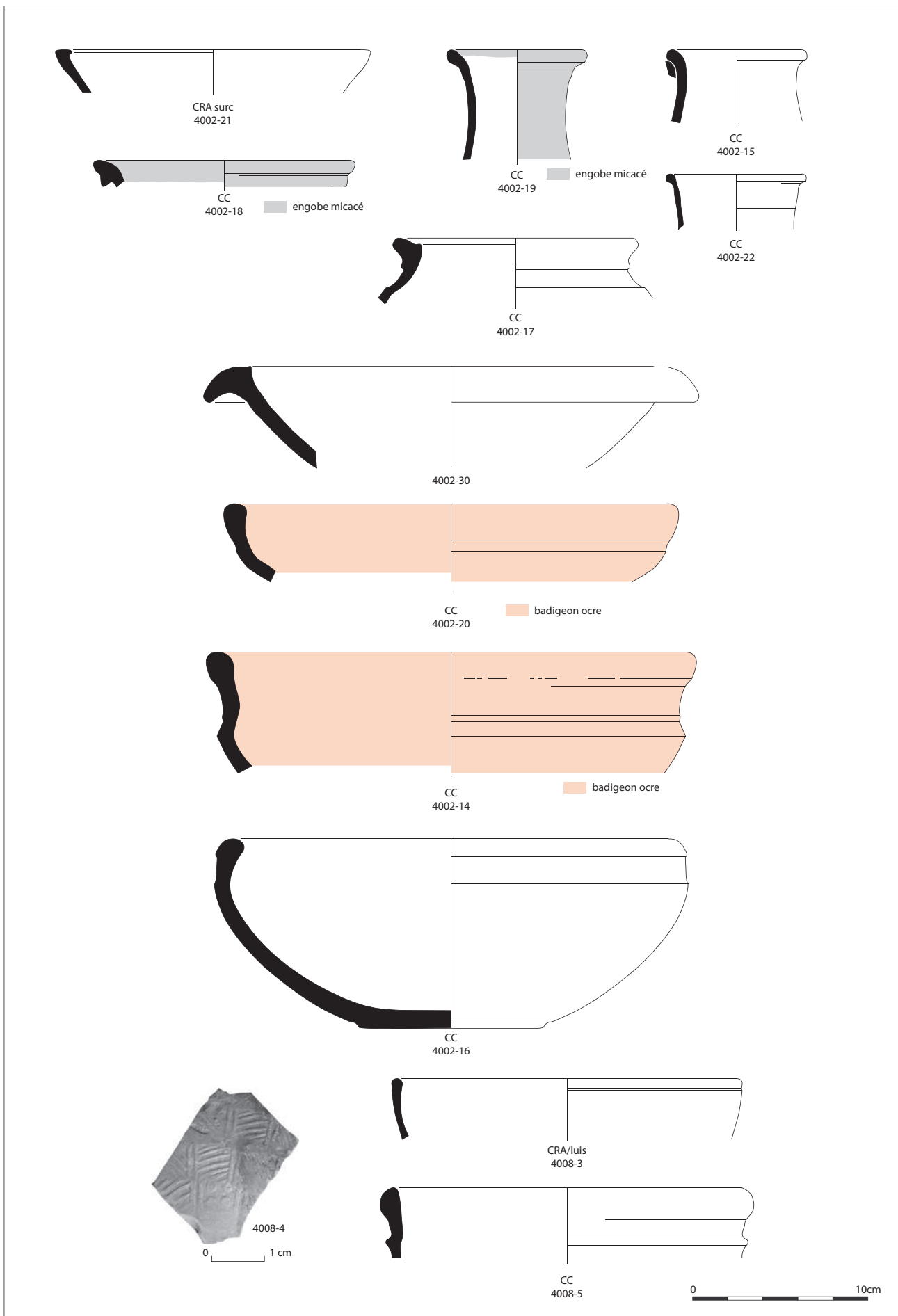
SILVINO T., « La villa des Vernes (La Boisse; Ain): un ensemble céramique de l'Antiquité tardive dans l'Est lyonnais », in *actes du congrès de la Sfécag de l'Escala-Empuriés*, Sfécag, Marseille : s.n., pp. 463–476.

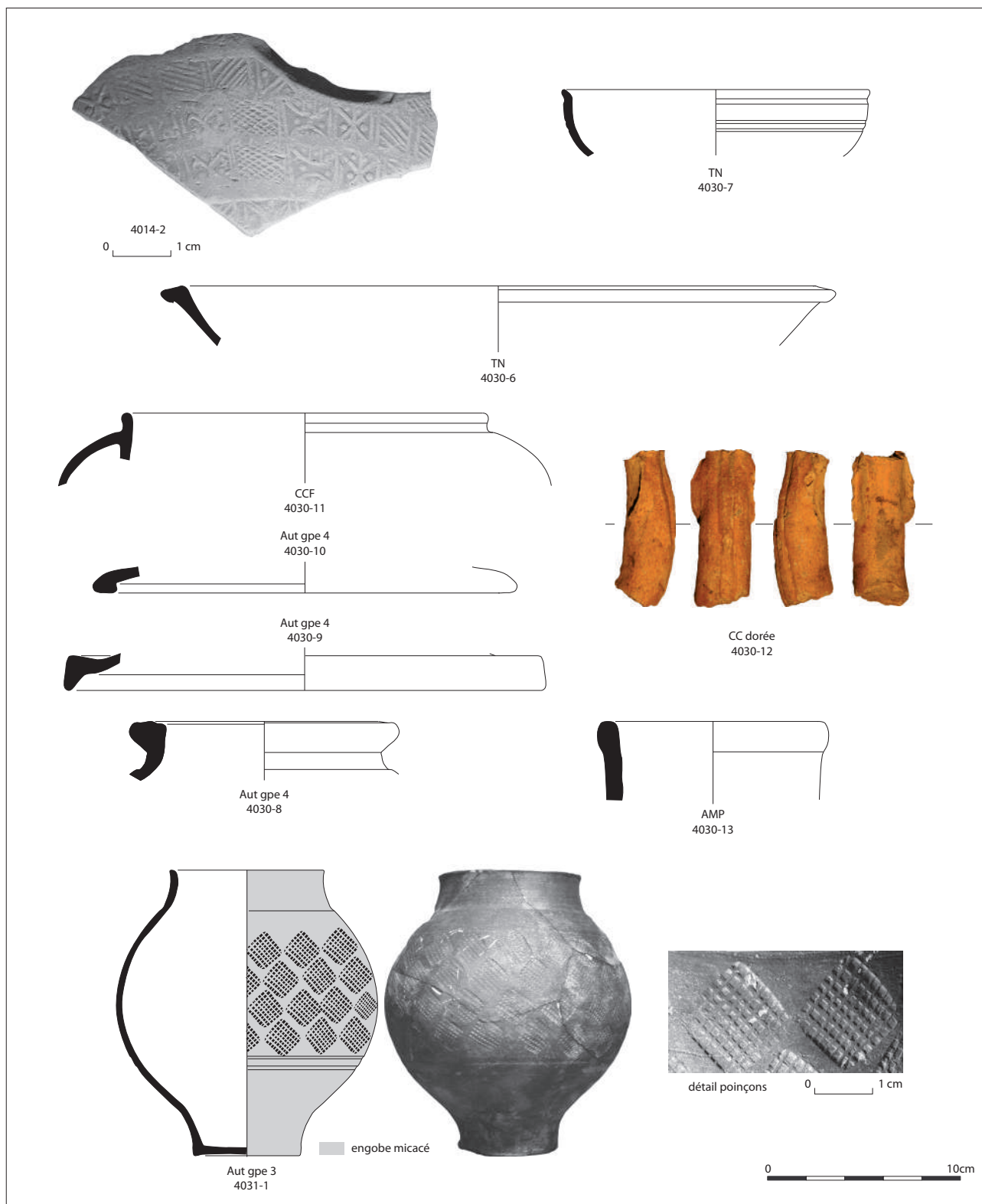
Thivet et al. 2015

THIVET M., SAGESSE A., MORO F., LABAUNE Y., « Un atelier de potiers inédit découvert dans le quartier suburbain de La Genetoye (Autun, Saône-et-Loire). Premiers éléments de datation et faciès des productions de vaisselle céramique », in *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, Marseille : SFECAG, pp. 253–272.



Autun, *Rue Marchaux*, diag 2017: échantillon du mobilier céramique bas empire du sondage 3. A. Ahü-Delor, Inrap BFC





Autun, Rue Marchaux, diag 2017: échantillon du mobilier céramique haut et bas empire du sondage 4. A. Ahü-Delor, Inrap BFC

Inventaire du mobilier céramique

us	com- plt	catégo- rie	groupe	rque/ décor	surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
4031		CS	Aut gpe 3	engobe mica + poinçons		pot	AUT P13	3	8	1		12	1	1	1	
4031		MET	Aut/Gueu	gu + dep		gobelet	AUT Gob 9		2			2	0	0		éclat
4031		CC	Aut gpe 9			cruche			2			2	0	0		
4031		CS	Aut gpe 3	engobe mica		pot			1			1	0	0		
4031		CS	Aut gpe 4						3			3	0	0		
4031		CC	Calcaire	prod ind		ffermée			1			1	0	0		
4015		CC	Aut gpe 9			cruche			9			9	0	0		
4015		CS	Aut gpe 4		xx				3			3	0	0		
4015		MET	Aut/Gueu			gobelet			1			1	0	0		
4015		TS	TSS			assiette			1			1	0	0		résiduel
4005												0	0	0		présence MO- DERNE; non in- ventorié
4013												0	0	0		présence MO- DERNE; non in- ventorié
4014		AMP	africaine			am- phore			2			2	0	0		
4014		CC	Aut gpe 9	perfo- ration volontaire		cruche			1			1	0	0		
4014		COM			vitri- fication +	creuset ? / Râte de cuis- son ?			1			1	0	0		
4014		AMP	ind			am- phore			1			1	0	0		éclat
4014		CS	Aut gpe 4			brouil- loire	Aut Bo3/4	1				1	1	1		
4014		dériv TS	TSA	molette		bol	chenet 320	1	1			2	1	1	2	
4014		CS	Aut gpe 4			pot	AUT P10	1				1	1	1		
4012												0	0	0		présence MO- DERNE; non in- ventorié
4009		TS	TSC			coupe	Lez 036	1				1	1	1		ph 7
4009		PF	Autun			gobelet	AUT Gob2/3/9			1		1	1	1		
4009		TS/CRA			xxx	fouverte			1			1	0	0		
4009		CS	Aut gpe 4		x	marmite	AUT J7	1				1	1	1		
4006												0	0	0		présence MO- DERNE; non in- ventorié
4010	4011	AMP	Africaine			am- phore			3			3	0	1		
4010	4011	TCA										0	0	0		
4010	4011	AMP	Bétique			am- phore	Dressel 20		1			1	0	1		
4010	4011	CS	Aut gpe 3	engobe mica		ffermée			1			1	0	1		
4010	4011	CS	Aut gpe 4			pot/mar- mite	AUT P10/ J7	1				1	1	1		

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

us	com- plt	catégo- rie	groupe	rque/ décor	surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
4010	4011	CC	Aut gpe11			mortier TG	AUT Mo3	1				1	1	1		
4010	4011	MET	Aut/Gueu			gobelet	AUT Gob 7	1				1	1	1		
4008		Luis				mortier	Portout 40	2				2	1	1	3	
4008		TS	TSC			gobelet	Lez 102 tardif			1		1	1	1		ph 7
4008		dériv TS	TSA	molette		bol	chenet 320		1			1	0	0	4	
4008		CC	Chal gpe 2/bistre ?						3	1		4	1	1		
4008		CS	Aut gpe 4						1			1	0	0		
4008		CS	Aut gpe 4			pot	AUT P15	1				1	1	1		
4008		CC	Aut gpe 5			marmite tripode				1		1	1	1		rédi- duelle
4008		CC	Aut gpe 9			cruche			1			1	0	0		
4008		PF/MET	Aut/Gueu			gobelet			2			2	0	0		
4008		CC	Chal gpe 2/bistre ?		xx	jatte	var. CHAMP J2	1				1	1	1	5	transi HMA
4001	nett											0	0	0		présence MO- DERNE; non in- ventorié
4023		TCA										0	0	0		
4023		AMP	Narbon- naise ?						3			3	0	0		
4023		AMP	ind			am- phore			7			7	0	0		
4023		AMP	Bétique			am- phore	Dressel 20 ?		2			2	0	0		éclats
4023		CC	Aut gpe 9			cruche			7			7	0	0		
4023		CC	Aut gpe 2	engobe mica	x				1			1	0	0		
4023		CC	Aut gpe2/7	engobe mica	xx	plat	AUT PL2	1				1	1	1		
4023		CS	Aut gpe 4			pot	AUT P10	2				2	1	1		
4023		CS	Aut gpe 3	engobe mica	xx	pot	AUT P10/11	1				1	1	1		
4023		CS	Aut gpe 4			pot	AUT P15	1				1	1	1		
4023		CS	Aut gpe 4						24	3		27	0	0		
4023		CC	Aut gpe 5						1	1		2	1	1		
4023		PF/MET	Aut/Gueu			gobelet	AUT Gob3	1				1	1	1		
4023		PF/MET	Aut/Gueu			gobelet	AUT Gob9		1			1	0	0		
4023		PF/MET	Aut/Gueu			gobelet			6			6	0	0		
4023		TS	TSC			gobelet	Lez 102			1		1	1	1		ph 7
4023		TS	TSC	esci		gobelet	Lez 102		1			1	0	0		ph 7
4023		TS	TSC						1			1	0	0		ph 7
4023		TS	TSG			jatte	Drag 37		1			1	0	0		Ille
4004		AMP	africaine			am- phore			11			11	0	0		2 NMlp si pondéra- tion
4004		CC	Aut gpe 9			cruche			6		2	8	2	2		
4004		CS	Aut gpe 4						12	2		14	0	0		
4004		TCA										0	0	0		éclats
4004		CS	Aut gpe 4			pot	AUT P10	1				1	1	1		
4004		CS	Aut gpe 4		xx	cou- vercle	AUT CV6	1				1	1	1		
4004		CS	Aut gpe 4		xx	pot	AUT P9/10	1				1	1	1		éclat

us	com- plit	catégo- rie	groupe	rque/ décor	surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
4004		CC	Aut gpe 2	engobe micacé	xx	bouil- loire ?			1			1	0	0		
4004		PF/MET	Aut/Gueu	gu + dep		gobelet	AUT Gob9		1			1	0	0		
4004		PF/MET	Aut/Gueu						2			2	0	0		
4004		MET	Argonne			gobelet	Nied 33 ?		1			1	0	0		
4004		PF	Aut ?	épi	vitrif.	gobelet			1			1	0	0		raté ?
4004		TS	TSC			jatte	Drag 37/44	2				2	1	1		ph 7
4024		TS	TSS			jatte/bol	Drag 29 tardif	1				1	1	1		
4024		TCA										0	0	0		dont NR vitrifié
4024		CS	Aut gpe 4						5			5	0	0		
4024		CC	Aut gpe 9			cruche			6			6	0	0		
4024		CC	CCFengobé ?			ffermée				1		1	1	1		
4024		CC	Aut gpe 6						2			2	0	0		
4024		AMP	Bétique			am- phore	Dressel 20				1	1	1	1		
4030		CC	Aut gpe 9	1 NR poissé int		cruche			32	4		36	3	3		
4030		TCA										0	0	0		
4030		CS	Aut gpe 4						11	5		16	0	0		
4030		TS	TSS			jatte	Drag 29		1			1	0	0		mi ler
4030		TS	TSS			jatte	Drag 37			1		1	1	1		
4030		TS	TSC			fouverte			1			1	0	0		ph5
4030		TN							4			4	0	0		
4030		TN				plat	Menez 6/8	1				1	1	1	6	
4030		TN				bol	hémis- phérique à lèvre biseauté	1				1	1	1	7	ap 40
4030		CS	Aut gpe 4			pot	AUT P4 avancé	2				2	1	1	8	
4030		CS	Aut gpe 4			cou- vercle		1				1	1	1	9	
4030		CS	Aut gpe 4			cou- vercle		1				1	1	1	10	
4030		CC	CCF			jatte	à colle- rette	1				1	1	1	11	
4030		CC	Aut gpe 2	engobe mica							1	1	1	1	12	
4030		CC	CCF			ffermée				1		1	1	1		
4030		AMP	Régio- nale ?			am- phore	Gauloise 4	1				1	1	1	13	
4030		CC/AMP	ind						11			11	0	0		
4002	4003	AMP	ind			am- phore			8		1	9	1	1		
4002	4003	AMP	africaine			am- phore			5			5	0	1		
4002	4003	CC	CCS- peinte	badigeon ocre	x	jatte		2	1			3	1	1	14	
4002	4003	CC	CCS		xx	pichet		1	1			2	1	1	15	
4002	4003	CC	Champ1		xx	bol	Champ J1	4	7			11	1	1	16	FAC
4002	4003	CC	Chal gpe 3/bistre ?		x	pot		1				1	1	1	17	
4002	4003	CC	Aut gpe 2/6 ?	engobe mica	xx	pot		1				1	1	1	18	
4002	4003	CC	CCS- peinte	badigeon ocre		mortier		1				1	1	1	30	
4002	4003	CC	CCS	engobe mica		pichet ?		1	7			8	1	1	19	

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

us	com- plt	catégo- rie	groupe	rque/ décor	surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
4002	4003	CC	CCS- peinte	lignes ocre		cruche ?			1			1	0	1		
4002	4003	CC	CCS- peinte	badigeon ocre		bol		1				1	1	1	20	
4002	4003	Luis			xx	plat	Portout 12	1				1	1	1	21	
4002	4003	CC	Chal gpe 2/bistre ?			pichet/ cruche	lèvre en bourrelet col haut	1				1	1	1	22	
4002	4003	dériv TS	CRA/ Gueu?			ffermée			1			1	0	1		
4002	4003	CRA							3			3	0	1		
4002	4003	Luis				ffermée			2			2	0	1		
4002	4003	CS	Aut gpe 4						4			4	0	1		
4002	4003	CC	CCF						5			5	0	1		
4002	4003	TCA										0	0	0		
4002	4003	COM			xxx				5	1		6	0	0		
3062		CS	Aut gpe 4						1			1	0	0		
3070		AMP	Narbon- naise			am- phore	Gauloise		1			1	0	0		
3001												0	0	0		MO- DERNE
3047		CC	Aut gpe 9			cruche			7	2	1	10	1	1		
3047		TCA										0	0	0		
3047		CS	Aut gpe 4						25			25	0	0		
3047		CS	Aut gpe 4			mar- mite/ plat	tripode			1		1	1	1		
3047		CC	CCFb			cruche			1	3	1	5	1	1		
3047		AMP	africaine ?			am- phore			7			7	0	0		
3047		MET	Aut/Gueu			gobelet			3			3	0	0		
3047		CC	CCF			ffermée				1		1	1	1		
3047		CC	CCS						4			4	0	0		
3047		AMP	africaine			am- phore			1			1	0	0		éclat
3015	3014	TCA										0	0	0		
3015	3014	CS	Aut gpe 4						6			6	0	1		
3015	3014	COM		grossière	xxx				2	1		3	1	1		
3015	3014	CC	Aut gpe 9			cruche			1		1	2	1	1		résiduel
3015	3014	AMP	Africaine		1 NRxx	am- phore			2			2	0	0		éclats
3015	3014	AMP???	ind		xx	am- phore ?			1			1	0	0		
3015	3014	CC	Chal gpe 2/bistre ?		xxx	plat/ jatte		1				1	1	1	23	
3015	3014	dériv TS	TSA	molette		bol	chenet 320		1			1	0	1	24	
3015	3014	Claire C				plat	Hayes 50B	1				1	1	1	25	
3015	3014	Luis			x	mortier	Drag 45/ P40	1				1	1	1	26	
3015	3014	CRA/Lui- sante							1			1	0	0		éclat
3015	3014	dériv TS	TSA			bol	chenet 320	1				1	1	1		
3015	3014	TS	TSC			fouverte				1		1	1	1		ph 8
3015	3014	CC	CCSind.	engobe mica	xx	pot	à bord en poulie éversée	1				1	1	1	28	cf. 4002
3015	3014	CC	CCF		xxx	pot ?	à bandeau court	1				1	1	1	27	
3031												0	0	0		MO- DERNE

us	com- plt	catégo- rie	groupe	rque/ décor	surc	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
3019		CC	Aut gpe 9			cruche			6			6	0	0		
3019		AMP	ind			am- phore			5			5	0	0		
3019		CS	Aut gpe 4						3			3	0	0		
3019		TCA										0	0	0		
3019		MET	Aut/Gueu			gobelet			1			1	0	0		
3019		PF	Aut/Gueu	dép		gobelet			1			1	0	0		
2000	nett											0	0	0		MO- DERNE
2002												0	0	0		MO- DERNE
1001	nett											0	0	0		MO- DERNE
1006												0	0	0		MO- DERNE
HS	sond 3											0	0	0		MO- DERNE
3049												0	0	0		MO- DERNE
3003												0	0	0		MO- DERNE
3002												0	0	0		MO- DERNE
HS	sond 1/2											0	0	0		MO- DERNE
3054												0	0	0		MO- DERNE
3007												0	0	0		MO- DERNE
3059		CS	Aut gpe 4						1			1	0	1		
3059		CC	Aut gpe 9						3	1		4	1	1		
3059		CC	CCS- peinte	badigeon ocre brossé	xx	bol	hémis- phérique à lèvre éversée	1				1	1	1	29	
3059		AMP	ind						1			1	0	1		
3011		CS	Aut gpe 4						5			5	0	0		
3011		CS	Aut gpe 3	engobe mica		pot			1			1	0	0		
3011		CS	Aut gpe 4			marmite	AUT J7	1				1	1	1		
3011		CS	Aut gpe 4			pot	AUT P10	2				2	2	2		
3011		CS	Aut gpe 4			bouil- loire					2	2	2	2		
3011		TCA										0	0	0		
3011		CC	Aut gpe 11			mortier			1			1	0	0		
3011		TS	TSC						1			1	0	0		ph6
3011		MET	Gueu			bol	ritt 8 ar.	1				1	1	1		
3011		MET	Aut/Gueu						2			2	0	0		
3011		CC	CCF						6			6	0	0		
3011		TS	TSS						1			1	0	0		résiduel
3011		CC	CCS						4			4	0	0		
3011		CC	CCF			pot de conser- vation	G. P17/18	1				1	1	1		

LA CÉRAMIQUE POST-ANTIQUE

ANNE-LISE BUGNON-LABAUNE (INRAP)

Compte tenu de l'indigence du mobilier rencontré, l'expertise s'est limitée à un inventaire des formes avec une proposition de datation.

Sondage	US	Type de structure	Homo/hétéro	Chronologie	NR	Les marqueurs chronologiques et réf bibliographique	Comparaison	Bibliographie
1_2	HS	HS	hétérogène	XVII-XVIII	1	bord forme ouverte (engobée rouge décorée)		Horry 2015, p. 59-69
1_2	HS	HS	hétérogène	2/2XVI-2/2XVII	3	panse (blanche glaçure verte)		Horry 2015, p. 40-45
1_2	HS	HS	hétérogène	BMA/MOD: XIV-XVI	1	panse forme fermée (orange-gris glacure verte)		
1_2	HS	HS	hétérogène	BMA/MOD: XIV-XVI	3	3 panses forme fermée (grises micacées)		
1_2	HS	HS	hétérogène	ANT	2	bord de goulot de cruche		
3	HS	HS	hétérogène	MOD	1	fond de bouteille		
3	HS	HS	hétérogène	IND	1	bord de cruche		
1	1001	décapage / nettoyage	hétérogène	MOD	1	panse indéterminée perforée (rouge glaçure noire)		
1	1001	décapage / nettoyage	hétérogène	XVIII	1	couvercle (beige glaçure verte/ Etrepigny)	Lyon: couvercle 1-2	Horry 2015, fig. 30, p. 53
1	1001	décapage / nettoyage	hétérogène	BMA/MOD: XIV-XVI	2	panse et fond indéterminés (beige glaçure verte transparente)		
1	1001	décapage / nettoyage	hétérogène	BMA/MOD: XIV-XVI	2	bord et panse de terrine (beige micacée glaçure verte et jaune couvrante et brillante)		
1	1006	terre noire	hétérogène	XVIII	2	panse faïence blanche (pâte beige-rose) dont l'émail s'est désolidarisé [intrusif ?]		
1	1006	terre noire	hétérogène	2/2 XVI	9	POT GLOBULAIRE: 1 bord de pot à bandeau marqué et étiré / CRUCHE DE STOCKAGE: 1 départ d'anse plate en ruban et un bec verseur tubulaire (plus BMA: XIV-XV)	Autun» PCR Genetoye 2017»/ Bibracte «Couvent des Cordeliers» phase VII	Bugnon-Labaune, en cours, Horry à paraître, fig. 132, n° 3, p. 189
2	2000	nettoyage	hétérogène	XVIII	2	POELON: 1 manche (beige glaçure verte: Etrepigny)	Lyon: poêlon 2-2	Horry 2015, fig. 30, p. 53
2	2000	nettoyage	hétérogène	MOD	1	TERRINE: bord incomplet (beige glaçure brun jaune sur engobe)		
2	2000	nettoyage	hétérogène	BMA/MOD	1	panse (rouge galçure verte: importation ?)		
2	2001	terre noire	hétérogène	XIV-XVI (intrusif dans niveau XVIII)	1	panse (grise micacée)		
2	2001	terre noire	hétérogène	ANT	1	bord indéterminé		
2	2002	comblement cave XVIII-XIX	homogène	XVIII	2	fond d'assiette faïence (beige-rose émail blanc monochrome) avec marque d'atelier. Atelier local ? Voir avec opération Percée Mazagran.		
2	2002	comblement cave XVIII-XIX	homogène	IND	1	bord de creuset (hypothèse la plus probable) ou tuile creuse glacurée virifiée		
3	3001	remblai riche en déchets de forge	hétérogène	XVI	3	CHAUFFE-PLAT: 1 pied (2 NR)+ 1 panse indéterminée (beige glaçure verte: Etrepigny)	Lyon: chauffe-plat 2-1	Horry 2015, fig. 18, p. 45
3	3001	remblai riche en déchets de forge	hétérogène		2	panse (grise micacée)		
3	3001	remblai riche en déchets de forge	hétérogène	XIV-XV	1	PICHET: panse (beige glaçure mouchetée verte sur engobe: face externe/ glaçure verte couvrante (mauvaise conservation): face interne.		

Sondage	US	Type de structure	Homo/hétéro	Chronologie	NR	Les marqueurs chronologiques et réf bibliographique	Comparaison	Bibliographie
3	3001	remblai riche en déchets de forge	hétérogène	XIV-début XV	6	POT GLOBULAIRE (1 NMI) : lèvre simple éversée (rouge-brun surface noire légèrement micacée)	Mâcon «ZAC Grand Sud» us 118	Horry 2007, fig. 60, n° 23.
3	3001	remblai riche en déchets de forge	hétérogène	ANT ?	1	cruche (orange inclusion blanche)		
3	3002	interface voie antique / terres noires	homogène avec antique résiduel	XIV-XVI	1	COUVERCLE (XIV hypothèse de départ)/MARMITE ANSE COUDEE (XV-XVI...pas connu en grise micacée): un départ d'élément de préhension de section circulaire (grise micacée)		
3	3002	interface voie antique / terres noires	homogène avec antique résiduel	ANT	1	bord incomplet		
3	3003	Comblement tranchée de récup mur post antique	homogène	XVI		CRUCHE: 1 bord incomplet+ col+fond plat épais débordant (blanche glaçure verte: service Vert Meillonas)	Lyon: cruche 1-2	Horry 2015, fig. 17,p. 44
3	3003	Comblement tranchée de récup mur post antique	homogène	XV-XVI	1	forme ouverte (beige_glaçure verte couvrante épaisse: Pas Etrepigny)		
3	3007	comblement fosse post-antique recoupant les horizons d'époque romaine	homogène avec antique résiduel					
3	3007	comblement fosse post-antique recoupant les horizons d'époque romaine	homogène avec antique résiduel	ANT	3			
3	3007	comblement fosse post-antique recoupant les horizons d'époque romaine	homogène avec antique résiduel	XIV-XVI	1	panse (grise micacée)		
3	3007	comblement fosse post-antique recoupant les horizons d'époque romaine	homogène avec antique résiduel	ANT/XI-XII	1	POT BANDEAU: bord épais à bandeau	pas de comparaison à St Nazaire ni St Symphorien	
3	3007	comblement fosse post-antique recoupant les horizons d'époque romaine	homogène avec antique résiduel	ANT/XI-XII	2	CRUCHE: 1 fragment d'extrémité de bec verseur	?	
3	3031	Horizon de démolition d'une maison XVIII-XIX	homogène	MOD: XVIII	1	INDETERMINEE: 1 fond plat et 2 panses exposées au feu (beige glaçure verte couvrante homogène brillante: Etrepigny)		

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Sondage	US	Type de structure	Homo/hétéro	Chronologie	NR	Les marqueurs chronologiques et réf bibliographique	Comparaison	Bibliographie
3	3031	Horizon de démolition d'une maison XVIII-XIX	homogène	IND: MOD ?	2	INDETERMINEE: 2 panse dont la face interne est grésée dans des tons rouge bordeaux		
3	3049	remblai riche en déchets de forge (post à 3001)	homogène	XIV-XVI	1	CRUCHE: panse (beige glaçure verte transparente)		
3	3049	remblai riche en déchets de forge (post à 3001)	homogène	IND	1	forme fermée (beige micacée glaçure mal conservée)		
3	3054	remblai / terres noires	homogène	XVI	1	CHAUFFE-PLAT ?: panse carénée avec un départ d'anse (beige glaçure verte: Etrepi-gney)	Lyon: chauffe-plat 2-1	Horry 2015, fig. 18, p. 45
Sondage	US	Type de structure	Homo/hétéro	Chronologie	NR	Les marqueurs chronologiques et réf bibliographique	Comparaison	Bibliographie
4	4001	nettoyage manuel	hétérogène	2/2 XVI-1/2 XVII	2	FORME FERMEE: fond et panse (blanche glaçure verte: service vert Meillonas)		Horry 2015, p. 40-45
4	4001	nettoyage manuel	hétérogène	XIV-XVI	1	panse (grise micacée)		
Sondage	US	Type de structure	Homo/hétéro	Chronologie	NR	Les marqueurs chronologiques et réf bibliographique	Comparaison	Bibliographie
4	4001	nettoyage manuel	hétérogène	ANT	6			
4	4006	terres noires (horizon supérieur)	homogène avec antique résiduel	2/2 XVI-2/2 XVII	2	bord incomplet et panse (blanc glaçure vert: service vert Meillonas)		
4	4006	terres noires (horizon supérieur)	homogène avec antique résiduel		6			
4	4006	terres noires (horizon supérieur)	homogène avec antique résiduel	XIV-XVI	3	panses (grise micacée)		
4	4006	terres noires (horizon supérieur)	homogène avec antique résiduel	XV-XVI	2	panse forme fermée (orange-gris glacure verte)		
4	4006	terres noires (horizon supérieur)	homogène avec antique résiduel	XV-XVI	4	panse forme fermée (blanc rosé glaçure transparente avec moucheté vert)		
4	4006	terres noires (horizon supérieur)	homogène avec antique résiduel	XV-XV		POT A CUIRE bord et fond trace d'exposition au feu (blanc glaçure vert olivâtre: Production inconnue)		
4	4000	décapage	homogène avec antique résiduel	IX-XI (instrusif dans horizon contemporain...)	1	POT BANDEAU bord (gris non-micacé)	Autun «Saint-Nazaire»	Berry à paraître, fig. 167, n° 16
4	4012	niveau GR, phase 3	homogène avec antique résiduel	début XVI	2	MARMITE: bord (grise non-micacée: Groupe des ateliers de la Forêt de la Ferté : Sevrey)	Lyon marmite: 2-5 (XVI)	Horry 2015, fig. 4, p. 28
4	4012	niveau GR, phase 3	homogène avec antique résiduel	ANT	5	anse de dolium ?		
4	4023	niveau GR, phase 3	homogène ?	ANT ?	1	forme ouverte		
4	4005	terres noires (horizon supérieur)	homogène	XVI-XVII	1	panse forme fermée (blanc glaçure verte: service vert Meillonas)		
	4005	terres noires (horizon supérieur)	homogène	XIV-XVI	2	panse (grise micacée)		

Sondage	US	Type de structure	Homo/hétéro	Chronologie	NR	Les marqueurs chronologiques et réf bibliographique	Comparaison	Bibliographie
4	4005	terres noires (horizon supérieur)	homogène	BMA-MOD	1	beige (beige glaçure verte face externe et moucheté brun-vert)		
4	4013	terres noires (horizon inférieur)	homogène avec antique résiduel	X-XI	1	forme fermée (beige avec décor flamulé): importation parisienne A ma connaissance, pas de mention de ce type de production en Bourgogne du Sud...ni à Autun Groupe Saint-Nazaire		Lefèvre, Mahé 2014, fig. 27, n°4, p. 141
4	4013	terres noires (horizon inférieur)	homogène		5	ANT		
3	3000	décapage	hétérogène					

LES MONNAIES ANTIQUES.

B. SOUM (INRAP)

La population se compose de 18 monnaies romaines auxquelles il convient d'ajouter 4 monnaies post-antiques étudiées par notre collègue P. Listrat (Inrap). Le lot couvre une période allant de l'époque républicaine avec un denier frappé par M. Cippius en 114-115 avant J.-C. (cat. 18) jusqu'au V^e représenté par un bronze à la croix de Valentinien III (cat. 12).

L'apport de la numismatique à la datation des contextes

Exception faite d'une monnaie illisible, présumée romaine, trouvée hors stratigraphie (cat.1), la population se répartit dans 9 contextes. 3 relèvent de la phase 3 / abandon de l'aqueduc (4004, 4024, 4030). 6 se rapportent à la phase 5 d'abandon d'un secteur thermal et de réoccupation sommaire avec des aménagements de terre et bois, contemporain du développement de « terres noires » (3014-3015, 4002-4003, 4007, 4008, 4009, 4014).

La phase 3

Le contexte 4004 est une couche sableuse. Elle a fourni un sesterce (cat. 10) dont la corrosion ne permet pas la lisibilité de l'effigie du droit : il est donc difficile de savoir si ce grand bronze a été frappé au I^{er} ou au II^e siècle. L'estimation du frai de la monnaie est perturbée par cette même corrosion. Cependant, l'usure du revers, estimée à 4 sur une échelle de 5, laisse supposer une relativement longue circulation. Il convient de souligner que, en Gaule, les sesterces antonins ont pallié la rareté des frappes de bronze sous les Sévères (L. Popovitch, *Alésia*, 1996, vol. I, p. 43) et ont pu même circuler jusqu'à l'usurpation de Postume en 260 (L. Trommschlag, 2014/2015, p. 1).

Le contexte 4024 est un niveau d'ensablement. Il a fourni un *dupondius* ou un as (cat. 17) dont le flan carré à bords arrondis laisse pressentir une dénomination antoninienne. La corrosion de la monnaie interdit d'autres remarques.

Le contexte 4030 correspond au démantèlement de la phase 2. Il a fourni un denier républicain (cat. 18) frappé à Rome par M. Cippius en 115-114 avant J.-C. Le frai de la monnaie est important. Elle a donc pu circuler bien au-delà de sa date d'émission. L'étude du dépôt des 22 438 monnaies du gué de Saint-Léonard a permis de parler pour les deniers républicains d'un prélèvement dans un horizon de circulation tibérien. L'étude souligne que la rareté des deniers sous les règnes de Caligula et Claude autoriserait même à parler d'horizon de circulation post-tibérien (M. Amandry, 2003/2004, p. 11).

La phase 3, avec un lot certes indigent, est donc, en ce qui concerne la numismatique, datable du Haut-Empire avec un possible *terminus post quem* au III^e siècle.

La phase 5

Le contexte 3014-3015 correspond à une fosse. Il s'agit de la phase la plus précoce de l'installation des « terres noires ». Il a fourni 4 monnaies (cat. 2 à 5). Les monnaies 4 et 5 ne sont pas totalement identifiables mais peuvent être respectivement attribuées aux III-IV^e siècles pour la première et au IV^e siècle pour la seconde. Les deux autres dénominations fournissent un jalon chronologique. La monnaie 2 est une *vota* à l'effigie de Gratien frappée par la *moneta* de Lyon entre 378 et 383. La monnaie 3 est un *aes* 4 au type VICTORIA AVGG(G) frappé dans les ateliers gaulois entre 388 et 402. Ainsi, les 2 monnaies lisibles donnent clairement un contexte théodosien entre 378 et 402, ce que ne semblent pas contredire les dénominations plus frustes.

Le contexte 4002-4003 correspond au comblement d'un bassin en enduit de tuileau. Il a fourni 4 monnaies (cat. 6 à 9). Les prototypes des *nummi* 6 et 7 au revers VICTORIAE DD AVGGQ NN sont frappés entre 341 et 348. Il convient de rappeler le contexte historique de l'émission de ce type de revers. En 341, les empereurs Constance II et Constant affectent au *nummus* un nouveau type de revers : deux victoires face à face tenant chacune une couronne et une palme circonscrites sur le pourtour par une légende immuable : VICTORIAE DD AVGGQ NN. Ces monnaies sont frappées au 1/192^e de livre (poids théorique 1,68 g). Ce revers perdure jusqu'en 348, date à laquelle le *nummus* est abandonné.

D. Gricourt souligne, à partir de son étude du matériel numismatique de Bliesbruck, que ces *nummi* réduits au 1/192^e de livre peuvent encore circuler après 353-354 (D. Gricourt, p. 688). La découverte, sur ce site, d'une imitation des demi-*maiorinae* FEL TEMP REPARATIO au cavalier tombant, imitations émises après 353-354, et portant au droit une titulature existant exclusivement sur les monnayages frappés au 1/192^e de livre entre 337 et 348 (CONSTANS P F AVG) est, selon D. Gricourt, la preuve que les faussaires ont encore à leur disposition ces exemples dans la circulation courante.

L'irrégularité de la monnaie 7 (tôle fine, pseudo-écriture) ne fait aucun doute. Son poids faible, même restitué, et son diamètre permettent de la placer dans la catégorie des « minimas » de la classe 3 de D. Gricourt, (D. Gricourt, p. 692). Selon lui, la majorité de ces imitations sont émises entre 355 et ca 362.

La monnaie 8 est très certainement également une monnaie irrégulière. Il pourrait s'agir d'une VICTORIA AVGVSTORVM frappée, en ce qui concerne le prototype, par la *moneta* de Lyon entre 341 et 348 au nom de Constant ou de Constance II. La marque d'officine dans le champ pourrait correspondre à un N visible sur les *nummi* contemporains VICTORIAE DD AVGGQ NN frappés à Siscia. Son module la rapproche de la classe 3 de D. Gricourt pour une fabrication entre 355 et ca 362.

L'association de ces deux types de *nummi* est confirmée dans des contextes comme celui de Bliesbruck où une imitation de type VICTORIA AVGVSTORV(*sic*) émise, en ce qui concerne les prototypes, par l'atelier de Lyon en 342, côtoie un monnayage irrégulier de type VICTORIAE DD AVGGQ NN (D. Gricourt, p. 692).

La monnaie 9 n'est pas lisible. Cependant, son module ne contredit pas le reste d'un lot qui semble cohérent chronologiquement. La numismatique fournit donc pour ce contexte une chronologie entre 355 et ca 362. Il convient donc de voir dans la confection de ces *nummi* un monnayage de nécessité frappé sans doute après 353. Peut-être faut-il prolonger cette chronologie jusqu'à l'arrivée des Valentinieniens qui mettent fin, en 365, à la pénurie monétaire grâce à l'ordonnance d'importantes émissions d'aes 3 ?

Le contexte 4007 est un niveau de transition situé entre la récupération antique et l'installation des « terres noires ». Il a fourni 2 monnaies (cat. 11 et 12). L'aes 4 11 est très certainement une frappe irrégulière. Le flan de 2 mm d'épaisseur est particulièrement important. La monnaie est difficilement lisible. Le portrait de droit correspond à une effigie du IV^e siècle. Au revers, une allégorie debout à gauche pourrait correspondre au type VICTORIA AVGG(G) frappé dans les ateliers gaulois entre 388 et 402. L'épaisseur du flan peut être considérée comme un indice de monnayage théodosien. Dans son étude du dépôt de Linas, dont le *terminus post quem* se situe entre 395 et 402, G. Dunet souligne la présence de ces aes 4 tardifs frappés sur un flan épais entraînant une excentration et une disparition des légendes (G. Dunet, 1984, p. 112). La monnaie 12 pourrait être un bronze à la croix pattée. Ces petits bronzes datés du V^e siècle ont été mis en évidence par M. Kasprzyk dans sa thèse (M. Kasprzyk, 2005, site 71270-01, pl. 371) où il reprend les données de F. Cognot. En 1982, ce dernier avait recueilli rue Dinet à Mâcon plusieurs exemplaires de cette dénomination dans une fosse. Les prototypes de ces monnaies dites dite à la « croix » sont frappés à l'effigie de Valentinien III par l'atelier de Rome entre 425 et 455 (LRBC 867) et appartiennent de ce fait à la période théodosienne tardive.

Il faut donc envisager pour ce contexte une chronologie théodosienne tardive avec un *terminus post quem* aux alentours de 455, date qui met fin en Occident à cette dynastie.

Le contexte 4008 correspond à la récupération du dernier état du bassin. Il a fourni un aes 4 (cat 13) dont le module et le portrait de droit sont fort ressemblants à celui de la monnaie à la croix trouvé dans le contexte 4007. Il faut donc également envisager pour ce contexte une chronologie théodosienne tardive avec un *terminus post quem* aux alentours de 455.

Le contexte 4009 correspond au niveau des « terres noires ». Il a fourni 2 monnaies de type GLORIA EXERCITVS (14 et 15). La monnaie 14 est un *nummus* de type GLORIA EXERCITVS à deux soldats deux enseignes frappé, en ce qui concerne les prototypes, par la dynastie constantinienne entre 330 et 335. En 336, le *nummus*, frappé maintenant au 1/192^e de livre (poids théorique ca 1,68 g) voit la suppression d'une des deux enseignes qui figurait sur le prototype créé en 330. Ces *nummi* à 2 soldats 1 enseigne, auxquels appartient la monnaie 15, sont frappés, en ce qui concerne les prototypes, entre 336 et 341. Cette monnaie semble avoir été rognée dans sa partie inférieure. J.- M. Doyen souligne que le phénomène de rognage est un signe de date haute (J.-M. Doyen, 2012, p. 246). De plus, dans sa description du dépôt théodosien de Linas, G. Brunet souligne que les petits *nummi* constantiniens s'intègrent bien dans la métrologie de l'époque théodosienne (G. Brunet, 1984, p. 109). Les monnaies manipulées par sectionnement ou rognage peuvent clairement s'inscrire

dans la période de pénurie monétaire qui sévit en Gaule dans la première moitié du V^e siècle. Il n'est donc aucunement interdit d'envisager pour ce contexte une chronologie théodosienne tardive.

Le contexte 4014 correspond au niveau des « terres noires ». Il a fourni une monnaie de Julien II frappée en 361-363.

Synthèse chronologique

La numismatique respecte la stratigraphie du site. Les monnaies du Haut-Empire ont été trouvées dans les niveaux de la phase 3, celles du Bas-Empire dans ceux de la phase 5.

Phase 3

Contexte	Dates d'émission	Date de circulation
4004	I ^{er} -II ^e	260
4024	II ^e	II ^e
4030	115-114 avant J.-C.	37-54

Phase 5

Contextes	Dates d'émission	Durée de circulation	TPQ
Comblement du bassin (4002/4003)	341-348	353-362	362
Démantèlement-Récupération-Installation des terres noires (3014/3015-4007-4008)	378-455		455
Les terres noires (4009)	330-363	450	450

Il convient donc d'envisager, en ce qui concerne la numismatique, un premier état (phase 3) dont le terminus post quem se situerait au III^e siècle, peut-être aux alentours des débuts de l'Empire gaulois en 260. En ce qui concerne le second état (phase 5), le comblement du bassin pourrait intervenir aux alentours de 362 avec la fin de la dynastie constantinienne, le dernier fils de Constantin meurt en 361. Le démantèlement, la récupération des niveaux antiques et l'installation des « terres noires » apparaissent comme des événements théodosiens. Le phénomène des « terres noires » semble commencer autour de la date charnière de 378 avec une monnaie de Gratien, empereur qui appartient à la fois aux dynasties valentienne et théodosienne, se poursuivre et se consolider jusque vers les années 455, date qui met fin, en Occident, à la dynastie théodosienne avec la mort de Valentinien III.

Bibliographie

Ouvrages de références (catalogue)

LRBC

Carson R.A.G., Hill P.V., Kent J.P.C., *Late Roman Bronze Coinage*, 2^e éd., Sanford J. Durst, New York, 1989.

Gricourt

Gricourt D., Naumann J., Schaub J., *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle), fouilles 1978 - 1998*, Blesa 5, Errance, Paris, 2009.

RIC

Pearce J.W.E., *Roman Imperial Coinage*, vol. IX. *From Valentinian to Theodosius I*, Spink and Son Ltd., Londres, 1951.

RRC

Crawford, M. H., *Roman Republican coinage*, 2 vol., Cambridge university press, 1991

Ouvrages (étude)

Amandry M., *Le dépôt de 22 438 monnaies du gué de Saint-Léonard (Mayenne), Trésors Monétaires XXI*, BnF, Paris, 2003/2004

Dunet, G. « Le trésor d'époque théodosienne de Linas (Essonne) », in *Trésors Monétaires VI*, BnF, Paris, 1984, pp. 101-114

Doyen J.-M., « Un ensemble théodosien de Reims », in *The journal of archaeological numismatics*, vol. 2, CEN, Bruxelles, 2012, pp. 239-249

Gricourt D., Naumann J., Schaub J., *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle), fouilles 1978 - 1998*, Blesa 5, Errance, Paris, 2009.

Kasprzyk M., *La cité des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v.260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, 4 vol., Thèse dactylographiée de Doctorat sous la direction de G. Sauron, Dijon, 2005.

Popovitch L., *les monnaies romaines du siège et de la ville d'Alésia, chronologie et circulation monétaire*, 3 vol., Thèse dactylographiée de Doctorat sous la direction de C. Rolley, Dijon 1996.

Trommschlager L., Groch P.-Y., « Le trésor de sesterces de Saint-Sauveur (Somme) », in *Trésors monétaires romains de France septentrionale au III^e siècle de notre ère*, *Trésors Monétaires XXVI*, BnF, Paris 2014/2015, pp. 1-9

Catalogue des monnaies romaines**Contexte sondage 2, nettoyage****Effigie indéterminée période gallo-romaine****1 - Aes 3, Æ**

D : [...]

Tête ou buste à droite

R : [...]

Illisible

Ø : 20 mm ; 2,69 g ; heure indéterminée

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : période gallo-romaine

Atelier indéterminé

Inventaire SRA : M 1

Contexte 3014-3015**Gratien****2 - Aes 4, Æ**

D : DN GRATIA-[NVS P F] AVG

Buste perlé-diadémé et drapé à droite

R : VOT / XV/ MVLVLT / XX, sur 4 lignes dans une couronne de laurier // LVG

Ø : 15 mm ; 1,58 g ; 12 h

Usure indéterminable

Réf. : RIC 30(a) / LRBC 377 ou 378

Datation : 378-383 (RIC et LRBC)

Atelier : Lyon

Inventaire SRA : M 8

Empereur théodosien indéterminé**3 - Aes 4, Æ**

D : [...] AVG

Buste perlé-diadémé à droite

R : VICT[ORIA AVGG(G)] // [...]

Victoria marchant à gauche tenant une couronne et une palme

Ø : 12/14 mm ; 0,91 g ; 12 h

Flan ovale

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : 388-402 (LRBC)

Atelier gaulois

Inventaire SRA : M 5

Effigie indéterminée III^e-IV^e**4 - Aes 3, Æ**

D : [...]

Illisible

R : [...]

Illisible

Ø : 18/21 mm ; 2,71 g ; heure indéterminée

Monnaie fortement corrodée

Flan ovale

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : III-IV^e

Atelier indéterminé

Inventaire SRA : M 7

Effigie indéterminée IV^e**5 - Aes 4, Æ**

D : [...]

Buste ou tête diadémé(e) à droite

R : [...] // [...]

Allégorie debout à droite

Ø : 14/16 mm ; 1,27 g ; 6 h

Flan ovale

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : IV^e

Atelier indéterminé

Inventaire SRA : M 6

Contexte 4002-4003**Constance II ou Constant***Nummi, Æ, 341-348 ou après cette date (Gricourt)***6 - D : [...]**

Buste lauré ou diadémé à droite

R : [VICTORIAE DD AVGGQ NN] // [...]

Deux Victoires face à face tenant une couronne ; palme au centre

Ø : 15 mm ; 1,53 g ; 6 h

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Atelier indéterminé

Inventaire SRA : M 10

7 - D : [...]

Buste drapé à droite

R : [VICTORIAE DD AVGGQ NN] // [...]

Pseudo-écriture

Deux Victoires face à face tenant une couronne

Ø : 12 mm ; [0,34] g ; 12 h

Tôle fine sans doute cassée accidentellement

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Atelier irrégulier

Inventaire SRA : M 11

8 - D : [...]S [...]G

Tête à droite lauré avec rosette sommitale

R : [VICTORIA A]VGVT[ORVM] N | // [...]

Victoria marchant à gauche tenant une couronne et une palme

Ø : 12 mm ; 0,91 g ; 5 h

Usure : 3/5

Référence indéterminée

Atelier irrégulier

Inventaire SRA : M 12

Effigie indéterminée III^e-IV^e

9 - Aes 4, Æ

D : [...]

Illisible

R : [...]

Illisible

Ø : 13 mm ; 0,77 g ; heure indéterminée

Monnaie corrodée

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : III^e-IV^e

Atelier indéterminé

Inventaire SRA : M 13

Contexte 4004

Effigie indéterminée II^e-III^e

10 - Sesterce, laiton

D : [...]

Tête à droite

R : [...]

Allégorie féminine debout à gauche portant une corne d'abondance / S | C

Ø : 35 mm ; 21,68 g ; 5 h

Monnaie corrodée

Usure : 4/5

Référence indéterminée

Datation : II^e-III^e

Atelier : Rome

Inventaire SRA : M 14

Contexte 4007

Empereur théodosien indéterminé

11 - Aes 4, Æ

D : [...]

Buste lauré ou diadémé à droite

R : [VICTORIA AVGG(G)] // [...]

Victoria marchant à gauche tenant une couronne et une palme

Ø : 10 mm ; 1,16 g ; 7 h

Flan épais (2 mm)

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : 388-402

Atelier gaulois

Inventaire SRA : M 16

Valentinien III

12 - Aes 4, Æ

D : [...]

Tête à droite

R : [...]

Croix dans une couronne

Ø : 7 mm ; 0,18 g ; heure indéterminée

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : 425-455 (*LRBC*)

Atelier : imitation de l'atelier de Rome

Inventaire SRA : M 17

Contexte 4008

Empereur théodosien indéterminé

13 - Aes 4, Æ

D : [...]

Tête à droite

R : [...]

Illisible

Ø : 0,26 mm ; 8 g ; heure indéterminée

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : 425-455

Atelier indéterminé
Inventaire SRA : M 18

Contexte 4009

Dynastie constantinienne, *Nummi*, Æ

14 - D : [...]ONS[...]
Buste lauré et cuirassé à droite
R : GLOR-IAEXE[RCITVS] // [...] PL[G]
Deux soldats deux enseignes
Ø : 14 mm ; 1,47 g ; 7 h
Usure indéterminable
Référence indéterminée
Datation : 330-335 (*LRBC*)
Atelier : Lyon
Inventaire SRA : M 9

15 - D : CONST[...]
Buste ou tête laurée à droite
R : [G]LO[RIA EXERCITVS]
Deux soldats, une enseigne
Ø : 12 mm ; [0,71] g ; 6 h
Monnaie rognée à une époque de pénurie monétaire
Usure indéterminable
Référence indéterminée
Datation : 335-341
Atelier indéterminé
Inventaire SRA : M 19

Contexte 4014

Julien II

16 - *Aes* 1, Æ

D : D N FL CL IV[LIANVS P F AVG]
Buste perlé-diadémé avec rosette sommitale, drapé et cuirassé à droite
R : [SECVRITAS REIPV]B // CO[...]
Taureau à droite, surmonté de deux étoiles, devant ses pattes antérieures un aigle couronné, debout, tenant une couronne dans son bec
Ø : 24 mm ; 6,41 g ; 12 h
Monnaie en partie corrodée au revers
Usure indéterminable
Référence indéterminée
Datation : 361-363
Atelier : Arles
Inventaire SRA : M 20

Contexte 4024**Effigie indéterminée II^e****17 - Dupondius ou as, bronze ou cuivre**

D : [...]

Tête à droite

R : [...]

Illisible

Ø : 21 mm ; 9,98 g ; heure indéterminée

Monnaie fortement corrodée

Usure indéterminable

Référence indéterminée

Datation : II^e

Atelier : Rome

Inventaire SRA : M 21

Contexte 4030**Rome casquée au nom de M. Cippius****18 - Denier, Ar**

D : [M CIPI M F X]

Tête casquée de Rome à droite

R : // [ROMA]

Victoria conduisant un bige

Ø : 15 mm ; 15 g ; 11 h

Usure : 3/5

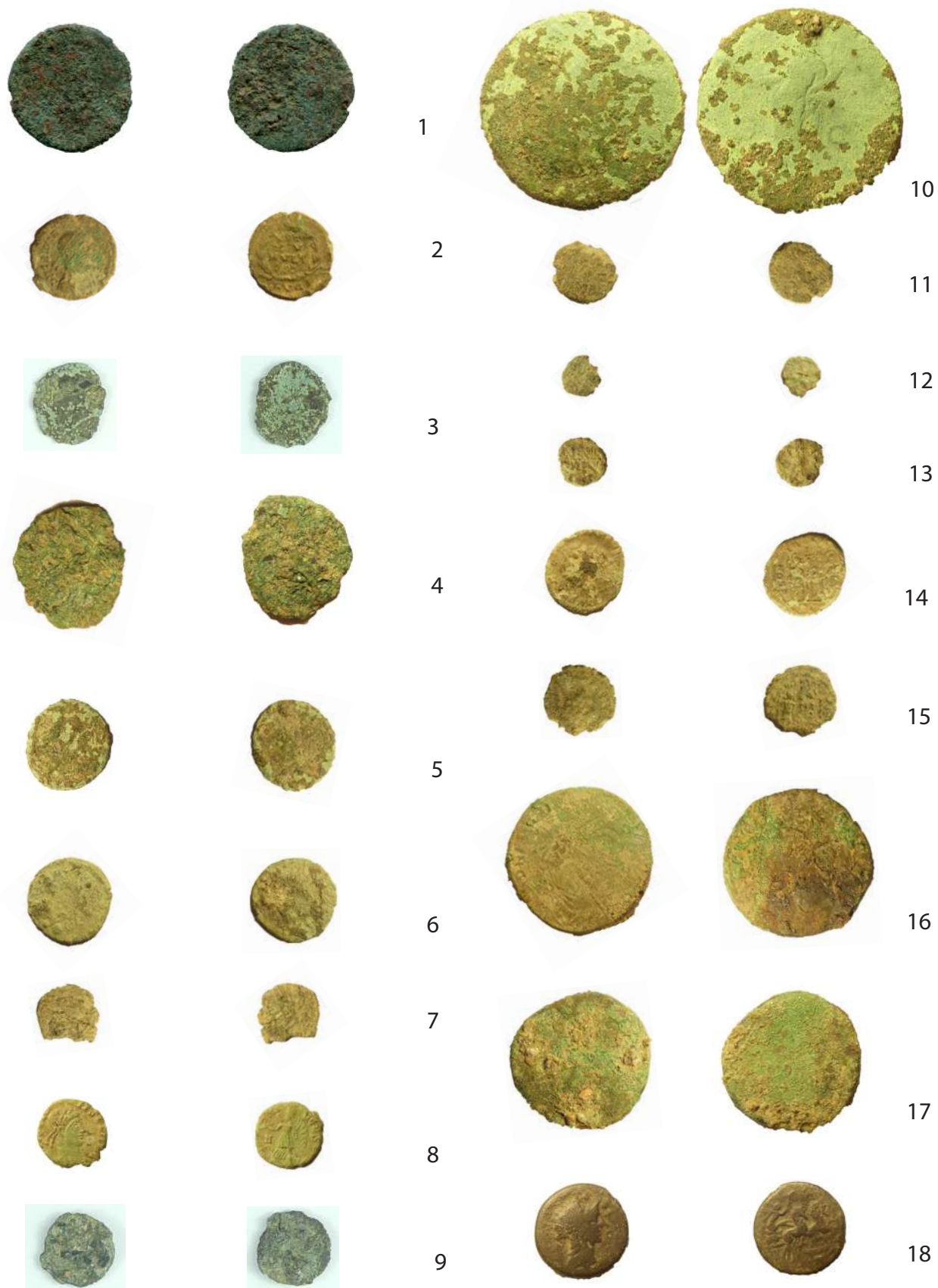
Réf. : *RRC* 289/1

Datation : 115-114 av. J.-C.

Atelier : Rome

Inventaire SRA : M 22

Les monnaies antiques



0 1 cm
Echelle 1

Les monnaies antiques

Scan, détourage et mise en planche : T. Dessolin

LES MONNAIES MÉDIÉVALES ET MODERNES.**P. LISTRAT (INRAP)**

Le diagnostic d'Autun «rue des Marchaux» a livré un petit lot numismatique médiéval et moderne constitué de trois monnaies et deux jetons.

La première de ces monnaies est trop corrodée pour être identifiée avec précision et seul son module nous renseigne sur son type, il s'agit d'un liard du 18^e.

Les deux objets numérotés 2 et 3 sont des jetons de Nuremberg, Ces objets monétiformes servaient à effectuer des comptes en les plaçant sur une «table à jeter», ils sont classiques des horizons de la fin du 16^e au début du 17^e siècle.

Quant aux monnaies numérotées 4 et 15, il s'agit respectivement d'une maille tierce d'Eudes IV et d'une Engrogne de Philippe Le Bon. Ces monnaies illustrent respectivement les 14^e et 15^e siècles.

Il est difficile de tirer des conclusions d'un petit lot comme celui-ci, si ce n'est que nous avons là les vestiges d'une fréquentation régulière du site du 14^e au 18^e siècle.

Catalogue des monnaies médiévales et modernes**Monnaie 1 (non illustrée).**

N° d'inventaire : 1

N° de sondage : 2

N° d'US : 2000

Dénomination : Liard

Légende du droit : Illisible

Description du droit : Illisible

Légende du revers : Illisible

Description du revers : Illisible

Atelier : ?

Début d'émission : 17^e siècle

Fin d'émission : 18^e siècle

Métal : Alliage cuivreux

Poids : 2,61g.

Diamètre : 21,92mm.

Axe de coins : ?

Usure : ?

Remarque : Monnaie extrêmement corrodée et totalement illisible. La datation proposée ne repose que sur le module de la pièce.

Monnaie 2.

N° d'inventaire : 2

N° de sondage : 3

N° d'US : 3000

Dénomination : Jeton de Nuremberg

Légende du droit : HANNES KRAVWINCKEL IN NVR

Description du droit : Rosette entourée de trois couronnelles et de trois fleurs de lis alternés.

Légende du revers : GOTTES GABEN SOL MAN LOB

Description du revers : Globe crucigère dans un double trilobe à redents.

Atelier : Nuremberg
Début d'émission : 1586
Fin d'émission : 1635

Métal : Alliage cuivreux
Poids : 1,69g.
Diamètre : 22,37mm.
Axe de coins : 12h
Usure : 1

Monnaie 3.

N° d'inventaire : 3
N° de sondage : 3
N° d'US : 3001

Dénomination : Jeton de Nuremberg à la nef

Légende du droit : légende fictive formée de lettres frustes
Description du droit : Une nef ; l'eau est représentée par une ligne ondulée.
Légende du revers : légende fictive formée de lettres frustes
Description du revers : Écu en losange à quatre fleurs de lis accosté de groupes de trois annelets

Atelier : Nuremberg
Début d'émission : fin 16^e siècle
Fin d'émission : début 17^e siècle

Métal : Alliage cuivreux
Poids : 1,64g.
Diamètre : 26,34mm.
Axe de coins : 3h
Usure : 1

Monnaie 4.

N° d'inventaire : 4
N° de sondage : 3
N° d'US : 3002

Dénomination : Tiers de gros ou maille tierce au nom de Eudes IV duc de Bourgogne

Légende du droit : EVD / [DEI / GRA]/ DVX
Description du droit : Croix coupant la légende intérieure, cantonnée de quatre annelets.
BND[ICTV.SIT.NOME.DNI.NRI.D]EI en légende extérieure.
Légende du revers : [BVRGVDE M]ONEE
Description du revers : Châtel tournois sommé d'un écu et couronné. Bordure extérieure d'une croix et de huit fleurs de lis dans des oves.

Atelier : Dijon
Début d'émission : 1337
Fin d'émission : 1340

Métal : Billon
Poids : 1,06g.
Diamètre : 18,29mm.
Axe de coins : 1h

Usure : 2

Référence : Dumas 10-12-3

Monnaie 5.

N° d'inventaire : **15**

N° de sondage : 4

N° d'US : 4005

Dénomination : Engrogne de Philippe Le Bon duc de Bourgogne

Légende du droit : + PHS: [DVX: ET: COMES:] BVRGV

Description du droit : Armes aux sept quartiers

Légende du revers : + ANSERNA: DE: [AVXO]NA

Description du revers : Croix cantonnée aux 1 et 4 d'un lis, aux 2 et 3 d'un lion

Atelier : Auxonne

Début d'émission : 1420

Fin d'émission : 1467

Métal : Billon

Poids : 1,16g.

Diamètre : 20,73mm.

Axe de coins : 10h

Usure : 3

Référence : Dumas 15-13

Bibliographie

Dumas 1988

DUMAS-DUBOURG (F.). *Le monnayage des ducs de Bourgogne*, Louvain-la-Neuve, 1988, XVIII-419 p. 30 pl. (Publication d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 53 ; Numismatica Lovanensia, 8).

Labrot 1989

LABROT (J.). *Une histoire économique et populaire du Moyen Age : les jetons et les méreaux*. Paris : Errance, 1989. - 236 p.

Les monnaies médiévales et modernes



2



3



4



5

0 1 cm
Echelle 1

Les monnaies médiévales et modernes

Scan, détourage et mise en planche : T. Dessolin

LE « PETIT MOBILIER » (PIERRE, MÉTAL, VERRE, OS)

YANNICK LABAUNE (SAVA)

Compte tenu de la nature de cette opération, un diagnostic qui nécessite un rendu rapide du rapport d'intervention, cette expertise s'est limitée à un inventaire des éléments significatifs pour chaque type de matériau utilisé : la notice s'intéresse à la description et l'identification de l'objet et le cas échéant aux comparaisons et datation.

Le petit mobilier en pierre

Perle (fig. n° 1)

Boghead Coal (origine autunoise ?)

L/3000/2

Fragment de perle polyédrique (décor facetté complexe).

Long. conservée : 7,82 mm (long. estimée : 11 mm env.), section : 10 x 10 mm, P. : 0,52 g

Antiquité tardive et peut-être IV^e s. compte tenu de la forme polyédrique attestée à cette période sur les têtes d'épingle.

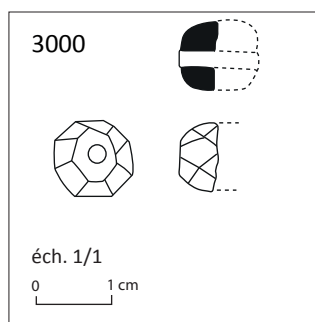


Fig. 1. Perle Boghead Coal (L/3000/2).
Dessin Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

Bracelet (fig. n° 2)

Boghead Coal (origine autunoise ?)

L/3002/1

Fragment de bracelet en boghead, noir brillant, surface polie avec décor à base d'évidements et d'ocelles.

Long. conservée : 32 mm, section : 15 x 6 mm, P. : 2,63 g.

Pas de comparaisons stricts mais des exemples très proches dans Allason Jones 1996 (p. 30-31, n° 57-68 et rapprochement tout particulièrement avec le n° 68).

Antiquité tardive, IV^e s. voire V^e s. selon Allason-Jones.

Phase 5b

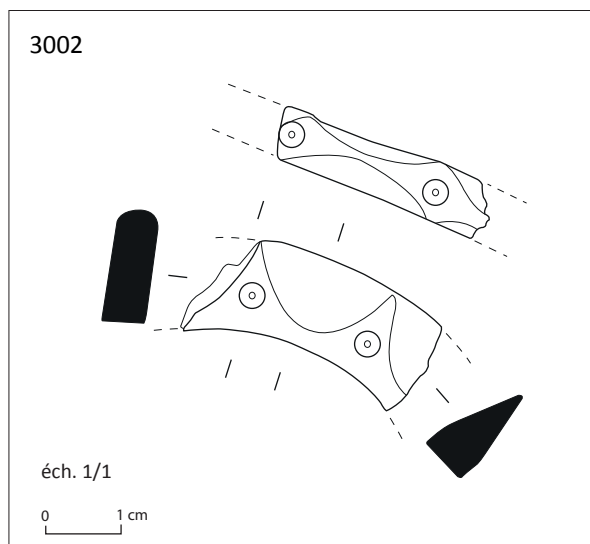


Fig. 2. Bracelet Boghead Coal (L/3002/1)
Dessin Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

Le petit mobilier en matière dure animale

Épingle (fig. n° 3)

Matière dure animale

OS F/4002/3

Épingle à cheveux, extrémité de la pointe absente. Tête en forme de pomme de pin, décor de stries horizontales obtenues au tour. Fût renflé au 1er tiers.

Long. conservée : 61 mm, diam. tête : 8 mm, diam. max fût : 6,5 mm, P. : 2,95 g

Ce type d'épingle est caractéristique de la fin du haut Empire et du début de l'Antiquité tardive (III^e-IV^e s.) selon Beal. Plusieurs exemplaires proches du point de vue morphologique attestés dans les collections anciennes du musée Rolin (4 exemplaires à tête lisse et 4 exemplaires à tête striée, Labaune 2000, type 4.00/1 p. 56).

Phase 5b

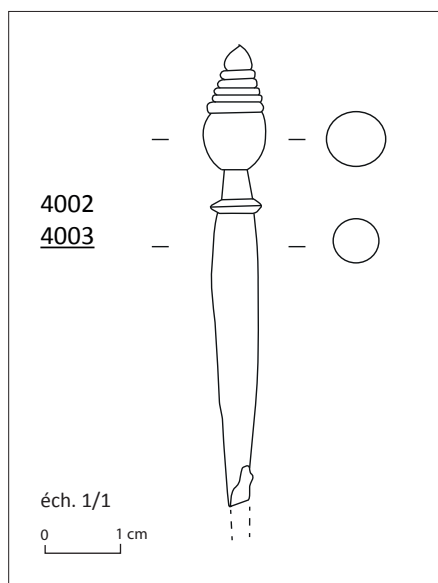


Fig. 3. Épingle (OS F/4002/3), matière dure animale
Dessin Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

Épingle

Matière dure animale

OS F/4023/2

Épingle à cheveux, cassée aux deux extrémités. Type indéterminé.

Long. conservée : 43 mm, diam. max fût : 4,4 mm, P. : 0,8 g

Phase 3b

Épingle (fig. n° 4)

Matière dure animale

OS F/4031/1

Épingle à cheveux, cassée en deux mais complète.

Tête en forme d'olive grossièrement facettée. Fût renflé au 1er tiers.

Long. : 63 mm, diam. tête : 4 mm, P. : 0,76 g

Type largement diffusé dans les provinces romaines attesté dès le III^e s. et qui perdure au moins jusqu'au IV^e s. Les collections autunoises attestent cet exemplaire à 22 reprises (Labaune 2000, type 3.00/1a, p. 55).

Phase 3b

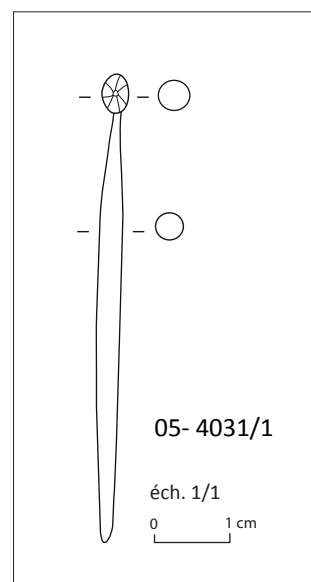


Fig. 4. Épingle (OS F/4031/1), matière dure animale
Dessin Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

Le petit mobilier en métal

Epingle

Alliage cuivreux

M/3000/3

Epingle à tête circulaire, complète.

Long. : 57 mm, P. : 1,6 g

Epingle

Alliage cuivreux

M/3000/4

Epingle dite à tête enroulée, complète.

Long. : 27,8 mm, P. : 0,05 g

Type attesté à partir du XIII^e s. et que l'on rencontre jusqu'au XVIII^e s. Fréquent au bas Moyen-Age (XIV^e-XV^e s.).

Epingle

Alliage cuivreux

M/3001/2

Epingle dite à tête enroulée, complète.

Long. : 24 mm, P. : 0,2 g

Type attesté à partir du XIII^e s. et que l'on rencontre jusqu'au XVIII^e s. Fréquent au bas Moyen-Age (XIV^e-XV^e s.).

Phase 6

Epingle ou ardillon de fibule ?

Alliage cuivreux

M/3002/4

Tige effilée fragmentaire se terminant en pointe, nature de l'objet indéterminée : fragment d'épingle ou de fibule ?

Long. conservée : 40 mm, diam. : 2 mm, P. : 0,9 g

Phase 5b

Vaisselle métallique ? (fig. n° 5)

Alliage cuivreux, étamage

M/3010/1 iso 3

Tôle épaisse assez massive, large de 9,90 m et cintrée, qui est fragmentée à ses deux extrémités et paraît former initialement un cercle. La partie supérieure est étamée. Compte tenu de la fragmentation de l'objet, son identification reste délicate : il est proposé d'y voir à titre d'hypothèse le marli d'un élément de vaisselle métallique.

Ep. tôle : 1,79 mm, larg. : 9,90 mm, P. : 9,8 g

Phase 3b

Anneau

Alliage cuivreux

Anneau tordu et légèrement ovale, nature indéterminée.

Diam. int. : 17 mm env., diam. section : 2 mm, P. : 1,2 g

Epingle

Alliage cuivreux

M/4001/1

Epingle dite à tête enroulée, complète.

Long. : 27,8 mm, P. : 0,1 g

Type attesté à partir du XIII^e s. et que l'on rencontre

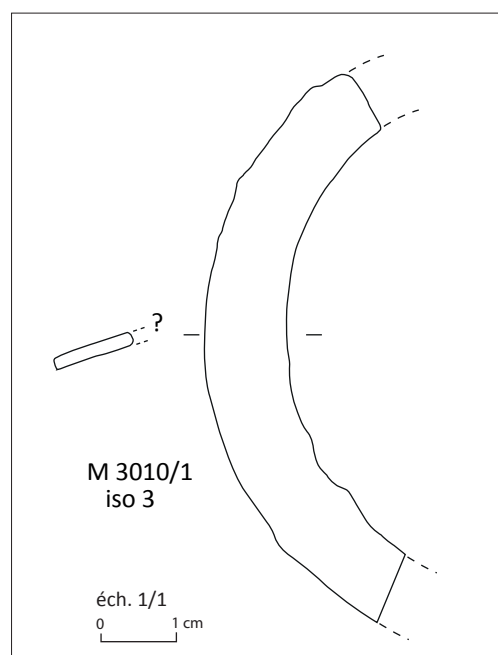


Fig. 5. Vaisselle métallique ? (M/3010/1 iso 3)
alliage cuivreux, étamage

Dessin Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

jusqu'au XVIII^e s. Fréquent au bas Moyen-Age (XIV^e-XV^e s.).

Epingle

Alliage cuivreux

M/4002/8

Epingle dite à tête enroulée, complète.

Long. : 26,4 mm, P. : 0,05 g

Type attesté à partir du XIII^e s. et que l'on rencontre jusqu'au XVIII^e s. Fréquent au bas Moyen-Age (XIV^e-XV^e s.).

Phase 5a

Epingle

Alliage cuivreux

M/4005/2

Epingle dite à tête enroulée, complète.

Long. : 26 mm, diam. fût : 0,7 mm, P. : 0,05 g

Type attesté à partir du XIII^e s. et que l'on rencontre jusqu'au XVIII^e s. Fréquent au bas Moyen-Age (XIV^e-XV^e s.).

Phase 6

Epingle

Alliage cuivreux

M/4006/1

Epingle dite à tête enroulée, complète.

Long. : 27 mm, P. : 0,2 g

Type attesté à partir du XIII^e s. et que l'on rencontre jusqu'au XVIII^e s. Fréquent au bas Moyen-Age (XIV^e-XV^e s.).

Phase 6

Epingle

Alliage cuivreux

M/4006/2

Epingle dite à tête enroulée, complète.

Long. : 23 mm, P. : 0,05 g

Type attesté à partir du XIII^e s. et que l'on rencontre jusqu'au XVIII^e s. Fréquent au bas Moyen-Age (XIV^e-XV^e s.).

Phase 6

Semelle de chaussure cloutée

Fer

M/4008/2

Ensemble de clous de petite taille juxtaposés et rassemblés par la corrosion : la disposition des clous évoque ceux que l'on retrouve sur les semelles cloutées.

Nombre : env. 22. Pour chaque clou Diam. tête : env. 10 mm, Long. : 17 mm

Phase 5b

Epingle ou ardillon de fibule ?

Alliage cuivreux

M/4010/1

Tige effilée fragmentaire se terminant en pointe, nature de l'objet indéterminé : fragment d'épingle ou de fibule ?

Long. conservée : 24 mm, P. : 0,2 g

Phase 5b

Epingle ou ardillon de fibule ?

Alliage cuivreux

M/4030/2

Tige effilée fragmentaire se terminant en pointe, nature de l'objet indéterminé : fragment d'épingle ou de

fibule ?

Long. conservée : 52 mm, diam. max : 2 mm, P. : 0,47 g

Phase 3b

Clou / rivet à tête globulaire

Alliage cuivreux

M/4030/4

Complet.

Long. : 23,85 mm, diam. tête : 7 mm, P. : 2,2 g

Phase 3b

Epingle ou ardillon de fibule ?

Alliage cuivreux

M/4030/6

Tige effilée fragmentaire se terminant en pointe, nature de l'objet indéterminé : fragment d'épingle ou de fibule ?

Long. conservée : 29 mm, diam. max : 1,62 mm, P. : 0,4 g

Phase 3b

Le petit mobilier en verre

Pion (fig. n° 6)

Pâte de verre, blanche et opaque

V/3047/2

Pion circulaire, face supérieure bombée, face inférieure plane.

Diam. : 19 mm, haut. : 6 mm, P. : 3,1 mm

Phase 3a

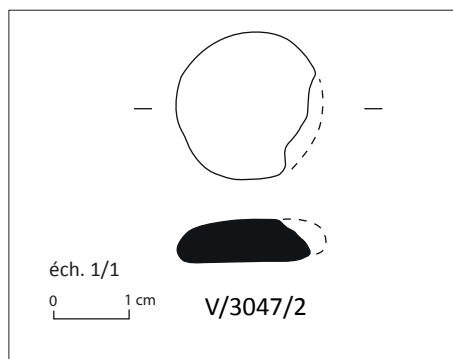


Fig. 6. Pion (V/3047/2), pâte de verre, blanche et opaque.
Dessin Y. Labaune, DAO A. Tisserand.

LES INDICES ARTISANAUX**YANNICK LABAUNE (SAVA)**

Compte tenu de la nature de cette opération, un diagnostic qui nécessite un rendu rapide du rapport d'intervention, cette expertise s'est limitée à un inventaire des éléments significatifs pour chaque type de matériau utilisé : la notice s'intéresse à la description et l'identification des indices rencontrés et au type d'artisanat auquel il correspond.

Les indices artisanaux en pierre

Polissoir (fig. 1)

Schiste

L/4012

Fragment de polissoir, deux faces usées et légèrement creusées, sont conservées.

Phase 3b



Fig. 1. Polissoir (L/4012), Schiste
Cliché Y. Labaune

Les indices artisanaux en métal

Scories ferreuses (travail du fer)

Fer

CP/3000/1

Lot de scories ferreuses. P. : 1519 g

Chute / déchet (travail de la tôle de bronze)

Alliage cuivreux

M/3000/5

Tôle triangulaire avec traces de découpe.

Long. : 36 x 8 mm, ep. : 1 mm, P. : 1,5 g

Scories ferreuses (travail du fer)

Fer

CP/3001/1

Lot de scories ferreuses dont des scories coulées. P. : 4500 g

Phase 5a

Scories ferreuses (travail du fer)

Fer

CP/3015/1

Lot de scories ferreuses. P. : 135 g

Phase 5b

Scories ferreuses (travail du fer)

Fer

CP/3019/1

Lot de scories ferreuses. P. : 12 g

Phase 5

Coulure (plomberie)

Métal blanc

M/3019/1 iso 1

46 x 16 x 6 mm, P. : 24,2 g

Phase 5

Chute / déchet (travail de la tôle de bronze)

Alliage cuivreux

M/4002/7

Tôle fragmentaire avec traces de découpe.

Long. : 65 x 8 mm, ep. : 1,25 mm, P. : 2,7 g

Phase 5a

Scories ferreuses (travail du fer)

Fer

CP/4002/1

Lot de scories ferreuses. P. : 13 g

Phase 5a

Scories ferreuses (travail du fer)

Fer

CP/4006/1

Lot de scories ferreuses. P. : 309 g

Phase 6

Outil (travail du bois) (fig. 2)

Fer

M/4008/2

Herminette.

P. : 185 g

Phase 5b

Chute / déchet (travail de la tôle)

Alliage cuivreux

M/4030/5

Tôle fragmentaire avec traces de découpe.

Long. : 32 x 4 mm, P. : 0,6 g

Phase 3b

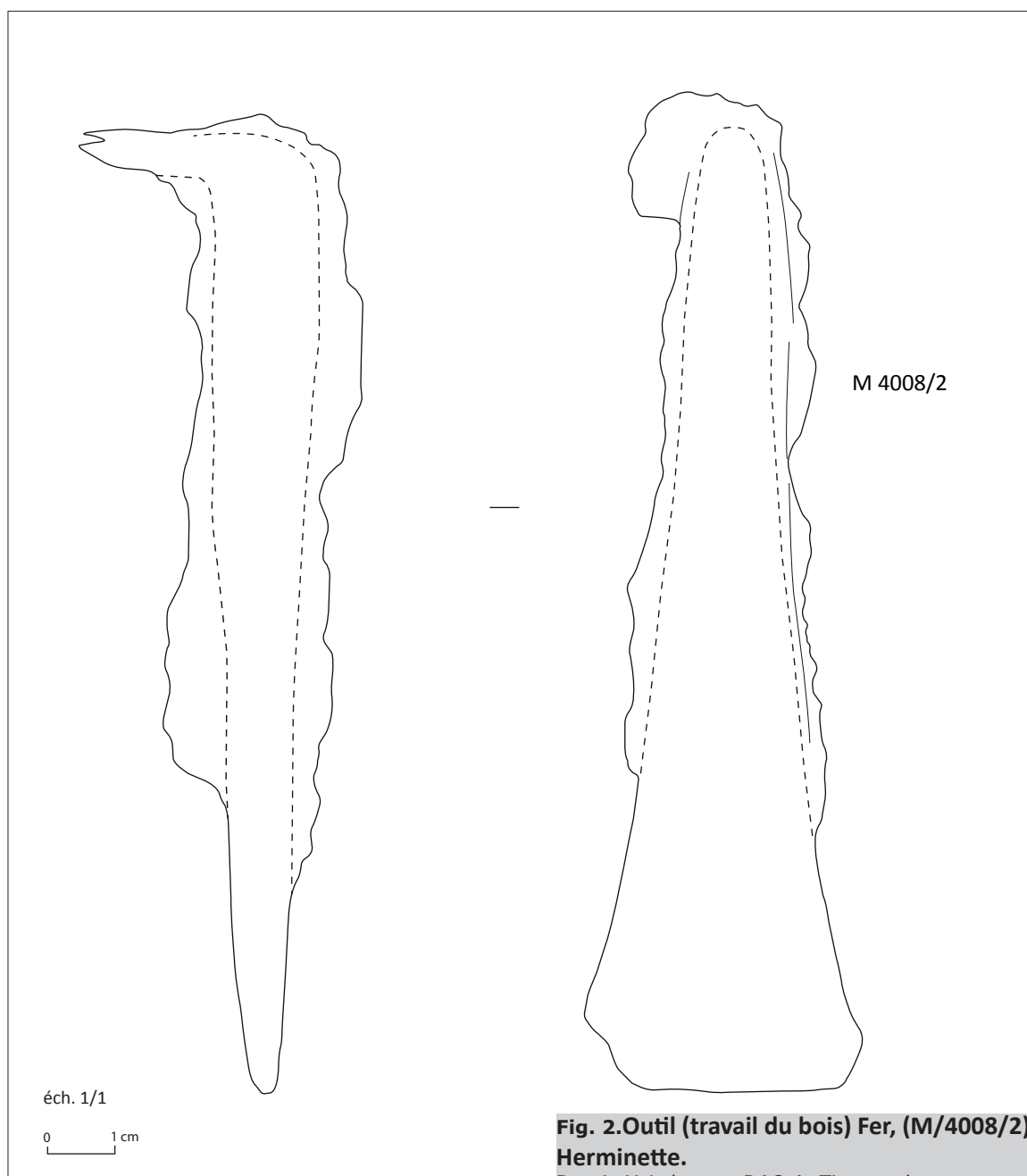
Scories ferreuses (travail du fer)

Fer

CP/4030/1

Lot de scories ferreuses. P. : 167 g

Phase 3b



Les indices artisanaux en matière dure animale

Chute / déchet (travail de la corne) (fig. 3)

Corne

OS F/3007/1

Fragment de corne sciée.

Phase 6

Chute / déchet (travail de l'os et de la corne) (fig. 4)

Os et corne

OS F/3015/1

Sur le lot de faune d'un poids d'environ 2 kilogrammes, on note la présence de quelques fragments de cornes dont un exemplaire montre des traces de scie ainsi qu'une épiphyse sciée.

Phase 5b



**Fig. 3. Chute / déchet (travail de la corne)
Corne (OS F/3007/1)**

Cliché Y. Labaune



Fig. 4. Chute / déchet (travail de l'os et de la corne), Os et corne (OS F/3015/1)

Cliché Y. Labaune

Chute / déchet (travail de l'os et de la corne) (fig. 5)

Os et corne

OS F/4002/1

Sur le lot de faune d'un poids d'environ 3,5 kilogrammes, on note la présence de quelques fragments de cornes dont deux exemplaires qui montrent des traces de scie, d'une épiphyse sciée et d'une extrémité d'omoplate sciée.

Phase 5a



Fig. 5. Chute / déchet (travail de l'os et de la corne), Os et corne (OS F/4002/1)

Cliché Y. Labaune

LE LAPIDAIRE ET LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX**YANNICK LABAUNE (SAVA)**

Compte tenu de la nature de cette opération, un diagnostic qui nécessite un rendu rapide du rapport d'intervention, cette expertise s'est limitée à un inventaire des éléments significatifs pour chaque type de matériau utilisé : la notice s'intéresse à la description et l'identification de l'élément architectural.

Les éléments architecturaux en verre

Tesselle de mosaïque

Pâte de verre de couleur verte

V/3047/3

Tesselle de forme cubique : 9 x 7 x 7 mm. P. : 1,3 g.

Phase 3a

Vitre

Verre transparent de couleur verte claire.

V/4004/1

Fragment de verre à vitre, un bord conservé.

Ep. : 4,5 mm, P. : 8,2 g

Phase 3b

Les éléments architecturaux en mortier

Cordon d'étanchéité (fig. 1)

Mortier de tuileau rose

CP/3011/1

Fragment de cordon d'étanchéité (boudin) en béton de tuileau, les angles sont très émoussés (séjour prolongé dans l'eau ?).

P. : 494 g.

Phase 3b



Fig. 1. Cordon d'étanchéité, mortier de tuileau rose (CP/3011/1)

Cliché Y. Labaune

Enduit d'étanchéité

Mortier de tuileau rose

CP/3047

Fragment de mortier de chaux sableux de couleur blanche (ep. sup. à 20 cm) sur lequel a été déposé un revêtement hydraulique en mortier de tuileau (ep. : 11 mm).

Béton de sol ou de paroi recouvert d'un revêtement hydraulique.

Phase 3a

Les éléments architecturaux en terre cuite architecturale

Couple *tegula* / *imbrex* de même module complet (fig. 2-3)

Terre cuite

C/3011

- *Tegula*. Env. 50 x 33 cm
- *Imbrex*. Env. 46 x 16 cm

Phase 3b



Fig. 2. *Tegula* (C/3011)

Cliché T. Dessolin



Fig. 3. *Imbrex* (C/3011)

Cliché T. Dessolin

Lot de tuiles à crochet (fig. 4)

Terre cuite

C/3031

Lot de trois tuiles plates fragmentaires, largeur conservée mais longueur précise inconnue. Crochet de fixation obtenu par pincement de la terre et présence de deux trous de fixation de part et d'autre du crochet. Les trois exemplaires possèdent des coups de feu de surface : liés à un incendie ?

Long. Sup. à : 20 cm, larg. : 15,4 cm en moyenne, ep. : 19 mm

Les tuiles à crochets apparaissent dès le XIII^e s. Les dimensions, notamment la largeur d'une quinzaine de centimètres, permet d'envisager une datation à la période moderne, pas antérieure aux XVI^e et XVII^e s. d'après les recherches engagées en région parisienne (Joly, Bouillon, 2012).

Phase 7

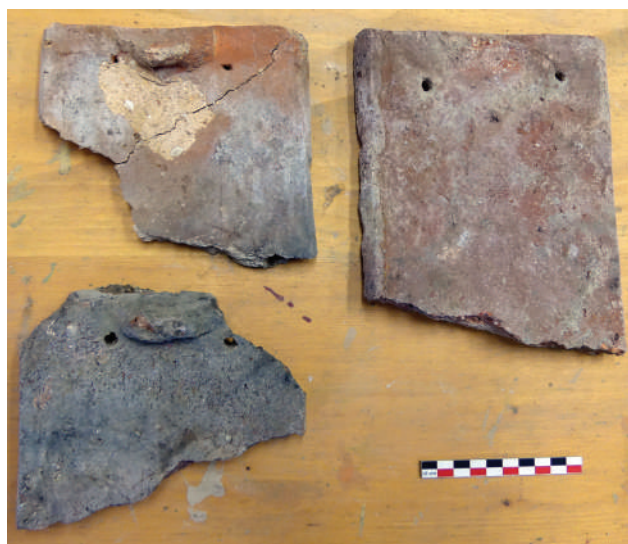


Fig. 4. Lot de tuiles à crochet (C/3031)

Cliché Y. Labaune

Carreau de pavement (fig. 5)

Terre cuite

C/3031

Carreau de pavement de forme carrée, à la surface légèrement bombée, usée. L'exemplaire possède des coups de feu de surface : liés à un incendie ?

20 x 20 cm, ep. : 31 mm.

Ce type de carreau aux dimensions parfaitement comparables est produit localement dans les tuileries de Saint-Pantaléon aux XVIII^e et XIX^e s. (Labaune 2016).

Phase 7

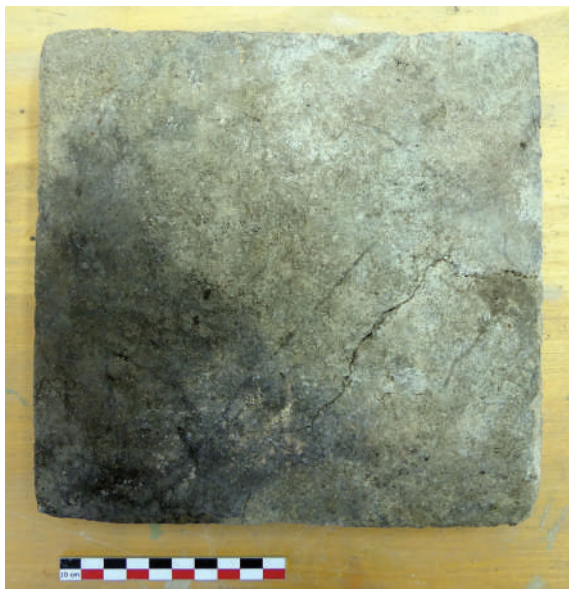


Fig. 5. Carreau de pavement (C/3031)

Cliché Y. Labaune

Imbrex (fig. 6-7)

Terre cuite, mortier

C/4023

La partie concave de la tuile est remplie de mortier sableux jaunâtre dans lequel sont imprimés deux « négatifs » linéaires. Utilisation primaire comme tuile couvrante avec reste du mortier de scellement sur les courantes (*tegulae*) ?

Phase 3b



Fig. 6. Imbrex (C/4023)

Cliché Y. Labaune



Fig. 7. Imbrex (C/4023)

Cliché Y. Labaune

Les éléments lapidaires : décors de placage

Lot de décor de placage

L/1006

- Placage lisse, Pouillenay, 1 fgt, ep. : sup. 24 mm

Phase 6

Lot de décor de placage

L/2000

- Placage lisse, marbre vert « griotte » (Pyrénées), 1 fgt, ep. : sup. 12,5 mm

Décor de placage (fig. 8)

L/2002

- Corniche moulurée, marbre blanc à gros cristaux, 1 fgt très émoussé, 87 x sup. 57 mm

Phase 8



Fig. 8. Corniche moulurée (L/2002)

Cliché Y. Labaune

Décor de placage

L/3001

- Placage lisse, marbre blanc à gros cristaux + enduit de tuileau, 1 fgt, ep. : 30 mm

Phase 5a

Décor de placage

L/3011

- Placage lisse, Vert antique (Grèce), 1 fgt, éclat (épaisseur inconnue)

Phase 3b

Lot de décor de placage

L/3015

- Placage lisse, marbre rose veiné jaune (Afyon, Turquie), 4 fgt, ep. : 11 à 15 mm. Deux d'entre eux sont très érodés comme brûlés : passage au four à chaux ?
- Placage lisse, marbre de Carrare (Italie), 1 fgt, ep. : 16 mm
- Placage lisse, marbre « écrit » (Grèce), 1 fgt, ep. : 12,5 mm
- Placage lisse, marbre bleuté indéterminé, ep. : 13 mm. Surface très abîmée.
- Placage lisse, marbre blanc à gros cristaux, 1 fgt, ep. : 16 mm
- Placage lisse, Pouillenay, 1 fgt, ep. : 16 mm

Phase 5b

Lot de décor de placage (fig. 9-11)

L/4000

- Placage lisse, marbre blanc à gros cristaux et calcaire blanc fin, 8 fgt, ep. : entre 20 et 70 mm. Présence d'un enduit rosé sur certains d'entre eux.

- Placage lisse, schiste, 5 fgt, ep. : maxi 24 mm
- Placage lisse, Pouillenay, ep. : 12 mm
- Placage lisse, Diou, ep. : 12 mm. Il s'agit d'un bandeau large de 7,2 cm et d'une logueur supérieure à 16 cm.
- Corniche moulurée, marbre blanc à gros grains, 1 fgt, 60 mm x 70 mm, L. sup. 12 cm
- Corniche moulurée, Pouillenay, 1 fgt, 60 mm x 70 mm, L. sup. 26 cm



Fig. 9. Placage lisse, marbre blanc (L/4000)

Cliché Y. Labaune

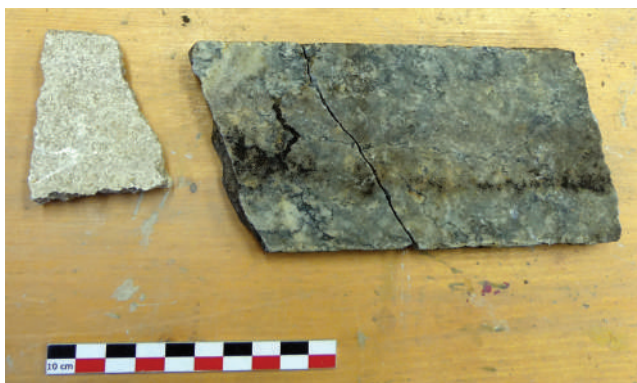


Fig. 10. Placage lisse, Diou et Pouillenay (L/4000)

Cliché Y. Labaune



Fig. 11. Placage lisse, marbre blanc et Pouillenay (L/4000)

Cliché Y. Labaune

Décor de placage

L/4001

- Placage lisse, Cipolin (Grèce), 1 fgt, ep. : 11,7 mm

Lot de décor de placage (fig. 12)

L/4002

- Placage lisse, marbre blanc veiné de rose = variante de l'Africano (Marbre de Teos, Turquie), 1 fgt, ep. : 17 mm
- Placage lisse, Cipolin (Grèce), 1 fgt, ep. : 18 mm
- Placage lisse, brèche de Skyros (Grèce), 1 fgt, ep. : 19 mm
- Placage lisse, marbre de Carrare (Italie), 2 fgt, ep. : 14 à 38 mm
- Placage lisse, calcaire de Diou, 1 fgt, ep. : 24 mm
- Placage lisse, Pouillenay, 1 fgt, ep. : 20 mm
- Corniche moulurée de grande taille, marbre blanc à gros grains, 1 fgt, sup. 70 x sup. 60 mm

Phase 5a



Fig. 12. Lot de décor de placage (L/4002)

Cliché Y. Labaune

Lot de décor de placage (fig. 13)

L/4004

- Placage lisse, calcaire de Diou, 1 fgt, ep. : 21 mm
- Placage lisse, schiste, 1 fgt, ep. : 8 mm
- Corniche moulurée, Pouillenay, 1 fgt, 75 x 75 mm
- Plinthe lisse à extrémité arrondie, calcaire fin, trace de mortier de tuileau, 1 fgt, ep. : 28 mm.

Phase 3b



Fig. 13. Corniche moulurée en Pouillenay et plinthe lisse, en calcaire fin (L/4004)

Cliché Y. Labaune

Décor de placage

L/4006

- Placage lisse, Porphyre vert antique (Grèce), 1 fgt, ep. : 12 mm

Phase 6

Lot de décor de placage

L/4008

- Placage lisse, porphyre noir antique (Egypte), 1 fgt, ep. : 10,6 mm
- Placage lisse, marbre blanc veiné rose (provenance ?), 1 fgt, ep. : 13 mm
- Placage lisse, calcaire dur type Comblanchien, 1 fgt, ep. : 10 mm
- Placage lisse, schiste, 3 fgt
- Corniche moulurée de petite taille, marbre blanc à gros cristaux, 1 fgt, 38 x 26 mm

Phase 5b

Lot de décor de placage

L/4010

- Placage lisse, marbre vert antique (Larissa, Grèce), 1 fgt, ep. : 10,6 mm
- Placage lisse, marbre rose veiné jaune (Afyon ?, Turquie), 1 fgt, ep. : 10,6 mm
- Placage lisse, marbre blanc à gros grains (Champrobert ?), 1 fgt, ep. : 20,45 mm

Phase 5b

Lot de décor de placage

L/4015

- Placage lisse, marbre rose veiné jaune (Afyon, Turquie), 1 fgt, ep. : 18 mm
- Corniche moulurée, calcaire blanc fin + traces de badigeon blanc, 1 fgt, 31 x 31 mm
- Plinthe lisse à extrémité arrondie, calcaire fin blanc, 1 fgt, ep. : 30 mm.

Phase 5b

Lot de décor de placage

L/4017

- Placage lisse, calcaire de Diou, 1 fgt, ep. sup. à : 13 mm

Phase 3b

Les éléments lapidaires : autre

Indice de démantèlement architecture en calcaire

L/3011

- Lot de 3 éclats de calcaire tendre. Fragmentation liée au passage au four à chaux ?

Phase 3b

Elément de plafond suspendu ?

L/3015

- Lot de trois fragments de « tuf ».
Ce matériau très léger est parfois utilisé pour la confection des faux plafonds ou plafonds suspendus, attesté notamment dans les portiques doubles du monument Latouche exploré en 2010 et 2011 à Autun.

Phase 5b

Indice de démantèlement architecture en calcaire

L/3047

- Lot de 16 éclats de calcaire tendre dont certains de grandes tailles, très émoussés, surfaces originelles peu lisibles, surface parfois rosée et rubéfiée. Fragmentation liée au passage au four à chaux ?
- Lot de 4 fragments de grès d'arkose.

Phase 3a

Grand appareil ? (fig. 14)

L/3047

- Deux fragments de blocs quadrangulaires en calcaire dur, l'un avec un dispositif de type trou de louve / agrafe : blocs de grand appareil ?

Phase 3a



Fig. 14. Blocs de grand appareil, calcaire dur. (L/3047)

Cliché Y. Labaune

Lot d'éléments de parement en « petit appareil » (fig. 15-19)

L/4000

- Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien + traces de mortier sableux blanc. L. sup. 24,5 cm x 10 cm x ep. : 10 cm (**fig. 15**)
- Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien + traces de mortier sableux blanc. L. sup. 22,5 cm x 13 cm x ep. : 8,5 cm (**fig. 15**)
- Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien de grandes dimensions + traces de mortier sableux blanc. L. sup. 42 cm x 20 cm x ep. : 6 cm (**fig. 16**)
- Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien avec moulure en relief (demi rond) + traces de mortier sableux blanc (2 fragments). L. 23 cm x sup. 14 cm x ep. : 6 cm (**fig. 17**)
- Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien avec moulure en creux (demi rond). L. sup. 24 cm x 12 cm x ep. : 8 cm (**fig. 18-19**)

Phase 5 ?



Fig. 15. Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien (L/4000).

Cliché Y. Labaune



Fig. 16. Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien de grande dimension (L/4000).

Cliché Y. Labaune



Fig. 17. Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien, avec moulure (L/4000).

Cliché Y. Labaune



Fig. 18. Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien, avec moulure en creux (L/4000).

Cliché Y. Labaune



Fig. 19. Moellon de chaînage d'angle en grès fin du Rhétien, avec moulure en creux (L/4000).

Cliché Y. Labaune

Indice de démantèlement architecture en calcaire / marbre

L/4000

- Lot de 5 éclats de calcaire tendre, très émoussés, surfaces originelles peu lisibles, surface parfois rosée et rubéfiée. Fragmentation liée au passage au four à chaux ?
- Lot de 3 fragments de marbre blanc

Phase 5 ?

Base de colonne ? (fig. 20-21)

L/4000

Grès d'arkose

- Deux fragments d'une base quadrangulaire surmontée du départ d'une forme circulaire, du moins arrondie. Evoque la morphologie d'une base de colonne mais cette interprétation reste incertaine compte tenu de la fragmentation de l'objet.
Base : sup. 36 cm x sup. 30 cm x ep. : 10 cm. Le départ de la forme « circulaire » est conservé sur environ 4 cm.

Phase 5 ?



Fig. 20. Base de colonne ? (L/4000)
Grès d'arkose

Cliché Y. Labaune



Fig. 21. Base de colonne ? (L/4000)
Grès d'arkose

Cliché Y. Labaune

Elément de plafond suspendu ? (fig. 22-23)

L/4000

- Moellon quadrangulaire incomplet en tuf. L. sup. : 20 cm, section : 10 cm x 10 cm
- Moellon quadrangulaire incomplet en tuf. L. sup. : 20 cm, section : 12 cm x 9,5 cm

Phase 5 ?

Grand appareil ?

L/4002

- Deux fragments de blocs quadrangulaires en calcaire dur, l'un avec un dispositif de type trou de louve / agrafe : blocs de grand appareil ?

Phase 5a

Grand appareil ?

L/4010

- Angle de bloc quadrangulaire en calcaire dur : bloc de grand appareil ?

Phase 5b

**Fig. 22. Élément de plafond suspendu ? (L/4000)**

Cliché Y. Labaune

**Fig. 23. Élément de plafond suspendu ? (L/4000)**

Cliché Y. Labaune

Annexe 3. Expertise sur le bâti conservé en élévation

KATIA LAGORSSE (INRAP)

Le diagnostic de bâti du bâtiment (parcelle AV 114) est réalisé suite au projet de sa démolition pour la réalisation d'un espace public. Cette intervention spécifique au bâtiment s'intègre dans une opération de diagnostic plus vaste sur l'îlot situé 1 Petite Rue Marchaux. Elle correspond au volet 1 de la prescription du diagnostic (cf prescription).

Cet îlot se développe au sein de l'enceinte médiévale Marchaux, connue et reconnue, qui enclos une zone comprise dans basse ville. Selon les divers plans (plan de Belleure, plan de Boëll) et gravures anciennes de la ville (gravure de Lallemant, années 1770) l'actuel bâtiment reprend le tracé du mur d'enceinte et il serait à l'emplacement de la porte sud-ouest dite la porte du Boulevard (Balcon-Berry 2014, JOUBERT 1785).

Le bâtiment se compose de différents espaces en rez-de-chaussée, d'un étage et d'un niveau de cave. Il s'étend sur une surface de 588 m².

I. Méthodologie

En raison de la dégradation très avancée et de l'insalubrité du bâtiment des étages (**fig. 1 et 2**), le diagnostic se concentre sur les espaces en rez-de-chaussée et les caves accessibles.



Fig. 1. Vue générale des bâtiments à démolir, façade nord-ouest. Les problèmes d'humidité visibles en façade ont entraîné le développement de champignons lignivores aux étages.

Cliché Katia Lagorsse, Inrap.



Fig. 2. Vue de l'intérieur d'une des pièces en rez-de-chaussée des bâtiments à démolir et de l'instabilité des étages (façade est, côté petite rue Marchaux).
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

L'intervention s'organise autour de fenêtres effectuées dans les maçonneries intérieures au rez-de-chaussée du bâtiment, avec le piquetage préalable des revêtements actuels (**fig. 3**). L'implantation des fenêtres a été choisi en fonction de la problématique du diagnostic, soit mettre en évidence des maçonneries anciennes et/ou liées à l'enceinte Marchaux. Une visite préalable du site a permis de définir leur emplacement et de les réaliser en amont⁶. Ainsi cinq fenêtres ont été réalisées à différents points dans les espaces en rez-de-chaussée.

Le plan des bâtiments relevé dans les années 1980 mentionne six caves dont quatre ne sont plus accessibles ou comblées (**fig. 4**).

Dans les deux caves accessibles (et partiellement désencombrées), le travail porte sur une reconnaissance des maçonneries anciennes et de leur caractérisation.

L'intervention en bâti dans le bâtiment a eu lieu dans le même temps que le volet 2 du diagnostic sur les parcelles non construites. Ainsi, pour les parcelles AV 115 et 396, l'implantation des deux sondages sédimentaires (sondages 1 et 2) a pu se faire en concertation pour venir au droit du mur nord de la façade du bâtiment, probable mur de courtine de l'enceinte.

Le choix de l'implantation des fenêtres doit permettre de déterminer le potentiel stratigraphique ainsi que de répondre à la problématique de la présence ou non de l'enceinte médiévale, mur de courtine et tour, et de maçonneries anciennes.

Pour cela le travail qui reprend les principes de la stratigraphie s'appuie sur un enregistrement des différents éléments composants la maçonnerie. Ici dans le contexte de diagnostic avec deux volets, bâti et sédimentaire, nous utiliserons le terme de UC (Unité Construite) pour éviter toute confusion dans le discours avec les Us données dans les sondages sédimentaires. La numérotation sera liée à celle de la fenêtre, par exemple UC 1.1

⁶ Je tiens ici à remercier particulièrement Tristan, le service archéologique et les services techniques de la ville d'Autun, qui ont réalisé ses fenêtres avant mon intervention et pour leur soutien logistique.



Fig. 3. Piquetage en cours du sondage 1.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

qui se réfère à la fenêtre 1. Il en sera de même pour les murs (MR) du bâtiment, leur numérotation se limitera à la centaine, par exemple MR100. Les mortiers identifiés au sein de chaque fenêtre reçoivent un numéro MO 1 à n.

Le choix de cette méthode d'enregistrement se fait dans le but de pouvoir mettre en avant ou non des correspondances entre les différentes fenêtres et espaces étudiés dans le cadre du diagnostic, ainsi qu'avancer une esquisse de chronologie relative.

II. Résultats archéologiques

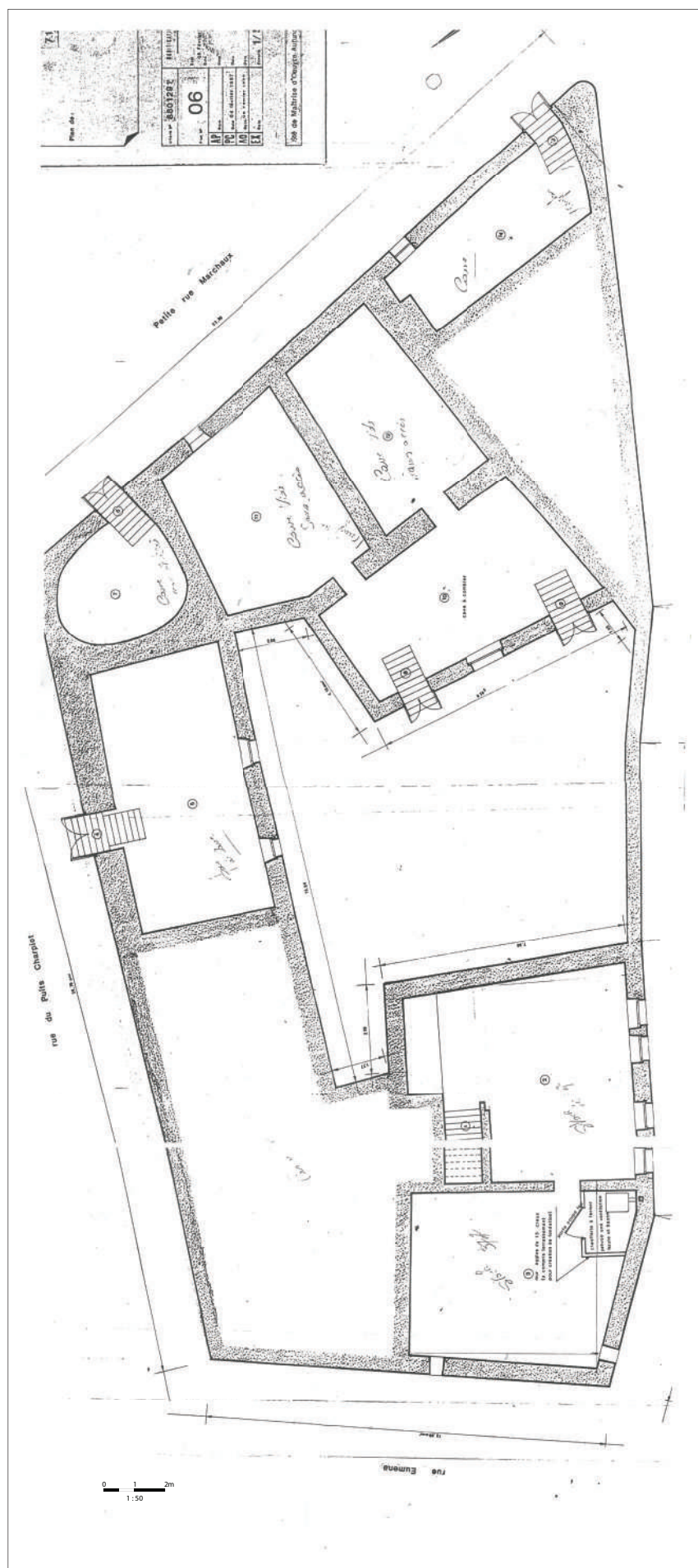
II.1. Les différentes ouvertures pratiquées dans les espaces internes en rez-de-chaussée du bâtiment (fig. 5).

Ici sont détaillées toutes les fenêtres effectuées dans les différents murs du bâtiment.

La fenêtre 1 (fig. 6)

Cette fenêtre (1,80 x 1,06 m) se trouve dans la grande salle du bâtiment, ouverte dans le mur nord. L'ouverture pratiquée après avoir enlevé les différentes couches d'isolant, polystyrène et un aggloméra de bois liés à un plâtre laisse apparaître la maçonnerie de ce mur nord du bâtiment.

Dans la partie supérieure, la maçonnerie UC 1.1 ainsi mise au jour se caractérise par un appareil de moellons de granit et grès de petit à moyen module avec des fragments de terre-cuite ou des petits éléments de granit en calage. Les assises sont irrégulières avec des joints épais. Un mortier (MO 4) gris fin très riche en sable (il part en poussière) lie l'appareil.



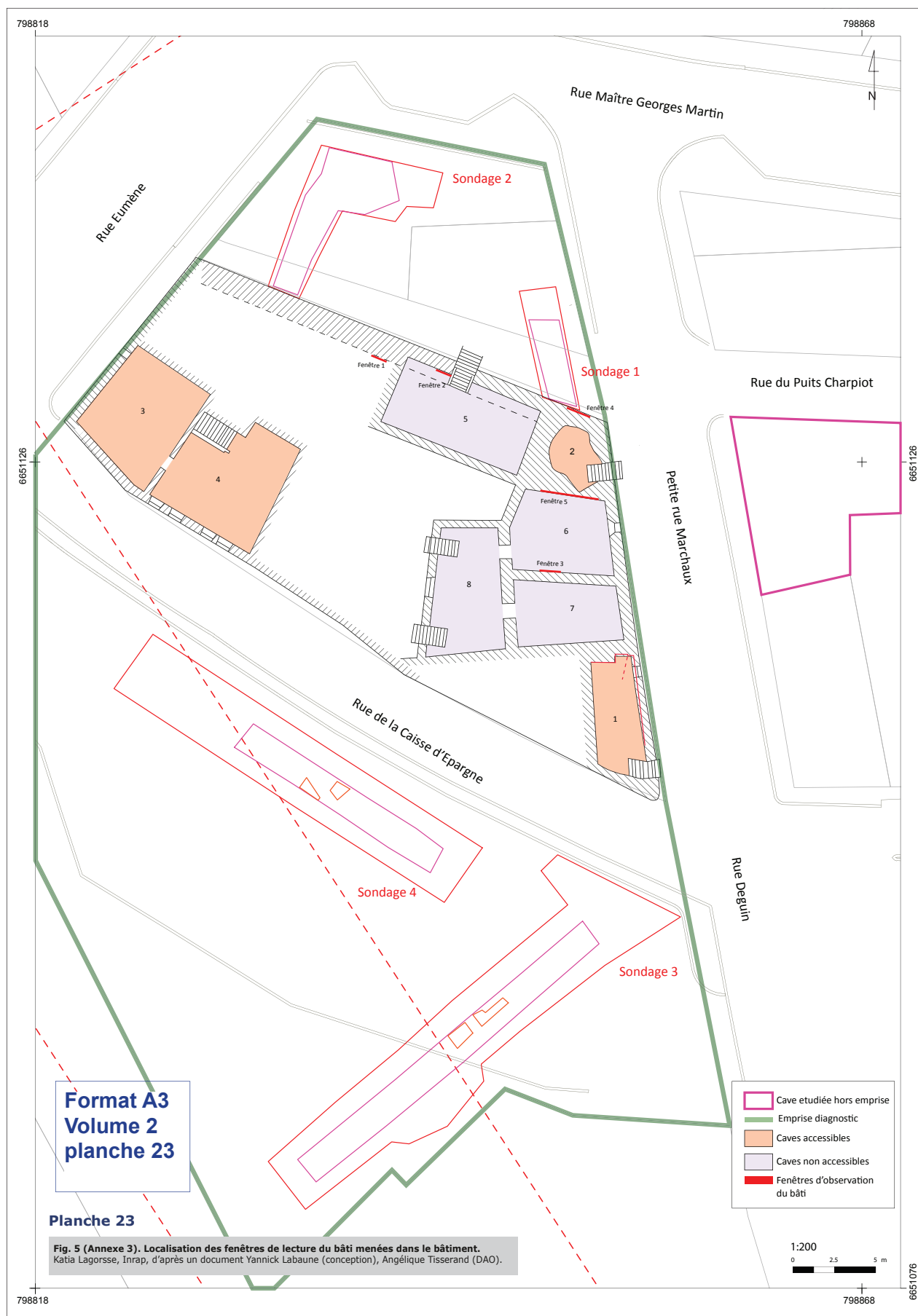


Fig. 5. Localisation des fenêtres de lecture du bâti menées dans le bâtiment.
Katia Lagorsse, Inrap, d'après un document Yannick Labaune (conception), Angélique Tisserand (DAO).

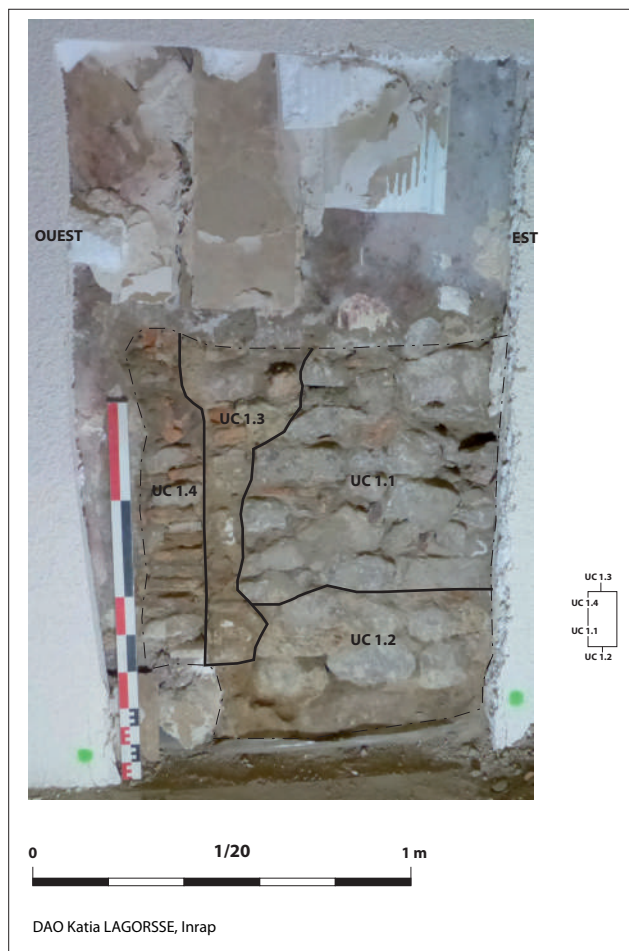


Fig. 6. Fenêtre 1.
Katia Lagorsse, Inrap.

Dans la partie inférieure du mur l'appareil UC 1.2 se définit par des assises irrégulières de moellons de granit de petit et moyen module avec des joints fins et un mortier (MO 2) de couleur beige riche en sable grossier et graviers d'aspect friable. Le calibrage des moellons apparaît plus homogène.

A l'extrémité ouest de la fenêtre, le mur s'élève en briques assez fines UC 1.4.

Entre les briques UC 1.4 et les UC 1.1 et UC 1.2 s'intercale un bouchage UC 1.3 qui se compose de petits fragments de brique et de petits éléments de granit liés par un mortier (MO 3) marron clair compact très riche en sable (grain millimétrique) et de rare gravier. Le mortier est lissé à la jonction avec l'UC 1.4 de briques.

L'individualisation des différents appareils (UC) et la lecture des mortiers (**fig. 7**) permettent d'avancer une chronologie relative. Une fine couche de terre observée entre les mortier MO 2 et MO 4 permet d'avancer que l'UC 1.1 est sur l'UC 1.2. L'UC 1.3 serait la plus récente puisqu'elle recoupe les UC 1.1 et UC 1.2, et qu'elle vient contre l'UC 1.4 ; tandis que l'UC 1.2 est la plus ancienne.

La fenêtre 2 (fig. 8)

Cette fenêtre (1,32 x 2 m) a été réalisée, toujours, dans le mur nord du bâtiment plus à l'est de la fenêtre 1. Elle vient contre une ouverture récente pratiquée dans le mur. La présence d'une cheminée et de ses aménagements rendent difficile la lecture des maçonneries.

La cheminée en briques UC 2.2 se développe sur les trois quarts de la surface de la fenêtre ouverte. Elle se compose de briques (0,23 x 0,06 m) organisées en assises réglées avec des joints de 2 cm, liées avec un mortier (MO 5) de couleur marron-ocre compact avec de nombreux petits graviers. Des parpaings de briques avec un enduit blanc UC 2.1 bouche la cheminée UC 2.2.

Le piédroit de l'ouverture UC 2.3 dans cette partie du mur nord s'élève également en briques très fines, un mortier MO 6 marron-gris compact avec du sable grossier et du gravier lie l'appareil. Il a un aspect friable.

La jonction entre la cheminée UC 2.2 et l'ouverture UC 2.3 se fait par l'intermédiaire d'un bouchage de briques disposées en boutisse.



Fig. 7. Détail des mortiers observés dans la fenêtre 1.

Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

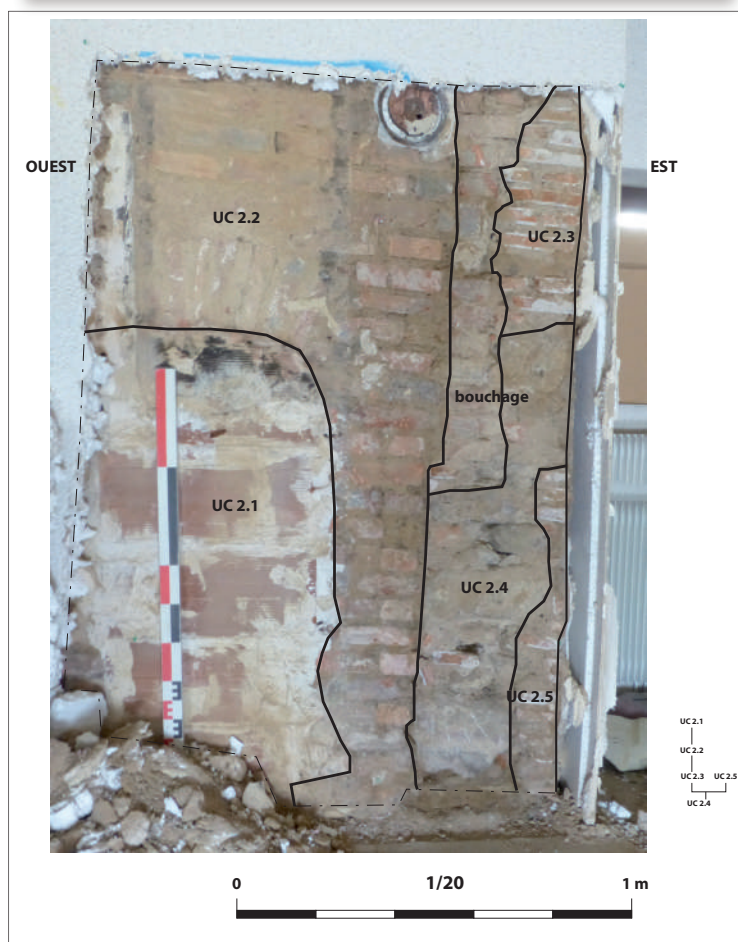


Fig. 8. Fenêtre 2.

Katia Lagorsse, Inrap.

L'ouverture UC 2.3 recoupe le parement UC 2.4. Il se compose d'assises plus ou moins régulières de moellons équarris de granit de moyen module avec des joints épais et liés au mortier MO 8 beige compact à la matrice fine (**fig. 9**).

Ici le bouchage UC 2.1 de la cheminée UC 2.2 est l'élément le plus récent mis au jour dans cette fenêtre dans le mur nord du bâtiment, tandis que le parement en granit UC 2.4 représente l'élément le plus ancien.



Fig. 9. Détail du parement de l'UC 2.4.

Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

La fenêtre 3 (**fig. 10**)

Cette fenêtre (1,30 x 1,95 m) se trouve dans la partie est du bâtiment le long de la rue Deguin. Il s'agit d'un mur de cloisonnement O-E. Il se situe au-dessus d'une cave (**fig. 5**) où apparaissent des vestiges bâtis. Cette fenêtre doit permettre d'affirmer ou non la présence de maçonnerie dans cette partie du bâtiment.

L'élévation mise au jour sous une couche de ciment montre une certaine complexité dans les appareils.

Dans l'angle inférieur ouest de la fenêtre se trouve un appareil UC 3.1 régulier de moellons de granit équarris et dont certains sont taillés, de module mixte, avec des joints gras ou fins, liés par un mortier MO 14 gris très fin riche en sable (**fig. 11**).

Sur l'UC 3.1 vient l'UC 3.2 qui se compose du même type d'appareil mais lié avec un mortier MO 13 d'argile de couleur orangé-ocre à matrice fine et riche en sable.

Ensuite vient l'UC 3.3 qui se caractérise par des assises irrégulières de moellons de granit équarris de petits à grands modules avec quelques petits éléments en calage. Le mortier de chaux MO 11 blanchâtre à matrice fine avec du sable fin et quelques grains grossiers peu compact (il part en poussière) lie cet appareil.

L'UC 3.4, que se retrouve dans la partie centrale de la fenêtre 3, se compose d'un appareil irrégulier et mixte de moellons de granit équarris et de petits éléments noyés dans le mortier MO 12, mortier beige à jaune assez compact avec un peu de sable et de très rares pétards de chaux (**fig. 12**). Cette UC peut être identifiée

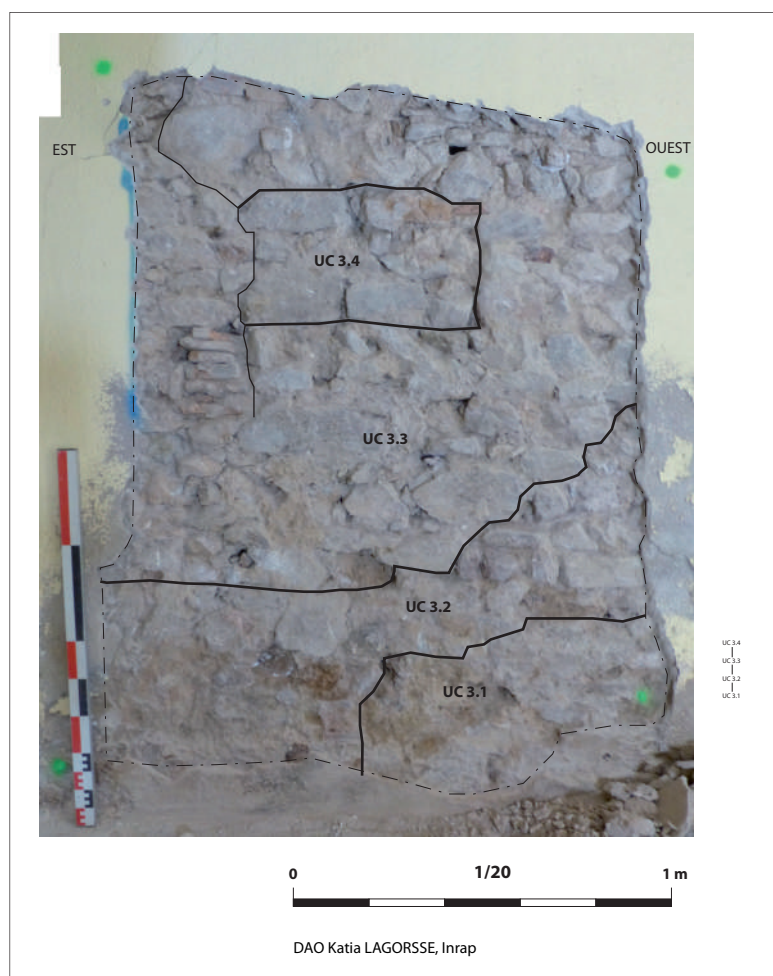


Fig. 10. Fenêtre 3.
Katia Lagorsse, Inrap.



Fig. 11. Détail du mortier MO 14.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.



Fig. 12. Détail du mortier MO 12.

Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

comme un bouchage qui se pose sur le lit de mortier MO 11.
Ici l'appareil le plus récent est l'UC 3.4 et la plus ancienne l'UC 3.1.

La fenêtre 4 (fig. 13)

La fenêtre (1,20 x 1,90 m) a été ouverte dans une pièce accessible depuis la rue et à l'extrémité est du mur nord du bâtiment, soit à l'angle des rues Charpiot et Petite rue Marchaux. En se référant au plan cadastrale de 1960 on peut voir que cet espace se trouve au-dessus de la cave au plan semi-circulaire renfermant une des tours de la porte de l'enceinte.

Dans la partie basse de la fenêtre et sur une hauteur d'un mètre se développe un appareil UC 4.1 d'assises plus ou moins régulières de moellons équarris en granit de petit à moyen module avec de rares éléments ou fragments de terre-cuite en calage. Les joints assez irréguliers, de fin à épais. Le mortier gris MO 16 avec du sable de matrice moyenne lie les assises.

Ensuite vient l'UC 4.2 qui se compose d'un appareil régulier de moellons équarris de granit de petit à moyen module avec des joints horizontaux fins (moins de 2cm) et des joints verticaux épais. Le mortier MO 15 de couleur grisâtre se caractérise par une matrice limoneuse très fine avec un peu de sable.

Puis, à environ 1,30m du sol actuel de la pièce, vient un appareil UC 4.3 qui alterne les assises de briques très fines et les assises de moellons de granit équarris de moyen module. Elle peut être interprétée comme une reprise dans l'UC 4.2.

La fenêtre 5 (fig. 14)

Cette fenêtre se trouve dans la même pièce que la fenêtre 4. Elle a été réalisée dans le mur sud qui referme la pièce. Son implantation se veut dans le but de déterminer la présence ou non de l'élévation de la tour.

Dans cette fenêtre (2,64 x 1,73 m) une cheminée UC 5.2 occupe la plus grande partie de la surface mise au jour. Ses mesures sont 1,46m de large pour 1,10m de haut. Elle varie l'emploi de briques fines (23x3 cm) et de blocs de grès de grand module. Les matériaux sont liés par un mortier MO 19 de chaux blanchâtre à gris très fin avec un peu de sable de taille homogène (millimétrique) de matrice fine.



Fig. 13. Fenêtre 4.
Katia Lagorsse, Inrap.

Cette cheminée UC 5.2 est bouchée par l'UC 5.3. Cette UC mixte se compose de différentes phases de bouchage ici regroupées sous une seule UC. Elle se compose de briques très récentes posées de chant liées au plâtre, d'un rétrécissement de part et d'autre de l'âtre avec des briques fines ou bien avec un appareil mixte de moellons équarris de granit et de briques liés par le portier MO 20 terreux un peu compact avec une matrice grossière (sable et rare gravier).

Cette cheminée s'insère à l'est, dans un parement de moellons de granit. En partie basse l'UC 5.1 (**fig. 15**) se compose d'assises régulières de petits moellons granit et de briques liés au mortier marron MO 17, mortier terreux friable avec un peu de sable. En partie supérieure l'UC 5.5 elle se caractérise par des assises régulières de blocs taillés de granit de moyen à petit module avec des joints très fins. On retrouve ici le mortier MO 19. A l'extrémité ouest la cheminée s'insère dans l'appareil UC 5.4, assises régulières de petits à moyens moellons calcaire équarris ou grossiers avec la présence de tuile plate. Le mortier de couleur grise MO 18 de matrice fine lie le tout.

Ainsi la cheminée UC 5.2 (plus l'UC 5.5) recoupe les UC 5.4 et UC 5.1 et est bouchée par l'UC 5.3.

Ces cinq fenêtres réalisées au sein du bâtiment mettent en avant dans un premier une certaine hétérogénéité des parements, que cela soit dans les élévations du mur nord ou dans des murs de cloisonnement de l'espace en rez-de-chaussée.

Mais des caractéristiques ressortent comme l'emploi des moellons de granit équarris, des mortiers à matrice fine.

II.2. L'élévation extérieure du mur nord du bâtiment

L'ouverture de deux sondages sur la place (devant la façade nord du bâtiment) et positionnés au droit du mur du bâtiment permet de profiter de cette lecture supplémentaire sur les élévations de ce mur nord. (**fig. 5**) Ici la dénomination de fenêtre reste employée même si les observations sont liées aux sondages sédimentaires.



Fig. 15. Détail de l'UC 5.1.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

La fenêtre 6 (soit le sondage 1) (fig. 16)

Ce sondage ouvert dans l'extrémité sud-est de la parcelle vient au droit du mur nord du bâtiment dans sa partie est, et à l'emplacement d'une des tours qui compose la porte sud-ouest de l'enceinte.

La maçonnerie a été dégagée dans cette fenêtre 6 sur une hauteur de 1,20 m environ.

Un enduit crème recouvre une bonne partie du parement. Il vient sur le ressaut de la fondation.

Dans la partie inférieure l'appareil UC 6.1 se compose d'une assise de moellons granit de petit à moyen module, équarris.

Ensuite vient l'UC 6.2 : assises régulières de moellons de granit équarris et pour certain avec la face dressée, de petits et moyen modules. Les assises sont noyées dans un mortier de couleur beige orangé MO 21 riche en sable et très compact. Les joints sont épais.

A 0,50m depuis le fond du sondage, le parement en avant de 5 à 8 cm forme un ressaut. L'élévation est peu soignée, le grand vide entre les moellons suggère que l'on se trouve dans la fondation.

La présence de concrétion sur le parement et de l'enduit rend difficile la lecture de la maçonnerie.

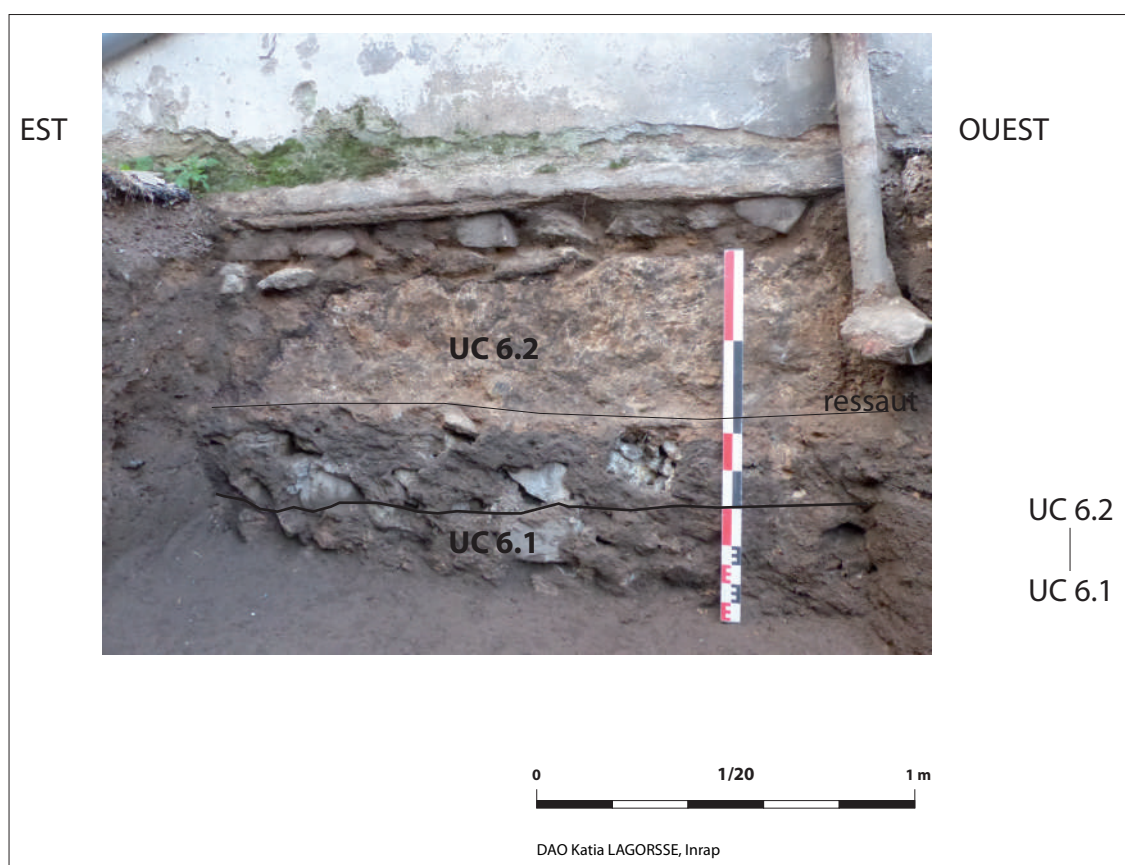


Fig. 16. Fenêtre 6.
Katia Lagorsse, Inrap.

La fenêtre 7 (soit le sondage 2) (fig. 17)

Le sondage 2, lui aussi ouvert au droit du mur nord, se trouve à l'opposé du sondage 1 soit à l'extrémité ouest du bâtiment, du côté de la rue Eumène. Ainsi la fenêtre 7 faite dans la maçonnerie nous montre deux types d'appareil.

Dans la partie inférieure le parement UC 7.1 se compose d'assises plus ou moins régulières avec des blocs de granits équarris de petit à moyen module noyés dans le mortier MO 23 de couleur orange très compact avec un peu de sable (grain millimétrique).

Ce parement vu sur une hauteur de 0,68 m (depuis le fond de sondage) est le niveau de fondation. Son arase supérieure marque un ressaut de 13 à 20cm (**fig. 18**).

EST

OUEST



Fig. 17. Fenêtre 7.
Katia Lagorsse, Inrap.

0 1/20 1 m

DAO Katia LAGORSSE, Inrap



Fig. 18. Le ressaut de l'UC 7.1.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

L'UC 7.1 s'appuie sur deux murs M6 et M8 vus dans le fond du sondage.

Sur le ressaut se développe l'UC 7.2, un appareil d'assises assez régulières de moellons et blocs de granit de petit à moyen module lié par le mortier ocre MO 22 argilo-limoneux riche en sable et à matrice très fine. Les joints ont une épaisseur d'environ 2cm.

La fenêtre 7 met au jour la fondation du mur nord du bâtiment qui repose sur des murs plus anciens M6 et M8.

Quelques observations sur la façade nord du mur nord du bâtiment (fig. 19)

Ce mur fait une longueur d'environ 22 mètres et est large de 1,40m.

Un enduit jaune-orangé de matrice très grossière, sable et gravier, recouvre la façade.

L'appareil de l'élévation de la façade se compose d'assises de moellons de granit de petit à moyen module (fig. 20). Les lits se suivent. Les blocs sont équarris et pour certains dressés. Il est possible d'identifier le mortier qui lie l'appareil en allant le chercher dans la masse, soit un mortier ocre compact et riche en sable et avec du gravier. Ce mortier se trouve essentiellement dans la première partie de l'élévation, ensuite il s'agit d'un mortier beige à marron limono-sableux.

Cette différence de mortier dans l'appareil peut-elle marquer deux états dans le mur nord ?



Fig.19. Vue générale de la façade nord du bâtiment.

Cliché agence Com Air.

L'observation de l'élévation de la façade du mur nord permet de mettre en avant une homogénéité dans l'emploi du granit, la taille des modules et les mortiers employés. Les deux sondages sédimentaires pratiqués au droit du mur ont mis au jour les fondations du mur (fig. 21) et d'ainsi de pouvoir les caractériser. Malgré tout quelques nuances peuvent être apportées dans cette image d'homogénéité, les assises dans la fenêtre 6 (fig. 22) sont moins bien organisées que celles vues dans la fenêtre 7 (fig. 21). Une distinction à faire selon que la fenêtre 6 se situe à l'emplacement de la tour appartenant au système de porterie dont l'élévation a été démantelée au XVIIIe s. et la fenêtre 7 dans le mur nord du bâtiment correspondant à la courtine conservée en élévation.



Fig. 20. Vue générale de la façade et de l'élévation de la courtine et de ses fondations dégagées au niveau du sondage 2.

Cliché Katia Lagorsse, Inrap.



Fig. 21. Vue de détail des fondations de la courtine dégagées au niveau du sondage 2 qui reposent directement sur des maçonneries d'époque romaine (en bas du cliché).

Cliché Katia Lagorsse, Inrap.



Fig. 22. Vue de détail des fondations du mur de façade nord dégagé au niveau du sondage 2, à l'emplacement de la tour démantelée au XVIII^e s. et conservée uniquement au niveau R-1.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

II.3. Les espaces de cave

Seule deux caves sont accessibles depuis la rue, Petite rue Marchaux, comme mentionné dans le plan cadastral de 1960 (**fig. 5**). La cave dite cave-tour (**fig. 5 n° 2**) et la grande cave (**fig. 5 n° 1**) ont pu être observées. En revanche les caves donnant rue Eumène se sont révélées vierges en éléments anciens facilement appréhendables (**fig. 5 n° 3 et 4**).

La cave-tour (**fig. 5, cave n° 2**)

Cette cave voûtée, MR 101, se trouve être en fait la tour ouest de l'ensemble de la porte sud-ouest de l'enceinte Marchaux. Elle se développe selon un plan irrégulier semi-circulaire (3,50 x 2,50 m). Ses murs conservent une hauteur d'environ 1,20 m. L'état de conservation, la présence d'un enduit et surtout la concrétion très importante sur les moellons rendent difficile la lecture des parements de la cave. (**fig. 23**)

Le mur nord se compose d'assises irrégulières de moellons de granit grossiers de tout module. Un mortier ocre terreux lie le tout.

Au sud les assises sont plus régulières avec des moellons de granit de petit et quelque moyen module.

La voûte repose sur les arases des murs. Un enduit gris grossier rempli de tessons glaçurés vert olive la recouvre entièrement.

Le plan semi-circulaire de la cave, et ses dimensions internes suggèrent que nous nous trouvons au chœur de la tour. Mais cette vision en reste très partielle dans l'état des maçonneries.

La grande cave

Cette cave de plan rectangulaire (dimensions moyennes : 7 x 2,50 m) se trouve dans la partie sud-est du bâtiment, elle s'ouvre également sur la Petite rue Marchaux. Une voûte en berceau la recouvre. Ici nous nous attacherons plus particulièrement sur le mur nord de la cave où se concentre un ensemble de maçonneries et aménagements (**fig. 24**).

La voûte en berceau MR 103 (**fig. 25**) qui recouvre cette grande cave est constituée de briques (28 x 8 cm,



Fig. 23. Le parement interne de la tour et le départ de la voûte.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.



Fig. 25. La voûte MR 103.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

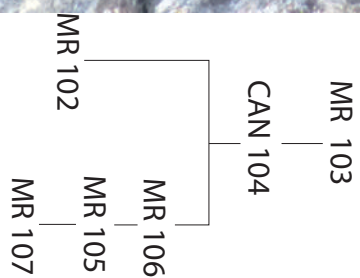


Fig. 24. Le mur nord de la grande cave.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

25 x 6 cm) recouverte d'un enduit marron-ocre très grossier et riche en gravier avec des fragments de verre et des tessons (glaçurés par exemple). Ce mortier employé ici ressemble fortement à celui de la voûte de la cave-tour. La voûte repose sur les arases des murs de la cave. Pour l'assoir au mieux dans la partie nord un bouchage de moellons grossiers en granit de moyen module et noyé dans le mortier repose sur le caniveau CAN 104.

Un bloc de grès (0,70 x 0,29 m) taillé forme le caniveau CAN 104 (**fig. 26**). Il s'installe sur un niveau de petits éléments de granit noyés dans le mortier. Son orientation N/S reprend celle de la rue, et il se trouve au même niveau que la circulation actuelle. Sa position, son intégration aux autres maçonneries au nord de la cave pose question. Est-ce un remploi ?



Fig. 26. Le caniveau CAV 104 : détail.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

Le caniveau s'installe sur les murs MR 102 à l'ouest (**fig. 27**), et le mur MR 105 à l'est.

Le mur MR 102 orienté N/S, s'élève en appareil assisé de blocs taillés de granit de moyen module. Des petits blocs de grès taillés en remploi se retrouvent dans l'appareil. Les assises régulières présentent des joints horizontaux de 2 cm et des joints verticaux très fins à inexistant. Il est conservé sur une hauteur de 1,90m. Le mur de cave ouest le coupe à son extrémité ouest (**fig. 28**). Il se poursuit au nord, au-delà de la cave. La voûte MR 103 s'appuie sur son arase supérieure.

Ce mur MR 102 présente une facture très soignée, unique dans les maçonneries observées au sein du bâtiment. A l'extrémité est du mur nord de la cave se trouve le mur MR 105 orienté N/S. ce mur conservé sur une hauteur de 0,85m est bûché en partie. Son appareil se caractérise par des assises régulières de petits à moyen moellons de granit équarris et liés au mortier jaune sableux. Certaines faces des blocs sont dressées. Il se poursuit plus au sud. Son orientation reprend celle du mur MR 102. La voûte MR 103 prend appui sur lui.

Entre les mur MR 102 et MR 105 se trouve un bouchage assisé de petits moellons de granit et avec des petits blocs de grès en remploi. Un mortier beige riche en sable lie l'appareil. Les joints sont épais de 2/3 cm.

Ce bouchage repose sur un ressaut (de 36 cm) de fondation ou une arase MR 106 en petits moellons de granit.



Fig. 27. Relation entre le caniveau CAN 104 et le mur MR 102.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.



Fig. 28. Relation de MR 102 avec le mur ouest de la cave.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

Sous le mur MR 105 apparaît l'arase d'un mur MR 107 orienté NE/SO qui se poursuit plus au sud. Son niveau d'apparition correspond au niveau de sol actuel de la cave. S'agit-il d'un mur antique ? Il ne semble toutefois pas respecter exactement l'orientation de la trame d'époque romaine (**fig. 29**).

Le mur nord de cette cave a une lecture et une histoire complexe car celui se compose de divers éléments : des maçonneries et d'un caniveau. L'élément le plus récent est la voûte MR 103 qui prend appui sur toutes les maçonneries qui forment l'espace de la cave et notamment les murs MR 102, MR 105 et le caniveau CAN 104. Le mur MR 102 lui, est l'élément le plus ancien (à mettre en parallèle avec le mur MR 105), puisque le caniveau CAN 104 se pose sur lui.

Ici seule une chronologie relative peut être avancée.

Un arc de décharge marque le mur est de la cave (**fig. 30**). Des blocs de grès de moyen module posés de chant forment l'arc. Ils sont liés par un mortier beige compact avec un peu de sable et des graviers. Il mesure 2,14 m de long. La voûte en berceau de la cave s'appuie sur son arase.

La voûte en berceau s'appuie sur les arases des maçonneries conservées au sein de cette cave. En effet, la cave renferme des maçonneries bien antérieures à la fonction de cave de l'espace. Tous les murs sont coupés par les murs périmétraux est et ouest de la cave.

La grande cave démontre un intérêt tout particulier par le nombre de maçonnerie conservée et leur complexité stratigraphique.

Les observations réalisées dans ses deux caves apportent deux informations essentielles. Dans un premier temps elles confirment la présence de la tour dans la cave –tour à l'angle nord-est du bâtiment ; dans un second de la richesse des éléments conservés et leur ancienneté.



Fig. 29. Le mur MR 107.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.



Fig. 30. L'arc de décharge dans le mur est de la cave.
Cliché Katia Lagorsse, Inrap.

III. Synthèse : une occupation médiévale et moderne au sein de l'enceinte Marchaux

L'observation des maçonneries mises au jour dans les diverses fenêtres que cela soit au rez-de-chaussée du bâtiment, dans sa façade nord et dans les deux caves accessibles permettent de récolter des données pour esquisser une chronologie, répondre à la question d'ancienneté du bâtiment et de la conservation de la trace de l'enceinte Marchaux.

Ce travail s'appuie sur une comparaison des modes de construction, la reconnaissance des éléments architecturaux et de leur place dans l'espace étudié. La datation proposée ne peut pas dépasser la chronologie relative puisque les éléments datant sont peu nombreux. Le type d'appareil et l'utilisation de moellons de granit ou de grès simplement équarri ne permettent pas d'étoffer la datation.

III.1. L'enceinte Marchaux, porte du sud-ouest dite du Boulevard, Moyen-âge – époque moderne

Avant tout le diagnostic de bâti réalisé dans le bâtiment conservé au sein de l'ilot doit permettre de répondre à la question si l'enceinte Marchaux perdure dans le bâti actuel.

Les fenêtres réalisées que cela soit dans les espaces en rez-de-chaussée du bâtiment et celles dans sa façade nord donnent quelques éléments de réponse.

Dans les espaces en rez-de-chaussée la mauvaise conservation de parties anciennes assimilables à l'enceinte ne rend pas simple leur identification. Si l'on reprend toutes les fenêtres dans chacune d'entre elles une ouverture, une cheminée viennent perturber les parties plus anciennes.

Malgré tout, les comparaisons entre les différents appareils vus et les mortiers identifiés permettent de reconnaître les maçonneries qui pourraient appartenir au mur d'enceinte. Les appareils se caractérisent par des assises plus ou moins régulières de petits à moyens moellons de granit équarris liés à un mortier de

matrice fine. Ainsi on peut attribuer, pour les fenêtres réalisées dans le mur nord, aux phases de l'enceinte les UC suivantes : UC 1.2, UC 2.4, UC 3.1, UC 7.1, UC 7.2.

Ici nous ne tenons pas compte des fenêtres 3 et 5 qui sont réalisées dans des murs de cloison, cloisonnement de l'espace qui doit intervenir de façon assez tardive lorsque la porte de l'enceinte est détruite. Elles appartiennent à une phase plus récente du bâtiment.

Quant à la tour ouest de la porte sud-ouest elle est repérée en sous-sol dans la cave dite cave-tour à l'angle nord-est du bâtiment. Le plan semi-circulaire interne de la tour est ainsi vu. Pour avoir une idée plus précise de son élévation il faut se rendre dans la cave du 6 rue Puits Charpiot où se trouve son pendant dans un bel état de conservation (**fig. 31-32**). Un relevé précis en plan a été réalisé (**fig. 33, fig. 34**).

Dans la grande cave le mur MR 102 construit dans un bel appareil de blocs taillés de granit se distingue par sa



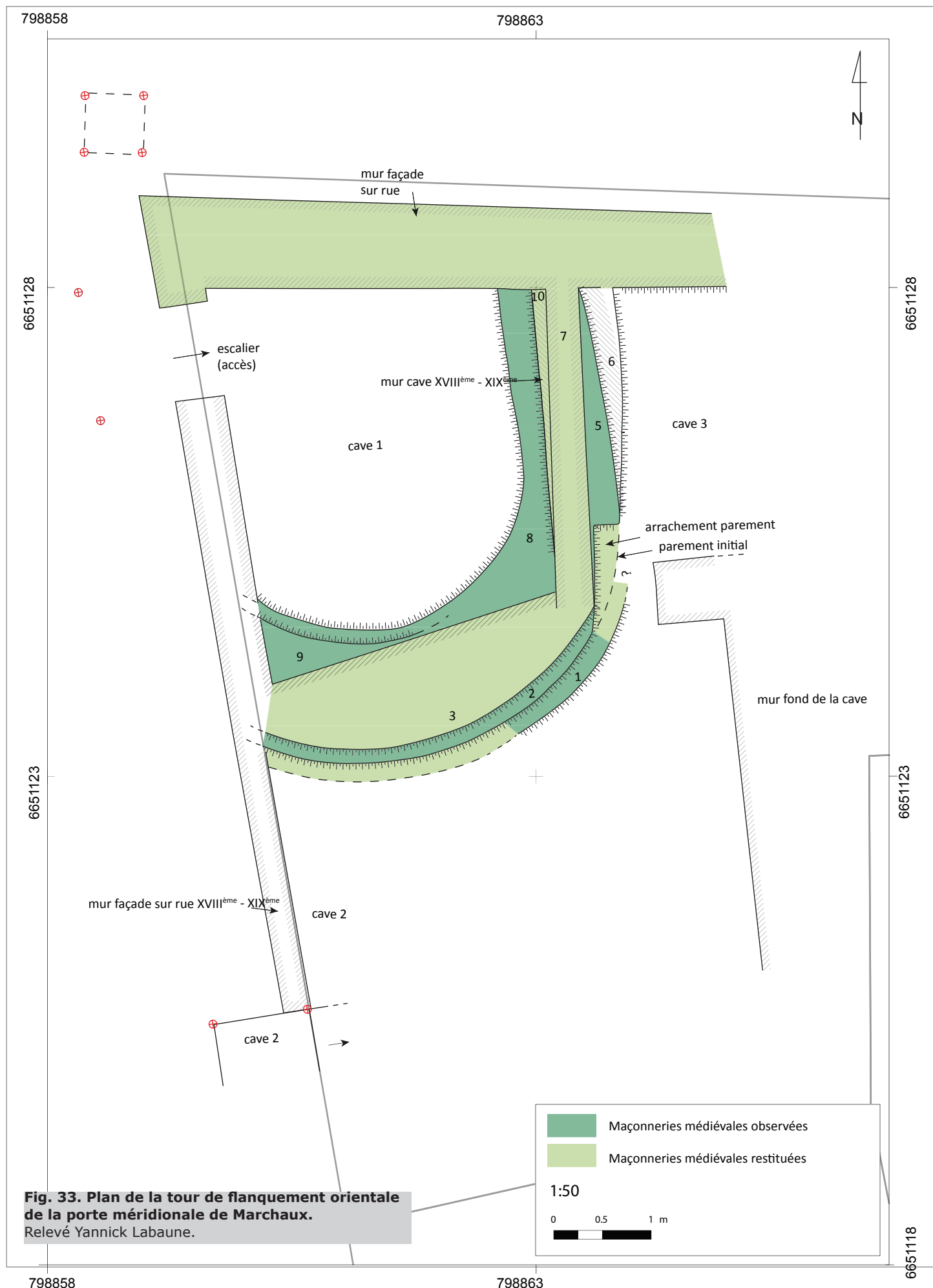
Fig. 31. Parement externe de la tour de flanquement orientale de la porte méridionale de Marchaux, conservée dans une cave hors emprise du diagnostic.

Cliché Yannick Labaune en direction du nord, service archéologique de la ville d'Autun.



Fig. 32. Parement externe de la tour de flanquement orientale de la porte méridionale de Marchaux, conservée dans une cave hors emprise du diagnostic.

Cliché Yannick Labaune en direction de l'ouest, service archéologique de la ville d'Autun.



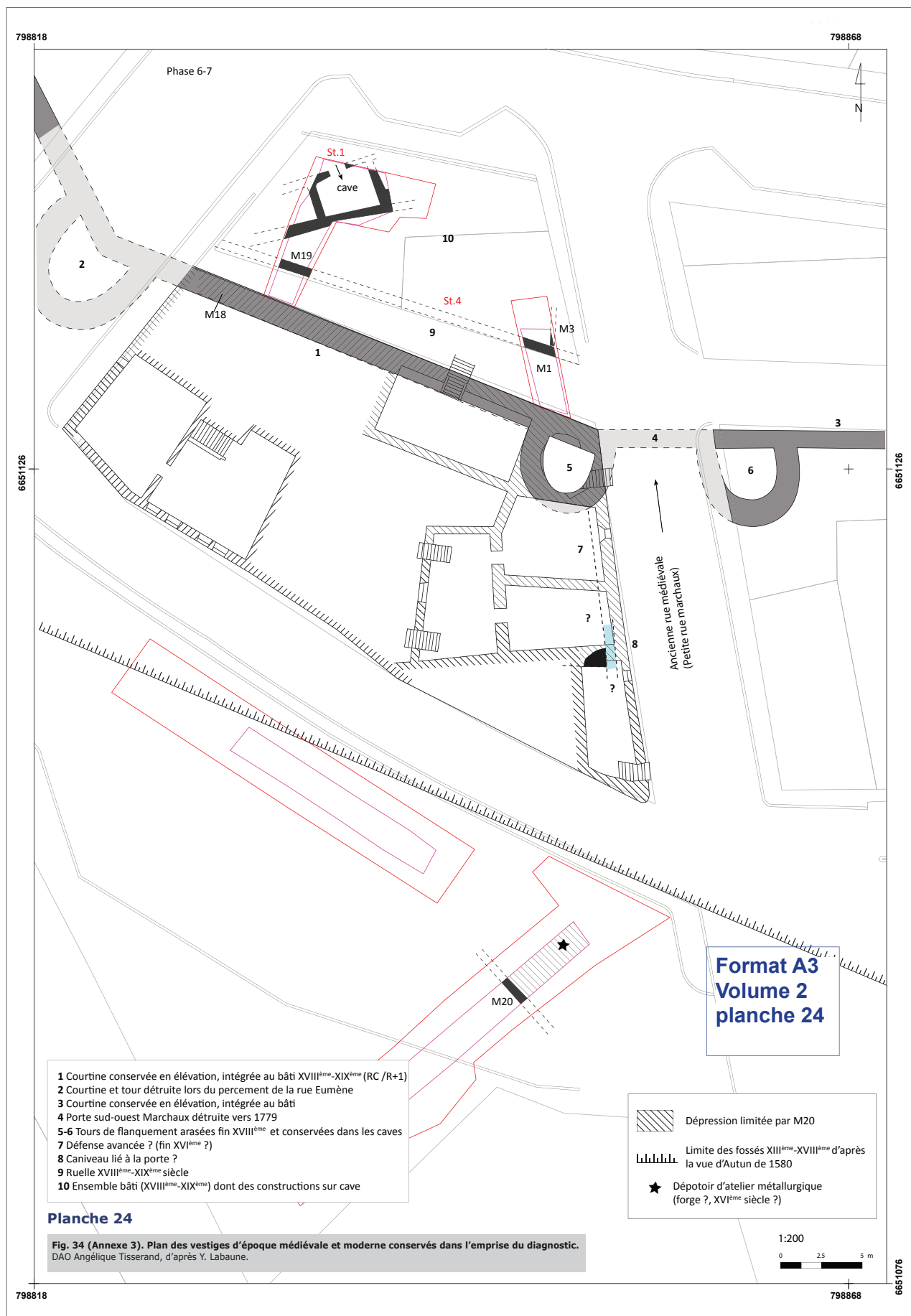


Fig. 34. Plan des vestiges d'époque médiévale et moderne conservés dans l'emprise du diagnostic.
DAO Angélique Tisserand, d'après Y. Labaune.

facture des autres maçonneries. Appartient-il à l'ensemble de la porte du sud-ouest ou encore à une phase antérieure, au moins plein Moyen-âge ? Ses relations stratigraphiques strictes avec les autres éléments de cette cave lui confèrent une ancienneté.

Ainsi le mur de l'enceinte Marchaux et le système de la porte du sud-ouest se retrouvent bien au sein du bâtiment étudié dans le cadre de ce diagnostic. Les données sont partielles mais elle est parfaitement identifiée dans la fenêtre 7 de l'élévation du mur nord du bâtiment. Tandis que la tour est se retrouve essentiellement dans une des caves du bâtiment.

III.2. La destruction de la porte sud-ouest et la construction du bâtiment actuel, XVIII^e siècle

La porte sud-ouest est détruite entre 1719 et 1724 (BALCON – BERRY, 2014), ainsi l'espace laisser libre sera transformé et loti. Le mur nord du bâti mur de l'enceinte est intégré au sein d'un vaste bâtiment qui lui aussi évoluera dans le temps.

Le bâtiment s'adosse au mur d'enceinte au nord, sa façade la réintègre. Sa partie supérieure est reconstruite et surélevée pour créer des étages.

La destruction de la porte et de son système est visible dans les caves. En effet, tous les murs anciens sont arasés, ils conservent une hauteur entre 1,20 m et 1,90 m. ces nouveaux espaces servent de caves au bâtiment. Elles sont voûtées. Les voûtes reposent systématiquement sur les arases des murs détruits. Et même le cloisonnement des caves recoupe les maçonneries préexistantes comme dit plus haut pour la grande cave. L'enduit qui recouvre les voûtes conserve de très nombreux fragments de céramiques et en particulier de la céramique glaçurée vert bouteille.

Au rez-de-chaussée, la transformation de l'espace en un bâtiment se retrouve dans les ouvertures percées et une cheminée dans le mur de façade nord, fenêtre 2, et le cloisonnement des espaces.

Dans la fenêtre 6 (sondage 1), l'appareil et le ressaut mis au jour peuvent être associés à la transformation de l'espace en avant du mur de l'enceinte et plus précisément à la disparition de la tour ouest de la porte sud-ouest. L'appareil plus irrégulier que celui vu dans la fenêtre 7 ainsi que l'emploi d'un mortier totalement différent laisse entendre à une reprise de cette partie du mur dans le but de l'intégrer au mieux dans ce nouvel espace.

III.3. Essai de datation : une occupation bâtie du XIV^e siècle à aujourd'hui

La comparaison du bâti conservé ici avec d'autres édifices étudiés à Autun est difficile de par leur caractère plus prestigieux qu'un simple pan d'enceinte et par leur faible nombre (BALCON-BERRY 2004, BEGUIN 2009, BESNIER 2010, BERTHEL 2013). Il en ressort que pour les périodes médiévales et modernes l'appareil en moellons de granit et grès de petits modules s'organise autour d'assises plus ou moins régulières.

Grâce au travail de Sylvie Balcon et Walter Berry compilé dans l'article « les fortifications médiévales d'Autun » (BALCON-BERRY, 2014), il est possible d'avoir une description du tracé de l'enceinte de Marchaux, de son organisation ainsi que de la porte sud-ouest.

La construction de la porte sud-ouest est antérieure à 1367 puisque à cette date elle est modifiée par le bailli sous les ordres du duc. Après 1546 il est décidé de rénover les défenses. La destruction de la porte sud-ouest intervient au cours du XVIII^e siècle.

Etat 1 : l'enceinte au Moyen-âge (XIII^e – XVI^e siècle)

Ainsi il peut être avancé que le mur MR 102, conservé dans la grande cave, de facture soigné participe à la porte du sud-ouest dans sa forme la plus ancienne.

Les restes de la tour ouest de la porte dans la cave-tour sont difficilement datables dans l'état mais avec le recoupement des données bibliographiques elle fonctionne entre le XIV^e et XVIII^e siècle.

Etat 2 : le renforcement de l'enceinte Marchaux et l'époque moderne

Le mur nord du bâtiment, identifié comme mur de l'enceinte Marchaux, a une datation d'au moins de 1546 date à laquelle des travaux de renforcement de l'enceinte sont engagés.

Etat 3 : destruction et abandon (du XVIII^e siècle à aujourd'hui)

C'est à partir du XVIII^e siècle que l'îlot connaît une transformation majeure avec la destruction de la porte sud-ouest et l'abandon puis la destruction de l'enceinte. L'espace libéré va être réinvesti, comme nous le montre le cadastre de 1824 : l'îlot est loti. Le bâtiment qui s'appuie sur le mur d'enceinte se développe sur la parcelle libérée et suit les nouvelles contraintes d'urbanisme avec le percement de rue à partir du XIX^e siècle.

Aujourd'hui le bâtiment se retrouve à l'abandon et dans un état sanitaire préoccupant.

Conclusion

Le diagnostic en bâti porte sur l'étude du bâtiment de la parcelle (AV 114) qui se trouve dans l'enceinte Marchaux, enceinte de la ville basse d'Autun et plus particulièrement sur l'emplacement de la porte sud-ouest.

Le travail se concentre sur les espaces en rez-de-chaussée, la façade nord du bâtiment et les caves accessibles. En raison de l'insalubrité des étages il a été décidé de ne pas s'y rendre. Donc ce travail est une lecture partielle du bâti.

La problématique porte sur l'identification de l'enceinte de Marchaux conservée dans le bâti actuel, des maçonneries anciennes et d'un essai de datation.

Des fenêtres ont été faites dans les élévations du bâtiment à différents points en tenant compte de la possible position du mur d'enceinte et de la porte sud-ouest.

Ce travail d'identification des maçonneries met en avant un emploi quasi systématique de moellons de granit équarris de petit à moyen module le tout lié par des mortiers sableux ou limoneux. Les assises sont assez irrégulières. Le matériau employé et surtout sa mise en œuvre apportent peu d'élément datant. La chronologie relative avancée s'appuie sur les relations stratigraphiques simples entre les différentes maçonneries ou Unités Construites ainsi repérées.

Les vestiges de l'enceinte ont ainsi pu être localisés dans les fenêtres réalisées en rez-de-chaussée et sur la façade nord. Ils sont conservés sur au moins rez-de-chaussée + un niveau. Le système de la porte sud-ouest a été identifié dans les caves avec la tour dans la cave-tour et un mur massif MR 102 dans la grande cave.

Cette étude met aussi en évidence que le bâtiment s'implante sur les vestiges de la porte, puisque toutes les voûtes des caves s'appuient sur les arases des maçonneries conservées et que ces dernières sont recoupées par les murs de cave.

Les observations faites dans les deux seules caves accessibles à ce jour, montrent des vestiges de la porte et démontrent de leur potentiel. En effet, le mur MR 102 conservé dans la grande cave se poursuit au nord au-delà du mur séparation O/E.

Un essai de datation met en avant trois états : l'état 1 l'enceinte au Moyen Age (XIII^e – XVI^e siècle), état 2 le renforcement de l'enceinte Marchaux et l'époque moderne, et un état 3 : destruction et abandon (du XVIII^e siècle à aujourd'hui). L'enceinte intègre le tissu urbain à partir du XIX^e siècle.

L'enceinte Marchaux et la porte sud-ouest sont essentiellement connus par des descriptions de texte (architecte Joubert, 1785) ou des documents iconographiques anciens : représentation de la porte de Marchaux dit de Belleforest (fig. 35), plan de Marchaux de Charles Boëll (fig. 36), représentation de la porte sur une gravure de Lallemand (fig. 37). Son tracé dans le bâti actuel est bien repéré puisque l'enceinte et ses différentes tours intègrent le tissu urbain actuel. Un travail plus poussé permettrait de caractériser la construction, son mode de mise en œuvre, de mieux comprendre et déterminer l'enceinte médiévale et ainsi avoir des clés de lecture pour l'identifier et la caractériser plus aisément. Comme le rappelle Sylvie Balcon « l'étude des vestiges monumentaux du Moyen Age [fait] cruellement défaut » (BALCON 2005).



Fig. 35. Vue de la porte sud-ouest de l'enceinte Marchaux extraite du plan de Belleforest de la fin du XVI^e s.
D'après une archive numérisée de la société Eduenne conservées au Sava.

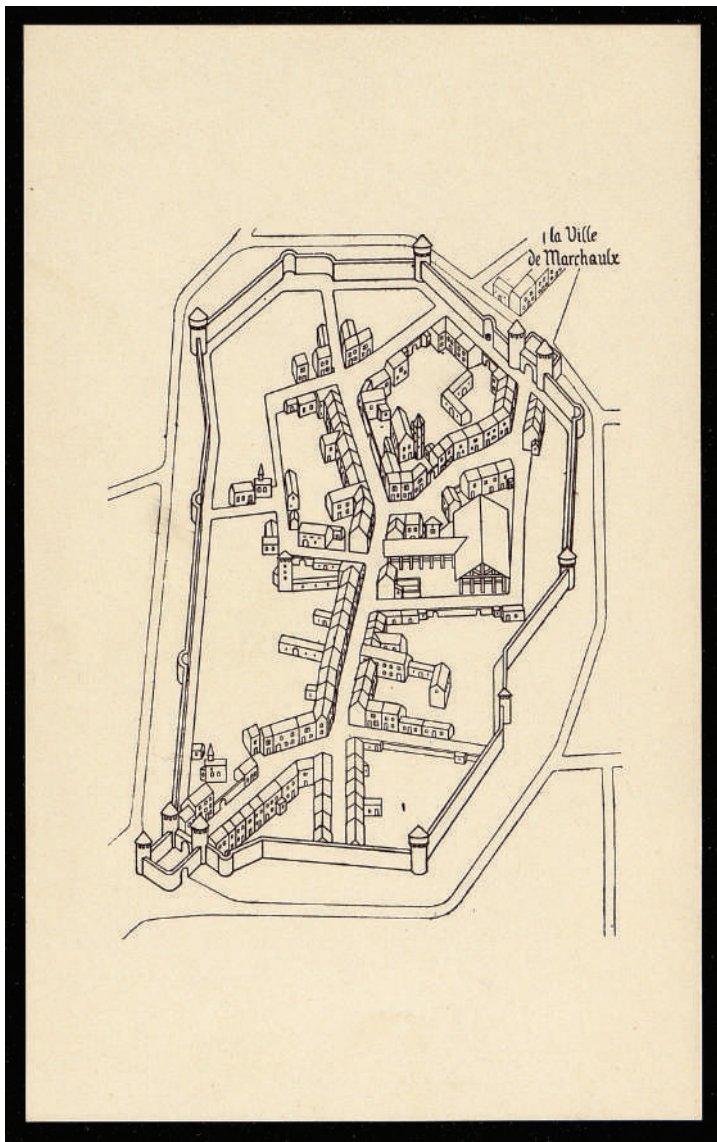
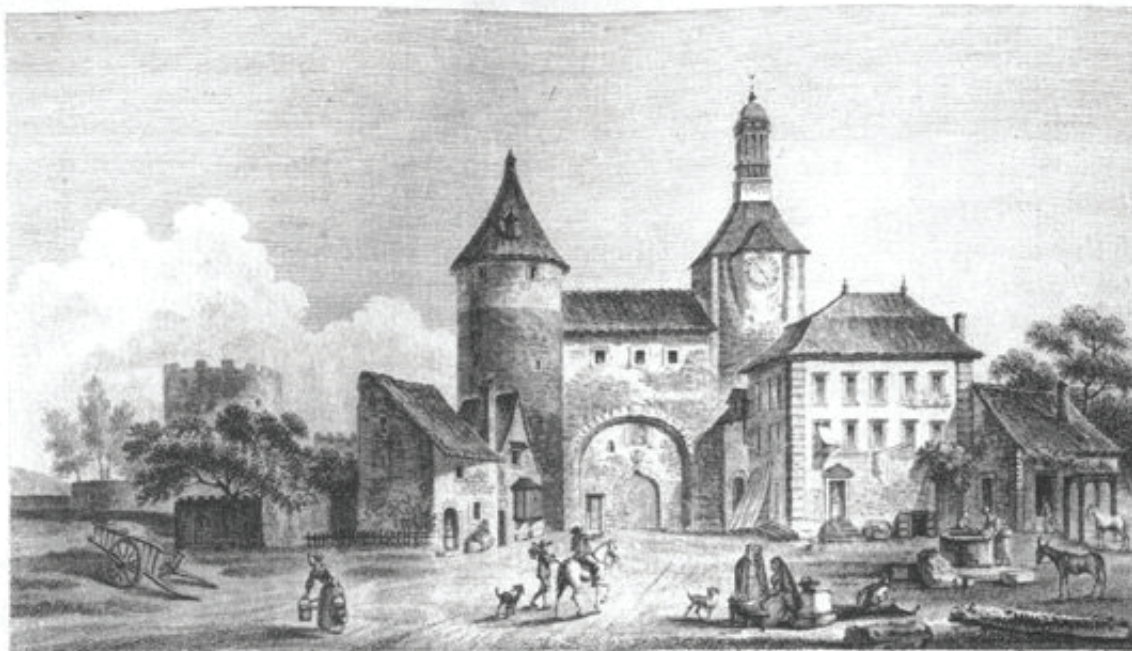


Fig. 36. Plan de Marchaux et son enceinte d'après le plan du XVI^e s. et les vestiges conservés.

Plan Ch. Boëll, archives numérisées de la société Eduenne conservées au Sava.

Fig. 37. Représentation de la porte sud-ouest de Marchaux dans son état du XVIII^e s., gravure de Lallemand.



VUE DE L'HORLOGE D'AUTUN,
dans la place de Marchaux.
A. P. D. R.

N^o 42.

Bibliographie

Balcon et Berry 2004

BALCON (S.) – BERRY (W.) - *Rapport de synthèse sur les fouilles et les études d'élévations réalisées sur le site de Saint-Lazare d'Autun (Saône-et-Loire), (cour du Chapitre – cour de la Maîtrise) 1983-2004*, 2 vol, 2004

Balcon et Berry 2006

BALCON (S.) – BERRY (W.) - « Autun (Saône-et-Loire), Recherches archéologiques », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA* [En ligne], 9 / 2005, mise en ligne le 13 octobre 2006, consulté le 17 janvier 2018. URL : <http://cem.revues.org/640> ; DOI : 10.4000/cem.460

Balcon et Berry 2014

BALCON (S.) – BERRY (W.) - « Les fortifications médiévales d'Autun », in *Les fortifications urbaines en Bourgogne*, Actes du colloque tenu à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) les 10 et 11 juin 2011, 2014, pp. 159-189

Barthel 2013

BARTHEL (J.) - « La tour de la Bondue à Autun. Un exemple de résidence urbaine fortifiée en Bourgogne, Xlle-XVe siècle », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA* [En ligne], 17.1/ 2013, mise en ligne le 03 juin 2013, consulté le 17 janvier 2018. URL : <http://cem.revues.org/640> ; DOI : 10.4000/cem.12966

Béguin 2009

BEGUIN (A.) - *Espace urbain et habitat dans la ville haute d'Autun (vers 1400-1550)*, thèse de doctorat, Université Paris I, sous la dir. de M. le Professeur Dany Sandron, 2009, 3 vol.

Besnier 2010

BESNIER (Ch.) - « Une construction ducal du XlVe siècle à Autun : la tour des Ursulines », *Chastels et maisons fortes III. Chagny* : Centre de Castellologie de Bourgogne, 2010, pp. 67-82

N° UC / MR	Fenêtre / situation	Description	SUR	SOUS
UC 1.1	Fenêtre 1	assises plus ou moins régulières de moellons de granit de petit à moyen module avec quelques calages d'assises (TCA ou petits éléments granit)	UC 1.2	UC 1.4
UC 1.2	Fenêtre 1	assises irrégulières de moellons granit de petit et moyen module avec joints fins		UC 1.1
UC 1.3	Fenêtre 1	bouchage de petites éléments de briques et granit	UC 1.4, UC 1.2	
UC 1.4	Fenêtre 1	appareil de brique	UC 1.1	UC 1.3
UC 2.1	Fenêtre 2	bouchage de la cheminée		UC 2.2
UC 2.2	Fenêtre 2	assises réglées de briques fines (23x6cm), joint 2cm	UC 2.3	UC 2.1
UC 2.3	Fenêtre 2	appareil de briques très fines (10/12x3 cm)	UC 2.4	UC 2.2
UC 2.4	Fenêtre 2	parement assisé de blocs et moellons en granit de petit à moyen module, joints épais		UC 2.3, UC 2.5, UC 2.2
UC 2.5	Fenêtre 2	reprise en briques (10x2 cm) pour l'ouverture	UC 2.4	
UC 3.1	Fenêtre 3	appareil régulier de moellons de granit dont quelques un taillés, joints de taille irrégulière		UC 3.2
UC 3.2	Fenêtre 3	idem UC 3.1	UC 3.1	UC 3.3
UC 3.3	Fenêtre 3	appareil de moellons et blocs de granit de moyen à petit module, quelques éléments de calage	UC 3.2	UC 3.4
UC 3.4	Fenêtre 3	bouchage : appareil irrégulier et mixte avec des moellons de granit et des petits éléments noyés dans le mortier	UC 3.3	
UC 4.1	Fenêtre 4	assises plus ou moins régulières de moellons en granit de petit à moyen module avec de rares éléments de TCA en calage		UC 4.2
UC 4.2	Fenêtre 4	assises régulières de moellons équarris de granit de petit moyen module, joints horizontaux fins (moins de 2cm)	UC 4.1	UC 4.3
UC 4.3	Fenêtre 4	alternance d'assises réglées de briques et de moellons de granit	UC 4.2	
UC 5.1	Fenêtre 5	assises régulières de petits moellons de granit et briques		UC 5.3, UC 5.5
UC 5.2	Fenêtre 5	cheminée en briques (23x3 cm)	UC 5.1, UC 5.4	UC 5.3
UC 5.3	Fenêtre 5	bouchage de la cheminée UC 5.2	UC 5.2	
UC 5.4	Fenêtre 5	assises régulières de petits moellons calcaire équarris et grossiers avec rares tuiles plates		UC 5.2, UC 5.3
UC 5.5	Fenêtre 5	assises régulières de blocs taillés de moyen module et petits moellons de granit, joints très fins	UC 5.1	
UC 6.1	Fenêtre 6	assises de moellons de granit de petit à moyen module grossiers		UC 6.2
UC 6.2	Fenêtre 6	appareil régulier de petits et moyens moellons granit équarris, quelques faces dressées	UC 6.1	
UC 7.1	Fenêtre 7	fondation en blocs de granit équarris de petit à grand module	MR 7, MR 6, MR 8	UC 7.2
UC 7.2	Fenêtre 7	assises régulières de moellons et blocs de granit de petit à moyen module	UC 7.1	
MR 101	cave-tour	élévation intérieure de la tour		
MR 102	grande cave	mur massif N/S en blocs taillés de granit		CAN 104, MR 103
MR 103	grande cave	voûte en berceau	MR 102, CAN 104	
CAN 104	grande cave	bloc de caniveau	MR 102, MR 105	MR 103
MR 105	grande cave	Mur N/S bûché		MR 105, CAN 104
MR 106	grande cave	arase de fondation ?	MR 105	MR 107
MR 107	grande cave	arase de mur orienté NE/SO		MR 105

Tableau 1 : Inventaire et description des UC. Katia Lagorsse.

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

N° mortier	Fenêtre / situation	Description
MO 1	Fenêtre 1	enduit gris granuleux très dur
MO 2	Fenêtre 1	mortier beige friable riche en sable grossier et gravier
MO 3	Fenêtre 1	mortier marron clair compact avec de grains de sable et rares graviers, lissé
MO 4	Fenêtre 1	mortier gris fin et compact, riche en sable
MO 5	Fenêtre 2	mortier marron-ocre compact avec de nombreux petits graviers
MO 6	Fenêtre 2	mortier marron à gris compact avec sable grossier et gravier d'aspect friable
MO 7	Fenêtre 2	mortier beige assez compact a matrice grossière
MO 8	Fenêtre 2	mortier beige compact, matrice fine
MO 9	Fenêtre 2	mortier marron grossier, très dur avec de nombreux graviers
MO 10	Fenêtre 3	mortier jaune grossier avec graviers et pétards de chaux, compact
MO 11	Fenêtre 3	mortier blanchâtre de matrice fine, part en poussière
MO 12	Fenêtre 3	mortier beige à jaune, assez compact avec un peu de sable, très rares pétards de chaux
MO 13	Fenêtre 3	mortier orangé/ocre compact à matrice fine
MO 14	Fenêtre 3	mortier gris très fin, riche en sable
MO 15	Fenêtre 4	mortier grisâtre très fin, matrice limoneuse avec un peu de sable
MO 16	Fenêtre 4	mortier gris friable avec du sable (mm)
MO 17	Fenêtre 5	mortier terreux friable avec un peu de sable
MO 18	Fenêtre 5	mortier blanchâtre très fin et friable
MO 19	Fenêtre 5	mortier blanchâtre à gris à matrice fine, sable de calibre homogène (mm)
MO 20	Fenêtre 5	mortier marron terreux, un peu compact, à matrice grossière (sable et gravier)
MO 21	Fenêtre 6	mortier orangé riche en sable et gravier
MO 22	Fenêtre 7	mortier ocre-orangé riche en sable, matrice fine limono-argileuse
MO 23	Fenêtre 7	mortier orange très compact un peu de sable (mm)

Tableau 2 : Inventaire et description des mortiers rencontrés. Katia Lagorsse.

Annexe 4. Inventaires

INVENTAIRE DU MOBILIER

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
C	/	71015-2017/020	/	1001	/	1	céramique	61	1	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	1006	/	1	céramique	100	11	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	2000	/	1	céramique	174	3	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	2001	/	1	céramique	44	1	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	2002	/	1	céramique	147	3	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3000	/	1	céramique	1888	126	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3001	/	1	céramique	329	17	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3002	/	1	céramique	23	2	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3003	/	1	céramique	57	4	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3007	/	1	céramique	96	6	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3011	/	1	céramique	449	33	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3015	/	1	céramique	437	32	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3015	/	1	céramique	333	4	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3019	/	1	céramique	188	20	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3031	/	1	céramique	58	5	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3042	/	1	céramique	23	2	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3047	/	1	céramique	557	66	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3054	/	1	céramique	28	1	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3059	/	1	céramique	176	7	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3062	/	1	céramique	4	1	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	3070	/	1	céramique	70	1	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4000	/	1	céramique	994	30	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4001	/	1	céramique	198	9	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4002	/	1	céramique	1802	62	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4005	/	1	céramique	40	5	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4006	/	1	céramique	327	20	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4008	/	1	céramique	208	22	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4009	/	1	céramique	95	4	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4010	/	1	céramique	537	9	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4012	/	1	céramique	565	7	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4013	/	1	céramique	32	6	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4014	/	1	céramique	253	9	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4015	/	1	céramique	114	14	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4023	/	1	céramique	1128	69	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4024	/	1	céramique	940	21	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4030	/	1	céramique	1574	97	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4031	/	1	céramique	106	8	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	4031	/	1	pot complet	316	12	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	1-2 H.S.	/	1	céramique	83	10	Public	curver	SAVA
C	/	71015-2017/020	/	SD 3	/	1	céramique	68	2	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	1006	/	1	scories	162	2	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	3000	/	1	scories fer	1519	13	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	3002	/	2	scorie (dont coulée)	4553	28	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	3011	/	1	mortier de tuileau	494	1	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	3015	/	1	scorie	135	15	Public	curver	SAVA

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
CP	/	71015-2017/020	/	3019	/	1	scories	12	1	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	4002	/	1	scorie	13	1	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	4006	/	1	scorie fer	309	2	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	4013	/	1	enduit peint	86	1	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	4023	/	1	scories fer et frgt bz	17	2	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	4024	/	1	mortier	1262	4	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	4030	/	1	scories	167	5	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	4030	/	2	enduit peint	8	1	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	1-2 H.S.	/	1	scories vitrifiées	52	1	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	SD 3	/	1	scories	319	4	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	SD 4	/	1	scorie	171	6	Public	curver	SAVA
CP	/	71015-2017/020	/	SD 4	/	2	coulure plomb	3,5	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	1006	/	1		167	4	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	2000	/	1	roche déco	73	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	2002	/	1	moulure calcaire	1427	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	2003	/	1	roche construction	8000	3	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3000	/	1	roche déco	1132	17	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3000	/	2	perle facettée hexagonale en schiste (?)		1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3001	/	1		163	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3002	/	1	fragment de bracelet décoré en schiste		1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3011	/	1	clacaire et roche déco	538	4	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3015	/	1		1074	11	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3015	/	2	tuf	353	3	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3019	/	1	lithique	52	2	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3047	/	1	grès + calcaire	5633	20	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	3047	/	2	calcaire	7400	2	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4000	/	1		3500	16	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4000	/	2	construction	6500	13	Public	palette	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4000	/	3	marbre	15000	7	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4001	/	1		49	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4002	/	1	roche déco	2930	20	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4004	/	1	1 «moulure» en grès	1920	4	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4006	/	1	roche déco verte	11	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4008	/	1	roche déco, une «moulure»	472	8	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4010	/	1	roche déco	1112	4	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4012	/	1	polissoir schiste	29	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4013	/	1		31	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4015	/	1	décor + roche déco	383	3	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4023	/	1	plaque schiste	78	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4024	/	1		259	3	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	4030	/	1		128	3	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	1-2 H.S.	/	1		102	1	Public	curver	SAVA
L	/	71015-2017/020	/	1-2 H.S.	/	2	stuc	76	1	Public	curver	SAVA

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
M	/	71015-2017/020	/	2000	/	1	monnaie	2,89	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3000	/	1	monnaie	1,75	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3000	/	2	fer clou	158	10	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3000	/	3	épingle bz	1,5	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3000	/	4	épingle bz	0,2	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3000	/	5	plaque bz	1,5	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3001	/	1	monnaie	1,65	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3001	/	2	epingle bz	0,14	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3001	/	3	fer (1 tige et une plaque)	31	2	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3002	/	1	monnaie	1,15	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3002	/	2	tôle de bronze	4,7	2	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3002	/	3	scories de bronze	1,6	2	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3002	/	4	frgt d' epingle en bz	0,8	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3007	/	1	fer	10	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3010	/	1	bz anneau Iso 3	9,8	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3011	/	1	anneaux en bz	1,2	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3015	/	1	monnaie	0,9	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3015	/	2	monnaie	1,28	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3015	/	3	monnaie	2,67	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3015	/	4	monnaie	1,57	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3015	/	5	fer 1 clou 1 plaque	84	3	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3019	/	1	plomb iso 1	24	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	3047	/	1	fer clou	24	4	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4001		1	epingle bz	0,2	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4002	/	1	monnaie	1,44	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4002	/	2	monnaie	1,55	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4002	/	3	monnaie	0,35	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4002	/	4	monnaie	0,91	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4002	/	6	fer clou	188	5	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4002	/	7	bz	2,7	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4002	/	8	epingle bz	0,1	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4002	/	9	plomb	1,8	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4004	/	1	monnaie	21,64	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4004	/	2	fer outil	378	6	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4004	/	3	tôle bz	0,3	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4005	/	1	monnaie	1,19	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4005	/	2	épingle bz	0,1	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4006		1	epingle bz	0,18	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4006		2	epingle bz	0,09	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4007	/	1	monnaie	1,17	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4007	/	2	monnaie	0,17	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4008	/	1	monnaie	0,25	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4008	/	2	fer clou et 1 outil tranchant (ciseau)	247	12	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4009	/	1	monnaie	0,71	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4010		1	frgt d'épingle en bz	0,18	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4010	/	2	plaque bz	0,12	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4013	/	1	fer clou	4	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4014	/	1	monnaie	6,36	1	Public	curver	SAVA

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
M	/	71015-2017/020	/	4023	/	1	fer clou	79	3	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4024	/	1	monnaie	10,16	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4024	/	2	fer	364	10	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4030	/	1	monnaie	4	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4030	/	2	épingle bz (2 frgts)	0,48	2	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4030	/	3	fer	262	20	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4030	/	4	tête d'épingle sphérique bz	2,2	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4030	/	5	frgt de fibule ? Bz	0,7	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4030	/	6	tige bz	0,4	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	4031	/	1	fer clou	46	1	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	SD 4	/	1	fer clou	121	3	Public	curver	SAVA
M	/	71015-2017/020	/	SD 4	/	2	plomb	8	2	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3000	/	1	fergt tuile	71	1	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3001	/	1	tuile	155	2	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3019	/	1		460	4	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3031	/	1	tuile a crochet + carreau de pavement	4710	6	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3047	/	1	mortier	576	2	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3059	/	1		121	3	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	4002	/	1		366	3	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	4010	/	1		98	1	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	4012	/	1		684	2	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	4015	/	1		277	3	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	4023	/	1	imbrex + mortier	2932	1	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	4024	/	1		3150	3	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	4004	/	1		246	1	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3015	/	1		328	4	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	4031	/	1		4000	1	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3011	/	1	imbrex	4300	2	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3011	/	1	tegula	8100	8	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3047	/	2	tegulae	12800	3	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3010	/	1	tegula	4600	1	Public	curver	SAVA
MC	/	71015-2017/020	/	3010	/	2	imbrex	3600	5	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	2000	/	1	faune	26	3	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	3000	/	1	faune	1354	57	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	3001	/	1	faune	244	6	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	3007	/	1	corne	73	1	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	3011	/	1	faune	355	19	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	3015	/	1	faune	2042	96	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	3019	/	1	faune	984	56	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	3047	/	1	faune	88	17	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	3062	/	1	faune	8	2	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4000	/	1	faune	58	2	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4002	/	1	faune	3433	114	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4002	/	2	faune	395	7	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4002	/	3	tête d'épingle en os		1	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4008	/	1	faune	112	2	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4010	/	1	faune	21	6	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4015	/	1	faune	4	1	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4023	/	1	faune	143	1	Public	curver	SAVA

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
OS-F	/	71015-2017/020	/	4023	/	2	frgt d'épingle	0,8	1	Public	curver	SAVA
OS-H	/	71015-2017/020	/	4024	/	1	os humain	705	19	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4030	/	1	faune	145	13	Public	curver	SAVA
OS-F	/	71015-2017/020	/	4031	/	1	epingle tête sphérique (2 frgts)	0,76	2	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	3000	/	1	verre (HS Decapagae)	3,3	1	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	3000	/	2	verre	15	3	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	3002	/	1	verre	1,2	1	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	3015	/	1	verre	4	2	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	3047	/	1	col en verre transparent	2,5	1	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	3047	/	2	jeton en pate de verre blanc	3	1	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	3047	/	3	tesselle en verre vert	1,2	1	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	4002	/	1	verre	3	3	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	4004	/	1	verre	8	1	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	4008	/	1	verre	2,2	3	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	4023	/	1	verre	2	2	Public	curver	SAVA
V	/	71015-2017/020	/	4030	/	1	verre	4	3	Public	curver	SAVA
PR	/	71015-2017/020	/	4002	/	1	charbon de bois		1 minigrip	Public	curver	SAVA
PR	/	71015-2017/020	/	3047	/	1	charbon de bois		1 minigrip	Public	curver	SAVA
PR	/	71015-2017/020	/	4030	/	1	charbon de bois		1 minigrip	Public	curver	SAVA
PR	/	71015-2017/020	/	3051	/	1	battitures + scories ferreuses (forge)		1 minigrip	Public	curver	SAVA

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION

CLICHÉS

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/1	10 853	bâtiment	ouverture mur petite pièce	YL
71014-2017/284/2	10 854	bâtiment	ouverture mur petite pièce	YL
71014-2017/284/3	10 855	bâtiment	ouverture mur grande salle	YL
71014-2017/284/4	10 856	bâtiment	ouverture mur grande salle	YL
71014-2017/284/5	10 857	bâtiment	ouverture mur pièce pièce dessus tour	YL
71014-2017/284/6	10 858	bâtiment	ouverture mur pièce pièce dessus tour	YL
71014-2017/284/7	10 859	bâtiment	ouverture mur pièce pièce dessus tour	YL
71014-2017/284/8	10 860	bâtiment	ouverture mur pièce pièce dessus tour	YL
71014-2017/284/9	10 861	bâtiment	ouverture mur pièce pièce dessus tour	YL
71014-2017/284/10	10 862	bâtiment	vue des sondages 3 et 4 après ouverture	YL
71014-2017/284/11	10 863	3/4	vue des sondages 3 et 4 après ouverture	YL
71014-2017/284/12	10 864	3/4	vue des sondages 3 et 4 après ouverture	YL
71014-2017/284/13	10 865	2	sondage 2: M10 et M11	YL
71014-2017/284/14	10 866	2	partie sud-est du sondage 2	YL
71014-2017/284/15	10 867	2	partie sud-est du sondage 2	YL
71014-2017/284/16	10 868	2	M6, M7 et M8, US 2001	YL
71014-2017/284/17	10 869	2	partie nord-ouest du sondage 2 (cave)	YL
71014-2017/284/18	10 870	2	US 2001 et 2002, M9, M10 et M11	YL
71014-2017/284/19	10 871	2	US 2001 et 2002, M9, M10 et M11	YL
71014-2017/284/20	10 872	1	Vue generale du sondage 1	YL
71014-2017/284/21	10 873	1	Vue générale du sondage 1	YL
71014-2017/284/22	10 874	1	M1	YL
71014-2017/284/23	10 875	1	M1	YL
71014-2017/284/24	10 876	1	M1, M2, M4, US 1003 et 1006	YL
71014-2017/284/25	10 877	1	M1 et M2	YL
71014-2017/284/26	10 878	1	M1 et M2	YL
71014-2017/284/27	10 879	1	détail M1 et M2	YL
71014-2017/284/28	10 880	1	sondage 1, coupe est	YL
71014-2017/284/29	10 881	1	sondage 1, coupe est	YL
71014-2017/284/30	10 882	1	coupe est et US 1006	YL
71014-2017/284/31	10 883	1	M4	YL
71014-2017/284/32	10 884	1	M4	YL
71014-2017/284/33	10 885	1	M4 et M5	YL
71014-2017/284/34	10 886	1	M4	YL
71014-2017/284/35	10 887	1	sondage 1, coupe ouest	YL
71014-2017/284/36	10 888	1	sondage 1, coupe ouest	YL
71014-2017/284/37	10 889	1	sondage 1, coupe ouest	YL
71014-2017/284/38	10 890	1	sondage 1, coupe ouest et US 1006	YL

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/39	10 891	1	M1	YL
71014-2017/284/40	10 892	1	M1	YL
71014-2017/284/41	10 893	1	détail M1 et M2	YL
71014-2017/284/42	10 894	1	M1 et M2	YL
71014-2017/284/43	10 895	2	M6, M7 et M8	YL
71014-2017/284/44	10 896	2	M6, M7 et M8	YL
71014-2017/284/45	10 897	2	M6, M7 et M8	YL
71014-2017/284/46	10 898	2	M6, M7 et M8	YL
71014-2017/284/47	10 899	2	M16 et M18	YL
71014-2017/284/48	10 900	2	M16	YL
71014-2017/284/49	10 901	2	M16 et M18	YL
71014-2017/284/50	10 902	2	sondage 2, coupe est	YL
71014-2017/284/51	10 903	2	sondage 2, coupe est	YL
71014-2017/284/52	10 904	2	partie sud du sondage 2	YL
71014-2017/284/53	10 905	2	M19, US 2007, 2008, 2009,2010,2011,2004, M18 et M16, M7, Us 2001, M6	YL
71014-2017/284/54	10 906	2	M6 et début coupe ouest sondage 2	YL
71014-2017/284/55	10 907	2	début coupe ouest sondage 2	YL
71014-2017/284/56	10 908	2	coupe ouest sondage 2	YL
71014-2017/284/57	10 909	2	vue générale de la partie nord du sondage 2	YL
71014-2017/284/58	10 910	2	vue générale de la partie nord du sondage 2	YL
71014-2017/284/59	10 911	2	vue générale de la partie nord du sondage 2	YL
71014-2017/284/60	10 912	2	vue générale de la partie nord du sondage 2	YL
71014-2017/284/61	10 913	2	vue générale de la partie nord du sondage 2	YL
71014-2017/284/62	10 914	2	vue générale de la partie nord-est du sondage 2	YL
71014-2017/284/63	10 915	2	vue générale de la partie nord-est du sondage 2	YL
71014-2017/284/64	10 916	2	vue générale de la partie nord-est du sondage 2	YL
71014-2017/284/65	10 917	2	vue générale de la partie nord-est du sondage 2	YL
71014-2017/284/66	10 918	2	vue générale de la cave du sondage 2	YL
71014-2017/284/67	10 919	2	vue générale de la cave du sondage 2	YL
71014-2017/284/68	10 920	2	vue générale de la cave du sondage 2	YL
71014-2017/284/69	10 921	2	vue générale de la cave du sondage 2	YL
71014-2017/284/70	10 922	2	M10 et M11	YL
71014-2017/284/71	10 923	2	M10, M11 US 2002	YL
71014-2017/284/72	10 924	2	M10, M11 US 2002	YL
71014-2017/284/73	10 925	2	M10, M11 US 2002	YL
71014-2017/284/74	10 926	2	vue générale de la partie nord du sondage 2	YL
71014-2017/284/75	10 927	2	vue générale de la partie nord du sondage 2	YL
71014-2017/284/76	10 928	2	vue générale de la partie nord du sondage 2	YL

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/77	10 929	2	M10, M11 US 2002	YL
71014-2017/284/78	10 930	2	M10, M11 US 2002	YL
71014-2017/284/79	10 931	2	M9	YL
71014-2017/284/80	10 932	2	M9/M10	YL
71014-2017/284/81	10 933	2	M9	YL
71014-2017/284/82	10 934	2	marches calcaire et M15	YL
71014-2017/284/83	10 935	2	marches calcaire et M15	YL
71014-2017/284/84	10 936	2	marches calcaire, M15 et M13	YL
71014-2017/284/85	10 937	2	M17, marches calcaire, M15 et M13	YL
71014-2017/284/86	10 938	2	M17, marches calcaire, M15 et M13	YL
71014-2017/284/87	10 939	2	élévation de la cave du sondage 2	YL
71014-2017/284/88	10 940	2	élévation de la cave du sondage 2	YL
71014-2017/284/89	10 941	2	apparition du fond de la cave	YL
71014-2017/284/90	10 942	2	élévation de la cave et apparition du fond	YL
71014-2017/284/91	10 943	2	élévation de la cave et apparition du fond	YL
71014-2017/284/92	10 944	2	M10 élévation	YL
71014-2017/284/93	10 945	2	M10 élévation	YL
71014-2017/284/94	10 946	2	M11 élévation	YL
71014-2017/284/95	10 947	2	M11 élévation	YL
71014-2017/284/96	10 948	2	M11 élévation et M17	YL
71014-2017/284/97	10 949	2	M17, marches calcaire, M15 et M13	YL
71014-2017/284/98	10 950	2	marches calcaires	YL
71014-2017/284/99	10 951	2	marches calcaires, M17, M14 et M13	YL
71014-2017/284/100	10 952	2	vue du mur extérieur nord du bâtiment Minnaert	YL
71014-2017/284/101	10 953	2	vue du mur extérieur nord du bâtiment Minnaert	YL
71014-2017/284/102	10 954	1	vue generale du sondage 1	YL
71014-2017/284/103	10 955	1	vue generale du sondage 1	YL
71014-2017/284/104	10 956	1	vue generale du sondage 1	YL
71014-2017/284/105	10 957	3	vue generale du sondage 3	YL
71014-2017/284/106	10 958	3	vue generale du sondage 3	YL
71014-2017/284/107	10 959	3	US 3016, 3018, 3078, 3019, 3017	YL
71014-2017/284/108	10 960	3	US 3016, 3018, 3078, 3019, 3017	YL
71014-2017/284/109	10 961	3	US 3016, 3018, 3078, 3019	YL
71014-2017/284/110	10 962	3	US 3016, 3018, 3078, 3019	YL
71014-2017/284/111	10 963	3	US 3020, 3022, 3023, 3021, 3025	YL
71014-2017/284/112	10 964	3	US 3020, 3022, 3023, 3021, 3025	YL
71014-2017/284/113	10 965	3	vue de la partie sud du sondage	YL
71014-2017/284/114	10 966	3	détail 3017, 3020, 3042	YL
71014-2017/284/115	10 967	3	vue de la partie sud du sondage 3	YL
71014-2017/284/116	10 968	3	vue de la partie sud du sondage 3	YL
71014-2017/284/117	10 969	3	US 3025	YL
71014-2017/284/118	10 970	3	US 3025, 3024, 3026, 3027 et 3028	YL
71014-2017/284/119	10 971	3	US 3025, 3024, 3026, 3027	YL
71014-2017/284/120	10 972	3	US 3028	YL
71014-2017/284/121	10 973	3	US 3028	YL
71014-2017/284/122	10 974	3	US 3028	YL
71014-2017/284/123	10 975	3	vue générale du sondage 3 depuis le sud	YL

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/124	10 976	3	US 3028 détail	YL
71014-2017/284/125	10 977	3	US 3028 détail	YL
71014-2017/284/126	10 978	3	US 3028	YL
71014-2017/284/127	10 979	3	niveaux de «terres noires»	YL
71014-2017/284/128	10 980	3	niveaux de «terres noires»	YL
71014-2017/284/129	10 981	3	niveaux de «terres noires»	YL
71014-2017/284/130	10 982	3	US 3035, 3034, 3036	YL
71014-2017/284/131	10 983	3	US 3035, 3034, 3036	YL
71014-2017/284/132	10 984	3	US 3031, 3032, 3033	YL
71014-2017/284/133	10 985	3	US 3031, 3032, 3033, 3068	YL
71014-2017/284/134	10 986	3	US 3031, 3032, 3033, 3068	YL
71014-2017/284/135	10 987	3	US 3031, 3032, 3033, 3068, M22 et «terres noires»	YL
71014-2017/284/136	10 988	3	US 3031, 3032, 3033, 3068, M22 et «terres noires»	YL
71014-2017/284/137	10 989	3	US 3031, 3032, 3033, 3068, M22 et «terres noires»	YL
71014-2017/284/138	10 990	3	US 3031, 3032, 3033, 3068, M22 et «terres noires»	YL
71014-2017/284/139	10 991	3	US 3031, 3032, 3033, 3068, M22 et «terres noires»	YL
71014-2017/284/140	10 992	3	vue générale du sondage 3	YL
71014-2017/284/141	10 993	3	vue générale du sondage 3	YL
71014-2017/284/142	10 994	3	US 3007, 3001 et maçonnerie	YL
71014-2017/284/143	10 995	3	US 3001, 3007, 3006, 3103, 3102 et maçonnerie	YL
71014-2017/284/144	10 996	3	US 3007, 3001 et maçonnerie	YL
71014-2017/284/145	10 997	3	détail 3001 et maçonnerie	YL
71014-2017/284/146	10 998	3	US 3001, 3007, 3006, 3103, 3102 et maçonnerie	YL
71014-2017/284/147	10 999	3	US 3001, 3007, 3006, 3103, 3102 et maçonnerie	YL
71014-2017/284/148	20 001	3	US 3007, 3001 et maçonnerie	YL
71014-2017/284/149	20 002	3	US 3007, 3006, 3103, 3102 et maçonnerie, 3104, 3105, 3009/3010	YL
71014-2017/284/150	20 003	3	US 3007, 3006, 3103, 3102 et maçonnerie, 3104, 3105, 3009/3010	YL
71014-2017/284/151	20 004	3	US 3104, 3105, 3102, 3106, 3009/3010	YL
71014-2017/284/152	20 005	3	US 3009/3010	YL
71014-2017/284/153	20 006	3	US 3102, 3011, 3009/3010, 3007	YL
71014-2017/284/154	20 007	3	US 3106, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/155	20 008	3	US 3106, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/156	20 009	3	US 3106, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/157	20 010	3	US 3018, 3078, 3019	YL
71014-2017/284/158	20 011	3	vue générale partie sud du sondage 3	YL
71014-2017/284/159	20 012	3	vue générale du sondage 3 vue du nord	YL
71014-2017/284/160	20 013	3	vue generale du sondage 3 vue du sud	YL
71014-2017/284/161	20 014	3	vue generale du sondage 3 vue du sud	YL
71014-2017/284/162	20 015	3	coupe est sondage 3 (coupe A-B)	YL
71014-2017/284/163	20 016	3	coupe est sondage 3 (coupe A-B)	YL
71014-2017/284/164	20 017	3	coupe est sondage 3 (coupe A-B)	YL

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/165	20 018	3	partie nord du sondage 3	YL
71014-2017/284/166	20 019	3	partie nord du sondage 3	YL
71014-2017/284/167	20 020	3	coupe est sondage 3 (coupe A-B)	YL
71014-2017/284/168	20 021	3	coupe est sondage 3 (coupe A-B)	YL
71014-2017/284/169	20 022	3	US 3040, 3003 et M20	YL
71014-2017/284/170	20 023	3	coupe est sondage 3 (coupe A-B)	YL
71014-2017/284/171	20 024	3	coupe est sondage 3 (coupe A-B)	YL
71014-2017/284/172	20 025	4	sondage 4 : nettoyage	YL
71014-2017/284/173	20 026	4	sondage 4 : nettoyage	YL
71014-2017/284/174	20 027	4	sondage 4 : nettoyage	YL
71014-2017/284/175	20 028	4	sondage 4 : nettoyage	YL
71014-2017/284/176	20 029	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4009,4028, 4012, 4017	YL
71014-2017/284/177	20 030	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4009,4028, 4012, 4017, 4008, 4004, 4027	YL
71014-2017/284/178	20 031	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4009,4028, 4012, 4017, 4008, 4004, 4027	YL
71014-2017/284/179	20 032	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4009,4028, 4012, 4017, 4008, 4004, 4027	YL
71014-2017/284/180	20 033	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4009,4028, 4012, 4017, 4008, 4004, 4027	YL
71014-2017/284/181	20 034	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4009,4028, 4012, 4017, 4008, 4004, 4027	YL
71014-2017/284/182	20 035	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4009,4028, 4012, 4017, 4008, 4004, 4027	YL
71014-2017/284/183	20 036	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4012, 4017, 4008, 4004, 4027, 4024	YL
71014-2017/284/184	20 037	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4012, 4017, 4008, 4004, 4027	YL
71014-2017/284/185	20 038	4	M26, M25: enduit de tuileau	YL
71014-2017/284/186	20 039	4	M26, M25, M23 : enduit de tuileau	YL
71014-2017/284/187	20 040	4	M26 : enduit de tuileau	YL
71014-2017/284/188	20 041	4	M26 : enduit de tuileau	YL
71014-2017/284/189	20 042	4	M25 : enduit de tuileau	YL
71014-2017/284/190	20 043	4	M25 : enduit de tuileau	YL
71014-2017/284/191	20 044	4	US 4014, 4002/4003, 4007, 4026, 4025	YL
71014-2017/284/192	20 045	4	US 4014, 4002/4003, 4007, 4026, 4025	YL
71014-2017/284/193	20 046	4	US 4014, 4002/4003	YL
71014-2017/284/194	20 047	4	US 4014, 4002/4003	YL
71014-2017/284/195	20 048	4	US 4028, bloc monumental	YL
71014-2017/284/196	20 049	4	US 4028, bloc monumental	YL
71014-2017/284/197	20 050	4	bassin (M23, M24, M25, M26), US 4010, 4009,4028, 4012, 4017	YL
71014-2017/284/198	20 051	4	vue générale du sondage 4	YL
71014-2017/284/199	20 052	4	vue générale du sondage 4	YL
71014-2017/284/200	20 053	4	vue générale du sondage 4	YL
71014-2017/284/201	20 054	4	vue générale du sondage 4	YL
71014-2017/284/202	20 055	4	US 4028, bloc monumental	YL

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/203	20 056	4	US 4028, bloc monumental	YL
71014-2017/284/204	20 057	4		YL
71014-2017/284/205	20 058	4		YL
71014-2017/284/206	20 059	4		YL
71014-2017/284/207	20 060	4		YL
71014-2017/284/208	20 061	4		YL
71014-2017/284/209	20 062	4		YL
71014-2017/284/210	20 063	4	US 4012	YL
71014-2017/284/211	20 064	4	US 4012	YL
71014-2017/284/212	20 065	4	US 4012	YL
71014-2017/284/213	20 066	4	US 4012, M23	YL
71014-2017/284/214	20 067	4	US 4012, M23	YL
71014-2017/284/215	20 068	4	US 4012, M23, 4017, 4028	YL
71014-2017/284/216	20 069	4	US 4012, 4029, 4015, 4006, 4025	YL
71014-2017/284/217	20 070	4	US 4012, 4029, 4015, 4006, 4025	YL
71014-2017/284/218	20 071	4	US 4012, 4029, 4015, 4006, 4025	YL
71014-2017/284/219	20 072	4	US 4025, 4026, 4007, 4009, 4012, 4017	YL
71014-2017/284/220	20 073	4	US 4025, 4026, 4007, 4009, 4012, 4017	YL
71014-2017/284/221	20 074	4	US 4012, 4009	YL
71014-2017/284/222	20 075	4	US 4012, 4009, 4017	YL
71014-2017/284/223	20 076	4	US 4012, 4009, 4017	YL
71014-2017/284/224	20 077	4	US 4012, 4009, 4017	YL
71014-2017/284/225	20 078	4	M25, US 4016	YL
71014-2017/284/226	20 079	4	M25, US 4016	YL
71014-2017/284/227	20 080	4	M25, US 4016 (avec bassin en arrière plan)	YL
71014-2017/284/228	20 081	4	M25, US 4016 (avec bassin en arrière plan)	YL
71014-2017/284/229	20 082	4	Détail M25 et US 4016	YL
71014-2017/284/230	20 083	4	Détail M25 et US 4016	YL
71014-2017/284/231	20 084	4	M25, US 4016 (avec bassin en arrière plan)	YL
71014-2017/284/232	20 085	4	M25, US 4016, 4004, 4019/4020, 4024, M27	YL
71014-2017/284/233	20 086	4	bassin, M25, US 4016, 4004, 4019/4020, 4024, M27	YL
71014-2017/284/234	20 087	4	bassin, M25, US 4016, 4004, 4019/4020, 4024, M27	YL
71014-2017/284/235	20 088	4	bassin, M25, US 4016, 4004, 4019/4020, 4024, M27	YL
71014-2017/284/236	20 089	4	M25, US 4016, 4004, 4019/4020, 4024, M27, 4023	YL
71014-2017/284/237	20 090	4	US 4004, 4024, 4019/4020, M2, 4023	YL
71014-2017/284/238	20 091	4	US 4004, 4024, 4019/4020, M2, 4023	YL
71014-2017/284/239	20 092	4	détail: US 4004, M27, 4019/4020	YL
71014-2017/284/240	20 093	4	détail: US 4004, M27, 4019/4020	YL
71014-2017/284/241	20 094	4	vue générale sondage 4	YL
71014-2017/284/242	20 095	4	vue générale sondage 4	YL
71014-2017/284/243	20 096	4	détail: US 4004, M27, 4019/4020, 4024	YL

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/244	20 097	4	M25, US 4016, 4004, 4019/4020, 4024, M27, 4023	YL
71014-2017/284/245	20 098	4	M25, US 4016, 4004, 4019/4020, 4024, M27, 4023	YL
71014-2017/284/246	20 099	4	détail: US 4004, M27, 4019/4020, 4024	YL
71014-2017/284/247	20 100	4	M25, US 4016, début sondage dans 4024	YL
71014-2017/284/248	20 101	4	M25, US 4016, début sondage dans 4024	YL
71014-2017/284/249	20 102	4	M25, US 4016, début sondage dans 4024	YL
71014-2017/284/250	20 103	4	M25, US 4016, début sondage dans 4024, M27	YL
71014-2017/284/251	20 104	4	M25, US 4016, début sondage dans 4024, M27	YL
71014-2017/284/252	20 105	4	US 4002/4003	YL
71014-2017/284/253	20 106	4	US 4002/4003	YL
71014-2017/284/254	20 107	4	US 4002/4003, 4014, 4007, 4026, 4025	YL
71014-2017/284/255	20 108	4	bassin: M25, M26, M3, M24	YL
71014-2017/284/256	20 109	4	bassin: M25, M26, M3, M24	YL
71014-2017/284/257	20 110	4	bassin: M25, M26, M3, M24: 4002/4003	YL
71014-2017/284/258	20 111	4	bassin: M25, M26, M3, M24: 4002/4003	YL
71014-2017/284/259	20 112	4	sondage 4 : fin du nettoyage	YL
71014-2017/284/260	20 113	4	sondage 4 : fin du nettoyage	YL
71014-2017/284/261	20 114	4	sondage 4 : fin du nettoyage	YL
71014-2017/284/262	20 115	4	sondage 4 : fin du nettoyage	YL
71014-2017/284/263	20 116	4	sondage 4 : fin du nettoyage	YL
71014-2017/284/264	20 117	4	sondage 4 : fin du nettoyage	YL
71014-2017/284/265	20 118	4	sondage 4 : fin du nettoyage	YL
71014-2017/284/266	20 119	4	bassin: M25, M26, M3, M24	YL
71014-2017/284/267	20 120	4	bassin: M25, M26, M3, M24, US 4016, 4024, M27	YL
71014-2017/284/268	20 121	4	bassin: M25, M26, M3, M24, US 4016, 4028	YL
71014-2017/284/269	20 122	4	US 4015, 4029	YL
71014-2017/284/270	20 123	4	détail US 4015 et 4029	YL
71014-2017/284/271	20 124	4	détail US 4015 et 4029	YL
71014-2017/284/272	20 125	4	US 4015, 4029, 4012	YL
71014-2017/284/273	20 126	4	US 4010/4011	YL
71014-2017/284/274	20 127	4	US 4010/4011	YL
71014-2017/284/275	20 128	4	US 4010/4011	YL
71014-2017/284/276	20 129	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/277	20 130	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/278	20 131	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/279	20 132	3	US 3016, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/280	20 133	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/281	20 134	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046	YL

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/282	20 135	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046	YL
71014-2017/284/283	20 136	3	terres noires	YL
71014-2017/284/284	20 137	3	terres noires	YL
71014-2017/284/285	20 138	3	terres noires	YL
71014-2017/284/286	20 139	3	US 3016, 3043/3044, 3045/3046, terres noires	YL
71014-2017/284/287	20 140	3	US 3016, 3043/3044, 3045/3046, terres noires	YL
71014-2017/284/288	20 141	3	US 3016, 3043/3044 fouillé, 3045/3046	YL
71014-2017/284/289	20 142	3	US 3043/3044 fouillé	YL
71014-2017/284/290	20 143	3	US 3043/3044 fouillé	YL
71014-2017/284/291	20 144	3	US 3043/3044 fouillé	YL
71014-2017/284/292	20 145	3	US 3043/3044 fouillé	YL
71014-2017/284/293	20 146	3	US 3009/3010	YL
71014-2017/284/294	20 147	3	US 3009/3010	YL
71014-2017/284/295	20 148	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046, US 3009/3010	YL
71014-2017/284/296	20 149	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046, US 3009/3010, 3011	YL
71014-2017/284/297	20 150	3	US 3009/3010 après démontage	YL
71014-2017/284/298	20 151	3	US 3009/3010 après démontage	YL
71014-2017/284/299	20 152	3	US 3015, 3016, 3043/3044, 3045/3046, US 3009, 3011	YL
71014-2017/284/300	20 153	3	US 3009/3010 après démontage, vue en coupe	YL
71014-2017/284/301	20 154	3	US 3009/3010 après démontage, vue en coupe	YL
71014-2017/284/302	20 155	3	US 3009/3010 après démontage, vue en coupe	YL
71014-2017/284/303	20 156	3	US 3009/3010 après démontage, vue en coupe	YL
71014-2017/284/304	20 157	3	US 3009/3010 après démontage, vue en coupe	YL
71014-2017/284/305	20 177	4	sondage dans 4023	YL
71014-2017/284/306	20 178	4	sondage dans 4023	YL
71014-2017/284/307	20 179	4	sondage dans 4023, M27, 4019/4020, 4024, 4023	YL
71014-2017/284/308	20 180	4	sondage dans 4023, M27, 4019/4020, 4024, 4023	YL
71014-2017/284/309	20 181	4	sondage dans 4023	YL
71014-2017/284/310	20 182	4	sondage dans 4023, M27, 4019/4020, 4024, 4023	YL
71014-2017/284/311	20 183	4	sondage dans 4023, aménagement de tuiles ?	YL
71014-2017/284/312	20 184	4	sondage dans 4023, M27, 4019/4020, 4024, 4023	YL
71014-2017/284/313	20 185	4	sondage dans 4023, aménagement de tuiles ?	YL
71014-2017/284/314	20 186	4	sondage dans 4023, coupe sud	YL
71014-2017/284/315	20 187	4	sondage dans 4023, coupe sud	YL
71014-2017/284/316	20 188	4	sondage dans 4023, coupe sud	YL
71014-2017/284/317	20 189	3	M21, 3076	YL
71014-2017/284/318	20 190	3	M21, 3076	YL
71014-2017/284/319	20 191	3	M21, 3076	YL

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/320	20 192	3	M21, 3076	YL
71014-2017/284/321	20 193	3	détail M21, 3076	YL
71014-2017/284/322	20 194	3	détail M21, 3076	YL
71014-2017/284/323	20 195	3	détail M21	YL
71014-2017/284/324	20 196	3	détail M21	
71014-2017/284/325	20 197	3	élévation M21	
71014-2017/284/326	20 198	3	élévation M21	
71014-2017/284/327	20 199	3	élévation M21	
71014-2017/284/328	20 200	3	coupe est du sondage dans 3076	
71014-2017/284/329	20 201	3	coupe est du sondage dans 3076	
71014-2017/284/330	20 202	3	vue de l'espace entre M21 et US 3001	
71014-2017/284/331	20 203	3	vue de l'espace entre M21 et US 3001	
71014-2017/284/332	20 204	3	vue de l'espace entre M21 et US 3007	
71014-2017/284/333	20 205	3	coupe nord du sondage dans 3076	
71014-2017/284/334	20 206	3	coupe nord du sondage dans 3076	
71014-2017/284/335	20 208	4	US 4031 (vase en place)	AT
71014-2017/284/336	20 209	4	US 4031 (vase en place)	AT
71014-2017/284/337	20 210	4	US 4031 (vase en place)	AT
71014-2017/284/338	20 211	4	US 4031 (vase en place)	AT
71014-2017/284/339	20 212	4	US 4031 (vase en place)	AT
71014-2017/284/340	20 214	4	US 4032	AT
71014-2017/284/341	20 216	4	US 4032	AT
71014-2017/284/342	20 217	4	US 4032	AT
71014-2017/284/343	20 218	4	US 4032	AT
71014-2017/284/344	20 219	4	coupe sud ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/345	20 220	4	coupe sud ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/346	20 221	4	coupe sud ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/347	20 222	4	coupe sud ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/348	20 223	4	coupe sud ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/349	20 225	4	coupe sud ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/350	20 226	4	coupe ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/351	20 227	4	coupe ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/352	20 228	4	coupe ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/353	20 229	4	coupe ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/354	20 230	4	coupe ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/355	20 232	4	coupe ouest sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/356	20234	4	élévation M27 dans petit sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/357	20235	4	élévation M27 dans petit sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/358	20236	4	élévation M27 dans petit sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/359	20237	4	élévation M27 dans petit sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/360	20238	4	élévation M27 dans petit sondage dans 4023	AT

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/361	20239	4	élévation M27 dans petit sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/362	20240	4	petite coupe sud est sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/363	20241	4	petite coupe sud est sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/364	20242	4	petite coupe sud est sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/365	20243	4	petite coupe sud est sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/366	20245	3	US 3025	YL
71014-2017/284/367	20246	3	US 3025	YL
71014-2017/284/368	20247	3	US 3025	YL
71014-2017/284/369	20248	3	US 3025	YL
71014-2017/284/370	20249	3	US 3025	YL
71014-2017/284/371	20250	3	US 3025	YL
71014-2017/284/372	20251	3	US 3025	YL
71014-2017/284/373	20252	3	US 3025	YL
71014-2017/284/374	20253	3	US 3025	YL
71014-2017/284/375	20254	3	US 3025	YL
71014-2017/284/376	20255	3	US 3025	YL
71014-2017/284/377	20256	3	US 3025	YL
71014-2017/284/378	20257	4	coupe sud est dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/379	20258	4	coupe sud est dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/380	20259	4	coupe sud est dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/381	20260	4	coupe sud est dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/382	20261	4	coupe sud est dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/383	20262	4	coupe sud est dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/384	20263	4	élévation M27 dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/385	20264	4	élévation M27 dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/386	20265	4	élévation M27 dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/387	20266	4	élévation M27 dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/388	20267	4	élévation M27 dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/389	20268	4	élévation M27 dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/390	20269	4	coupe nord ouest dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/391	20270	4	coupe nord ouest dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/392	20271	4	coupe nord ouest dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/393	20272	4	coupe nord ouest dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/394	20273	4	coupe nord sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/395	20274	4	coupe nord sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/396	20275	4	coupe nord sondage dans 4004	TD

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/397	20276	4	coupe nord sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/398	20277	4	US 4033	TD
71014-2017/284/399	20278	4	vue générale sondages de chaque côté de M27	TD
71014-2017/284/400	20279	4	vue générale sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/401	20280	4	vue générale sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/402	20281	4	vue générale sondages de chaque côté de M27	TD
71014-2017/284/403	20282	4	vue générale sondages de chaque côté de M27	TD
71014-2017/284/404	20283	4	US 4033	TD
71014-2017/284/405	20284	4	US 4033	TD
71014-2017/284/406	20285	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/407	20286	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/408	20287	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/409	20288	3	US 3076, 3075, 3074, 3011	TD
71014-2017/284/410	20289	3	US 3076, 3075, 3074, 3011	TD
71014-2017/284/411	20290	3	US 3076, 3075, 3074 et coupe	TD
71014-2017/284/412	20291	3	US 3076, 3075, 3074 et coupe	TD
71014-2017/284/413	20292	3	US 3076, 3075, 3074 et coupe	TD
71014-2017/284/414	20293	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/415	20294	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/416	20295	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/417	20296	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/418	20297	3	US 3076, 3075, 3074, M21	TD
71014-2017/284/419	20298	3	US 3076, 3075, 3074, M21	TD
71014-2017/284/420	20299	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/421	20300	3	US 3076, 3075, 3074	TD
71014-2017/284/422	20301	3	tegulae entière reconstituée	TD
71014-2017/284/423	20302	3	tegulae entière reconstituée	TD
71014-2017/284/424	20303	3	tegulae entière reconstituée	TD
71014-2017/284/425	20304	3	imbrex entiere	TD
71014-2017/284/426	20305	3	imbrex entiere	TD
71014-2017/284/427	20306	3	imbrex entiere	TD
71014-2017/284/428	20307	3	imbrex entiere	TD
71014-2017/284/429	20308	3	tegulae entière reconstituée	TD
71014-2017/284/430	20309	3	tegulae entière reconstituée	TD
71014-2017/284/431	20310	3	tegulae entière reconstituée	TD
71014-2017/284/432	20311	4	élévation M27 dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/433	20312	4	élévation M27 dans sondage dans 4004	TD
71014-2017/284/434	20313	4	détail enduit de tuileau sur M27	TD
71014-2017/284/435	20314	4	coupe sud ouest sondage dans 4023: feuilletage de niveaux de sable	AT
71014-2017/284/436	20315	4	coupe sud ouest sondage dans 4023: feuilletage de niveaux de sable	AT
71014-2017/284/437	20316	4	coupe sud ouest sondage dans 4023: feuilletage de niveaux de sable	AT
71014-2017/284/438	20317	4	coupe sud ouest sondage dans 4023: feuilletage de niveaux de sable	AT

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/439	20318	4	M27, M 25 et sondages de part et d'autre de M27	AT
71014-2017/284/440	20319	4	M27, M 25 et sondages de part et d'autre de M27	AT
71014-2017/284/441	20320	4	élévation M27 et fond du sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/442	20321	4	élévation M27 et fond du sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/443	20322	4	élévation M27 dans sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/444	20323	4	élévation M27 dans sondage dans 4023	AT
71014-2017/284/445	20324	4	sondages de part et d'autre de M27	YL
71014-2017/284/446	20325	4	sondages de part et d'autre de M27	YL
71014-2017/284/447	20326	4	vue générale du bassin, M27 et les 2 sondages de part et d'autre de M27	TD
71014-2017/284/448	20327	4	sondages de part et d'autre de M27	TD
71014-2017/284/449	20328	4	sondages de part et d'autre de M27	TD
71014-2017/284/450	20329	4	vue générale du bassin, M27 et les 2 sondages de part et d'autre de M27	TD
71014-2017/284/451	20330	4	sondages de part et d'autre de M27	TD
71014-2017/284/452	20332	3	US 3019	TD
71014-2017/284/453	20333	3	US 3019	TD
71014-2017/284/454	20334	3	US 3019	TD
71014-2017/284/455	20335	3	US 3019	TD
71014-2017/284/456	20336	3	US 3021 3023, 3022	TD
71014-2017/284/457	20337	3	US 3021 3023, 3022	TD
71014-2017/284/458	20338	3	US 3021 3023, 3022	TD
71014-2017/284/459	20339	3	US 3021 3023, 3022	TD
71014-2017/284/460	20340	2	enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/461	20341	2	enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/462	20342	2	enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/463	20343	2	détail enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/464	20344	2	détail enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/465	20345	2	sondage réalisé devant M6, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/466	20346	2	M6/M7: enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/467	20347	2	M6/M7: enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/468	20348	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/469	20349	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/470	20350	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/471	20351	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/472	20352	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/473	20353	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/474	20354	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/475	20355	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/476	20356	2	enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/477	20357	2	enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/478	20358	2	enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/479	20359	2	enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/480	20360	2	enduit sur M8	TD
71014-2017/284/481	20361	2	enduit sur M8	TD
71014-2017/284/482	20362	2	enduit sur M8	TD
71014-2017/284/483	20363	2	enduit sur M8	TD
71014-2017/284/484	20364	2	enduit sur M8	TD
71014-2017/284/485	20365	2	sondages de part et d'autre de M6	TD
71014-2017/284/486	20366	2	sondages de part et d'autre de M6	TD
71014-2017/284/487	20367	2	M6	TD
71014-2017/284/488	20368	2	M6	TD
71014-2017/284/489	20369	2	M6	TD
71014-2017/284/490	20370	2	M6	TD
71014-2017/284/491	20371	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/492	20372	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/493	20373	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/494	20374	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/495	20375	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/496	20376	2	sondage réalisé devant M6/M7, apparition enduit conservé (côté nord)	TD
71014-2017/284/497	20377	2	détail enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/498	20378	2	détail enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/499	20379	2	détail enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/500	20380	2	détail enduit sur M6/M7	TD
71014-2017/284/501	20381	2	détail enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/502	20382	2	détail enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/503	20383	2	détail enduit sur M6 (côté nord)	TD
71014-2017/284/504		bâtiment	photos réalisées avec le drone par Com'Air	Com'Air
71014-2017/284/505		bâtiment	façade ouest du bâtiment	KL
71014-2017/284/506		bâtiment	partie ouest de la façade nord du bâtiment	KL
71014-2017/284/507		bâtiment	partie est de la façade nord du bâtiment	KL
71014-2017/284/508		bâtiment	extrémité est de la façade nord du bâtiment	KL
71014-2017/284/509		bâtiment	détail façade nord du bâtiment	KL
71014-2017/284/510		bâtiment	façade est du bâtiment, Petite rue Marchaux	KL

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Auteur
71014-2017/284/511		bâtiment	vue générale du rez-de-chaussée du bâtiment	KL
71014-2017/284/512		bâtiment	détail état sanitaire de l'étage	KL
71014-2017/284/513		bâtiment	détail état sanitaire de l'étage	KL
71014-2017/284/514		bâtiment	rez-de-chaussée du bâtiment	KL
71014-2017/284/515		Fenêtre 1	fenêtre 1 en cours de piquetage	KL
71014-2017/284/516		Fenêtre 1	détail UC 1.4 / UC 1.3	KL
71014-2017/284/517		Fenêtre 1	fenêtre 1 (photo redressée)	KL
71014-2017/284/518		Fenêtre 2	détail UC 2.2 / UC 2.5 / UC 2.4	KL
71014-2017/284/519		Fenêtre 2	fenêtre 2 (photo redressée)	KL
71014-2017/284/520		Fenêtre 3	détail mortiers MO 12 / MO 11	KL
71014-2017/284/521		Fenêtre 3	fenêtre 3 (photo redressée)	KL
71014-2017/284/522		Fenêtre 5	détail UC 5.1	KL
71014-2017/284/523		Fenêtre 4	détail UC 4.3	KL
71014-2017/284/524		Fenêtre 4	fenêtre 4 (photo redressée)	KL
71014-2017/284/525		Fenêtre 5	fenêtre 5 (photo redressée)	KL
71014-2017/284/526		Fenêtre 6	fenêtre 6	KL
71014-2017/284/527		Fenêtre 6	détail UC 6.1 / UC 6.2	KL
71014-2017/284/528		Fenêtre 7	fenêtre 7	KL
71014-2017/284/529		Fenêtre 7	détail du ressaut et relation UC 7.1 qui vient sur les murs M7 et M6	KL
71014-2017/284/530		cave-tour	parement nord-ouest de MR 101	KL
71014-2017/284/531		cave-tour	parement nord de MR 101	KL
71014-2017/284/532		cave-tour	détail de l'enduit de la voûte avec de très nombreux tessons	KL
71014-2017/284/533		cave-tour	parement est de MR 101	KL
71014-2017/284/534		grande cave	mur nord de la cave	KL
71014-2017/284/535		grande cave	relation MR 102 / mue de cloison ouest de la cave	KL
71014-2017/284/536		grande cave	zone caniveau CAN 104 qui repose sur MR 105	KL
71014-2017/284/537		grande cave	MR 105	KL
71014-2017/284/538		grande cave	MR 107	KL
71014-2017/284/539		grande cave	arc de décharge dans le mur est de la cave	KL
71014-2017/284/540		grande cave	détail MR 102	KL
71014-2017/284/541		grande cave	vue sur la voûte en berceau MR 103 de la cave vers le sud	KL

DOCUMENTATION GRAPHIQUE

Numero site SAVA	numéro d'inventaire					Type	Nature	Support	Fomat	Description	Echelle	Auteur
2017.6	G	/	2017/284	/	1	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Sondage 1 : coupe A-B	1/20	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	2	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	sondage 2 : coupe A-B-C	1/20	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	3	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Sondage 3 : coupe A-B 1/3	janv-25	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	4	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Sondage 3: coupe A-B 2/3	1/25	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	5	mi-nute	relevé de terrain	papier millimétré	A3	Sondage 3: coupe A-B 3/3	1/25	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	6	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Schéma sondage 3-Schéma sondage 4	1/50	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	7	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Sondage 4: coupe C-D 1/2	1/25	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	8	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	sondage 4: coupe C-D 2/2	1/25	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	9	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Sondage 4: coupe E-F 1/2	1/25	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	10	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	sondage 4 : coupe E-f 2/2	1/25	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	11	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Sondage 4 : coupe cumulé schématique G-H-I-J	1/25	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	12	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A4	Dessin fragment bracelet	1/1	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	13	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan sondage 4 1/2	1/20	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	14	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan sondage 4 2/2	1/20	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	15	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan sondage 1	1/20	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	16	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan sondage 2 1/2	1/20	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	17	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan sondage 2 2/2	1/20	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	18	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan sondage 3	1/20	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	19	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan tour cave	1/50	K. Lagorsse
2017.6	G	/	2017/284	/	20	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan bâtiment Minaert	1/150	Y. Labaune
2017.6	G	/	2017/284	/	21	mi-nute	relevé de terrain	papier calque	A3	Plan cave 2ème tour	1/25	Y. Labaune
2017.6	E	/	2017/284	/	1	mi-nute	feuillet	papier	A4	description des structures et unités stragaphiques		Y. Labaune

Annexe n° 5. Listing des points topographiques

Nom	Code	X	Y	Z	Commentaire
ST2	ST	798859,474	6651130,046	318,07	Point de reference
ST3	ST	798839,368	6651175,951	317,78	Point de reference
ST6	ST	798834,173	6651162,519	317,77	Point de reference (mais peu précis, donc non utilisé)
ST7	ST	798852,169	6651155,518	317,89	Point de reference
ST1	ST	798842,53	6651154,555	317,899	Point de reference (noté 1bis sur le plan)
PT2	ST	798808,773	6651132,635	318,116	Nouveau point pris
ST3B	ST	798839,374	6651176,064	317,773	Point de contrôle (ST3)
PT1	ST	798863,65	6651104,672	318,824	Nouveau point pris
ST5	ST	798858,94	6651098,157	319,164	Nouveau point pris (manquait le Z, mais X et Y sur plan différence plusieurs cm)
BAT_1	PT_RELEVE	798852,052	6651129,305	318,546	Point de calage façade nord du bâtiment devant les sondages 1 et 2, angle est
BAT_2	PT_RELEVE	798827,788	6651139,018	318,267	Point de calage façade nord du bâtiment devant les sondages 1 et 2, angle ouest
SD1_UP1	LIM_SOND	798848,694	6651130,655	318,399	Limite haut de sondage
SD1_UP2	LIM_SOND	798847,28	6651137,073	318,229	Limite haut de sondage
SD1_UP3	LIM_SOND	798849,488	6651137,344	318,206	Limite haut de sondage
SD1_UP4	LIM_SOND	798850,949	6651129,886	318,371	Limite haut de sondage
SD1_DOWN1	LIM_SOND	798850,756	6651130,101	317,123	Limite bas de sondage
SD1_DOWN2	LIM_SOND	798849,089	6651130,575	317,105	Limite bas de sondage
SD1_DOWN3	LIM_SOND	798847,862	6651135,349	317,515	Limite bas de sondage
SD1_DOWN4	LIM_SOND	798849,684	6651135,331	317,515	Limite bas de sondage
SD1_C1	PT_REL_COUPE	798847,684	6651135,35	317,944	Clou de coupe
SD1_C2	PT_REL_COUPE	798848,06	6651133,259	317,977	Clou de coupe
SD1_C3	PT_REL_COUPE	798848,95	6651130,62	318,03	Clou de coupe
SD1_CBL23	PT_CAL_PHOTO	798849,042	6651130,693	317,082	Cible PhotoScan
SD1_CBL22	PT_CAL_PHOTO	798849,602	6651134,609	317,532	Cible PhotoScan
SD1_CBL21	PT_CAL_PHOTO	798847,091	6651136,122	318,223	Cible PhotoScan
SD1_M1	PT_RELEVE	798847,82	6651134,899	317,659	Point de relevé de structure
SD1_M1_2	PT_RELEVE	798849,761	6651134,265	317,736	Point de relevé de structure
SD1_M1_3	PT_RELEVE	798849,978	6651133,643	317,464	Point de relevé de structure
SD1_M1_4	PT_RELEVE	798848,074	6651134,006	317,708	Point de relevé de structure
SD1_M3_1	PT_RELEVE	798849,91	6651134,321	317,762	Point de relevé de structure
SD1_M3_2	PT_RELEVE	798849,691	6651134,338	317,728	Point de relevé de structure
SD1_M3_3	PT_RELEVE	798849,73	6651135,125	317,648	Point de relevé de structure
SD1_FACAD1	PT_CAL_PHOTO	798849,012	6651130,434	318,656	Point étude élévation sur le bâtiment
SD1_FACAD2	PT_CAL_PHOTO	798850,715	6651129,779	318,615	Point étude élévation sur le bâtiment
SD1_FACAD3	PT_CAL_PHOTO	798850,705	6651129,846	317,654	Point étude élévation sur le bâtiment
SD1_FACAD4	PT_CAL_PHOTO	798849,164	6651130,459	317,391	Point étude élévation sur le bâtiment
SD1_FACAD5	PT_RELEVE	798850,712	6651129,848	317,192	Point de calage fondation antique
SD1_FACAD6	PT_RELEVE	798849,032	6651130,521	317,37	Point de calage fondation antique
SD2_UP1	LIM_SOND	798832,089	6651137,4	318,226	Limite haut de sondage
SD2_UP2	LIM_SOND	798833,687	6651141,983	318,092	Limite haut de sondage
SD2_UP3	LIM_SOND	798835,308	6651145,921	318,028	Limite haut de sondage
SD2_UP4	LIM_SOND	798842,67	6651144,239	318,114	Limite haut de sondage
SD2_UP5	LIM_SOND	798842,079	6651142,13	318,169	Limite haut de sondage

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Nom	Code	X	Y	Z	Commentaire
SD2_UP6	LIM_SOND	798840,484	6651142,216	318,159	Limite haut de sondage
SD2_UP7	LIM_SOND	798839,781	6651141,292	318,167	Limite haut de sondage
SD2_UP8	LIM_SOND	798836,583	6651141,938	318,126	Limite haut de sondage
SD2_UP9	LIM_SOND	798835,18	6651139,187	318,19	Limite haut de sondage
SD2_UP10	LIM_SOND	798833,965	6651136,629	318,239	Limite haut de sondage
SD2_DOWN1	LIM_SOND	798839,586	6651144,896	317,174	Limite bas de sondage
SD2_DOWN2	LIM_SOND	798840,015	6651142,565	317,349	Limite bas de sondage
SD2_DOWN3	LIM_SOND	798837,91	6651141,756	317,247	Limite bas de sondage
SD2_DOWN4	LIM_SOND	798836,33	6651141,955	317,545	Limite bas de sondage
SD2_DOWN5	LIM_SOND	798834,721	6651138,997	316,757	Limite bas de sondage
SD2_DOWN6	LIM_SOND	798833,882	6651136,851	317,008	Limite bas de sondage
SD2_DOWN7	LIM_SOND	798832,4	6651137,392	316,79	Limite bas de sondage
SD2_DOWN8	LIM_SOND	798834,341	6651142,91	317,092	Limite bas de sondage
SD2_DOWN9	LIM_SOND	798835,317	6651144,195	317,323	Limite bas de sondage
SD2_DOWN10	LIM_SOND	798835,785	6651145,769	317,418	Limite bas de sondage
SD2_CBL18	PT_CAL_PHO-TO	798835,736	6651145,668	317,435	Cible PhotoScan
SD2_CBL19	PT_CAL_PHO-TO	798832,905	6651138,985	316,857	Cible PhotoScan
SD2_CBL17	PT_CAL_PHO-TO	798839,864	6651141,313	318,175	Cible PhotoScan
SD2_C1	PT_CAL_COUPE	798836,944	6651145,548	317,629	Clou de coupe
SD2_C2	PT_CAL_COUPE	798836,184	6651141,608	317,532	Clou de coupe
SD2_C3	PT_CAL_COUPE	798834,785	6651138,84	317,526	Clou de coupe
SD2_C4	PT_CAL_COUPE	798833,899	6651136,701	317,506	Clou de coupe
SD2_M6_1	PT_RELEVE	798832,476	6651137,951	317,001	Point de relevé de structure
SD2_M6_2	PT_RELEVE	798832,718	6651138,796	316,981	Point de relevé de structure
SD2_M6_3	PT_RELEVE	798834,006	6651137,039	316,952	Point de relevé de structure
SD2_M6_4	PT_RELEVE	798832,93	6651137,144	316,866	Point de relevé de structure
SD2_M7_1	PT_RELEVE	798833,847	6651137,323	316,88	Point de relevé de structure
SD2_M7_2	PT_RELEVE	798834,209	6651137,583	316,889	Point de relevé de structure
SD2_M7_3	PT_RELEVE	798834,593	6651138,559	316,76	Point de relevé de structure
SD2_M7_4	PT_RELEVE	798833,526	6651137,881	316,78	Point de relevé de structure
SD2_M8_1	PT_RELEVE	798832,946	6651137,11	316,867	Point de relevé de structure
SD2_M8_2	PT_RELEVE	798832,771	6651137,367	316,87	Point de relevé de structure
SD2_M8_3	PT_RELEVE	798832,615	6651137,279	316,889	Point de relevé de structure
SD2_M16_1	PT_RELEVE	798832,309	6651137,272	317,538	Point de relevé de structure
SD2_M16_2	PT_RELEVE	798832,283	6651137,423	317,507	Point de relevé de structure
SD2_M16_3	PT_RELEVE	798833,828	6651136,755	317,557	Point de relevé de structure
SD2_M16_4	PT_RELEVE	798833,75	6651136,662	317,615	Point de relevé de structure
SD2_M10_1	PT_RELEVE	798833,368	6651140,867	317,487	Point de relevé de structure
SD2_M10_2	PT_RELEVE	798833,674	6651141,676	316,848	Point de relevé de structure
SD2_M10_3	PT_RELEVE	798836,122	6651141,67	317,431	Point de relevé de structure
SD2_M10_4	PT_RELEVE	798836,074	6651142,265	317,108	Point de relevé de structure
SD2_M10_5	PT_RELEVE	798839,721	6651142,491	317,247	Point de relevé de structure
SD2_M10_6	PT_RELEVE	798839,311	6651142,958	317,228	Point de relevé de structure
SD2_M12_1	PT_RELEVE	798839,74	6651142,625	317,216	Point de relevé de structure
SD2_M12_2	PT_RELEVE	798839,281	6651142,961	317,216	Point de relevé de structure
SD2_M12_3	PT_RELEVE	798838,526	6651145,112	316,985	Point de relevé de structure
SD2_M12_4	PT_RELEVE	798839,053	6651145,019	317	Point de relevé de structure
SD2_M12_5	PT_RELEVE	798839,564	6651143,915	317,102	Point de relevé de structure
SD2_M12_6	PT_RELEVE	798839,917	6651143,91	317,13	Point de relevé de structure
SD2_M12_7	PT_RELEVE	798839,869	6651143,105	317,193	Point de relevé de structure

ANNEXES

Nom	Code	X	Y	Z	Commentaire
SD2_M11_1	PT_RELEVE	798835,91	6651142,189	317,045	Point de relevé de structure
SD2_M11_2	PT_RELEVE	798835,401	6651142,124	316,939	Point de relevé de structure
SD2_M11_3	PT_RELEVE	798834,892	6651143,726	317,429	Point de relevé de structure
SD2_M11_4	PT_RELEVE	798835,299	6651144,052	317,332	Point de relevé de structure
SD2_M17_1	PT_RELEVE	798835,308	6651144,262	317,329	Point de relevé de structure
SD2_M17_2	PT_RELEVE	798836,201	6651144,73	317,122	Point de relevé de structure
SD2_M17_3	PT_RELEVE	798836,065	6651145,04	317,299	Point de relevé de structure
SD2_M17_4	PT_RELEVE	798835,41	6651144,851	317,434	Point de relevé de structure
SD2_M13_1	PT_RELEVE	798837,066	6651145,458	317,258	Point de relevé de structure
SD2_M13_2	PT_RELEVE	798837,17	6651145,196	317,202	Point de relevé de structure
SD2_M13_3	PT_RELEVE	798837,661	6651145,376	317,198	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE1_1	PT_RELEVE	798836,184	6651145,087	317,322	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE1_2	PT_RELEVE	798836,093	6651145,414	317,302	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE1_3	PT_RELEVE	798836,697	6651145,562	317,295	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE1_4	PT_RELEVE	798837,013	6651145,374	317,32	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE2_1	PT_RELEVE	798836,215	6651145,009	317,082	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE2_2	PT_RELEVE	798836,266	6651144,857	317,082	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE2_3	PT_RELEVE	798837,123	6651145,192	317,081	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE2_4	PT_RELEVE	798837,057	6651145,388	317,081	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE3_1	PT_RELEVE	798836,36	6651144,799	316,88	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE3_2	PT_RELEVE	798836,463	6651144,56	316,863	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE3_3	PT_RELEVE	798837,274	6651144,927	316,844	Point de relevé de structure
SD2_MARCHE3_4	PT_RELEVE	798837,146	6651145,177	316,853	Point de relevé de structure
SD2_M9_1	PT_RELEVE	798835,701	6651141,017	317,368	Point de relevé de structure
SD2_M9_2	PT_RELEVE	798835,439	6651141,019	316,729	Point de relevé de structure
SD2_M9_3	PT_RELEVE	798835,465	6651141,418	316,822	Point de relevé de structure
SD2_M9_4	PT_RELEVE	798836,151	6651141,565	317,571	Point de relevé de structure
ST4	ST	798817,442	6651123,955	318,325	Nouveau point pris (manquait le Z, mais X et Y sur plan différence plusieurs cm)
SD3_UP_1	LIM_SOND	798848,603	6651102,013	318,787	Limite haut de sondage
SD3_UP_2	LIM_SOND	798849,604	6651102,975	318,78	Limite haut de sondage
SD3_UP_3	LIM_SOND	798857,045	6651099,211	319,026	Limite haut de sondage
SD3_UP_4	LIM_SOND	798852,47	6651096,281	318,987	Limite haut de sondage
SD3_UP_5	LIM_SOND	798847,328	6651092,279	319,039	Limite haut de sondage
SD3_UP_6	LIM_SOND	798844,977	6651090,31	319,05	Limite haut de sondage
SD3_UP_7	LIM_SOND	798845,142	6651089,274	319,116	Limite haut de sondage
SD3_UP_8	LIM_SOND	798842,934	6651086,55	319,729	Limite haut de sondage
SD3_UP_9	LIM_SOND	798840,609	6651085,481	319,799	Limite haut de sondage
SD3_UP_10	LIM_SOND	798839,557	6651085,603	319,742	Limite haut de sondage
SD3_UP_11	LIM_SOND	798834,356	6651081,508	319,857	Limite haut de sondage
SD3_CBL10	PT_CAL_PHOTO	798834,275	6651081,553	319,857	Cible PhotoScan
SD3_UP_12	LIM_SOND	798832,101	6651084,414	319,631	Limite haut de sondage
SD3_UP_13	LIM_SOND	798836,168	6651088,008	319,355	Limite haut de sondage
SD3_UP_14	LIM_SOND	798839,949	6651091,152	319,031	Limite haut de sondage
SD3_UP_15	LIM_SOND	798843,213	6651094,138	318,949	Limite haut de sondage
SD3_UP_16	LIM_SOND	798850,21	6651099,938	318,739	Limite haut de sondage
SD3_DOWN1	LIM_SOND	798851,108	6651098,952	317,777	Limite bas de sondage
SD3_DOWN2	LIM_SOND	798847,333	6651095,744	316,993	Limite bas de sondage

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Nom	Code	X	Y	Z	Commentaire
SD3_DOWN3	LIM_SOND	798844,015	6651092,965	316,902	Limite bas de sondage
SD3_DOWN4	LIM_SOND	798839,772	6651089,353	317,289	Limite bas de sondage
SD3_DOWN5	LIM_SOND	798835,835	6651086,139	317,641	Limite bas de sondage
SD3_DOWN6	LIM_SOND	798833,871	6651084,535	317,809	Limite bas de sondage
SD3_DOWN7	LIM_SOND	798834,989	6651083,167	317,835	Limite bas de sondage
SD3_DOWN8	LIM_SOND	798839,252	6651086,58	317,552	Limite bas de sondage
SD3_DOWN9	LIM_SOND	798843,863	6651090,394	317,076	Limite bas de sondage
SD3_DOWN10	LIM_SOND	798847,831	6651093,866	316,955	Limite bas de sondage
SD3_DOWN11	LIM_SOND	798852,107	6651097,583	317,728	Limite bas de sondage
SD3_SDA_1	LIM_SOND	798846,633	6651094,009	316,222	Limite de sondage profond_sondageA
SD3_SDA_2	LIM_SOND	798845,022	6651092,588	316,368	Limite de sondage profond_sondageA
SD3_SDA_3	LIM_SOND	798844,479	6651093,292	316,239	Limite de sondage profond_sondageA
SD3_SDA_4	LIM_SOND	798845,039	6651093,567	316,262	Limite de sondage profond_sondageA
SD3_SDA_5	LIM_SOND	798845,242	6651093,413	316,237	Limite de sondage profond_sondageA
SD3_SDA_6	LIM_SOND	798846,289	6651094,323	316,169	Limite de sondage profond_sondageA
SD3_SDB_1	LIM_SOND	798844,474	6651092,182	316,746	Limite de sondage profond_sondageB
SD3_SDB_2	LIM_SOND	798844,009	6651092,828	316,73	Limite de sondage profond_sondageB
SD3_SDB_3	LIM_SOND	798842,976	6651092,018	317,089	Limite de sondage profond_sondageB
SD3_SDB_4	LIM_SOND	798843,55	6651091,252	317,018	Limite de sondage profond_sondageB
SD3_CBL4	PT_CAL_PHOTO	798845,279	6651093,621	316,582	Cible PhotoScan
SD3_CBL3	PT_CAL_PHOTO	798846,234	6651094,56	316,823	Cible PhotoScan
SD3_CBL2	PT_CAL_PHOTO	798854,054	6651098,321	318,58	Cible PhotoScan
SD3_CBL9	PT_CAL_PHOTO	798835,479	6651086,839	318,412	Cible PhotoScan
SD3_CBL5	PT_CAL_PHOTO	798842,919	6651088,465	317,97	Cible PhotoScan
SD3_C1	PT_CAL_COUPE	798852,45	6651096,495	318,651	Clou de coupe
SD3_C2	PT_CAL_COUPE	798848,824	6651093,685	318,66	Clou de coupe
SD3_C3	PT_CAL_COUPE	798845,433	6651090,883	318,662	Clou de coupe
SD3_C4	PT_CAL_COUPE	798844,851	6651090,182	318,651	Clou de coupe
SD3_C5	PT_CAL_COUPE	798839,452	6651085,833	318,633	Clou de coupe
SD3_C6	PT_CAL_COUPE	798834,917	6651081,998	318,622	Clou de coupe
SD3_C7	PT_CAL_COUPE	798837,557	6651085,241	317,649	Clou de coupe
SD3_C8	PT_CAL_COUPE	798844,427	6651090,878	317,646	Clou de coupe
SD3_C9	PT_CAL_COUPE	798848,498	6651094,326	317,653	Clou de coupe
SD3_C10	PT_CAL_COUPE	798851,833	6651097,217	317,64	Clou de coupe
SD3_C11	PT_CAL_COUPE	798845,023	6651092,512	316,687	Clou de coupe
SD3_C12	PT_CAL_COUPE	798845,866	6651093,136	316,651	Clou de coupe
SD3_M20_1	PT_RELEVE	798848,356	6651094,223	317,139	Point de relevé de structure
SD3_M20_2	PT_RELEVE	798847,082	6651095,413	316,912	Point de relevé de structure
SD3_M20_3	PT_RELEVE	798846,732	6651095,218	316,886	Point de relevé de structure
SD3_M20_4	PT_RELEVE	798847,908	6651093,9	317,032	Point de relevé de structure
SD3_M21_1	PT_RELEVE	798845,435	6651091,863	316,913	Point de relevé de structure
SD3_M21_2	PT_RELEVE	798844,619	6651092,965	316,776	Point de relevé de structure
SD3_M21_3	PT_RELEVE	798844,474	6651092,841	316,799	Point de relevé de structure
SD3_M21_4	PT_RELEVE	798844,219	6651093,069	316,778	Point de relevé de structure
SD3_M21_5	PT_RELEVE	798844,445	6651093,231	316,717	Point de relevé de structure

ANNEXES

Nom	Code	X	Y	Z	Commentaire
SD3_M21_6	PT_RELEVE	798844,377	6651093,321	316,748	Point de relevé de structure
SD3_M21_7	PT_RELEVE	798843,942	6651092,889	316,892	Point de relevé de structure
SD3_M21_8	PT_RELEVE	798844,511	6651092,093	316,841	Point de relevé de structure
SD3_M21_9	PT_RELEVE	798844,842	6651091,887	316,911	Point de relevé de structure
SD3_M21_10	PT_RELEVE	798844,986	6651091,48	316,914	Point de relevé de structure
SD3_3074_1	PT_RELEVE	798846,645	6651093,896	316,202	Point de relevé de structure
SD3_3074_2	PT_RELEVE	798846,31	6651094,273	316,173	Point de relevé de structure
SD3_3074_3	PT_RELEVE	798845,791	6651093,827	316,123	Point de relevé de structure
SD3_3074_4	PT_RELEVE	798846,047	6651093,408	316,104	Point de relevé de structure
SD3_3045_1	PT_RELEVE	798843,216	6651091,766	316,91	Point de relevé de structure
SD3_3043_1	PT_RELEVE	798843,671	6651091,906	316,617	Point de relevé de structure
SD3_3014_1	PT_RELEVE	798843,046	6651092,085	317,083	Point de relevé de structure
SD3_3014_2	PT_RELEVE	798843,318	6651091,361	317	Point de relevé de structure
SD3_3014_3	PT_RELEVE	798844,03	6651090,65	317,047	Point de relevé de structure
SD3_3014_4	PT_RELEVE	798844,874	6651091,457	316,928	Point de relevé de structure
SD3_3014_5	PT_RELEVE	798844,671	6651092,16	316,913	Point de relevé de structure
SD3_3014_6	PT_RELEVE	798844,345	6651092,315	316,916	Point de relevé de structure
SD3_3014_7	PT_RELEVE	798843,866	6651092,87	316,886	Point de relevé de structure
SD3_3020_1	PT_RELEVE	798840,974	6651090,273	317,158	Point de relevé de structure
SD3_3020_2	PT_RELEVE	798841,853	6651088,742	317,291	Point de relevé de structure
SD3_3019_1	PT_RELEVE	798842,878	6651089,751	317,059	Point de relevé de structure
SD3_3019_2	PT_RELEVE	798841,87	6651090,612	317,073	Point de relevé de structure
SD3_3019_3	PT_RELEVE	798842,545	6651090,999	317,007	Point de relevé de structure
SD3_3019_4	PT_RELEVE	798843,326	6651090,058	317,031	Point de relevé de structure
SD3_3025_1	PT_RELEVE	798840,065	6651087,425	317,335	Point de relevé de structure
SD3_3025_2	PT_RELEVE	798840,49	6651087,702	317,352	Point de relevé de structure
SD3_3025_3	PT_RELEVE	798839,537	6651089,113	317,297	Point de relevé de structure
SD3_3025_4	PT_RELEVE	798839,128	6651088,8	317,292	Point de relevé de structure
SD3_3027_1	PT_RELEVE	798838,567	6651086,169	317,504	Point de relevé de structure
SD3_3027_2	PT_RELEVE	798837,701	6651087,607	317,437	Point de relevé de structure
SD3_3027_3	PT_RELEVE	798836,453	6651086,579	317,66	Point de relevé de structure
SD3_3027_4	PT_RELEVE	798837,465	6651085,236	317,656	Point de relevé de structure
SD3_3028_1	PT_RELEVE	798834,984	6651083,284	317,788	Point de relevé de structure
SD3_3028_2	PT_RELEVE	798833,888	6651084,6	317,802	Point de relevé de structure
SD3_3028_3	PT_RELEVE	798836,399	6651086,568	317,701	Point de relevé de structure
SD3_3028_4	PT_RELEVE	798837,479	6651085,25	317,662	Point de relevé de structure
SD3_3017_1	PT_RELEVE	798847,541	6651093,745	316,864	Point de relevé de structure
SD3_3017_2	PT_RELEVE	798846,581	6651093,769	316,869	Point de relevé de structure
SD3_3017_3	PT_RELEVE	798845,964	6651094,504	316,815	Point de relevé de structure
SD4_UP_1	LIM_SOND	798845,052	6651103,396	318,724	Limite haut de sondage
SD4_UP_2	LIM_SOND	798842,747	6651100,098	318,832	Limite haut de sondage
SD4_UP_3	LIM_SOND	798833,772	6651105,835	318,691	Limite haut de sondage
SD4_UP_4	LIM_SOND	798822,773	6651113,028	318,452	Limite haut de sondage
SD4_UP_5	LIM_SOND	798825,12	6651116,315	318,334	Limite haut de sondage
SD4_UP_6	LIM_SOND	798836,236	6651109,069	318,535	Limite haut de sondage
SD4_DOWN1	LIM_SOND	798830,053	6651109,478	316,603	Limite bas de sondage
SD4_DOWN2	LIM_SOND	798831,194	6651110,889	316,449	Limite bas de sondage
SD4_DOWN3	LIM_SOND	798834,44	6651108,803	316,48	Limite bas de sondage
SD4_DOWN4	LIM_SOND	798838,093	6651106,431	316,852	Limite bas de sondage
SD4_DOWN5	LIM_SOND	798841,061	6651104,562	316,326	Limite bas de sondage
SD4_DOWN6	LIM_SOND	798842,677	6651103,343	316,356	Limite bas de sondage
SD4_DOWN7	LIM_SOND	798841,896	6651101,892	316,388	Limite bas de sondage
SD4_DOWN8	LIM_SOND	798839,361	6651103,412	316,246	Limite bas de sondage
SD4_DOWN9	LIM_SOND	798836,461	6651105,377	316,782	Limite bas de sondage
SD4_DOWN10	LIM_SOND	798833,62	6651107,242	316,497	Limite bas de sondage
SD4_CBL16	PT_CAL_PHO-TO	798831,753	6651110,505	316,431	Cible PhotoScan

2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX

Nom	Code	X	Y	Z	Commentaire
SD4_CBL13	PT_CAL_PHO-TO	798833,988	6651106,441	317,388	Cible PhotoScan
SD4_CBL15	PT_CAL_PHO-TO	798838,38	6651107,374	317,325	Cible PhotoScan
SD4_CBL14	PT_CAL_PHO-TO	798842,542	6651103,307	316,344	Cible PhotoScan
SD4_CBL11	PT_CAL_PHO-TO	798839,313	6651102,028	318,761	Cible PhotoScan
SD4_C1	PT_REL_COUPE	798831,108	6651112,146	317,912	Clou de coupe
SD4_C2	PT_REL_COUPE	798836,413	6651108,762	317,876	Clou de coupe
SD4_C3	PT_REL_COUPE	798841,01	6651105,809	317,906	Clou de coupe
SD4_C4	PT_REL_COUPE	798844,488	6651103,567	317,892	Clou de coupe
SD4_C5	PT_REL_COUPE	798842,443	6651100,326	317,925	Clou de coupe
SD4_C6	PT_REL_COUPE	798838,746	6651102,822	317,907	Clou de coupe
SD4_C7	PT_REL_COUPE	798834,482	6651105,534	317,901	Clou de coupe
SD4_C8	PT_REL_COUPE	798828,735	6651109,471	317,916	Clou de coupe
SD4_C9	PT_REL_COUPE	798829,336	6651109,919	316,886	Clou de coupe
SD4_C10	PT_REL_COUPE	798833,753	6651107,054	316,918	Clou de coupe
SD4_C11	PT_REL_COUPE	798836,209	6651105,47	316,898	Clou de coupe
SD4_C12	PT_REL_COUPE	798836,502	6651105,279	316,915	Clou de coupe
SD4_C13	PT_REL_COUPE	798837,409	6651104,826	316,914	Clou de coupe
SD4_C14	PT_REL_COUPE	798839,273	6651103,402	316,923	Clou de coupe
SD4_C15	PT_REL_COUPE	798842,053	6651101,634	316,896	Clou de coupe
SD4_C16	PT_REL_COUPE	798843,069	6651103,297	316,952	Clou de coupe
SD4_C17	PT_REL_COUPE	798841,04	6651104,731	316,906	Clou de coupe
SD4_C18	PT_REL_COUPE	798838,125	6651106,58	316,918	Clou de coupe
SD4_C19	PT_REL_COUPE	798835,897	6651108,156	316,903	Clou de coupe
SD4_C20	PT_REL_COUPE	798831,283	6651111,018	316,916	Clou de coupe
SD4_SDA	PT_ZINF	798837,038	6651106,957	315,475	Point alti_sondage_profondA
SD4_SDA_2	PT_ZINF	798836,273	6651106,29	315,471	Point alti_sondage_profondA
SD4_SDA_3	PT_ZINF	798835,832	6651106,868	315,325	Point alti_sondage_profondA
SD4_SDA_4	PT_ZINF	798836,258	6651107,403	315,43	Point alti_sondage_profondA
SD4_SDB_1	PT_ZINF	798833,991	6651107,046	315,577	Point alti_sondage_profondB
SD4_SDB_2	PT_ZINF	798834,412	6651107,651	315,535	Point alti_sondage_profondB
SD4_SDB_3	PT_ZINF	798835,236	6651106,424	315,506	Point alti_sondage_profondB
SD4_SDB_4	PT_ZINF	798835,107	6651106,278	315,482	Point alti_sondage_profondB
SD4_4021_1	PT_RELEVE	798831,181	6651110,827	316,44	Point de relevé de structure
SD4_4021_2	PT_RELEVE	798832,508	6651107,98	316,487	Point de relevé de structure
SD4_4021_3	PT_RELEVE	798830,36	6651109,314	316,551	Point de relevé de structure
SD4_M27_1	PT_RELEVE	798833,196	6651109,589	316,463	Point de relevé de structure
SD4_M27_2	PT_RELEVE	798834,815	6651107,149	316,532	Point de relevé de structure
SD4_M27_3	PT_RELEVE	798835,629	6651105,889	316,495	Point de relevé de structure
SD4_M27_4	PT_RELEVE	798836,111	6651105,645	316,547	Point de relevé de structure
SD4_M27_5	PT_RELEVE	798836,319	6651105,824	316,567	Point de relevé de structure

ANNEXES

Nom	Code	X	Y	Z	Commentaire
SD4_M27_6	PT_RELEVE	798835,148	6651107,719	316,564	Point de relevé de structure
SD4_M27_7	PT_RELEVE	798834,265	6651108,966	316,498	Point de relevé de structure
SD4_M25_1	PT_RELEVE	798836,143	6651104,928	317,061	Point de relevé de structure
SD4_M25_2	PT_RELEVE	798836,713	6651104,838	317,136	Point de relevé de structure
SD4_M25_3	PT_RELEVE	798838,536	6651106,112	317,06	Point de relevé de structure
SD4_M25_4	PT_RELEVE	798839,418	6651106,762	317,118	Point de relevé de structure
SD4_M25_5	PT_RELEVE	798838,404	6651106,528	317,036	Point de relevé de structure
SD4_M25_6	PT_RELEVE	798836,945	6651105,659	316,884	Point de relevé de structure
SD4_M24_1	PT_RELEVE	798836,229	6651104,83	317,035	Point de relevé de structure
SD4_M24_2	PT_RELEVE	798836,716	6651104,895	317,12	Point de relevé de structure
SD4_M24_3	PT_RELEVE	798836,833	6651104,614	317,223	Point de relevé de structure
SD4_M24_4	PT_RELEVE	798836,723	6651104,501	317,184	Point de relevé de structure
SD4_M24_5	PT_RELEVE	798836,335	6651104,57	317,076	Point de relevé de structure
SD4_M23_1	PT_RELEVE	798838,665	6651103,734	317,152	Point de relevé de structure
SD4_M23_2	PT_RELEVE	798840,401	6651105,024	317,022	Point de relevé de structure
SD4_M23_3	PT_RELEVE	798840,843	6651104,885	316,919	Point de relevé de structure
SD4_M23_4	PT_RELEVE	798839,871	6651104,053	316,77	Point de relevé de structure
SD4_M23_5	PT_RELEVE	798839,196	6651103,599	316,789	Point de relevé de structure
SD4_M26_1	PT_RELEVE	798840,437	6651105,027	317,027	Point de relevé de structure
SD4_M26_2	PT_RELEVE	798839,317	6651106,691	317,182	Point de relevé de structure
SD4_M26_3	PT_RELEVE	798839,849	6651106,49	317,17	Point de relevé de structure
SD4_M26_4	PT_RELEVE	798840,146	6651106,089	317,165	Point de relevé de structure
SD4_M26_5	PT_RELEVE	798840,826	6651104,908	316,904	Point de relevé de structure
SD4_BAS-SIN_1	PT_ZINF	798838,651	6651104,354	316,691	Point alti Bassin
SD4_BAS-SIN_2	PT_ZINF	798840,086	6651105,07	316,676	Point alti Bassin
SD4_BAS-SIN_3	PT_ZINF	798839,375	6651106,248	316,73	Point alti Bassin
SD4_BAS-SIN_4	PT_ZINF	798837,557	6651105,003	316,727	Point alti Bassin
SD4_DAL_1	PT_RELEVE	798840,938	6651102,85	316,345	Point de relevé de structure (dalle)
SD4_DAL_2	PT_RELEVE	798841,352	6651103,091	316,333	Point de relevé de structure (dalle)
SD4_DAL_3	PT_RELEVE	798841,173	6651103,4	316,351	Point de relevé de structure (dalle)
SD4_DAL_4	PT_RELEVE	798841,181	6651103,744	316,306	Point de relevé de structure (dalle)
SD4_DAL_5	PT_RELEVE	798840,691	6651104,537	316,312	Point de relevé de structure (dalle)
SD4_DAL_6	PT_RELEVE	798840,485	6651104,327	316,313	Point de relevé de structure (dalle)
SD4_DAL_7	PT_RELEVE	798840,161	6651103,952	316,304	Point de relevé de structure (dalle)
SD4_4028	PT_ZINF	798841,551	6651102,716	316,345	Point alti UF4028

Annexe n° 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention

Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

Direction des Services Techniques de l'Autunois

Contact aménageur :

Céline Lenoble

Direction des Services Techniques de l'Autunois

Hôtel de Ville – BP 133

71403 AUTUN cedex

03 85 54 80 31

Demande Anticipée de Réalisation d'un diagnostic archéologique :

Déposée par la ville d'Autun, reçue le 8 avril 2016 au SRA Bourgogne

Nature des travaux :

Démolition d'un bâtiment et création d'un espace public

Arrêtés :

Arrêté n° 2017/284 du 14 juin 2017 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch

Date d'envoi SRA : vendredi 16 juin 2017

Date de réception au SAVA : mardi 20 juin 2017

Nature de l'opération :

Diagnostic

Modalité particulière d'intervention :

Volet 1 : bâtiment promis à la démolition (parcelle AV 114), étude de bâti

Volet 2 : emprise non bâti (parcelles AV 115 et 396, autrefois bâties et domaine public), réalisation de deux à trois tranchées de diagnostic

Terrain concerné :

Adresse : n° 1, Petite Rue Marchaux

Cadastre : AV 114 : étude de bâti ; AV 115 et 396 : tranchées de diagnostic

Emprise maximale (bâti et non bâti) : 2400 m²

Emprise non bâti : env. 1350 m²

Vestiges attendus : îlot monumental antique (thermes ? forum ?), infrastructures médiévales et modernes (rempart et poterne d'entrée dans Marchaux conservé dans le bâti actuel, bâti médiéval non conservé en élévation : caves...)

Données projet :Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle mécanique à pneu 15 tonnes avec chauffeur, godet lisse 2 m

Ouverture : 2 jours

Fermeture et rebouchage simple : 1 jour

Phase terrain :

Durée totale terrain : 8 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 8 jours
- ✓ Spécialiste bâti : 4 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 8 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 8 jours
- ✓ Topo terrain : autant que de besoin

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 10 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 10 jours
- ✓ Tech. étude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. étude 2 (PAO, DAO) : 5 jours
- ✓ Etude céramologique : 2 jours
- ✓ Etude bâti : 4 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Dates prévisionnelles terrain : 09-18 octobre 2017



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale des
affaires culturellesService régional de
l'archéologieAffaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2017/

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Ville d'Autun
Direction des services techniques de l'Autunois
Service archéologie
Hôtel de Ville BP 133
71403 AUTUN cedex

M. Yannick LABAUNE

Dijon, le 16 JUIN 2017

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive et consultation en vue de son attribution

Références : AUTUN (71), 1 Petite Rue Marchaux – projet de démolition d'un bâtiment et de création d'un espace public (stationnement, espaces verts)
Livres V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2017/284 du 14 juin 2017 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté de prescription de diagnostic concernant le projet de démolition d'un bâtiment et de création d'un espace public (stationnement, espaces verts) situé au 1, Petite Rue Marchaux à AUTUN (71).

Vous disposez d'un délai de quatorze jours à compter de la réception de la présente pour me faire savoir si vous décidez de réaliser cette opération. À défaut de réponse dans ce délai, vous serez réputé y avoir renoncé.

À toutes fins utiles, je vous communique les coordonnées de l'aménageur concerné par cette prescription :

Ville d'Autun
Direction des Services Techniques de l'Autunois
Hôtel de Ville - BP 133
71403 AUTUN Cedex
Affaire suivie par Mme Céline Lenoble
Tél. 03 85 54 80 31

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour la Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Béatrice BONNAMOUR

Service régional de l'archéologie
Hôtel Chartraire de Montigny 39-41 Rue Vanierie BP 10578 21005 Dijon Cedex
Téléphone 03 80 68 50 20 - Télécopie 03 80 68 50 98
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dnac-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE/>



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2017/284 du 14 juin 2017
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 17-38 BAG du 20 février 2017 portant délégation de signature à Monsieur Bernard FALGA, directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté du 20 février 2017 portant subdélégation de signature du Directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu la demande anticipée de réalisation d'un diagnostic archéologique relative au projet de démolition d'un bâtiment et de création d'un espace public (stationnement, espaces verts) localisé à AUTUN (71), 1 Petite Rue Marchaux, effectuée par la Ville d'Autun, reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 23 mai 2017 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (vestiges urbains antiques, médiévaux et/ou modernes ; portion de l'enceinte urbaine médiévale du quartier Marchaux : courtine et tours ; vestiges maçonnés en élévation dans les caves du bâtiment à démolir) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de démolition d'un bâtiment et de création d'un espace public (stationnement, espaces verts), sis en :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Cadastre :	section : AV, parcelles : 114 (bâtiment à démolir), 115 et 396, et domaine public
Aménageur :	Ville d'Autun, Direction des Services Techniques de l'Autunois, Hôtel de Ville – BP 133 – 71403 AUTUN cedex
Propriétaire foncier :	<i>idem</i>

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 2 400 m² environ déclarée par le maître d'ouvrage, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic à un opérateur archéologique fera l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le diagnostic aura pour objectif d'évaluer le potentiel archéologique de l'emprise concernée par le projet, au sol comme en élévation. Il s'articulera en deux volets :

- le volet 1 concernera le bâtiment voué à la démolition (parcelle AV 114) : il s'agira notamment de repérer, caractériser et dater les élévations anciennes éventuellement conservées dans le bâti actuel et pouvant présenter un caractère patrimonial (portion de l'enceinte urbaine médiévale du quartier Marchaux : courtine, tours ; autres vestiges éventuels de bâti médiéval et/ou moderne). Il conviendra aussi de procéder à un état des lieux archéologique des vestiges maçonnés actuellement visibles en élévation dans les caves du bâtiment (caractérisation et datation des vestiges ; nécessité d'au moins un relevé topographique général) ;

- le volet 2 du diagnostic concernera l'emprise actuellement non bâtie du projet (parcelles AV 115 et 396 autrefois bâties, et domaine public) qui se situe, en partie nord du projet, à l'intérieur du quartier médiéval de Marchaux, et, en partie sud, à l'extérieur du quartier médiéval (notamment fossé longeant l'enceinte médiévale ?), mais dans tous les cas à l'intérieur de la ville antique d'*Augustodunum*.

Les vestiges attendus sont donc potentiellement antiques, médiévaux et modernes. Leur profondeur d'apparition est susceptible d'être ponctuellement importante, pouvant nécessiter l'aménagement de mesures de sécurité spécifiques (paliers, blindages).

Les vestiges mis au jour pendant le diagnostic seront mis en relation avec ceux identifiés précédemment aux alentours immédiats de l'emprise.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 5 exemplaires reliés, dont au moins deux comporteront des photographies sur papier spécifique destiné à la conservation sur le long terme, ainsi qu'une version numérique (PDF). L'opérateur désigné prévoira en outre autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers éventuellement distincts de l'aménageur, en cas de prélèvement de mobilier archéologique. Un exemplaire supplémentaire sera également prévu pour le Service archéologique de la Ville d'Autun si celui-ci n'est pas l'opérateur du diagnostic.

Le délai de remise du rapport ne saurait excéder 50 jours ouvrés à compter de l'achèvement de la phase terrain.

Article 4 - Principes méthodologiques

Une rapide étude documentaire permettra au responsable d'opération de prendre connaissance de l'historique de l'évolution de l'organisation spatiale du bâti sur l'emprise à diagnostiquer.

Volet 1 (bâtiment voué à démolition : parcelle AV 114) : réalisation de plusieurs sondages sur les élévations intérieures et extérieures (notamment mur gouttereau nord) potentiellement anciennes du bâtiment. Le piquage préalable des revêtements actuels des murs sera nécessaire à l'emplacement des sondages.

Volet 2 (emprise actuellement non bâtie : parcelles AV 115 et 396, et domaine public) : réalisation d'au moins 2 à 3 tranchées à la pelle mécanique, réparties de part et d'autre (au nord et au sud) du bâtiment voué à la démolition, pour obtenir une vision représentative des vestiges et niveaux archéologiques enfouis sur l'ensemble

de l'emprise. Au sud du bâtiment, l'appréhension de la largeur, voire du profil, du fossé longeant *a priori* l'enceinte médiévale imposera la réalisation, dans la mesure du possible, d'une tranchée perpendiculaire au tracé de l'enceinte.

Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour une vision en plan et en coupe représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris ponctuellement dans ses niveaux profonds (nécessité de sondages profonds ponctuels permettant de reconnaître la totalité de l'épaisseur stratigraphique au nord et au sud du bâtiment).

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : médiéviste expérimenté dans l'étude archéologique du bâti.

Article 6 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique sont inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le Service régional de l'archéologie (protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

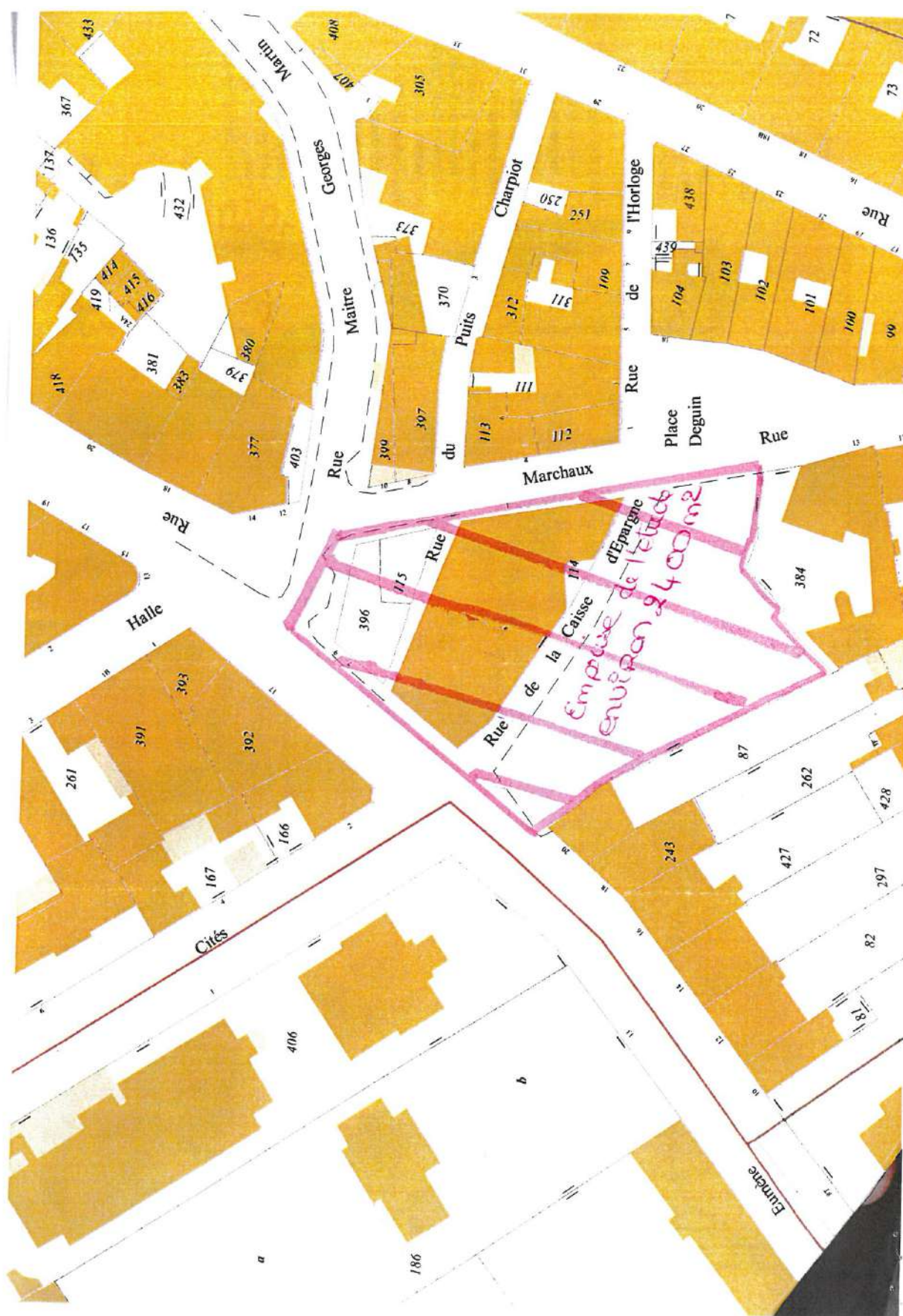
Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Ville d'Autun, au Service archéologique de la Ville d'Autun et à l'INRAP - Direction interrégionale Grand-Est sud.

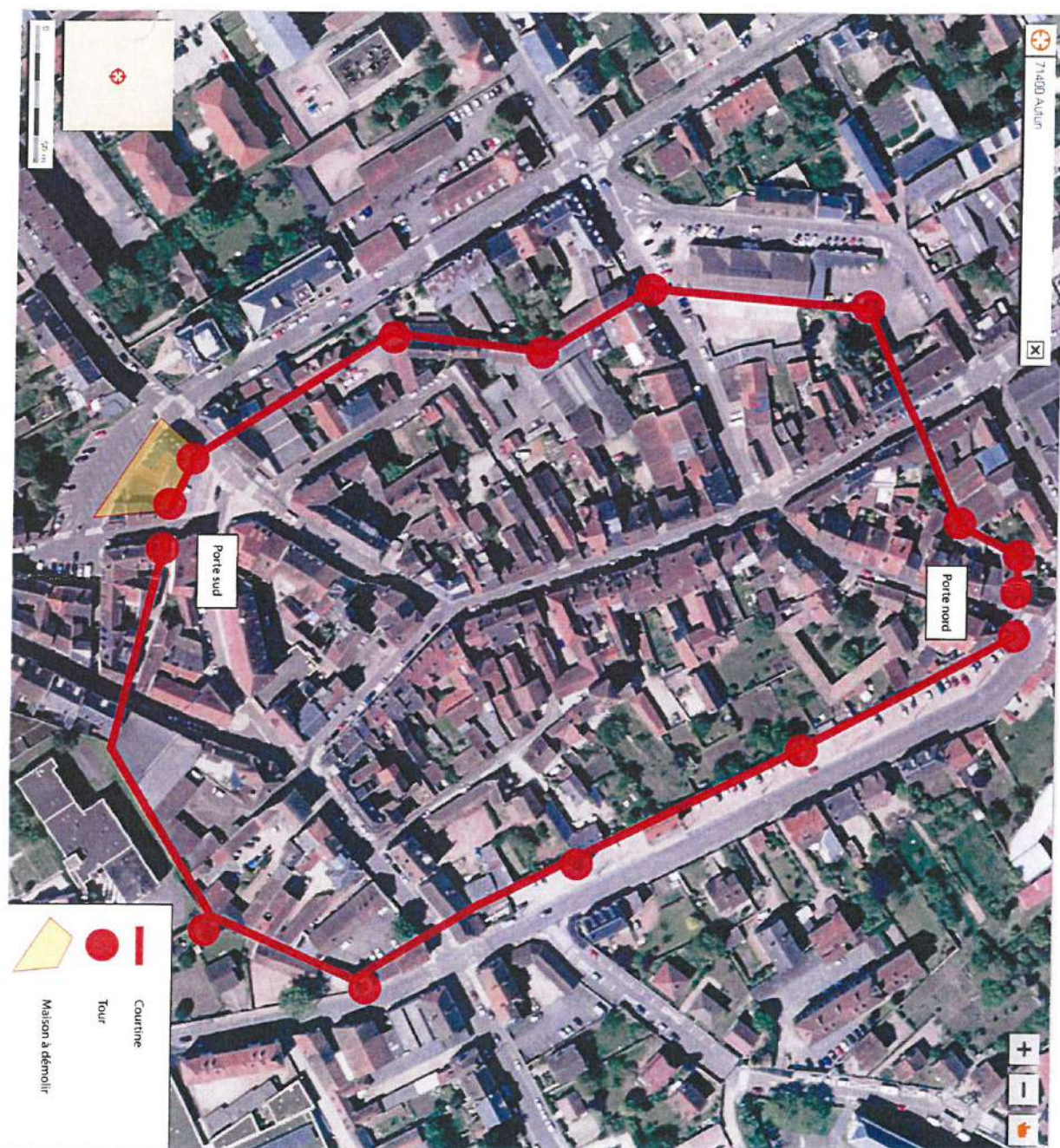
Fait à Dijon, le 14 juin 2017

Pour la Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Béatrice BONNAMOUR



2017.6 AUTUN- 1, PETITE RUE MARCHAUX



Documentation
Service archéol.
Ville d'Autun
80.05.19
Excavation
"Marchaux"

